

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple. Page xi comporte une numérotation fautive: p. i.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XXXIV.

6

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR GILBERT JOHN ELLIOT MURRAY-
KYNNYMOND, COMTE DE MINTO ET VICOMTE MELGUND DE MELGUND,
COMTÉ DE FORFAR, DANS LA PAIRIE DU ROYAUME-UNI, BARON
MINTO DE MINTO, COMTÉ DE ROXBURGH, DANS LA PAIRIE DE
LA GRANDE-BRETAGNE, BARONNET DE LA NOUVELLE-
ÉCOSSE, CHEVALIER GRAND-CROIX DE L'ORDRE
TRÈS DISTINGUÉ DE SAINT-MICHEL ET
SAINT-GEORGES, ETC., ETC., GOU-
VERNEUR-GÉNÉRAL DU
CANADA.

QUATRIÈME SESSION

DU

HUITIÈME PARLEMENT

1899

VOL. XXXIV.

JOURNAUX DU SÉNAT.

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous.—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-cinquième jour du mois de Juillet courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le CINQUIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin et Conseiller le Très-honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce vingt-deuxième jour de juillet, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit et de Notre Règne la soixante-deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au CINQUIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos biens-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Puissance du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, LUNDI le DIX-SEPTIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin et Conseiller le Très-honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; Baronnet de la Nouvelle Ecosse; Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et de Notre Règne la soixante et deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada,

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au DIX-SEPTIÈME jour du mois d'Octobre prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-HUITIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI NOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et bien-aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce QUATORZIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit et de Notre Règne la soixante et deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc.,

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGT-HUITIÈME jour du mois de NOVEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodités de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le NEUVIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour y prendre en considération l'état de la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT MURRAY-KYNNYMOND Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburg, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce VINGT-CINQUIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit et de Notre Règne la soixante et deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au neuvième jour du mois de janvier courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le VINGTIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT MURRAY-KYNNYMOND, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-croix de Notre-Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce SIXIÈME jour de JANVIER dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, et de Notre Règne la soixante et deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGTIÈME jour du mois de FÉVRIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le TROISIÈME jour du mois d'AVRIL prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT MURRAY-KYNNYMOND, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburg, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce DIX-SEPTIÈME jour de FÉVRIER dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, et de Notre Règne la soixante et deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au TROISIÈME jour du mois d'AVRIL prochain. Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à JEUDI, le SEIZIÈME jour du mois de MARS prochain, de manière que ni vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre CITÉ D'OTTAWA le dit TROISIÈME jour d'AVRIL prochain; car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le SEIZIÈME jour du mois de MARS prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT MURRAY-KYNNYMOND, Comte de Minto et Vicomte Mulgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce VINGT-QUATRIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et de Notre Règne la soixante et deuxième.

Par ordre.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.

Jeudi, 16 mars 1899.

Jeudi, le seizième jour du mois de mars, en la soixante et deuxième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la quatrième session du huitième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient:—

L'honorable SIR CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER,
C.C.M.G., Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	Macdonald (I.P.E.),	Primrose,
Almon,	Dandurand,	MacInnes,	Prowse,
Armand,	Dever,	MacKeen,	Reid,
Baird,	Dickey,	Macdonald (Victoria.),	Ross,
Baker,	Dobson,	McKay,	Sanford,
Bellerose,	Drummond,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Fiset,	Mills,	Temple,
Bolduc,	Forget,	Montplaisir,	Thibaudeau
Boucherville, de (C.M.G.),	Hingston (Sir William),	O'Brien,	(de La Vallière),
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Owens,	Thibaudeau (Rigaud),
Carmichael,	Landry,	Perley,	Vidal,
Casgrain,	Lewin,	Poirier,	Villeneuve,
Clemow,	Lougheed,	Power,	Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit:—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 14 mars 1899.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement le jeudi, 16 du courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. G. DRUMMOND,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliott Murray-Kynnynmond, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous rencontrant pour la première fois depuis que je suis entré en fonctions, comme représentant de Sa Majesté au Canada, il me fait grandement plaisir de pouvoir vous féliciter sur la prospérité très considérable dont jouit maintenant le peuple du Canada, comme le témoignent l'expansion du commerce, la condition florissante du revenu public et le nombre croissant d'immigrants qui sont devenus colons permanents au milieu de nous. A ces preuves de prospérité vient s'en joindre une autre qui est encore plus satisfaisante : l'arrêt presque complet du mouvement d'expatriation de notre population qui fut naguère un trait regrettable de notre état social.

Les négociations engagées durant les vacances entre le Gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis relativement au règlement de certaines difficultés pendantes entre le Canada et le pays voisin, ont été, je regrette de le dire, beaucoup retardées par la maladie et ensuite par la mort de deux des membres les plus éminents de la Commission chargée de cette affaire. On en était arrivé à une entente sur plusieurs des points en litige, lorsqu'une divergence de vues se produisit entre les Commissaires de Sa Majesté et ceux des Etats-Unis sur la question de la délimitation de la frontière entre le Canada et l'Alaska; cette question fût référée par les Commissaires à leurs Gouvernements respectifs et la Commission s'ajourna au deuxième jour d'août prochain, avec l'espoir que dans l'intervalle, cette difficulté pourra être aplanie.

Conformément à l'Acte passé à la dernière session la question de la Prohibition a été soumise à un plébiscite; le résultat officiel de la votation vous sera soumis.

Je remarque avec plaisir que la mère patrie, le Canada et les autres possessions britanniques ont adopté le taux commun d'un penny pour le port des lettres. La satisfaction avec laquelle cette mesure a été accueillie par le peuple canadien est une nouvelle preuve de dé-ir qui existe parmi la population en général, de voir l'établissement de rapports plus intimes entre la mère patrie et les autres parties de l'Empire.

Je suis en outre heureux de pouvoir constater que l'état prospère des finances du pays a permis de réduire de trois à deux cents le taux du port des lettres à l'intérieur du Canada, à dater du premier janvier dernier; bien que cette réduction doive entraîner une diminution temporaire du revenu, il y a lieu, cependant, d'espérer que le taux ainsi diminué sera d'une telle utilité pour l'avancement des affaires et l'échange général de correspondance, que dans un avenir assez rapproché, les revenus du département des Postes atteindront leur ancien chiffre.

Depuis la dernière session, on a obtenu d'amples renseignements sur l'étendue et la valeur des gisements d'or et de minéraux précieux dans le Yukon et autres

parties du Canada. Les revenus provenant du Yukon ont été jusqu'à ce jour, assez considérables pour faire face aux fortes dépenses qu'il a fallu encourir pour faire respecter la loi et maintenir l'ordre; et il a été jugé à propos, dans l'intérêt général, d'autoriser la construction d'une ligne télégraphique dans le but d'établir des communications rapides avec la population de ces territoires éloignés.

Une mesure à l'effet d'établir une meilleure délimitation des districts électoraux du Canada, ainsi que plusieurs projets de loi de moindre importance, vous seront soumis.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics seront soumis à votre examen, ainsi que les estimations budgétaires pour l'année prochaine; elles ont été préparées en tenant soigneusement compte des besoins du service public, de l'économie et des responsabilités imposées par les progrès rapides du pays.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis persuadé que les importants sujets que je viens de mentionner mériteront vos sérieuses études et que vos efforts les plus énergiques auront pour but de favoriser les intérêts publics et la prospérité du Canada.

Il a plu à Son Excellence de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, et

Ils ont alors été lus par le greffier.

Ordonné, qu'ils soient inscrits sur le journal, et ils sont comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, le 28 juin 1898.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du vingt-septième jour du mois de juin, A. D. mil huit cent quatre-vingt-dix-huit (1898), Joseph Arthur Paquet, écuyer, de la cité de Québec, pour la division électorale de la Salle, dans la province de Québec, *vice* l'honorable Pierre Antoine DeBlois, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 26 novembre 1898.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dix-neuvième jour du mois de novembre, A. D. mil huit cent quatre-vingt-dix-huit (1898), John Yeo, écuyer, de Port-Hill, dans la province de l'Île du Prince-Edouard; pour la province de l'Île du Prince-Edouard, *vice* l'honorable Joseph Octave Arsenaault, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat,

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, le 3 janvier 1899.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du trente et unième jour du mois de décembre, A. D. mil huit cent quatre-vingt-dix-huit (1898), James William Carmichael, écuyer, de New-Glasgow, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour la province de la Nouvelle-Ecosse, *vice* l'honorable Alexander Macfarlane, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer.

Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 16 mars 1899.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du quinzième jour du mois de mars, A. D. mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf (1899), William Kerr, écuyer, de la ville de Cobourg, dans la province d'Ontario, pour la province d'Ontario, *vice* l'honorable sir Oliver Mowat, qui a été nommé lieutenant-gouverneur.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,

Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, le 16 mars 1899.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du quinzième jour du mois de mars, A. D. mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf (1899), Peter McSweeney, écuyer, de la cité de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour la province du Nouveau-Brunswick, *vice* l'honorable Michael Adams, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,

Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. James William Carmichael, écuyer, a été introduit entre l'honorable M. Mills et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Carmichael a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—



CANADA.

Minto.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé James William Carmichael, écuyer, de New-Glasgow, dans le comté de Picton, de Notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien-aimé cousin le Très honorable sir Gilbert John Elliot Murray-Kynynmond, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron de Minto de Minto, comté de Roxburg, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce trente et unième jour de décembre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et de Notre Règne la soixante et deuxième.

Par Ordre,

SAML. E. ST-ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Carmichael, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Carmichael, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable John Yeo a été introduit entre l'honorable M. Mills et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Yeo a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

Minto.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé John Yeo, écuyer, de Notre province de l'Ile du Prince-Edouard, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, notre très fidèle et bien aimé Cousin le Très honorable sir Gilbert John Elliot Murray-Kynynmond, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce dix-neuvième jour de novembre, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et de Notre Règne la soixante et deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Yeo s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Joseph Edouard Langein, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Yeo, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat un bill intitulé :
" Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 20 mars 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	Masson,	Poirier,
Allan,	Dickey,	McCallum,	Power,
Almon,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Armand,	Drummond,	McKay,	Prowse,
Baird,	Ferguson,	McLaren,	Reid,
Bernier,	Kerr,	McMillan,	Ross,
Bolduc,	King,	Merner,	Scott,
Boucherville, de (C. M.G.),	Landry,	Mills,	Temple,
Boulton,	Lewin,	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Lougheed,	O'Brien,	Vidal,
Carmichael,	Macdonald (I.P.-E.)	Owens,	Villeneuve,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Paquet,	Wood,
Clemow,	MacInnes,	Perley,	Yeo.
Danduraud,	MacKeen,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Clemow:—De Daniel Chase Corbin, de la cité de Spokane, dans l'État de Washington, un des États-Unis d'Amérique; de John Dean, de la cité de Rossland, et d'autres de la province de la Colombie-Britannique; de la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents et, de la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa.

Par l'honorable M. Lougheed:—De la Compagnie d'Irrigation d'Alberta.

Par l'honorable M. Landry:—De la Compagnie des steamers de Québec; et

Par l'honorable M. O'Brien:—De la Compagnie d'assurance du Canada contre les accidents; et, de Richard Wilson Smith et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires, et il est comme suit:—

A l'honorable Chambre du Sénat:

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'année 1898.

Les bibliothécaires ont dû, comme par le passé, s'efforcer de trouver de l'espace pour loger le contenu de la bibliothèque qui va toujours en s'accumulant. L'aspect artistique de la bibliothèque souffre de ces expédients imaginés pour placer les livres; mais ils étaient inévitables.

Le département de la Statistique a reçu l'attention ordinaire, et il est à espérer qu'on le trouvera au complet.

Les bibliothécaires font respectueusement remarquer qu'il est absolument impossible, avec un espace et des moyens limités, de multiplier les exemplaires d'ouvrages consultatifs; les députés devraient en conséquence se conformer aux règlements qui demandent le prompt retour de ces ouvrages.

Des mesures ont été prises durant l'année pour remplir les vides sur les rayons de la section canadienne. Elle s'est enrichie de plusieurs ouvrages d'utilité générale, mais dont l'importance ne mérite pas ici une mention spéciale. Pour faciliter le travail de ceux qui veulent la consulter, notre collection a été disposée de façon à grouper ensemble tous les ouvrages qui traitent des sujets suivants: 1^o l'établissement des différentes provinces du Canada; 2^o l'histoire de la Nouvelle-France et de l'Acadie; 3^o guerres intercoloniales au dix-septième et au dix-huitième siècles se terminant avec la guerre de Sept Ans; 4^o régime britannique et régime militaire; 5^o Le Canada sous l'Acte de Québec et la constitution de 1791, avec la division du pays en deux provinces; 6^o guerres de 1775 et de 1812; enfin événements politiques dans toutes les provinces et établissements du gouvernement responsable. En dépit des lacunes dont il a été question l'ensemble de nos ouvrages peut fournir des matériaux sur toutes les questions qui touchent à l'histoire du Canada.

Parmi les nouveaux documents ajoutés à la bibliothèque pendant l'année écoulée, se trouve une collection de tous les articles de journaux, brochures et adresses publiés séparément ou dans les principales revues, sur la carrière du très honorable W. E. Gladstone. Ces volumes, ainsi que ceux qui composent une collection du même genre faite à l'occasion du jubilé de la Reine en 1897, formeront plus tard un dépôt précieux de matériaux pour l'histoire du règne de Sa Majesté.

Comme par le passé, les ouvrages spéciaux sur le commerce et de renseignements généraux ont été réunis sur nos rayons, et il est à espérer qu'on y trouvera des informations sur toutes les branches de l'activité commerciale. La bibliothèque du droit a aussi attiré l'attention des bibliothécaires, qui y ont ajouté les plus récentes revisions des lois des différents Etats américains, les dernières éditions des auteurs classiques sur la matière et plusieurs nouveaux ouvrages.

Parmi les dons faits à la bibliothèque durant l'année est celui qu'elle a reçu de Mme Mary Ford de Pencarron qui a envoyé au gouvernement du Canada le buste de son frère le très honorable Sir Wm Molesworth, bart, M.P., Secrétaire d'Etat pour les colonies en 1855. Le Premier Ministre a fait placer ce buste, œuvre de Behnes, à la bibliothèque où comme le *Globe* de Toronto l'a fait remarquer avec à propos, il partage avec celui du duc de Newcastle par Boehm, présenté par sir Edw. Watkin à Sir John A. Macdonald, le mérite de la distinction artistique. La mort prématurée de Sir Wm Molesworth en 1855, a privé le bureau colonial d'un ministre qui aurait probablement enrichi ses traditions par une politique sage et libérale.

La bibliothèque possède aussi la belle collection des œuvres de Thomas Hobbes publiées par Sir Wm Molesworth, à ses frais, et présentées par lui au gouvernement du Canada. Sir Wm Molesworth était un de ces hommes qui, dans un temps d'indifférence, s'occupait de questions coloniales et se donnait beaucoup de mal pour attirer sur elles l'attention du parlement et du peuple anglais. Ses travaux ont droit à notre souvenir reconnaissant.

Les bibliothécaires désirent accuser réception de la collection des rapports de la cité de Toronto présentée par M. John Blevins, greffier de la cité. Ces rapports seront un jour d'une grande utilité.

La bibliothèque est aussi redevable au Col. White, C.M.G., ex-député maître général des Postes, d'un certain nombre de brochures et d'ouvrages intéressants.

Le catalogue des ouvrages achetés pendant l'année a été préparé et sera distribué dans quelques jours.

La liste des dons faits à la bibliothèque est annexée au présent rapport.

Le tout humblement soumis.

A. D. DECELLES, B.G.

MARTIN J. GRIFFIN, B.P.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,

16 mars 1899.

(Pour liste des ouvrages déposés, dons, etc., 1898, voir Document de la Session, N^o 17.)

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Kerr a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Mills.

L'honorable M. Kerr a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—



CANADA.

Minto.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé William Kerr, écuyer, de la ville de Cobourg, dans Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant par la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien-aimé cousin le Très honorable Sir Gilbert John Elliot Murray-Kynnymond, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce quinziesme jour de mars en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, et de Notre règne la soixante et deuxiesme.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Kerr, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Kerr, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable Joseph Arthur Paquet, a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Mills.

L'honorable M. Paquet a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—



CANADA.

Aberdeen.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Joseph Arthur Paquet, de la ville de Québec, dans Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de La Salle de Notre Province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tout les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller, le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse, Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce vingt-septième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et de Notre Règne la soixante et deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Paquet s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Paquet, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la quatrième session du huitième Parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), a proposé :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir Gilbert John Elliot Murray-Kynynmond, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 21 mars 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Owens,
Allan,	Dickey,	MacInnes,	Perley,
Almon,	Dobson,	MacKeen,	Poirier,
Baird,	Drummond,	Masson,	Primrose,
Baker,	Ferguson,	McCallum,	Prowse,
Bellerose,	Forget,	McDonald (Cap-Breton),	Reid,
Bernier,	Hingston (Sir William),	McKay,	Ross,
Bolduc,	Kerr,	McKindsey,	Sanford,
Boucherville, de (C.M.G.),	King,	McLaren,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	McMillan,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Merner,	Vidal,
Carmichael,	Lewin,	Mills,	Villeneuve,
Casgrain,	Lougheed,	Montplaisir,	Wood,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Yeo.
Dandurand,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Clemow:—De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau; et de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Par l'honorable M. Lougheed:—De Hervey Allen Olney et autres.

Par l'honorable M. MacInnes:—De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest; et de la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Kerr:—De l'Académie Nisbet, de Prince-Albert; et du Synode du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest; et

Par l'honorable M. Dandurand:—De la Compagnie de poudre de Hamilton.

L'honorable Président a présenté au Sénat un état d'affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1898; aussi, une liste des actionnaires au 31 décembre 1898.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Document de la Session No 35.)

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Kerr, à savoir:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le Très-honorable Sir Gilbert John Elliott Murray-Kynynmond, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements

à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Casgrain,
il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 22 mars 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	MacInnes,	Owens,
Almon,	Dickey,	MacKeen,	Perley,
Baird,	Dobson,	Masson,	Poirier,
Baker,	Ferguson,	McCallum,	Primrose,
Bellerose,	Fiset,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Bernier,	Forget,	McKay,	Reid,
Bolduc,	Kerr,	McLaren,	Sanford,
Boucherville, de (C. M. G.),	King,	McMillan,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	McSweeney,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Merner,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lewin,	Mills,	Villeneuve,
Carmichael,	Lougheed,	Montplaisir,	Wood,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Yeo.
Clemow,	Macdonald (Victoria),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, et

Par l'honorable M. Baker :—De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents, demandant un Acte qui amende son acte d'incorporation l'autorisant à passer des contrats d'indemnité dans les cas de maladies et à d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, demandant un acte pour l'autoriser à prolonger sa ligne jusqu'à Bell's Corner, pour la mettre sous l'application des articles de l'Acte des chemins de fer relatifs aux expropriations, et pour lui permettre de faire circuler ses trains le dimanche, et pour d'autres objets;

De Daniel Chase Corbin, de la cité de Spokane, Etat de Washington, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et de John Dean, de la cité de Rossland et autres, de la Colombie Britannique, demandant à être constitués en corporation comme compagnie pour construire et exploiter des lignes télégraphiques dans les districts de Yale et Kootenay, et relier ces lignes à celles de compagnies de télégraphe des Etats-Unis;

De la Compagnie d'irrigation d'Alberta, demandant un acte qui change son nom en celui de "Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest canadien," qui change le lieu de son siège social; qui augmente son capital et à d'autres objets;

De la Compagnie des steamers de Québec (à responsabilité limitée), demandant un acte pour amender son acte constitutif qui l'autorise à exercer le commerce de marchands généraux;

De la Compagnie d'assurance du Canada contre les accidents, demandant un acte qui modifie son acte constitutif;

De Richard Wilson Smith, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance du Canada sur les glaces."

L'honorable Président a informé la Chambre qu'un sénateur se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Peter McSweeney a été introduit entre l'honorable M. Mills et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. McSweeney a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—



CANADA.

Minto.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Peter McSweeney, écuyer, de la cité de Moncton, dans Notre province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien-aimé cousin le Très honorable Sir Gilbert John Elliot Murray-Kynynmond, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce quinziesme jour de mars en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, et de Notre Règne la soixante et deuxiesme.

Par Ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. McSweeney, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. McSweeney, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que, conformément à la règle 7^e, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—Les honorables MM. Scott, Sir Mackenzie Bowell, DeBoucherville, Longheed, Miller, King, Macdonald (Victoria), Power et le proposant; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Kerr.

Après un nouveau débat.

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie, p. m.

Le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Kerr, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir Gilbert John Elliott Murray-Kynynmond, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblée en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport du greffier relatif à l'absence de l'honorable John Sutherland pendant deux sessions consécutives.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
MERCREDI, le 22 mars 1899.

En conformité de la 99^e règle du Sénat, j'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du Sénat, que l'honorable John Sutherland, l'un des membres du Sénat,

pour la province du Manitoba, a manqué durant deux sessions consécutives du présent parlement de paraître au Sénat.

Premièrement:—Durant la seconde session du huitième Parlement, ouverte le vingt-cinquième jour de mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, et prorogé le vingt-neuvième jour de juin de la même année.

Secondement:—Durant la troisième session du huitième Parlement, ouverte le troisième jour de février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et prorogée le troisième jour de juin de la même année.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

A l'honorable Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le rapport du greffier soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et que le dit comité s'assemble demain à trois heures moins un quart de l'après-midi dans la salle du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jedi, 23 mars 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,
Allan,	Dever,	MacInnes,	Perley,
Baird,	Dickey,	McKeen,	Poirier,
Baker,	Dobson,	Masson,	Primrose,
Bellerose,	Fiset,	McCallum,	Prowse,
Bernier,	Forget,	McDonald (C.B.),	Reid,
Bolduc,	Kerr,	McKay,	Sanford,
Boucherville, de (C. M. G.)	King,	McLaren,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	McMillan,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	McSweeney,	Vidal,
Carmichael,	Lewin,	Merner,	Villeneuve,
Casgrain,	Lougheed,	Mills,	Wood,
Clemow,	Macdonald (I. P. E.),	Montplaisir,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De MM. Tait et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Clemow :—De Daniel Chase Corbin, de la cité de Spokane, dans l'Etat de Washington, un des Etats-Unis d'Amérique.

Par l'honorable M. Forget :—De William Christie et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; de la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario; et de la Banque du Peuple.

Par l'honorable M. Baird :—De l'honorable John Costigan et autres, d'Ottawa et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Dandurand :—De la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie "dite du Soleil."

Par l'honorable M. Aikins :—De David Stock, de la cité de Toronto, dans le comté de York, dans la province d'Ontario. (Deux pétitions.)

Par l'honorable M. Mills :—Du conseil municipal du comté de Middlesex, et du conseil municipal du comté de Peterborough, tous deux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Banque de la Nouvelle-Ecosse, dans la cité d'Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau, demandant un acte qui amende son acte constitutif et qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de certaines parties de sa ligne et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses extensions déjà autorisées et pour d'autres objets ;

De Henry Ailan Olney et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié" ou un acte pour remettre en vigueur et amender l'acte qui incorpore la dite compagnie ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et qui l'autorise à construire une ligne de Fort Steele à Golden, avec certains embranchements et pour d'autres objets;

De l'académie Nisbet de Prince-Albert et du Synode du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, demandant un acte qui les autorise à liquider et distribuer leur actif en la manière qui sera réglée par le dit acte;

De la Compagnie de poudre de Hamilton, demandant un acte qui amende son acte constitutif en augmentant son capital :

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 23 mars 1899.

Dans l'affaire de Isaac Stephen Gerow Van Wart, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Clemow a présenté la pétition d'Isaac Stephen Gerow Van Wart, de la cité de Calgary, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Scott, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
MERCREDI, 23 mars 1899.

Le comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour le composer, savoir:—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement:—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Allan, Almon, Baker, de Boucherville C.M.G., Drummond, Gowan C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Landry, Masson, MacInnes, Miller, Poirier, Power, Reesor, Ross et Scott.—17.

Comité mixte des Impressions du Parlement:—

Les honorables messieurs Armand, Bernier, Sir John Carling C.C.M.G., Cochrane, Dever, Dobson, Ferguson, Fiset, King, Macdonald (I.P.E.), MacKeen, McKindsey, Merner, O'Donohoe, Ogilvie, Power, Primrose, Reid, Sanford, Sullivan et Wark.—21.

Comité des Ordres Permanents:—

Les honorables messieurs Bellerose, Sir John Carling C.C.M.G., Clemow, Macdonald (I.P.E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McKay, Prowse et Yeo.—9.

Comité des Banques et du Commerce :—

Les honorables messieurs Aikins, Allan, Bowell, Sir McKenzie, C.C.M.G., Casgrain, Clemow, Cox, Drummond, Ferguson, Forget, Hingston, Sir William, chevalier, Lewin, MacInnes, McMillan, Miller, O'Brien, Paquet, Perley, Primrose, Sanford, Scott, Smith, Sir Frank, chevalier, Temple, Villeneuve, Wark et Wood.—25.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres :—

Les honorables messieurs Allan, Almon, Baker, Boulton, Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., Clemow, Cochrane, Cox, Dickey, Drummond, Forget, King, Landry, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), MacInnes, Masson, McCallum, McDonald (Cap-Breton), McKay, McKindsey, McLaren, McMillan, Miller, Mills, Owens, Poirier, Power, Ross, Sanford, Scott, Smith, Sir Frank, chevalier, Snowball et Vidal.—35.

Comité des Bills Privés divers :—

Les honorables messieurs Armand, Baird, Bellerose, Bolduc, Boucherville, de, C.M.G., Carmichael, Dandurand, Dever, Dobson, Fiset, Gowan, C.M.G., Hingston, Sir William, chevalier, Landry, Lougheed, McSweeney, Merner, Mills, Montplaisir, O'Brien, O'Donohoe, Ogilvie, Prowse, Reid, Snowball et Sullivan.—25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité :—

Les honorables messieurs Bernier, Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., Casgrain, Forget, King, Kirchoffer, Lovitt, Macdonald (Victoria), McCallum, McDonald (Cap-Breton), McKindsey, McLaren, Miller, Montplaisir, Owens, Paquet, Perley, Power, Prowse, Scott, Thibaudeau (de la Vallière), Temple, Vidal, Villeneuve et Wood.—25.

Comité du compte rendu des Débats :—

Les honorables messieurs Bellerose, Bernier, Boulton, Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., Ferguson, Macdonald (I.P.-E.), McCallum, Mills et Vidal.—9.

Comité du Divorce :—

Les honorables messieurs Baker, Boulton, Gowan, C.M.G., Kerr, Kirchoffer, Lougheed, Mills, Primrose et Wood.—9.

Comité du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Almon, Bolduc, Lougheed, MacKeen, McKay et McMillan.—7.

Votre comité recommande que le paragraphe 4 de la règle 80 soit amendé de manière que le comité des Banques et du Commerce se compose de trente sénateurs au lieu de vingt-cinq comme à présent ; que le paragraphe 5 de la dite règle soit amendé de manière que le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres se compose de quarante Sénateurs au lieu de trente-cinq, comme à présent,

En vue de ces amendements, votre comité recommande la suspension de la règle 17, et pour les mettre à effet, il recommande que les honorables messieurs, Carmichael, Dandurand, Kerr, McSweeney et Yeo soient ajoutés au comité des Banques et du Commerce, et

Que les honorables messieurs Baird, Kerr, Kirchoffer, MacKeen et Villeneuve soient ajoutés au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Votre comité recommande de plus que pour l'expédition du travail législatif, ce rapport soit tout de suite reçu et pris en considération.

Le tout respectueusement soumis.

R. W. SCOTT,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que la 17^e règle du Sénat soit suspendue, et que le dit rapport soit adopté.

L'honorable président du comité nommé pour prendre en considération les règles et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SALLE DU SÉNAT,
JEUDI, 23 mars 1899.

Le comité nommé pour prendre en considération les règles et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, a l'honneur de faire rapport, que le comité s'est réuni, et il a été

Ordonné, que le rapport présenté par le greffier relativement à l'honorable John Sutherland soit pris en considération par le comité d'hui en trois semaines à trois heures moins un quart de l'après-midi et que le greffier transmette par la poste une copie du dit rapport au dit honorable John Sutherland.

Le tout respectueusement soumis,

C. A. P. PELLETIER,
Président du comité.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat un tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1898, avec la liste des paiements et des dépenses de voyage (en vertu des S. R. du C., chap. 184, sec. 5).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session, No 26.*)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. MacInnes, a proposé

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant le montant des droits de douane et d'accise perçus sur les marchandises importées dans cette partie du Dominion connue sous le nom de région du Yukon et du Klondyke, depuis le 1^{er} septembre 1898 jusqu'au 1^{er} mars 1899; le dit état faisant connaître la nature des marchandises ainsi importées et les pays de leur provenance;

Aussi un état indiquant, autant que possible, la quantité et la nature des marchandises canadiennes expédiées dans la région du Yukon, pendant la même période.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :—

1. Le nombre de personnes employées dans le département des Postes, le 30 juin 1896, et le montant total payé à ces employés pour l'exercice clos le 30 juin 1896.

2. Un état donnant les mêmes renseignements pour l'exercice clos le 30 juin 1898.

3. Le nombre des employés de ce département le 12 juillet 1896 et le 16 février 1899.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il soit ajourné jusqu'à mercredi, cinquième jour d'avril prochain à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'année terminée le 30 juin 1898.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 14.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1898.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 6.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat la liste du Service-Civil du Canada, 1898.

Ordonnée, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 16a.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1898.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 16.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du Maître général des Postes pour l'année terminée le 30 juin 1898.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 12.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 24 mars 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,
Allan,	Dandurand,	MacInnes,	Perley,
Almon,	Dever,	MacKeen,	Poirier,
Armand,	Dickey,	Masson,	Primrose,
Baird,	Dobson,	McCallum,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Reid,
Bellerose,	Fiset,	McKay,	Ross,
Bernier,	Forget,	McKindsey,	Sanford,
Bolduc,	Kerr,	McLaren,	Scott,
Boucherville, de (C. M. G.),	King,	McMillan,	Temple,
Boulton,	Kirchoffer,	Merner,	Thibaudeau,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	(de la Vallière),
Carling (Sir John),	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
Carmichael,	Macdonald (L. P. E.),	O'Brien,	Yeo.
Casgrain,			

PRÛÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston (à responsabilité limitée), et de H. J. Beemer et autres de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) : D'Edward F. Fauquier et autres, de la cité d'Ottawa, et autres d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable Sir John Carling :—De la Compagnie Calvin (à responsabilité limitée) et de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, demandant un acte l'autorisant à prolonger sa ligne et à transporter son siège social de Winnipeg à Brandon ; et

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant un acte qui l'autorise à établir des embranchements vers le nord entre l'embranchement Stonewall et le lac Winnipeg ; entre ce lac et Marsh Point ; entre l'embranchement Souris, la Montagne de l'Orignal et Régina ; et à émettre des obligations gagées sur ces ouvrages au lieu d'actions-débitures consolidées.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 24 mars 1898.

Dans l'affaire d'Annie Inkson Dowding, pétitionnaire pour un bill de divorce.
Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Clemow a présenté la pétition d'Annie Inkson Dowding, de la cité d'Hamilton, dans le comté de Wentworth, dans la province d'Ontario, et La dite pétition a été déposée sur la table.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Vendredi, 24 mars 1899.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE B. BAKER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a pré-enté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 2,
VENDREDI, 24 mars 1899.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bellerose, du comité permanent des Bills Privés divers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 24 mars 1899.

Le comité permanent des Bills Privés divers a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président pro tempore.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 24 mars 1899.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 24 mars 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que le temps fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire le jeudi, sixième jour d'avril prochain, soit prolongé au jeudi, vingtième jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Loughed, du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 28,
VENDREDI, 24 mars 1899.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport. Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyée la pétition de David Stock, mécani

cion, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Stock, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit:—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président pro tempore.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DU COMITÉ No 28,

VENDREDI, 24 mars 1899.

Votre comité a examiné la pétition en divorce de David Stock, de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario, machiniste, demandant que le Sénat l'exempte de verser le droit exigible sur sa demande actuellement pendante pour obtenir un bill de divorce d'avec sa femme Mary Stock, et lui permette de procéder *in formâ pauperis*.

Votre comité a examiné les déclarations statutaires faites par le pétitionnaire et d'autres personnes sur la situation et les moyens du pétitionnaire, et il résulte de ces déclarations que le pétitionnaire est sans moyen et ne peut s'en procurer pour acquitter le dit droit.

Votre comité recommande que les droits payables au Sénat sur la dite procédure en divorce ne soient point exigés.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président pro tempore.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Aikins a présenté au Sénat un bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à David Stock."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mercredi, douzième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été :

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Armand, Bernier, Carling, Sir John, C.C.M.G., Cochrane, Dever, Dobson, Ferguson, Fiset, King, Macdonald (I.P.-E.), MacKeen, McKindsey, Merner, O'Donohoe, Ogilvie, Power, Primrose, Reid, Sandford, Sullivan et Wark, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session, et pour agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Allan, Almon, Baker, DeBoucherville, C.M.G., Drummond, Gowan, C.M.G., Hingston, Sir William, chevalier, Landry, Masson, MacInnes, Miller, Poirier, Power, Reesor, Ross et Scott, afin d'agir comme un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la Bibliothèque pour les deux Chambres.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les Comptes Publics pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1898.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 2.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport, les états et statistiques du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1898. Partie I: Accise. Partie II: Poids et Mesures, Gaz et Lumière électrique. Partie III: Falsification des substances alimentaires.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session, Nos 7, 7a, 7b.)

Aussi, le rapport du Surintendant des assurances pour la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1897.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 4.)

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que la résolution adoptée hier, à savoir : " Que lorsque le Sénat s'ajournera demain il reste ajourné jusqu'au mercredi, cinquième jour d'avril prochain à huit heures du soir," soit rescindée et remplacée par la suivante : " Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au mardi, onzième jour d'avril prochain," à huit heures du soir.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance échangée avec M. Louis Coste, ci-devant ingénieur du département des Travaux publics, et des instructions qu'il a reçues relativement à la route Yukon-Teslin et à la navigation des rivières et des lacs de la région ; aussi copie de tous les rapports fait par le dit Louis Coste.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé :

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant la quantité de matériel roulant acheté à l'occasion de l'extension du chemin de fer Intercolonial depuis Lévis jusqu'à Montréal ; de qui ce matériel a été acheté et à quel prix. Aussi, le nombre des passagers et la quantité de marchandises transportés sur cette partie du chemin et les frais d'exploitation depuis la date où le gouvernement en a pris le contrôle.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé :

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mardi, le onze avril prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 11 avril 1899.

Le Sénat s'est réuni à 8 heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cox,	MacKeen,	Owens,
Allan,	Dandurand,	Masson,	Perley,
Almon,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Baird,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Baker,	Dobson,	McKay,	Price,
Bellerose,	Drummond,	McLaren,	Primrose,
Bernier,	Ferguson,	McMillan,	Prowse,
Bolduc,	Fiset,	McSweeney,	Reid,
Boucherville de (C.M.G.),	Forget,	Merner,	Scott,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Miller,	Templeman,
Carmichael,	Landry,	Mills,	Vidal,
Casgrain,	Lovitt,	Montplaisir,	Wark,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Yeo.
Cochrane,	MacInnes,	O'Donohoe,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Allan :—De la Compagnie de garantie et d'assurance contre les accidents de la Puissance du Canada ; et de George Gooderham et autres.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De E. F. Fauquier, de la cité d'Ottawa, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie d'exploitation de bois Brownson et Weston (à responsabilité limitée) ; de George E. Williams, de la ville de Brampton ; de H. J. Beemer, de la cité de Montréal, et d'autres, d'autres lieux ; de la Compagnie du chemin de fer de Bedlington à Nelson ; et, de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound.

Par l'honorable M. MacInnes :—De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ; et, de la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie.

Par l'honorable M. Cox :—De la Dominion Permanent Loan Company.

Par l'honorable M. Casgrain :—De la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron ; et de John McKindley, de la cité de Boston, dans l'Etat du Massachusetts, un des États-Unis d'Amérique, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton) De S. Walker James et autres.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale.

Par l'honorable M. Baird :—De la Compagnie d'Estacades de la Ristigouche ; et, de la Compagnie Calvin (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Aikins :—De la Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie, de London, Canada.

Par l'honorable M. Landry :—De P. Garneau, président, et de J. S. Scott, secrétaire, de la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord.

Par l'honorable M. Templeman :—De James Dugdale et autres, de la cité de Londres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De MM. Tait et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant des amendements à l'article 205 du code criminel (sous-article 6, paragraphe c.)

Du conseil municipal du comté de Peterborough, province d'Ontario, demandant un acte qui amende le code criminel de 1892 en ce qui concerne les dispositions relatives au vagabondage ;

Du conseil municipal du comté de Middlesex, province d'Ontario, demandant un acte qui amende le code criminel de 1892 en ce qui concerne les dispositions relatives au vagabondage.

De la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie dite le *Soleil*, demandant un acte qui amende son acte constitutif en augmentant son pouvoir de placer ses fonds hors du Canada.

De la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario, demandant un acte qui amende son acte constitutif et lui donne de plus amples pouvoirs ;

De William Christie et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie Canadienne de transport intérieur " ;

De l'honorable John Costigan et autres, d'Ottawa et d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation pour construire et exploiter un chemin de fer d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, à la rivière la Paix passant par Athabaska-Landing et le Petit lac des Esclaves et pour d'autres objets ;

De la Banque du Peuple, demandant un acte qui accorde à la dite banque et à ses directeurs une décharge pleine et entière de ses obligations envers ses actionnaires, déposants et créanciers après qu'ils auront reçu certains montants, et pour d'autres objets ;

De Daniel Chase Corbin et autres, de la cité de Spokane, dans l'Etat de Washington, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui les constitue en corporation aux fins de construire et exploiter un chemin de fer entre Cascade-City, Colombie-Britannique, et Carson, et de relier cette ligne, en passant par Midway, à celle du chemin de fer du Nord et de Spokane-Falls.

De la Banque de la Nouvelle-Ecosse, demandant un acte qui l'autorise à émettre, pour circuler dans l'Ile de la Jamaïque, des billets de banque en cours sterling.

L'honorable Président a présenté au Sénat les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1898.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat l'Ordre en Conseil au sujet des licences accordées aux navires de pêche des Etats-Unis pour l'année 1899.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 27.)

Aussi, l'état des paiements des primes de pêche pour 1897-98 et l'Ordre en Conseil à ce sujet.

(Voir Documents de la Session, No 32.)

Aussi, une copie des Ordres en Conseil au sujet des terres fédérales dans les provinces du Manitoba et de la Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest.

(Voir Documents de la Session, No 36.)

Aussi, le trente et unième rapport du département de la Marine et des Pêcheries 1898 (Marine).

(Voir Documents de la Session, No 11.)

Aussi, une liste des actionnaires des banques incorporées de la Puissance du Canada, au 31 décembre 1898.

(*Voir Documents de la Session, No 3.*)

Et aussi, un état en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (16 février 1898) soumis au Parlement en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada.

(*Voir Documents de la Session No 31.*)

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat un rapport partiel de l'Auditeur général, pour l'année expirée le 30 juin 1898.

(*Voir Documents de la Session No 1.*)

Aussi, le rapport du département de la Milice et de la Défense de la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1898.

(*Voir Documents de la Session No 19.*)

Et aussi, un état du Surintendant général des Affaires des Sauvages, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1898, faisant connaître les réductions et les remises faites en vertu de l'article 141 ajouté à l'Acte des Sauvages par l'article 8 du chapitre 35; 58-59 Victoria.

(*Voir Documents de la Session No 14.*)

L'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1. Une copie du dernier rapport adressé au gouvernement par la Banque du Peuple, avant que cette banque ait suspendu ses paiements, avec le nom de la personne qui a signé le dit rapport et la déclaration faite par elle ;

2. Une copie des états soumis par les directeurs sur les affaires de la dite banque à chacune des assemblées publiques des actionnaires et des déposants, qui ont été tenues depuis la date de la suspension de paiements ;

3. Une liste des noms des directeurs de la banque à l'époque de la dite suspension, et un état du nombre d'actions alors possédées par chacun des directeurs ;

4. Une liste des ventes ou transferts d'actions possédées par les directeurs, qui avaient eu lieu depuis la suspension, et à qui ces ventes ou transferts ont été faits ;

5. Une liste des vacances qui se sont produites depuis la dite date, avec indication de la cause de ces vacances et du nom de ceux qui ont été appelés à les remplir ;

6. Les prix, aussi approximativement qu'on pourra les constater par la cote des actions, auxquels se sont faits les ventes et transferts pendant le mois qui a immédiatement précédé la suspension, et les prix des ventes et transferts depuis la date de la suspension à venir au 1er avril 1899 ;

7. Une liste des noms des actionnaires de la banque le 1er avril 1899 et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux à cette date ;

8. Un état détaillé de l'actif et du passif de la banque, à l'exception du passif des déposants et des actionnaires, lequel pourra être indiqué comme somme totale.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 28 mars 1889.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir :—

MM. Bergeron, Bourassa, Casgrain, Charlton, Ellis, Foster, Gibson, Hughes, Landerkin, La Rivière, Macdonald (Huron), MacLean, Marcell, McLellan, McMullen, Montague, Oliver, Parmelee, Préfontaine, Richardson, Somerville, Sutherland, Taylor et Tisdale, agiront au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des Impressions du Parlement.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

JNO. GEO. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 28 mars 1889.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé MM. Bain, Borden (Halifax), Bourassa, Caron (Sir Adolphe), Clarke, Davies (Sir Louis), Davin, Flint, Foster, Fraser (Guysborough), Laurier (Sir Wilfrid), McNeill, Monk, Powell, Russell et Sriver, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JNO. GEO. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 12 avril 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cox,	MacKeen,	Owens,
Allan,	Dandurand,	McCallum,	Perley,
Almon,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Baird,	Dickey,	McKay,	Power,
Baker,	Dobson,	McKindsey,	Primrose,
Bellerose,	Drummond,	McLaren,	Prowse,
Bernier,	Ferguson,	McMillan,	Reid,
Bolduc,	Fiset,	McSweeney,	Ross,
Boucherville, de (C.M.G.),	Forget,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	Vidal,
Carmichael,	Lovitt,	Moutplaisir,	Villeneuve,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Wark,
Clemow,	MacInnes,	O'Donohoe,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De C. Ross et autres, de la cité d'Ottawa; de la Compagnie électrique de Hull; et de la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Portage du Fort à Bristol.

Par l'honorable M. Dobson :—De J. C. Taylor et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du Chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Par l'honorable M. Cox :—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James; de la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue et de la Baie de James; et, de la Banque de la Puissance et de la Société de la Caisse de Garantie et de Retraite de la Banque de la Puissance.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De James Arthur Seybold et autres.

Par l'honorable M. Drummond : D'Achille Gagnon et autres, d'Arthabaska-ville et d'autres lieux.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la Compagnie de prêts et d'épargne de Huron et Erié.

Par l'honorable M. Bellerose :—De la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'Île de Montréal.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 12 avril 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport :—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et qui l'autorise à construire des lignes de Fort Steele, Golden et d'autres points ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer ;

De Henry Allan Olney et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié," ou un acte pour remettre en vigueur et amender l'acte qui incorpore la dite compagnie ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau, demandant un acte qui amende son acte constitutif et qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de certaines parties de sa ligne et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, demandant un acte l'autorisant à prolonger sa ligne et à transporter son siège social de Winnipeg à Brandon ;

De l'honorable John Costigan et autres, d'Ottawa et d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation pour construire et exploiter un chemin de fer d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, à la Rivière la Paix passant par Athabaska-Landing et le Petit Lac des Esclaves et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 12 avril 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés, qui expire demain, jeudi, le treize courant, soit étendu au vendredi, vingt-huit courant.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

MINTO

Honorables messieurs du Sénat,

J'accuse réception de la loyale adresse que vous avez adoptée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la présente session du Parlement et e compte sur votre concours pour assurer la prospérité du Canada.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, ce 28 mars 1899.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie des plaintes portées contre M. Freeman Ketcheson et qui ont amené sa destitution de la position de commis de poste sur chemin de fer; copie de toute la correspondance échangée à ce sujet; aussi les déclarations du dit Freeman Ketcheson en réponse aux dites accusations.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à David Stock," ayant été lu,

L'honorable M. Aikins a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, vingt-quatrième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (A) intitulé: Acte pour faire droit à David Stock," a été, conformément à la règle 112 affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill entre le dit vingt-quatrième jour de mars, A.D. 1899 et le douzième jour d'avril, A.D. 1899.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce douzième jour d'avril en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à David Stock, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 13 avril 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McCallum,	Perley,
Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Almon,	Dobson,	McKay,	Power,
Baird,	Drummond,	McKindsey,	Primrose,
Bellerose,	Ferguson,	McLaren,	Prowse,
Bernier,	Fiset,	McMillan,	Reid,
Bolduc,	Forget,	McSweeney,	Sanford,
Boucherville de (C. M. G.),	Hingston (Sir William),	Merner,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	Templeman,
Carmichael,	Lovitt,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Villeneuve,
Clemow,	MacInnes,	Ogilvie,	Wark,
Dandurand,	MacKeen,	Owens,	Yeo.

IÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Villeneuve :—De W. Mackay et autres, détenteurs de police dans la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie.

Par l'honorable M. McKay :—De Charles C. Colby, de Stanstead, dans la province de Québec et autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Landry :—De la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

Par l'honorable M. Power :—De William Mackenzie, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents de la Puissance du Canada, demandant un acte qui amende son acte constitutif en l'autorisant à faire l'assurance contre la maladie ;

De George Gooderham et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Corporation canadienne de mortgages et de placements avec pouvoir d'acquérir l'actif et de poursuivre les opérations de la Compagnie permanente de prêt et d'épargne du Canada, de la Compagnie de crédit foncier et d'épargnes, ainsi que d'autres compagnies de même nature qui traiteraient avec eux à cette fin ;

De E. F. Fauquier, de la cité d'Ottawa, et autres, demandant à être constitués, en corporation aux fins de construire et exploiter un chemin de fer de la passe Chilkat en suivant le sentier Dalton jusqu'à Selkirk, et de là à Dalton City ;

De la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston (à responsabilité limitée), demandant un acte qui amende son acte constitutif en réduisant son capital social et en changeant son nom en celui de la "la Compagnie Bronson" et pour d'autres objets ;

De George L. Williams, de la ville de Brampton, demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à remettre en vigueur et prolonger le brevet d'invention n° 40,345 qui a été accordé au pétitionnaire;

De H. J. Beemer, de la cité de Montréal, et autres, demandant à être constitués en corporation avec pouvoir de construire et exploiter un chemin de fer d'un point au nord-est de la baie Népigon sur le lac Supérieur, dans la direction du sud, à un point sur le lac Supérieur, en traversant le chemin de fer du Pacifique près de Schreiber ou Rossport;

De la Compagnie du chemin de fer de Bedlington à Nelson, demandant un acte qui la constitue en corporation sous la dépendance du Parlement du Canada et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry Sound, demandant un acte qui ratifie une convention de fusion entre la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry Sound et la Compagnie du chemin de fer Canadien de l'Atlantique et qui constitue les dites compagnies en une corporation sous le nom de "La Compagnie du chemin de fer Atlantique du Canada";

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et compléter la partie inachevée de sa voie;

De la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, demandant un acte qui amende son acte constitutif en lui donnant de plus amples pouvoirs de placement, en établissant son siège social à Toronto et pour d'autres objets;

De la "Dominion Permanent Loan Company", demandant un acte qui amende son acte constitutif en lui donnant de plus amples pouvoirs de placement et d'emprunt et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron et de la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la Rivière Détroit, demandant un acte qui autorise les deux compagnies à se fusionner et pour d'autres objets;

De John McKindley, de la cité de Boston, Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Sudbury à Wahnapiæ";

De S. Walker Janes et autres, demandant à être constitués en compagnie sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Alaska et du Nord-Ouest," et pour d'autres objets;

De la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale, demandant un acte qui amende son acte constitutif en l'autorisant à acquérir des droits éventuels, reversions ou remainders, en augmentant ses pouvoirs de prêt et de placement, et pour d'autres fins;

De la Compagnie d'Estacades de la Ristigouche, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en une nouvelle compagnie sous la dépendance de l'autorité législative du Parlement du Canada;

De la Compagnie Calvin (à responsabilité limitée), demandant un acte qui amende son acte constitutif;

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada, demandant un acte qui amende son acte constitutif en l'autorisant à former un capital-actions et à régler subséquemment l'élection de ses directeurs et pour d'autres objets;

De Paul Garneau, président, et J. G. Scott, secrétaire, de la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de ce chemin et du pont sur l'Ottawa à Hawkesbury et pour d'autres objets;

De James Dugdale et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation pour construire et exploiter un chemin de fer partant de Pyramid Harbour sur le canal Lynn, ou d'un point de la frontière internationale près la passe Chilkat, et se dirigeant vers le nord jusqu'au poste Dalton sur le sentier Dalton, et le long de ce sentier jusqu'à Fort-Selkirk; puis de là en suivant le 141^e méridien jusqu'à Fort-Cudahy, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Boulton a présenté au Sénat le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 12 avril 1899.

Dans l'affaire d'Abraham Aronsberg, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Boulton a présenté la pétition d'Abraham Aronsberg, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable président du comité nommé pour prendre en considération les règles et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SALLE DU SÉNAT,
13 avril 1899.

Le comité nommé pour prendre en considération les règles et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a pris en considération le rapport du greffier du Sénat relatif à la non-présence de l'honorable John Sutherland à son siège au Sénat pendant deux sessions consécutives du présent Parlement; et ayant aussi consulté les journaux du Sénat, il a constaté que le dit honorable John Sutherland, un des membres du Sénat représentant la province du Manitoba, a manqué durant deux années consécutives du présent Parlement, d'assister aux séances de cette Chambre.

Conformément à l'ordre de Votre Honorable Chambre en date du vingt-trois du dernier mois, le greffier a fait transmettre par la poste au dit honorable John Sutherland, le vingt-quatre mars dernier, une copie de son rapport en lui donnant avis que le dit rapport serait pris en considération aujourd'hui par le comité des privilèges.

Le dit honorable John Sutherland n'a pas accusé réception de la communication du greffier.

Votre comité recommande que la résolution suivante soit adoptée par le Sénat :—

Résolu,—que l'honorable John Sutherland, l'un des membres du Sénat, représentant la province du Manitoba, a manqué durant deux sessions consécutives du présent Parlement d'assister aux séances du Sénat; que pour cette cause son siège est devenu vacant. Que cette Chambre, en conformité du trente-troisième article de l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867, décide, déclare et prononce que le dit siège de l'honorable John Sutherland est vacant.

Le tout respectueusement soumis,

C. A. P. PELLETIER,
Président du comité.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Résolu,—qu'une humble adresse, fondée sur la résolution du comité, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général.

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur général avec la dite adresse.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que les membres du Sénat désirent présenter à leur ancien collègue, l'honorable John Sutherland, l'expression du sincère regret qu'ils éprouvent en voyant se rompre, à cause de sa santé défailante, le lien qui les unissait à lui, et désirent l'assurer qu'ils conserveront un agréable souvenir de leurs rapports avec lui pendant de longues années au Sénat du Canada.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Résolu,—Que Son Honneur le Président soit prié de communiquer une copie de la résolution précédente à l'honorable John Sutherland.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (B) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la Cour de l'Echiquier."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (C) intitulé : " Acte pour établir des mesures d'hygiène sur les travaux publics."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 14 avril 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McKay,	Power,
Almon,	Dobson,	McKindsey,	Primrose,
Baird,	Drummond,	McLaren,	Prowse,
Bellerose,	Ferguson,	McMillan,	Reid,
Bernier,	Fiset,	McSweeney,	Sanford,
Bolduc,	Forget,	Merner,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kirchhoffer,	Miller,	Temple,
Boulton,	Landry,	Mills,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Montplaisir,	Vidal,
Carmichael,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Villeneuve,
Casgrain,	MacInnes,	Ogilvie,	Wark,
Clemow,	MacKeen,	Owens,	Wood,
Dandurand,	McCallum,	Perley,	Yeo.
Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—De William Henry Roughsedge, d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, et d'autres, d'autres lieux; et de la Compagnie du canal, de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée.)

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Compagnie du chemin de fer canadien du Nord.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De C. Ross et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation à l'effet de construire et entretenir un pont de circulation générale sur la rivière Ottawa, et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer électrique de Hull, demandant la confirmation d'une convention conclue par elle avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

De la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Portage-du-Fort à Bristol, demandant l'adoption d'un acte qui lui accorde le pouvoir de prolonger sa ligne, et pour d'autres objets;

De J. C. Taylor et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, demandant un acte qui remette en vigueur et amende sa charte;

De la Compagnie de chemin de fer de la Baie James, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne et pour la dépense de fonds en exécution de ses travaux;

De la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie James, demandant un acte qui prolonge de trois ans le délai fixé pour l'achèvement de son extension au lac Tamogamingue, de cinq ans le délai fixé pour l'achèvement de son extension au lac Témiscamingue et de sept ans le délai fixé pour le parachèvement de son entreprise;

De la Banque de la Puissance et de la société de la Caisse de Garantie et de Retraite de la Banque de la Puissance, demandant un acte pour modifier son acte constitutif, changer son nom et pour d'autres objets;

De James Arthur Seybold et autres, demandant à être constitués en corporation pour construire et exploiter un chemin de fer allant de Klondike City à Bonanza Creek; de là au faite des terres, à Dominion Creek, à Indian River, à la rivière Yukon, et le long de celle-ci jusqu'à Klondike City;

D'Achille Gagnon et autres, d'Arthabaskaville et d'autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Arthabaska";

De la Compagnie de prêts et d'épargne de Huron et Erié, demandant un acte qui amende l'Acte 59 Vic., ch. 49, intitulé: "Acte de la Compagnie de prêts et d'épargne de Huron et Erié, 1896";

De la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'Île de Montréal, demandant un acte qui amende son acte constitutif en augmentant son pouvoir d'émettre des obligations et de construire des embranchements, en changeant son nom et en l'autorisant à acquérir le chemin de fer de Châteauguay et du Nord, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 14 avril 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:

De De Daniel Chase Corbin, de la cité de Spokane, Etat de Washington, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et de John Dean, de la cité de Rossland et autres de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation comme compagnie pour construire et exploiter des lignes télégraphiques dans les districts de Yale et Kootenay, et relier ces lignes à celles de compagnies de télégraphe des Etats-Unis;

De Daniel Chase Corbin et autres, de la cité de Spokane, dans l'Etat de Washington, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui les constitue en corporation aux fins de construire et exploiter un chemin de fer entre Cascade City, Colombie-Britannique, et Carson, et de relier cette ligne, en passant par Midway, à celle du chemin de fer du Nord et de Spokane Falls.

De la Compagnie Calvin (à responsabilité limitée), demandant un acte qui amende son acte constitutif;

De la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron et de la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la Rivière Détroit, demandant un acte qui autorise les deux compagnies à se fusionner et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et compléter la partie inachevée de sa voie;

De la Compagnie du chemin de fer de Bedlington à Nelson, demandant un acte qui la constitue en corporation sous la dépendance du Parlement du Canada et pour d'autres objets;

De la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale, demandant un acte qui amende son acte constitutif en l'autorisant à acquérir des droits éventuels, reversions ou remainders, en augmentant ses pouvoirs de prêt et de placements et pour d'autres objets;

De George Gooderham et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Corporation canadienne de mortgages et de placements avec pouvoir d'acquérir l'actif et de poursuivre les opérations de la Compagnie permanente de

prêt et d'épargne du Canada, de la Compagnie du crédit foncier et d'épargnes ainsi que d'autres compagnies de même nature qui traiteraient avec eux à cette fin.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONAD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des expropriations".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 18 avril 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Armand,	Dobson,	McKay,	Primrose,
Baird,	Ferguson,	McKindsey,	Prowse,
Bellerose,	Hingston (Sir William),	McLaren,	Reid,
Bernier,	Kerr,	McMillan,	Scott,
Bolduc,	King,	McSweeney,	Snowball,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kirchhoffer,	Merner,	Temple,
Boulton,	Landry,	Miller,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Mills,	Vidal,
Carmichael,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wark,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wood,
Clemow,	MacInnes,	Owens,	Yeo.
Dandurand,	MacKeen,	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Casgrain:—De B. J. Clergue et autres;

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria):—De la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée);

Par l'honorable M. Power:—De la Compagnie de fidéicommis Orientale;

Par l'honorable M. Clemow:—De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre; et

Par l'honorable M. Wood:—De la Compagnie Calvin (à responsabilité limitée).

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

Des porteurs de polices de la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, demandant un acte qui amende l'acte constitutif de la Compagnie en leur accordant de plus amples pouvoirs dans la direction des affaires de la compagnie;

De C. C. Colby, de Stanstead, province de Québec, et autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie Minérale et Métallurgique du Canada" (à responsabilité limitée);

De la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée), demandant un acte à l'effet d'amender son acte constitutif en statuant qu'il ne sera pas nécessaire que la majorité de ses directeurs réside en Canada, en l'autorisant à établir des lignes d'embranchement, et à d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, demandant un acte qui change son nom en celui de Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec, qui l'autorise à construire certaines lignes de tramways ou de chemins de fer, qui confirme l'achat fait par elle du matériel de la Compagnie de force électrique de Montmorency et pour d'autres objets;

De William MacKenzie, de la cité de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Yukon Canadien."

De William Henry Roughsedge, d'Edmondton, Territoires du Nord-Ouest, demandant un acte qui les constitue en corporation à l'effet de construire et exploiter un chemin de fer allant d'Edmondton-sud à la rivière Saskatchewan, près de Victoria, et à Beaver Lake, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du canal, de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée), demandant un acte qui lui donne le droit de faire de nouveaux travaux, de remplir les vacances dans le bureau provincial des directeurs, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, demandant un acte qui ratifie une convention de fusion avec la Compagnie de chemin de fer et du canal du lac Manitoba, et prolonge le délai pour l'achèvement de travaux, et à d'autres fins.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a attiré l'attention sur l'augmentation du commerce et des revenus de la Colombie-Britannique, que fait voir l'état comparatif suivant, extrait des tableaux du commerce et de la navigation pour l'exercice clos le 30 juin 1898 ; et il a demandé si c'est l'intention du gouvernement d'appliquer cette année aux travaux publics nécessaires, une somme de deniers proportionnée aux besoins de cette région et aux revenus qu'elle produit ? Et aussi si c'est l'intention de donner à cette province la représentation à laquelle elle a justement droit dans le gouvernement du pays par sa position géographique et son importance commerciale croissante.

ETAT COMPARATIF.

TONNAGE.

Navires britanniques et étrangers, à l'entrée et la sortie :—

	Tonnes.
Victoria.....	1,914,672
Vancouver.....	835,573
Nanaimo.....	717,119
Comox.....	246,520
	<u>3,713,884</u>
Québec.....	1,066,312
Montréal.....	2,181,148
	<u>3,247,460</u>
Halifax.....	1,239,478
Yarmouth.....	380,137
North Sydney.....	314,476
Sydney.....	181,930
	<u>2,116,021</u>

IMPORTATIONS.

Colombie-Britannique, 1896.....	\$ 5,566,238
do 1898.....	8,690,263
	<u>14,256,501</u>
Nouvelle-Ecosse, 1896.....	\$ 8,336,820
do 1898.....	6,949,216
	<u>15,286,036</u>
Nouveau-Brunswick, 1896.....	\$ 5,406,648
do 1898.....	4,925,662
	<u>10,332,310</u>

EXPORTATIONS.

Colombie-Britannique, 1896	\$10,576,551
do 1898.....	<u>16,919,717</u>
Nouvelle-Ecosse, 1896.....	\$10,999,160
do 1898.....	<u>10,930,936</u>
Nouveau-Brunswick, 1896....	\$ 7,907,911
do 1898.....	<u>11,166,218</u>

DROITS DE DOUANE.

Colombie-Britannique, 1896.....	\$ 1,306,738
do 1898.....	<u>2,213,593</u>

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Colombie-Britannique, 1896.....	\$ 294,483
do 1898.....	<u>423,792</u>

REVENU DES POSTES.

Colombie-Britannique, 1896	\$ 156,882
Commission sur mandats-poste.....	9,600
	<u>\$ 166,482</u>
Colombie-Britannique, 1898	\$ 257,282
Commission sur mandats-poste.....	11,839
	<u>\$ 259,121</u>

REVENU DES PÊCHERIES.

Colombie-Britannique, 1896.....	\$ 26,410
do 1898.....	<u>47,864</u>

RÉCAPITULATION.

Colombie-Britannique.

Revenu, 1896.	Revenu, 1897.
Douanes \$ 1,306,738	Douanes \$ 2,213,593
Revenu de l'Intérieur 294,483	Revenu de l'Intérieur 423,792
Postes..... 166,482	Postes 259,121
Pêcheries..... 26,410	Pêcheries..... 47,864
	<u>\$ 2,944,370</u>
	Taxes des Chinois... 81,152
	<u>\$ 3,025,522</u>
Augmentation en deux ans.	\$ 1,150,197

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a attiré l'attention du gouvernement sur la dépêche suivante, publiée le 12 avril courant, dans l' "*Evening Journal*" imprimé à Ottawa :

ACCUSATION GRAVE DE CORRUPTION.

COMMENT ON A PU SE PROCURER DANS QUÉBEC, UN VOTE AUSSI CONSIDÉRABLE CONTRE LA PROHIBITION.—LES LIBÉRAUX SONT ACCUSÉS D'AVOIR FALSIFIÉ LES RAPPORTS.

(Dépêche spéciale, au *Journal*.)

TORONTO, 12 avril.—M. George Webster, vice-président de la "Dominion Alliance," division de Québec, un libéral, a eu avec un membre de la presse, une entrevue, au cours de laquelle il a fortement dénoncé le gouvernement Laurier sur la question du plébiscite. Les déclarations de M. Webster ont jeté la consternation parmi les prohibitionnistes. M. Webster dit que le vote sur le plébiscite a été obtenu dans Québec au moyen de la corruption la plus effrénée.

"Depuis la votation sur le plébiscite dans Québec", dit M. Webster, "des rumeurs persistantes sont parvenues jusqu'à l'exécutif de la branche provinciale de l'Alliance au sujet de la corruption qui s'est pratiquée dans toute la province. Elles ont pris enfin une telle consistance, que la division de Québec a envoyé deux hommes pour s'enquérir des faits.

"Le premier, à son retour, fit rapport qu'il avait trouvé partout des indices de fraude, mais qu'il n'avait pu constater de faits positifs. L'autre agent était William Henry Parent, d'Ottawa, dont le père, un libéral, fut autrefois député de Rimouski. Lui-même a été employé comme agent d'élection et représentant général du parti libéral pendant des années. Il obtenait aussi de l'argent des ministres et des départements. A son retour, il fit rapport qu'il avait visité 13 comtés.

"Dans chaque cas, sans exception, la fraude était évidente et pouvait être prouvée. Il donne des détails. Dans le comté de Québec, par exemple, au bureau de votation n° 1 de la paroisse de Beaupré, l'assistant-officier-rapporteur, bien que n'ayant enregistré que 36 votes le jour de la votation, ajoutait le lendemain de 50 à 120 vote contre la prohibition.

"Cet émissaire revient de Québec et apporte une lettre que l'on disait écrite par M. E. Pacaud, éditeur du *Soleil*, l'organe du parti libéral dans le district, laquelle contenait la promesse que le département lui donnerait une position sous le gouvernement s'il faisait ce qu'on attendait de lui. Il fit ce qu'on lui avait demandé.

"Dans le cas de Trois-Rivières, un député officier-rapporteur ne voulut agir que sur l'assurance qu'il serait nommé garde-forestier. Cette position lui fut promise, et il est actuellement dans la forêt, agissant comme garde-forestier et reçoit un salaire du gouvernement libéral de la province.

"Dans un autre endroit, l'assistant-officier-rapporteur de l'un des bureaux de votation, croyant que cette votation n'était pas sérieuse, vu que l'officier-rapporteur n'avait pas été assermenté, se rendit à Québec pour avoir des instructions. Il y vit quelques-uns des chefs du parti libéral, (les noms sont donnés) et leur demanda ce qu'il devait faire. Ils se mirent à rire, et lui dirent que puisqu'il était si peu avisé, il faisait mieux de donner sa démission afin qu'un autre pût être nommé à sa place, Cela lui suffit, et le lendemain de l'élection il mit dans la boîte du scrutin 75 votes contre la prohibition.

"Ce ne sont là que des exemples de ce qui s'est fait dans toute la province, particulièrement dans les districts français.

"A Québec et Montréal on a transporté des bandes d'hommes d'un bureau de votation à un autre et quelques-uns ont voté jusqu'à huit ou dix fois. La branche provinciale de l'Alliance, désirant bien plus servir la cause de la tempérance que de nuire à l'un ou l'autre des partis politiques ou le favoriser, porta les faits à la connaissance d'un membre du gouvernement que l'on croyait être le représentant des prohibitionnistes. Il admit la gravité des accusations affirmées sous serment devant un juge de paix. Comme résultat, l'Alliance fut informée que toute cette histoire

avait été inventée, que les noms des assistants-officiers-rapporteurs étaient faux, et que même le total des votes, vrais et faux, était inexact. De fait, les rapports semblaient être un tissu de fausseté.

“ On demanda la permission de faire vérifier les rapports. Cette permission fut refusée sous prétexte que cela déplairait à quelques-uns des ministres, et tout ce que put obtenir l'exécutif fut une liste des officiers accusés, préparée par les employés du gouvernement.

“ En vue de vérifier les faits, on voulut appeler Parent en témoignage; mais malheureusement, entre la date où Parent avait donné ce renseignement au gouvernement, dans une déclaration assermentée; et celle où on voulut l'assigner comme témoin, il avait été nommé agent d'immigration et envoyé au Wisconsin. Cependant on ne trouva personne qui pût donner son adresse.”

Et il a demandé :

1. Si William Henry Parent, la personne désignée dans la dépêche ci-dessus, a été nommé agent d'immigration, ou à toute autre position, par le gouvernement du Canada, ou par le gouvernement de l'une des provinces du Dominion ?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de nommer une Commission Royale pour faire une enquête et un rapport sur la grave accusation portée contre les sous-officiers-rapporteurs, d'avoir mis de faux bulletins dans les boîtes de scrutin, et sur les autres fraudes commises en rapport avec le vote sur le plébiscite, le 29 septembre 1898 ?

Débat.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat toute la correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des membres du gouvernement, concernant la présentation d'une loi prohibitive; aussi les affidavit et autres documents se rapportant au vote donné sur la question de la prohibition, le 29 septembre 1898, et aux prétendues fraudes commises à l'occasion de ce vote.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 19 avril 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	MacKeen,	Perley,
Allan,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Baird,	Dobson,	McKay,	Primrose,
Baker,	Ferguson,	McKindsey,	Prowse,
Bellerose,	Fiset,	McLaren,	Reid,
Bernier,	Forget,	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Kerr,	McSweeney,	Snowball,
Boucherville, de (C.M.G.),	King,	Merner,	Temple,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	Thibault (Rigaud),
Carmichael,	Lovitt,	O'Brien,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Wark,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wood,
Cox,	MacInnes,	Owens,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—De Joseph Allan Powers et autres ;

Par l'honorable M. McMillan :—De Wm. C. Edwards et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario ;

Par l'honorable M. Aikins :—De la Compagnie Birbeck de placements et d'épargne de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario ;

Par l'honorable M. Kerr :—De la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique ;

Par l'honorable M. Cox :—De T. Robertson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario ;

Par l'honorable M. Templeman :—De W. A. Wood et autres, de la cité de Hamilton ; de Wm. Hendrie et autres, de la cité de Hamilton ; de R. Ball et autres, de Woodstock ; de A. Shaw et autres, de Walkerton ; de C. Goode et autres, de la cité de Toronto ; de J. D. Moore, de Sainte-Marie ; de G. W. Wells et autres, de Simcoe ; de F. F. Pardee et autres, de Sarnia ; de Geo. Clavet et autres, de Port-Arthur ; de Wm. Harvey et autres, d'Orillia ; de G. Steeman et autres, de Guelph ; et de F. R. Lalor et autres, de Dunnville, tous de la province d'Ontario ;

De A. Decelles, de Saint-Jean, et de J. C. Malone, de Trois-Rivière, tous dans la province de Québec ;

De H. H. Hogg et autres, de Régina, dans les Territoires du Nord-Ouest ;

De D. K. Elliott et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba ;

De C. B. MacNeill et autres, de Vancouver ; et de Geo. Gillispie et autres, de Victoria, tous dans la province de la Colombie-Britannique ;

Par l'honorable M. Power :—De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique du Nord et du Manitoba ;

Par l'honorable M. Reid :—De J. A. Gemmill et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la *Yukon Mining and Transportation Company*, compagnie incorporée sous les lois de l'Etat de la Virginie de l'Ouest (à l'étranger) ; et, de la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale (à responsabilité limitée) ;

Par l'honorable M. Scott :—De Benjamin Allen et autres, électeurs du comté de Grey ; de T. A. Smith et autres, électeurs du comté de Kent ; de J. Lee et fils, et autres, électeurs du comté de Bruce et Grey ; de J. H. Stuart et autres, électeurs du comté de Perth ; de J. Chipman et autres, électeurs du comté de Bruce ; et de I. H. Scott et autres, électeurs du comté de Bruce et Huron, tous dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MERCREDI, 19 avril 1899.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, douzième jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à David Stock," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MERCREDI, 19 avril 1899.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Annie Inkson Dowding, de la cité de Hamilton, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Frederick Charles Dowding, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MERCREDI, 19 avril 1899.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition d'Abraham Aronsberg, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Lottie Hurrion, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de faire transmettre au Sénat copie de tous les contrats passés par le ministère des Postes, depuis le 1er décembre 1898, pour le transport des malles-entre le chemin de fer Intercolonial et le Cap Tourmentine ;

Aussi, copie de la correspondance échangée entre le ministère des Postes ou quelqu'un des officiers de ce département, et la Chambre de Commerce de Charlottetown ou toute personne quelconque relativement au transport des malles depuis le chemin de fer Intercolonial jusqu'au Cap Tourmentine, depuis le 1er décembre dernier.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat, copie de la correspondance, des arrêtés du conseil ou des ordres départementaux ayant rapport à l'établissement d'entrepôts de douane sur la propriété de M. John Gow Scrimigeour, à Cardigan Bridge, province de l'Île du Prince-Edouard.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état montrant :

1. Quel a été le montant total, en moyenne, payé chaque année à la Compagnie du gaz d'Ottawa pour l'éclairage des divers édifices du gouvernement pendant les deux années terminées, fin de 1898.

2. Quel est le coût total annuel, avec le système actuel d'éclairage.

3. Si l'on a demandé des soumissions pour l'éclairage des divers édifices au gaz ou à l'électricité. A quel compagnie le contrat d'éclairage a été donné.

4. Quel est le nombre total et la force des lumières électriques incandescentes établies dans tous les édifices publics, à Ottawa. Quel est le coût d'installation, y compris les fils et autres appareils.

5. Quel est le nombre et la force des lumières électriques alimentées par le matériel d'éclairage électrique du gouvernement et quel est le coût de l'éclairage pour les deux ans terminés, fin de 1898.

6. Quel est le coût premier et la valeur actuelle de tout le matériel électrique et des chaudières installées dans les édifices publics, à Ottawa. Combien d'hommes sont employés pour le service d'éclairage.

7. Si des soumissions ont été demandées pour la pose des fils électriques dans tous les édifices du gouvernement et des accessoires nécessaires pour l'éclairage de ces édifices. De qui des offres ont été reçues, et quel était le montant respectif de ces offres.

8. De quelle manière a été dépensé le crédit de \$75,000 destiné à ajouter au matériel électrique du gouvernement et à l'achat de certaines pompes d'incendies. Quels sont les articles de ces dépenses. A qui ces sommes ont été payées ?

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un rapport du département du Commerce, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

L'honorable M. Primrose a attiré l'attention du gouvernement sur les naufrages nombreux qui ont eu lieu l'année dernière sur les côtes, naufrages dus, en plusieurs cas, à ce que ceux chargés de la conduite des navires ignoraient la direction et la force des courants et des marées, et il a demandé :

1. Si c'est l'intention du gouvernement de continuer les travaux du relevé hydrographique des courants sur les côtes, spécialement sur celles qui bordent l'océan Atlantique.

2. Si une somme proportionnée aux besoins de la bonne et entière exécution de ces travaux, si importants pour le commerce canadien, sera comprise dans le budget de l'année courante ?

3. Quelle somme a été dépensée pour ce service pendant le dernier exercice.

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, à savoir :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat toute la correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des membres du gouvernement, concernant la présentation d'une loi prohibitive des boissons enivrantes, aussi les affidavits et autres documents se rapportant au vote donné sur la question de la prohibition, le 29 septembre 1898, et aux prétendues fraudes commises à l'occasion de ce vote.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été, Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jedi, 20 avril 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Allan,	Dobson,	McKay,	Power,
Almon,	Drummond,	McKindsey,	Primrose,
Armand,	Ferguson,	McLaren,	Prowse,
Baird,	Fiset,	McMillan,	Reid,
Baker,	Forget,	McSweeney,	Scott,
Bellerose,	Kerr,	Merner,	Snowball,
Bernier,	King,	Miller,	Temple,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Mills,	Templeman,
Boucherville, de (C. M. G.),	Landry,	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Boulton,	Lovitt,	O'Brien,	Vidal,
Carmichael,	Macdonald (I. P. - E.),	O'Donohoe,	Villeneuve,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wark,
Clemow,	MacKeen,	Owens,	Wood,
Dandurand,	McCallum,	Perley,	Yeo.
Dever,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Baird :—De George E. Kidd, solliciteur de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim; et de Frederick A. Heney et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario;

Par l'honorable M. Power :—De D. McNeil et autres;

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique; de la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac, et de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest;

Par l'honorable M. Casgrain :—De la *Home Life Association of Canada* :

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Compagnie du pont de Buffalo et Fort Erié; et de la Compagnie Canadienne de force motrice;

Par l'honorable M. Boulton :—De John Sutherland Ross et autres, du village de Winchester, dans le comté de Dundas.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De B. J. Clergue et autres, demandant un acte à l'effet de les constituer en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma, et à d'autres fins;

De la Compagnie de télégraphe commercial du Nord demandant un acte à l'effet de modifier son acte constitutif, de disposer qu'il ne sera pas nécessaire que la majorité de ses directeurs réside en Canada, d'augmenter son capital-actions, et à d'autres fins;

De la Compagnie de fidéicommis Orientale, demandant un acte qui modifie son acte constitutif de la manière exprimée dans le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie de fidéicommis Orientale—56 Vict., ch. 84;

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, demandant un acte pour modifier son acte constitutif en l'autorisant à prolonger ses lignes, et pour d'autres objets; et

De la Compagnie Calvin (à responsabilité limitée), demandant un acte qui change son nom en celui de Compagnie Calvin.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 20 avril 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport :—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elle :—

De la Compagnie d'Assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation l'autorisant à passer des contrats d'indemnité dans les cas de maladie et à d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, demandant un acte pour l'autoriser à prolonger sa ligne jusqu'à Bell's Corner, pour la mettre sous l'application des articles de l'Acte des chemins de fer relatifs aux expropriations, pour lui permettre de faire circuler ses trains le dimanche, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie d'irrigation d'Alberta, demandant un acte qui change son nom en celui de "Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien," qui change le lieu de son siège social ; qui augmente son capital, et à d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique demandant un acte qui prolonge le délai dans laquelle elle doit commencer et achever ses extensions déjà autorisées, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant un acte qui l'autorise à établir des embranchements vers le nord entre l'embranchement Stonewall et le lac Winnipeg ; entre ce lac et Marsh Point ; entre l'embranchement Souris, la Montagne de l'Orignal et Régina ; et à émettre des obligations gagées sur ces ouvrages au lieu d'actions-déventures consolidées ;

De la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie, dite le Soleil, demandant un acte qui amende son acte constitutif en augmentant son pouvoir de placer ses fonds hors du Canada ;

De C. Ross et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation à l'effet de construire et entretenir un pont de circulation générale sur la rivière Ottawa, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer électrique de Hull, demandant la confirmation d'une convention conclue par elle avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ;

De la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Portage-du-Fort à Bristol demandant l'adoption d'un acte qui lui accorde le pouvoir de prolonger sa ligne, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents de la Puissance du Canada, demandant un acte qui amende son acte constitutif en l'autorisant à faire l'assurance contre la maladie ;

De E. F. Fauquier, de la cité d'Ottawa, et autres d'autres lieux, demandant à être constitués en corporation aux fins de construire et exploiter un chemin de fer de la Passe Chilkat en suivant le sentier Dalton jusqu'à Selkirk, et de la à Dawson City ;

De la Compagnie d'Estacades de la Ristigouche, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en une nouvelle compagnie sous la dépendance de l'autorité législative du Parlement du Canada ; et

Des porteurs de polices de la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, demandant un acte qui amende l'acte constitutif de la compagnie en leur accordant de plus amples pouvoirs dans la direction des affaires de la compagnie.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, à savoir :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat toute la correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des membres du gouvernement, concernant la présentation d'une loi prohibitive des boissons enivrantes; aussi des affidavits et autres documents se rapportant au vote donné sur la question de la prohibition, le 29 septembre 1898, et aux prétendues fraudes commises à l'occasion de ce vote.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier" ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour établir des mesures d'hygiène sur les travaux publics" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des expropriations" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à David Stock", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces relatif à la pétition de Annie Inkson Dowding ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors l'honorable M. Clemow, a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, quatrième jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces relatif à la pétition d'Abraham Aronsberg, ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée, sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors l'honorable M. Clemow, a présenté au Sénat un bill (F) intitulé : " Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, quatrième jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 21 avril 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Dobson,	McKay,	Prinrose,
Armand,	Drummond,	McLaren,	Prowse,
Baird,	Ferguson,	McMillan,	Reid,
Bellerose,	Fiset,	McSweeney,	Soett,
Bernier,	Forget,	Merner,	Snowball,
Bolduc,	Kerr,	Miller,	Temple,
Boucherville, de(C.M.G.)	King,	Mills,	Vidal,
Boulton,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Villeneuve,
Carmichael,	Landry,	O'Brien,	Wark,
Casgrain,	Lovitt,	Ogilvie,	Wood,
Clemon,	Macdonald (I.P.E.),	Owens,	Yeo.
Cox,	Macdonald (Victoria),	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—De J. A. Peterson et autres, de la cité de Montréal; de J. E. Bazin et autres, de la cité de Québec; de J. E. F. Guillet et autres, de Marieville; de W. L. Ball et autres, de Richmond, tous dans la province de Québec; de J. W. G. Watson et autres, de Desoronto; de James Ross et autres, de Dundas; de F. F. Talfer et autres, de Collingwood; de W. Cargill et autres, de Cargill; de W. H. Strathy et autres de Barrie; de S. Macklem et autres, de Glencoe; de S. Henry et autres, de Kincardine; d'Alex. Fraser et autres, de Niagara-Falls; de W. S. S. Rowley et autres, de la cité d'Ottawa; de C. Jenkins et autres, de Petrolia; de H. C. Marlatt et autres, de Simcoe; de T. D. Cowper et autres, de Welland; de O. K. Fraser et autres, de Brockville; de W. D. Farran et autres, de Clinton; de H. J. Taylor et autres, de Sainte-Catherine; de E. L. Atkinson et autres, de Gananoque; de J. F. Lessie et autres, de la cité de Kingston; de John Cloy et autres de Thorold, tous dans la province d'Ontario; de J. Allison et autres, de la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick; de E. J. Smith et autres, de la cité de Halifax; de N. Curry et autres, d'Amherst, tous dans la province de la Nouvelle-Ecosse; de E. P. Stavert et autres, de Summerside, dans la province de l'Île du Prince-Edouard; de W. W. Marsh et autres, de Calgary; de E. F. Gigot et autres, de New-Oxley, tous dans les Territoires du Nord-Ouest; de J. T. Hudson et autres, de Duluth, dans l'Etat du Minnesota; de A. Peipstein et autres, de New-York, et E. F. Messioner et autres, de Prince Bay, tous les deux dans l'Etat de New-York; de W. H. Meier et autres, de la cité de Détroit, et de J. C. Likin et autres, de Scebwaing, tous deux dans l'Etat du Michigan; et, de W. W. Chamberlain et autres, de la cité de Cleveland, dans l'Etat d'Ohio, tous Etats des Etats-Unis d'Amérique.

Par l'honorable M. Drummond :—De Robert Harris, président de l'Académie Royale Canadienne des Arts.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De L. Allan Powers et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Niagara, à Sainte-Catherine et Toronto;

De W. E. Edwards et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation pour la fabrication de la sciure de bois et d'autres matières ligneuses en carbure de calcium ;

de la "Birbeck Investment Security and Savings Company of Toronto," compagnie constituée sous les Statuts Révisés d'Ontario, demandant un acte qui la constitue en corporation relevant du Parlement du Canada sous le nom de "Compagnie Canadienne de placements et d'épargne Birbeck" ;

De la Compagnie du chemin de fer Cobourg, Northumberland et Pacifique, demandant un acte qui amende son acte constitutif, qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, et pour d'autres objets ;

De T. Robertson, demandant l'adoption d'un acte qui autorise le commissaire des brevets à recevoir le paiement et à donner un certificat de paiement du droit qu'il entend verser relativement à un brevet qui lui a été accordé pour la production automatique de gouttes (*drops*) au moyen de sucre raffiné et de gomme, ou autres substances semblables ;

De W. A. Wood et autres, de la cité de Hamilton ; de Wm. Hendrie et autres, de la cité de Hamilton ; de R. Ball et autres, de Woodstock ; de A. Shaw et autres, de Walkerton ; de C. Goode et autres, de la cité de Toronto ; de J. D. Moore, de Sainte-Marie ; de G. W. Wells et autres, de Simcoe ; de F. F. Pardee et autres, de Sarnia ; de Geo. Clavet et autres, de Port-Arthur ; de Wm. Harvey et autres, d'Orillia ; de G. Sleeman et autres, de Guelph ; et de F. R. Lalor et autres, de Dunville, tous de la province d'Ontario ; de A. Decelles, de Saint-Jean, et de J. C. Malone, de Trois-Rivières, tous dans la province de Québec ; de H. H. Hogg et autres, de Régina, dans les Territoires du Nord-Ouest ; de D. K. Elliott et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba ; de C. B. MacNeill et autres, de Vancouver ; et de Geo. Gillespie et autres, de Victoria, tous dans la province de la Colombie-Britannique ; porteurs de polices de la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, demandant un acte à l'effet de rétablir le septième article de l'acte original de la compagnie, lequel limite à quarante le nombre de votes que pourra donner tout actionnaire, et aussi de donner aux porteurs de polices de la compagnie le droit d'être suffisamment représentés dans la direction pour la protection de leurs intérêts ;

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne, qui l'autorise à construire un embranchement et pour d'autres objets ;

De J. A. Gemmill et autres, de la cité d'Ottawa, et d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation pour construire et exploiter une ligne de chemin de fer entre Ashcroft ou Kamloops et Barkerville et Glenora ;

De la *Yukon Mining and Transportation Company, (foreign)*, demandant un acte qui remette en vigueur son acte constitutif et prolonge le délai fixé pour la construction de sa ligne de chemin de fer ;

De Benjamin Allen et autres, électeurs du comté de Grey ; de T. A. Smith et autres, électeurs du comté de Kent ; de J. Lee et fils, et autres, électeurs du comté de Bruce et Grey ; de J. H. Stuart et autres, électeurs du comté de Perth ; de J. Chipman et autres, électeurs du comté de Bruce ; et de J. H. Scott et autres, électeurs du comté de Bruce et Huron, tous dans la province d'Ontario ; demandant l'adoption de mesures propres à encourager les industries de sucre de betterave.

De la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale (à responsabilité limitée), demandant un acte qui la reconstitue en corporation, l'autorise à acquérir l'actif et à prendre à sa charge les obligations de la compagnie actuelle, augmente son pouvoir de placement et pour d'autres objets.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 24 avril 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Almon,	Dever,	MacInnes,	Power,
Armand,	Dickey,	McCallum,	Primrose,
Baird,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Beilerose,	Ferguson,	McKay,	Reid,
Bernier,	Fiset,	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Kerr,	McSweeney,	Temple,
Boucherville, de (C. M. G.),	King,	Merner,	Templeman,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Vidal,
Carmichael,	Landry,	Mills,	Wark,
Casgrain,	Lovitt,	Montplaisir,	Wood.
Clemow,	Macdonald (I. P. - E.),	Perley,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—De J. C. Ross et autres ; et de Joseph Mickleborough et autres, de Saint-Thomas, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De G. E. Kidd, procureur de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne ;

De F. A. Heney et autres, de la cité d'Ottawa, demandant un acte qui les constitue en corporation pour construire une ligne de chemin de fer de la cité d'Ottawa à Meach's Lake avec des embranchements, et qui les autorise à établir un pont sur la rivière Ottawa près du rapide des Remous, et pour d'autres objets ;

De D. McNeil et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de *The Canadian Mutual Benefit Advertising Company (Limited)* ;

De la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique, demandant l'adoption d'un acte qui change son nom en celui de "Compagnie de chemin de fer du Yukon Britannique," et à d'autres fins ;

De la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac, demandant l'adoption d'un acte qui change son nom en celui de "Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pembroke," et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui modifie l'acte 61 Victoria, ch. 64, se rapportant à la compagnie ;

De la *Home Life Association of Canada*, demandant l'adoption d'un acte qui modifie son acte constitutif relativement au placement de deniers, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du port de Buffalo et Fort Erié, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise, et qui amende sous certains rapports son acte constitutif.

De la Compagnie Canadienne de force motrice, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit compléter ses travaux, qui augmente sa faculté d'émettre des obligations et qui change son nom en celui de "Compagnie de force Ontario des Chutes Niagara", et pour d'autres objets ;

De Robert Harris, président de l'Académie royale Canadienne des Arts, demandant l'adoption d'une loi qui prévienne la possibilité de tirages au sort pratiqués au moyen de loteries, billets ou jeux de hasard sous le nom de Compagnie ayant pour objet de promouvoir et protéger les arts.

Conformément à l'ordre du jour le bill (B) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (C) intitulé : "Acte pour établir des mesures d'hygiène sur les travaux publics," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (C) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des expropriations," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé : "Acte pour faire droit à David Stock," ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Temple, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :
Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 25 avril 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALEON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins.	Dever,	MacKeen,	Owens,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Perley,
Armand,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Baird,	Ferguson,	McKay,	Power,
Bellerose,	Fiset,	McLaren,	Primrose,
Bernier,	Forget,	McMillan,	Prowse,
Bolduc,	Kerr,	McSweeney,	Reid,
Boucherville, de (C.M.G.)	King,	Merner,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	Templeman,
Carmichael,	Lovitt,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wark,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Yeo.
Dandurand,	MacInnes,	Ogilvie,	

PRÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De J. Sutherland Ross et autres, du village de Winchester, comté de Dundas, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer des Comtés de Russell, Dundas et Grenville."

L'honorable M. Bellerose, du comité permanent du compte rendu des Débats, a présenté son premier rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
MERCREDI, 19 avril 1899.

Le comité permanent du compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport:—

Votre comité a porté son attention sur le coût de la traduction en français des débats du Sénat, laquelle a coûté, sous le système actuel à tant la page, \$1,292.50 en 1897. et \$1,733.75 en 1898, ce qui fait pour les deux sessions une somme de \$3,026.25.

Votre comité est d'opinion que l'on réaliserait une économie et de plus que le texte français suivrait de près, autant que possible, le texte anglais, au cours de la session, si un traducteur français additionnel était ajouté au personnel permanent du Sénat. Cet employé aurait à faire la traduction et la correction des épreuves du compte rendu et à en surveiller l'impression; il serait placé sous l'autorité du greffier du Sénat, qui pourrait le charger au besoin de quelque autre travail.

Votre comité recommande que M. Joseph Bouchard, d'Ottawa, soit nommé à l'emploi désigné de traducteur français additionnel; que ses appointements soient de douze cents piastres par année s'il remplit sa tâche à la satisfaction de votre

comité; mais que pour l'année courante ses appointements soient de mille piastres seulement, et que sa nomination commence à courir du commencement de la présente session.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été.

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, jeudi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat:—

1. Un état du nombre d'acres de terre réservés pour des fins d'éducation dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest respectivement, sous l'autorité du chapitre 54 des Statuts révisés du Canada, article 23.

2. Le nombre d'acres vendus dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les paiements faits et les montants restant dus sur ces ventes.

3. Le montant total au crédit du dit fonds détenu par le Dominion, la nature des placements opérés et le taux d'intérêt en provenant.

4. Le montant avancé sur le principal pour venir en aide à l'enseignement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

5. Le montant rapporté au dit principal sur le produit de la vente des terres réservées pour les fins de l'enseignement et le montant actuellement dû au dit principal.

6. Et toute correspondance relative à quelque nouvelle avance à faire sur le dit fonds scolaire soit au Manitoba ou au conseil du Nord-Ouest.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance et des communications relatives au câble projeté du Pacifique entre le Canada et les colonies australiennes, qui n'ont pas encore été soumises au parlement; aussi, copie du contrat intervenu entre le gouvernement de Sa Majesté et la "Eastern Extension Company", le 28 octobre 1893, accordant à cette compagnie le droit exclusif d'atterrir un câble à Hong-Kong; aussi, copie des rapports de la commission impériale au sujet de la pose d'un câble sous-marin entre le Canada et l'Australie.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la

correspondance échangée entre le gouvernement ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement des provinces relativement aux amendements de la loi électorale des provinces ayant pour objet de donner à tout électeur le droit d'en appeler à un juge pour obtenir justice dans le cas où son nom aurait été omis de la liste de votation par accident ou à dessein, et pour faire biffer de la liste de votation les noms des personnes qui y auraient été mis à tort.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Baird, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant la quantité de marchandises transportées sur le chemin de fer Intercolonial entre Montréal et Halifax pour être expédiées en Europe, au cours de l'hiver en 1898 et 1899.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Baird, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état donnant la recette brute et les frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pour chaque mois depuis le 1er juillet 1898 jusqu'à ce jour; aussi la recette brute et les frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pour les mois correspondants de l'année précédente.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les Estimés pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1900.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session, No 2a*).

Aussi un rapport sommaire du département du Service Géologique, pour l'année 1899.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session, No 13a*).

Aussi, le rapport sur le plébiscite au sujet de la prohibition, dans la Puissance du Canada, en date du 20 septembre 1898.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session, No 20*).

Aussi le rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 31 octobre 1898.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session, No 8*).

Et aussi, une réponse à une adresse du Sénat en date du 31 mars 1898, demandant un état indiquant la quantité de terres réservées pour les écoles dans le Manitoba, la quantité de ces terres qui ont été vendues et le prix de leur vente; le montant perçu sur le prix d'achat, les sommes encore dues au gouvernement, la manière dont ce fonds est placé et administré, le montant déjà payé à la province du Manitoba, avec indication de ce qui a été payé sur le capital et les intérêts, le montant restant au crédit de la province, tant en capital qu'en intérêts, les dates des paiements faits dans chaque cas, le montant de chaque paiement; aussi la correspondance, les documents, mémoires, etc., et les arrêtés du conseil relatifs à ce sujet.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session, No 48a).

L'ordre du jour, appelant la troisième lecture du bill (A) intitulé: " Acte pour faire droit à David Stock ", ayant été lu,

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en Chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorcés, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: " Acte pour faire droit à David Stock, " ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 26 avril 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable SIR CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cox,	MacKeen,	Perley,
Allan,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Armand,	Dobson,	McKay,	Primrose,
Baird,	Drummond,	McLaren,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	McMillan,	Reid,
Bellerose,	Fiset,	McSweeney,	Sanford,
Bernier,	Kerr,	Merner,	Scott,
Bolduc,	King,	Miller,	Temple,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kirchhoffer,	Milla,	Templeman,
Boulton,	Landry,	Montplaisir,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	O'Brien,	Wark,
Carmichael,	Macdonald (I.P.E.),	O'Donohoe,	Wood,
Casgrain,	Macdonald (Victoria.),	Ogilvie,	Yeo.
Clemow,	MacInnes,	Owens,	

PRÛRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:— Du très révérend lord-évêque de Montréal et autres.

Par l'honorable M. Drummond:— De l'Association des Arts de Montréal.

Par l'honorable M. Scott:— De J. B. McDonald et autres, de la province de l'Île du Prince-Edouard.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Joseph Mickleborough et autres, de Saint-Thomas, province d'Ontario, et de J. C. Ross et autres, demandant l'adoption du projet de loi soumis au parlement sous le titre: "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie."

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier et il est comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 26 avril 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport?

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles?

De la Compagnie du chemin de fer de Nipissing à la Baie James, demandant un acte qui prolonge de trois ans le délai fixé pour l'achèvement de son extension au lac Tamoganing, de cinq ans le délai fixé pour l'achèvement de son extension au lac Témiscamingue et de sept ans le délai fixé pour le parachèvement de son entreprise;

De James Arthur Seybold et autres, demandant à être constitués en corporation pour construire et exploiter un chemin de fer allant de Klondike City à Bonanza Creek; de là au faite des terres, à Dominion Creek, à Indian River, à la rivière Yukon, et le long de celle-ci jusqu'à Klondike City;

De la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston (à responsabilité limitée), demandant un acte qui amende son acte constitutif en réduisant son capital social et en changeant son nom en celui de "Compagnie Bronson" et pour d'autres objets;

De H. J. Beemer, de la cité de Montréal, et autres, demandant à être constitués en corporation avec pouvoir de construire et exploiter un chemin de fer d'un point au nord-est de la Baie Népigon, sur le lac Supérieur, dans la direction du sud, à un point sur le lac Supérieur, en traversant le chemin de fer du Pacifique près de Schreiber ou Roseport;

De la *Dominion Permanent Loan Company*, demandant un acte qui amende son acte constitutif en lui donnant de plus amples pouvoirs de placement et d'emprunt, et pour d'autres objets;

De William MacKenzie, de la cité de Toronto, province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Yukon Canadien."

De William Henry Roughsedge, d'Edmonton, Territoires du Nord-Ouest, et autres d'autres lieux demandant un acte qui les constitue en corporation à l'effet de construire et exploiter un chemin de fer allant d'Edmonton-Sud à la rivière Saskatchewan, près de Victoria, et à Beaver-Lake, et pour d'autres objets;

De la Compagnie de chemin de fer Canadien du Nord, demandant un acte qui ratifie une convention de fusion avec la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba, et prolonge le délai pour l'achèvement des travaux, et à d'autres fins;

De J. Allan Powers et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto."

De la *Birbeck Investment Security and Savings Company of Toronto*, compagnie constituée sous les Statuts révisés d'Ontario, demandant un acte qui la constitue en corporation relevant du Parlement du Canada sous le nom de "Compagnie Canadienne de placements et d'épargne Birbeck";

De la Compagnie canadienne de force motrice, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit compléter ses travaux, qui augmente sa faculté d'émettre des obligations et qui change son nom en celui de Compagnie de force d'Ontario des Chutes Niagara" et pour d'autres objets;

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 26 avril 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui a expiré le jeudi, 20 courant, soit prolongé au mardi, le neuvième jour de mai prochain, aussi

Que le délai fixé pour la présentation des bills privés au Sénat, qui expire vendredi, vingt-huit courant, soit prolongé au mardi, le seizième jour de mai prochain, et aussi

Que le délai fixé pour la réception de rapports des comités permanents relativement à un bill privé, qui expire jeudi, le vingt-sept courant, soit prolongé au mardi, vingt-troisième jour de mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Owens :—De Henri Lefebvre et autres, de Chêneville, province de Québec.

Par l'honorable M. McInnes :—De la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.

Par l'honorable M. Dobson :—De Sam. Hughes, président provisoire et autres, promoteurs de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Après débat.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill (C) intitulé : "Acte pour établir des mesures d'hygiène sur les travaux publics."

(En comité).

Le titre a été lu et remis.

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

L'article trois a été lu et amendé comme il suit :—

Page 1, ligne 24, retranchez depuis "nombre" jusqu'à "a" ligne 25, et insérez "de médecins qualifiés."

L'article quatre a été lu et agréé.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article A.

A.

"Les arrêtés pris en conseil et les règles prescrites sous l'autorité du présent acte seront déposés sur le bureau des deux Chambres dans les quinze jours de l'ouverture de la session suivante du parlement."

L'article cinq a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance et l'honorable M. Ogilvie, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et, la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jendredi, 27 avril 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	MacInnes,	Owens,
Allan,	Dever,	MacKeen,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Power,
Armand,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Baird,	Drummond,	McKay,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	McLaren,	Reid,
Bellerose,	Fiset,	McMillan,	Sanford,
Bernier,	Hingston (Sir William),	McSweeney,	Scott,
Bolduc,	Kerr,	Merner,	Temple,
Boucherville, de (C. M. G.),	King,	Miller,	Templeman,
Boulton,	Kirchhoffer,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Montplaisir,	Vidal,
Carmichael,	Lovitt,	O'Brien,	Villeneuve,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Wark,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Oglivie,	Yeo.
Cox,			

PRÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: "Acte pour établir des mesures d'hygiène sur les travaux publics," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des expropriations" ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (B) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité permanent du compte rendu des *Débats*.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 23 avril 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Armand,	Dobson,	McLaren,	Prowse,
Baird,	Drummond,	McMillan,	Reid,
Bellerose,	Ferguson,	McSweeney,	Sanford,
Bernier,	Kerr,	Miller,	Scott,
Bolduc,	King,	Mills,	Temple,
Boucherville, de (C.M.G.),	Landry,	Montplaisir,	Templeman,
Boulton,	Lovitt,	O'Brien,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (L.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
Carling (Sir John),	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Villeneuve,
Carmichael,	MacInnes,	Owens,	Wark,
Casgrain,	MacKeen,	Perley,	Yeo.
Clemow,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au mercredi, dix-septième jour de mai prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Power :—De T. Low et autres, d'Eganville ; de S. W. Howard et autres, de Hagersville ; de T. R. Clark et autres, d'Elora ; de W. F. Fibbert, de Port-Dover, et d'autres ; de John Cameron et autres, de London ; de G. H. Nash et autres, d'Ottawa ; de H. A. Mulhern, de Peterboro ; de R. T. Noble et autres, de Brampton ; de M. McCarthy et autres, d'Orangeville ; W. T. Wood et autres, de Millbrook ; de W. T. McCallum et autres, de Bolton ; de A. T. Emerson et autres, d'Inglewood ; de F. et W. Frank et autres, de Grange ; de J. B. Dobie et autres, de Thessalon ; de W. H. Plummer et autres, du Sault Sainte-Marie ; de G. S. Wallis et autres, de Beaverton ; de D. Gillespie et autres, de Cannington ; de C. Clarkson et autres, de Seaforth ; de W. Algie et autres, d'Alton, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Casgrain :—De J. G. Mullen et autres, d'Amherstburg.

Par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud) :—De la Compagnie de prêts l'Atlas.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues ;—

De J. C. Ross et autres, demandant l'adoption du projet de loi (Bill 62) soumis au parlement sous le titre : " Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie " ;

De l'Association des Arts de Montréal et du très révérend lord-évêque de Montréal et autres, demandant l'adoption d'une loi qui prévienne la possibilité de tirages au

sort pratiqués au moyen de loteries, billets ou jeux de hasard sous le nom de Compagnie ayant pour objet de promouvoir et protéger les arts;

De J. B. McDonald et autres, L.P.-E., porteurs de polices de la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, demandant un acte à l'effet de rétablir le septième article de l'acte original de la compagnie, lequel limite à quarante le nombre de votes que pourra donner tout actionnaire, et aussi de donner aux porteurs de polices de la compagnie le droit d'être suffisamment représentés dans la direction pour la protection de leurs intérêts; (Bill 89.)

De la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à émettre des obligations jusqu'à concurrence de trente-cinq mille piastres par mille sur les sections une, deux et trois de sa ligne projetée;

De H. Lefebvre et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Le chemin de fer de colonisation du Nord";

De Sam. Hughes, président provisoire, et autres, promoteurs de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, dix-septième jour de mai prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, dix-septième jour de mai prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes.

4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur et extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement sur le rapport d'un commissaire ou autrement; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été
Ordonné, que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés,
qui expire le mardi, neuvième jour de mai prochain, soit prolongé au vendredi, dix-
neuvième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (G) intitulé: "Acte concernant la Com-
pagnie canadienne d'assurance sur la vie, l'Impériale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M.
Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une
adresse du Sénat en date du vingt-cinq avril 1899, demandant copie de la correspon-
dance et des communications relatives au câble projeté du Pacifique entre le Canada
et les colonies australiennes, qui n'ont pas encore été soumises au parlement; aussi,
copie du contrat intervenu entre le gouvernement de Sa Majesté et la "Eastern
Extension Company," le 28 octobre 1893, accordant à cette compagnie le droit
exclusif d'atterrir un câble à Houg-Kong;—aussi, copie des rapports de la commis-
sion impériale au sujet de la pose d'un câble sous-marin entre le Canada et l'Australie.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 51.)

Alors l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue
dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée
au mercredi, dix-septième jour de mai prochain, à huit heures du soir.

Mercredi, 17 mai 1899.

Le Sénat s'est réuni à 8 heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	Lewin,	O'Donohoe,
Almon,	Cox,	Lougheed,	Ogilvie,
Baker,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Bellerose,	Dickey,	MacInnes,	Power,
Bernier,	Dobson,	McCallum,	Primrose,
Bolduc,	Drummond,	McLaren,	Scott,
Boucherville, de (C. M. G.),	Fiset,	McMillan,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Hingston (Sir William),	McSweeney,	Templeman,
Carling (Sir John),	Kerr,	Miller,	Thibaudau (Rigaud),
Carmichael,	Kirchhoffer,	Mills,	Vidal,
Casgrain,	Landry,	O'Brien,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan, et de la Corporation générale de fidéicommissaires du Canada.

Par l'honorable M. Temple :—De G. W. Slipp et autres, de Woodstock, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière La Pluie.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue, et la dite pétition a été en conséquence lue par le greffier.

De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière La Pluie demandant qu'il soit passé un acte qui lui accorde le pouvoir d'acquérir le chemin de fer de Duluth et de l'Ouest et pour d'autres objets.

Par l'honorable M. Mills :—De James R. Palmer, préfet, et A. A. Wilson, greffier de la municipalité du village de Tilbury, dans le comté de Kent, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Cox :—De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et du Yukon; de I. B. Ferris et autres, de Campbellford, dans la province d'Ontario; de George J. Oliver et autres, de Coppercliff; de W. H. Allison et autres, de Picton, dans la province d'Ontario; et, de Norman Robinson et autres, de Mayfield, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De T. Low et autres, d'Eganville; de S. W. Howard et autres, de Hagersville; de T. R. Clark et autres, d'Elora; de W. F. Fibbert, de Port-Dover, et d'autres; de John Cameron et autres, de London; de G. H. Nash et autres, d'Ottawa; de H. A. Mulhern, de Peterboro; de R. T. Noble et autres, de Brampton; de M. McCarthy et autres, d'Orangeville; de W. T. Wood et autres, de Millbrook; de W. T. McCallum et autres, de Bolton; de A. T. Emerson et autres, d'Inglewood; de F. et W. Frank et autres, de Grange; de J. B. Dobie et autres, de Thessalon; de W. H. Plummer et autres, du Sault Sainte-Marie; de G. S. Wallis et autres, de Beaverton; de D. Gillespie et autres, de Cannington; de C. Clarkson et autres, de Seaforth; de W. Algie et

autres, d'Alton, tous de la province d'Ontario, demandant l'adoption du projet de loi (Bill 89) soumis au parlement sous le titre: "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie."

De la Compagnie de prêts l'Atlas demandant l'adoption d'un acte qui amende l'acte intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de prêts l'Atlas."

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 24 mars 1899, demandant copie de la correspondance échangée avec M. Louis Coste, ci-devant ingénieur du département des Travaux publics, et des instructions qu'il a reçues relativement à la route Yukon-Teslin et à la navigation des rivières et des lacs de la région; aussi copie de tous les rapports faits par le dit Louis Coste.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 66.)

Aussi une réponse à une adresse du Sénat en date du 11 avril 1899, demandant:

1. Une copie du dernier rapport adressé au gouvernement par la Banque du Peuple, avant que cette banque ait suspendu ses paiements, avec le nom de la personne qui a signé le dit rapport et la déclaration faite par elle;
 2. Une copie des états soumis par les directeurs sur les affaires de la dite banque à chacune des assemblées publiques des actionnaires et des déposants, qui ont été tenues depuis la date de la suspension de paiements;
 3. Une liste des noms des directeurs de la banque à l'époque de la dite suspension, et un état du nombre d'actions alors possédées par chacun des directeurs;
 4. Une liste des ventes ou transferts d'actions possédées par les directeurs, qui avaient eu lieu depuis la suspension, et à qui ces ventes ou transferts ont été faits;
 5. Une liste des vacances qui se sont produites depuis la dite date, avec indication de la cause de ces vacances et du nom de ceux qui ont été appelés à les remplir;
 6. Les prix, aussi approximativement qu'on pourra les constater par la cote des actions, auxquels se sont faits les ventes et transferts pendant le mois qui a immédiatement précédé la suspension, et les prix des ventes et transferts depuis la date de la suspension à venir au 1er avril 1899;
 7. Une liste des noms des actionnaires de la banque le 1er avril 1899 et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux à cette date;
 8. Un état détaillé de l'actif et du passif de la banque, à l'exception du passif des déposants et des actionnaires, lequel pourra être indiqué comme somme totale.
- Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 67.)

Aussi, un extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le 14 avril 1899, aussi une copie de chaque ordonnance passée par le Commissaire en conseil du Territoire du Yukon, reçue jusqu'au 16 mai 1899. Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Sessions No 59.)

Aussi, un appendice au rapport du ministre de l'Agriculture, (Fermes Expérimentales 1898).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 86.)

Aussi, le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1898.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 13.*)

Et aussi, le rapport du bureau des examinateurs du service civil, pour l'année expirée le 31 décembre 1898.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

Voir Documents de la Session No 16c.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (2) intitulé : " Acte modifiant le Code criminel, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (19) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant certaines constructions dans et sur les eaux navigables ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (98) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (35) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (29) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (46) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Arthabaska ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (66) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (45) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (25) intitulé : "Acte ratifiant une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pasque et la Compagnie Electrique de Hull", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (13) intitulé : "Acte concernant la *Home Life Association of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (28) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (7) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de télégraphe de Yale-Kootanie (à responsabilité limitée)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (27) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (12) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George L. Williams", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (70) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston, et à l'effet de changer son nom en celui de 'Compagnie Bronson', auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (11) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à Thomas Robertson," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cox, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (67) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée) et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (26) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (21) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (23) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'irrigation d'Alberta, et à l'effet de changer son nom en celui de 'Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien'", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (47) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (14) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des Steamers de Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (17) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (8) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Mills a informé le Sénat que l'honorable Charles Arkel Boulton, un des membres, était décédé.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:
Que par respect pour la mémoire de feu l'honorable Charles Arkel Boulton, le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à demain, à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 18 mai 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cox,	Lovitt,	Ogilvie,
Almon,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Owens,
Baker,	Dickey,	MacInnes,	Poirier,
Bellerose,	Dobson,	McCallum,	Power,
Bernier,	Drummond,	McLaren,	Primrose,
Bolduc,	Fiset,	McMillan,	Scott,
Boucherville de (C. M. G.),	Hingston (Sir William),	McSweeney,	Temple,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Kerr,	Miller,	Templeman,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Carmichael,	Landry,	O'Brien,	Vidal,
Casgrain,	Lewin,	O'Donohoe,	Wark.
Clemow,	Lougheed,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De J. W. McRae et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario ; et, de D'Arcy Scott et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28.
JEUDI, 18 mai 1899.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport. Relativement au bill (E) intitulé : "Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. MacInnes, a proposé : Que le dit rapport soit pris en considération demain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorcés, a présenté son septième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 18 mai 1899.

Le comité permanent des Divorcés a l'honneur de présenter son septième rapport. Relativement au bill (F) intitulé : " Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. MacInnes, a proposé : Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé :

Que le bill (2) intitulé : " Acte modifiant le Code criminel, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement ", soit placé sur l'ordre du jour, pour la seconde lecture, jeudi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Dandurand a présenté au Sénat un bill (J) intitulé : " Acte concernant l'usure."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au bill (D) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des Expropriations."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :—

Page 1, ligne 10, retranchez " pourront porter " . et insérez : " porteront " .

Page 1, ligne 13. après " terrain ", insérez : " et spécifieront l'étendue de ce droit et intérêt " .

La question de concours ayant été posée sur le dit article tel qu'amendé, le comité s'est divisé :

Pour 12—Contre 19.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Il a été alors proposé que le comité se lève.

La question de concours ayant été posée elle a été résolu dans l'affirmative.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Vidal, de la part du dit comité, a fait rapport que le comité
s'est levé.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 19 mai 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	Lovitt,	Ogilvie,
Almon,	Cox,	Macdonald (Victoria),	Owens,
Baker,	Dandurand,	MacInnes,	Poirier,
Bellerose,	Dickey,	McCallum,	Power,
Bernier,	Dobson,	McLaren,	Primrose,
Bolduc,	Fiset,	McMillan,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kerr,	McSweeney,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Miller,	Templeman,
Carling (Sir John),	Landry,	Mills,	Vidal,
Carmichael,	Lewin,	O'Brien,	Wark.
Casgrain,	Lougheed,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Vidal :—De Charles A. Hodgetts, M. D., grand président suprême, et John W. Carter, grand secrétaire suprême de la Société de bienfaisance des Fils de l'Angleterre.

Par l'honorable M. Lewin :—De Thomas Marshall, président, et R. W. Weddall, secrétaire du comité de tempérance de la Conférence générale de l'Église méthodiste du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard; et de Richard W. Weddall, président, et James Crisp, secrétaire des prêcheurs méthodistes de la cité de Saint-Jean, dans la cité et le comté de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Lovitt :—De I. Joseph Rudolf et autres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan de Toronto, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de l'autoriser à prolonger ses embranchements avant l'entier établissement de sa ligne principale, et à d'autres fins.

De la Corporation générale de fidéicommiss du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui augmente son capital-actions et change son siège social, et à d'autres fins.

De J. R. Palmer, préfet, et A. A. Wilson, secrétaire de la municipalité du village de Tilbury, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer.

De C. W. Slipp et autres, de Woodstock, province du Nouveau-Brunswick; de I. B. Ferris et autres, de Campbellford, province d'Ontario; de George J. Oliver et autres, de Copper Cliff; de W. H. Allison et autres, de Picton, province d'Ontario; et de Norman Robinson et autres, de Mayfield, province d'Ontario, demandant respectivement l'adoption du bill présenté au parlement sous le titre : "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie".

De la Compagnie de chemins de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de l'autoriser, par une extension de ses pouvoirs, à établir des routes de charrettes et des lignes télégraphiques comme aussi à exercer l'industrie de commerçant; de prolonger le délai pour la construction de ses voies ferrées et l'exécution de ses travaux, et à d'autres fins.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
Vendredi, 19 mai 1899.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Isaac Stephen Gerow Van Wart, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Annie Mac Van Wart, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification en mains propres d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,

Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. MacInnes, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que l'honorable William Templeman soit nommé membre du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, du comité du compte rendu des Débats et du comité des Divorces, à la place de l'honorable M. Boulton, décédé.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le quorum du comité permanent des Ordres permanents soit réduit à trois membres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (B) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les premier et deuxième articles ont été lus et agréés.

Le troisième article ayant été lu, il a été proposé de le biffer du bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé :

Pour 19.—Contre 13.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Il a alors été proposé que le comité lève sa séance présentement ;

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. Bellerose de la part du comité a fait rapport que le comité s'est levé.

Conformément à l'ordre du jour le bill (H) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (I) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Nord ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (19) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant certaines constructions dans et sur les eaux navigables, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (35) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent de Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (45) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (25) intitulé : " Acte ratifiant une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie Electrique de Hull ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (28) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (7) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de télégraphe de Yale-Koutanie (à responsabilité limitée)", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston, et à l'effet de changer son nom en celui de 'Compagnie Bronson'", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à Thomas Robertson", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Longheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée) et à l'effet de changer son nom en celui de 'Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée)'", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (21) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (23) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'irrigation d'Alberta, et à l'effet de changer son nom en celui de 'Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien'", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (47) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (17) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (8) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du sixième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding", ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé: Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg", ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé: Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding", ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avais du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, vingtième jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingtième jour d'avril A. D. 1899 et le quatrième jour de mai A. D. 1899.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quatrième jour de mai, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Annie Inkson Dowding, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg", ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avais du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le jeudi, vingtième jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingtième jour d'avril A. D. 1899, et le quatrième jour de mai A. D. 1899.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quatrième jour de mai en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Abraham Aronsberg, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (58) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (59) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des comtés de Russell, Dundas et Grenville ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du vingt-quatre mars 1899, demandant un état indiquant la quantité de matériel roulant acheté à l'occasion de l'extension du chemin de fer Intercolonial depuis Lévis jusqu'à Montréal; de qui ce matériel a été acheté et à quel prix.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la session No 57e).

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 22 mai 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,
Almon,	Dandurand,	MacInnes,	Owens,
Bellerose,	Dickey,	MacKeen,	Poirier,
Bernier,	Dobson,	McCallum,	Power,
Bolduc,	Kerr,	McLaren,	Primrose,
Boucherville, de(C.M.G.)	Landry.	McMillan,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lewin,	McSweeney,	Templeman,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Miller,	Vidal,
Carmichael,	Lovitt,	Mills,	Wark.
Casgrain,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De John W. McRae, et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, directeurs provisoires de la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de remettre en vigueur l'acte qui la constituait en corporation, chapitre 119 des Statuts de 1894; de changer le nom de la compagnie, et à d'autres fins.

De d'Arcy Scott, et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Rutland à Noyan."

De R. W. Weddall et James Crisp, prédicants méthodistes, demandant l'adoption d'une loi qui prohibe la fabrication et la vente de toutes liqueurs spiritueuses dans le Canada.

De Joseph Rudolf et autres, demandant l'adoption du bill présenté au parlement sous le titre: "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie."

De Thomas Marshall, président, et R. W. Weddall, secrétaire de l'Eglise méthodiste du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi qui prohibe la fabrication et la vente de toutes liqueurs spiritueuses et malteuses dans le Canada.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit. —

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
VENDREDI, 19 mai 1899.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport :—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique, demandant un acte qui amende son acte constitutif, qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, et pour d'autres objets ;

De H. Lefebvre et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Le chemin de fer de Colonisation du Nord :

D'Achille Gagnon et autres, d'Arthabaskaville et d'autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'Arthabaska.

De J. C. Taylor et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Puntypool, demandant un acte qui remette en vigueur et amende sa charte ;

De la *Home Life Association of Canada*, demandant l'adoption d'un acte qui modifie son acte constitutif relativement au placement de deniers, et à d'autres fins ;

De George L. Williams, de la ville de Brampton, demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à remettre en vigueur et prolonger le brevet d'invention No 40345 qui a été accordé au pétitionnaire ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à émettre des obligations jusqu'à concurrence de trente-cinq mille piastres par mille sur les sections une, deux et trois de sa ligne projetée ;

De la Compagnie des Steamers de Québec (à responsabilité limitée), demandant un acte pour amender son acte constitutif qui l'autorise à exercer le commerce de marchands généraux ;

De la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise, et qui amende sous certains rapports son acte constitutif ;

De la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique, demandant l'adoption d'un acte qui change son nom en celui de " Compagnie de chemin de fer du Yukon Britannique ", et à d'autres fins ;

De G. E. Kidd, procureur de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne ;

De T. Robertson, demandant l'adoption d'un acte qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir le paiement et à donner un certificat de paiement du droit qu'il entend verser relativement à un brevet qui lui a été accordé pour la production automatique de gouttes (*drops*) au moyen de sucre raffiné, de gomme ou autres substances semblables ;

De B. J. Clergue et autres, demandant un acte à l'effet de les constituer en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma ", et à d'autres fins ;

De la Compagnie du canal, de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée), demandant un acte qui lui donne le droit de faire de nouveaux travaux, de remplir les vacances dans le bureau provincial des directeurs, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, demandant un acte qui change son nom en celui de " Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec ", qui l'autorise à construire certaines lignes de tramways ou de chemins de fer, qui confirme l'achat fait par elle du matériel de la Compagnie de force électrique de Montmorency, et pour d'autres objets ;

De James Dugdale et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation pour construire et exploiter un chemin de fer partant de Pyramid Harbour, sur le canal Lynn, ou d'un point de la frontière internationale près la Passe Chilkat, et se dirigeant vers le nord jusqu'au poste Dalton, sur le sentier Dalton, et le long de ce sentier jusqu'à Fort Selkirk ; puis de là en suivant le 141^e méridien jusqu'à Fort Cudahy, et pour d'autres objets.

De la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, demandant un acte qui amende son acte constitutif et lui donne de plus amples pouvoirs.

De l'académie Nisbet de Prince Albert et du Synode du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, demandant un acte qui les autorise à liquider et distribuer leur actif en la manière qui sera réglée par le dit acte.

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, demandant un acte pour modifier son acte constitutif en l'autorisant à prolonger ses lignes, et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumise.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
VENDREDI, 19 mai 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à acquérir le chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Onest et pour d'autres objets, et a constaté que les avis publiés n'ont pas eu la durée voulue, la première publication n'ayant été faite que le treize du courant, mais comme on a établi devant votre comité que la nécessité de la mesure demandée ne s'est produite que récemment et qu'elle ne concerne que les actionnaires, qui sont les pétitionnaires, votre comité recommande de suspendre la cinquantième règle dans ce cas.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que la cinquantième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie, suivant la recommandation énoncée dans le neuvième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé : Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il soit ajourné à jeudi prochain à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DU COMITÉ No 8,
VENDREDI, 19 mai 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport :

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés qui a expiré mardi, seize courant, soit prolongé au mercredi, trente-et-un

courant; et que le délai fixé pour recevoir les rapports des comités permanents ou spéciaux relatifs aux bills privés qui expire mardi, le vingt courant, soit prolongé au vendredi, deuxième jour de juin prochain.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que pour bien comprendre les avantages que le pays pourra retirer de l'achat, par le gouvernement, du chemin de fer du comté de Drummond, il est essentiel, avant de donner effet à cet achat, que les documents suivants soient déposés sur la table du Sénat :—

1. Le contrat primitif passé entre le gouvernement, les propriétaires du chemin de fer du comté de Drummond et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer.

2. Le présent contrat ou convention, passé entre les mêmes parties ou compagnies.

3. Un état indiquant toutes les sommes d'argent payées aux propriétaires du dit chemin de fer, depuis la non-ratification du premier contrat, jusqu'au 31 mars 1899.

4. Un état des recettes et des frais d'exploitation du chemin de fer du comté de Drummond, depuis l'époque où on a commencé à l'exploiter conjointement avec le chemin de fer Intercolonial, jusqu'au 31 mars 1899.

5. Aussi, un état du montant total payé à la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer pour l'usage de gares et le droit de circulation sur sa ligne, travaux, ponts, ou pour tout objet quelconque en rapport avec l'extension du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal.

Et qu'il soit émis un ordre priant le gouvernement de transmettre ces informations au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (1) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Nord ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (19) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant certaines constructions dans et sur les eaux navigables.

(*En comitté.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (59) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des Comtés de Russell, Dundas et Grenville," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (K) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Stephen Gerow Van Wart."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mardi, sixième jour de juin prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré le Sénat continué au jeudi, vingt-cinq courant, à huit heures du soir.

Jeu*di*, 25 mai 1899.

Les membres du Sénat se sont réunis à 8 heures p.m.

Les membres présents étaient :—

L'honorable **SIR CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.**,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dandurand,	Macdonald (I.P.E.),	O'Brien,
Almon,	Dickey,	Macdonald (Victoria.),	Ogilvie,
Baker,	Dobson,	MacInnes,	Owens,
Bellerose,	Fisher,	MacKeen,	Poirier,
Bernier,	Forget,	McCallum,	Power,
Boucherville, de (C.M.G.),	Gowan (C.M.G.),	McKay,	Primrose,
Bowell (Sir Mackenzie),	Hingston (Sir William),	McMillan,	Snowball,
Carmichael,	Kirchhoffer,	McSweeney,	Temple,
Clemow,	Lewin,	Merner,	Templeman,
Cochrane,	Lougheed,	Miller,	Vidal,
Cox,	Lovitt,	Mills,	Wood.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DU COMITÉ,
25 mai 1899.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

29. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1898.

30. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1898.

46. Copie de la correspondance échangée entre le ministère des Colonies et le gouvernement du Canada au sujet de l'Île d'Anticosti.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

21. Réponse à l'Ordre du 21 avril 1897,—Copie de toutes lettres, correspondance et pétition, etc., concernant la destitution de David Ross comme maître de poste de Kinross, I.P.-E.

21a. Réponse à l'Ordre du 21 avril 1897,—Copie de toute correspondance, papiers et pétitions, etc., concernant la destitution du ci-devant maître de poste de Little Sands, I.P.-E.

21b.—Réponse à l'Ordre du 21 avril 1897,—Copie de tous papiers, correspondance, pétitions, preuve, rapports et documents de toutes sortes se rattachant à la destitu-

tion de J. H. Crépeau comme maître de poste à Saint-Camille, comté de Wolfe, province de Québec.

21c. Réponse à Adresse du 18 avril 1898.—Etat donnant,—

(a) les noms de tous les employés révoqués par le gouvernement, par destitution ou autrement, dans le bureau de douane de Montréal, depuis le 13 juillet 1896 jusqu'au 1er mars 1898 ;

(b) les années de service de chacun ;

(c) le chiffre de l'allocation de retraite, s'il en est ;

(d) la cause de la révocation dans chaque cas ;

(e) le chiffre du salaire annuel de chacun à la date de la révocation ;

(f) les noms des nouveaux employés nommés permanemment ou temporairement du 13 juillet 1896 au 1er mars 1898 ;

(g) le chiffre du salaire mensuel à payer à chaque nouvel employé permanent ou temporaire.

22. Réponse à Ordre du 10 mai 1897.—Copie de toutes pétitions, lettres, avis, correspondance, obligations et papiers concernant l'établissement d'un bureau de poste dans le comté d'Annapolis, appelé "Virginia," et la nomination de M. Ezekiel Banks comme maître de poste au dit endroit.

22a. Réponse à Ordre du 10 mai 1897.—Copie de toutes pétitions, lettres, avis, obligations, papiers et documents concernant l'établissement d'un bureau de poste, dans le comté d'Annapolis, appelé "North Perott," et la nomination de M. Alfred Spurr comme maître de poste au dit endroit.

22b. Réponse à Ordre du 3 mai 1897.—Copie de toute correspondance avec aucun membre du gouvernement au aucun officier du département des Postes au sujet de la nomination et de l'installation de George G. King, comme maître de poste de Marsh Hill, Ontario.

23. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1898 et la session de 1899.

24. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1898-99.

25. Relevé des dépenses à compte de frais imprévus du 1er juillet 1898 au 16 mars 1899.

26. Rapport du Commissaire de la Police Fédérale, pour 1898.

27. Copie d'un ordre en conseil concernant la délivrance de licences à des navires de pêche des Etats-Unis.

28. Etat indiquant les réductions et remises faites sous l'autorité de la clause 141, telle qu'ajoutée à l'Acte des Sauvages par la clause 8, chapitre 35, 58-59 Victoria.

31. Relevé détaillé de toutes les obligations enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé du 16 février 1898, soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada.

32. Relevé au sujet des dépenses se rapportant aux primes de pêche pour 1897-98.

33. Réponse à Ordre pour copie des papiers concernant l'affaire de Nelson vs Donelly, qui est un appel de la décision du Commissaire des mines d'or à Dawson.

34. Réponse à Ordre du 18 avril 1898.—Copie de tous rapports et recommandations des inspecteurs de cavalerie, artillerie et infanterie au sujet de leurs inspections jusqu'au 18 avril, pour l'exercice 1897-98.

35. Etat d'affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expiré 31 décembre 1898. Et aussi,—Liste des actionnaires à la date du 31 décembre 1898.

36. Copie des ordres en conseil concernant les terres fédérales dans les provinces du Manitoba et de la Colombie Anglaise et dans les Territoires du Nord-Ouest.

37. Commission nommant William Ogilvie, écr. commissaire, aux termes du chapitre 114 des Statuts Révisés du Canada, pour faire une enquête et un rapport sur des accusations portées contre plusieurs fonctionnaires du gouvernement dans le district du Yukon.

39. Réponse à Adresse du 14 mars 1898.—Etat indiquant en détail l'étendue de toutes les concessions pour le dragage de l'or demandées et accordées dans les Terri-

toires du Nord-Ouest et le Yukon, où elles sont situées, les noms et domiciles des postulants et le montant payé pour ces concessions. Aussi, copie de toute correspondance et de tous ordres en conseil à ce sujet.

40. Réponse supplémentaire à Adresse du 14 février 1898,—Copie de toute correspondance, demandes de soumissions et soumissions reçues, rapports et ordres en conseil et liste de tous permis ou licences accordés, comprenant les noms des personnes auxquelles ils ont été accordés, l'étendue de terrain comprise et les conditions attachées à chacun de ces permis, le montant payé et à payer, en rapport avec les terrains aurifères à exploiter au moyen de travaux de mines ou de dragage dans les Territoires du Nord-Ouest et le district du Yukon.

41. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1897 jusqu'au 1er octobre 1898.

42. Etat donnant la correspondance, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien échangée par le département de l'Intérieur depuis le dernier état présenté au parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882

43. Etat donnant les ordres en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie Anglaise* aux termes du paragraphe (d) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise.

44. Etat donnant les ordres en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, aux termes de la clause 46 de l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 57-58 Vic., chap. 30, etc.

45. Ordres en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts Révisés du Canada et ses amendements.

47. Réponse à Ordre,—Copie des représentations faites par le Haut-Commissaire du Canada et les agents généraux des colonies anglaises au sujet de l'imposition d'un droit foncier sur les propriétés personnelles situées dans les colonies en 1894.

48. Réponse à Adresse du 18 avril 1898,—Copie de tous ordres en conseil, mémoires, correspondance et tous autres documents concernant l'octroi de 150,000 acres de terres publiques en faveur de l'Université du Manitoba et le transfert des dites terres et de leurs titres à l'Université.

48a. Réponse supplémentaire à Adresse du Sénat du 31 mars 1898,—Etat indiquant la quantité de terres réservées pour les écoles dans le Manitoba, la quantité de ces terres qui ont été vendues et le prix de leur vente; le montant perçu sur le prix d'achat, les sommes encore dues au gouvernement, la manière dont ce fonds est placé et administré, le montant déjà payé à la province du Manitoba, avec indication de ce qui a été payé sur le capital et les intérêts le montant restant au crédit de la province, tant en capital qu'en intérêts, les dates des paiements faits dans chaque cas, le montant de chaque paiement; aussi, la correspondance, les documents, mémoires, etc., et les arrêtés du conseil relatifs à ce sujet.

49. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Copie du rapport des commissaires nommés en 1897 pour faire une enquête sur l'état des archives publiques et des édifices publics.

50. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Etat donnant le nombre de feuilles de billets de banque de \$1 et \$2 livrées au gouvernement depuis le 1er août 1897 par les nouveaux entrepreneurs, avec le nombre de planches de face, de dos et à teinter des susdites dénominations livrées au gouvernement jusqu'à date, d'après le contrat.

Votre comité recommande aussi que M. Augustin Lemay soit employé pendant la session actuelle du parlement comme messenger dans le bureau de distribution de la Chambre des Communes, au salaire de quotidien payé aux autres messagers, savoir: \$2.50, et que son engagement date du 6 mars dernier.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN CARLING,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

L'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat des copies verbatim certifiées des lettres ou autres documents adressés au ministre de l'Intérieur ou à quelque fonctionnaire de ce département, ou à quelque membre du gouvernement, par H. H. Norwood, la personne nommée par le gouvernement à la position d'inspection de l'or, dans le district du Yukon.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ogilvie a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie, dite Le Soleil."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (98) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Arthabaska", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (13) intitulé: "Acte concernant la *Home Life Association of Canada*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (12) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George L. Williams", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (26) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (14) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des Steamers de Québec", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte concernant l'usure", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (2) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à David Stock", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé ce dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

VENDREDI, 19 mai 1899.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat auquel le bill (A) No 88, intitulé: "Acte pour faire droit à David Stock," a été rétéré.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

(Attesté), J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (108) intitulé: "Acte concernant la Banque du Peuple", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (108) intitulé: "Acte concernant la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac et à l'effet de changer son nom en celui de la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pembroke", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (95) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de poudre de Hamilton", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (83) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Cox, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 26 mai 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McCallum,	Primrose,
Armand,	Fiset,	McKay,	Ross,
Baker,	Forget,	McMillan,	Scott,
Bellerose,	Gowan (C.M.G.),	McSweeney,	Snowball,
Bernier,	Hingston (Sir William),	Merner,	Temple,
Boucherville de (C.M.G.),	Kirchhoffer,	Miller,	Templeman,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Lewin,	Mills,	Thibaudeau (de la
Carmichael,	Lougheed,	O'Brien,	Vallière),
Clemow,	Lovitt,	Ogilvie,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (I.P.E.),	Owens,	Wark.
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Wood.
Dickey,	MacKeen,	Power,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—
Par l'honorable M. Poirier :—De Henry Bishop et autres.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté le neuvième rapport de ce comité.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
VENDREDI, 26 mai 1899.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport :—

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, dix-neuvième jour de mai courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (E) intitulé : "Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 15, retranchez depuis "adultère" jusqu'à "considérant," dans la ligne 19.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :
 Que la dit rapport soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.
 Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
 Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son second rapport.
 Ordonné qu'il soit reçu, et
 Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DU COMITÉ,
 Vendredi, 26 mai 1899.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme second rapport :—

Votre comité a pris en considération diverses demandes pour augmentation de salaire en faveur d'employés des bureaux de distribution de l'Imprimerie et de la Chambre des Communes, et il a nommé un sous-comité pour faire une enquête et un rapport à ce sujet, et il soumet à la favorable considération de la Chambre les recommandations suivantes contenues dans le dit rapport :—

MESSIEURS,—Le sous-comité que vous avez nommé pour étudier la question des salaires de personnes employées dans les bureaux de distribution de la Chambre des Communes et de l'Imprimerie, a l'honneur de faire rapport qu'après mûre considération, il soumet à l'approbation des deux Chambres les recommandations suivantes :—

Wm Roger, qui reçoit maintenant \$1,000 par année, sera payé à l'avenir \$1,200 par année.

R. B. Davidson, qui reçoit maintenant \$700 par année, recevra dorénavant \$900 par année.

T. W. Alexander, qui reçoit actuellement \$600 par année, sera payé à l'avenir au taux de \$700 par année.

Les augmentations devant dater du 1er juin prochain.

JOHN CARLING,
Président.

Alors sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: "Acte ratifiant une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie Electrique de Hull", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 22, retranchez l'article trois et insérez à la place: "3. Le règlement reproduit à l'annexe du présent acte est approuvé et ratifié".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (67) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée) et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée)", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 24 mars 1899, demandant un état indiquant la quantité

de matériel roulant acheté à l'occasion de l'extension du chemin de fer Intercolonial depuis Lévis jusqu'à Montréal; de qui ce matériel a été acheté et à quel prix.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session No 57e.*)

Aussi, une réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1899, demandant un état donnant la recette brute et les frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pour chaque mois depuis le 1er juillet 1898 jusqu'à ce jour.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session No 57.*)

Conformément à l'ordre du jour le bill (19) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certaines constructions dans et sur les eaux navigables", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. O'Brien, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 29 mai 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Almon,	Fiset,	McKay,	Primrose,
Bellerose,	Gowan (C.M.G.),	McLaren,	Prowse,
Bernier,	Kerr,	McMillan,	Ross,
Boucherville, de (C.M.G.),	Landry,	McSweeney,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lewin,	Merner,	Snowball,
Carmichael,	Lougheed,	Miller,	Temple,
Casgrain,	Lovitt,	Mills,	Templeman,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
Dandurand,	MacKeen,	Owens,	Wark.
Dickey,	Masson,	Paquet,	Wood.
Dobson,	McCallum,	Power,	Yeo.
Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De H. Bishop et treize mille autres, demandant l'adoption du projet de loi soumis au parlement sous le titre "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie."

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
LUNDI, 29 mai 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport :—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie d'assurance du Canada contre les accidents, demandant un acte qui modifie son acte constitutif ;

De Richard Wilson Smith, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance du Canada sur les glaces" ;

De William Christie et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie Canadienne de transport à l'intérieur" ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne et pour la dépense de fonds en exécution de ses travaux ;

De la Compagnie de prêts et d'épargne de Huron et Erié, demandant un acte qui amende l'Acte 59 Vic., ch. 49, intitulé: Acte de la Compagnie de prêts et d'épargne de Huron et Erié, 1896;

De John McKindley, de la cité de Boston, Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Sudbury à Wahnapiasé";

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada, demandant un acte qui amende son acte constitutif en l'autorisant à former un capital-actions et à régler subséquemment l'élection de ses directeurs et pour d'autres objets;

De J. A. Gemmill et autres, de la cité d'Ottawa, et d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation pour construire et exploiter une ligne de chemin de fer entre Ashcroft ou Kamloops et Barkerville et Glenora;

De la Compagnie de prêt et de placement du Canada Impériale demandant un acte qui la reconstitue en corporation, l'autorise à acquérir l'actif à prendre à sa charge les obligations de la compagnie actuelle, augmente son pouvoir de placement et pour d'autres objets;

De F. A. Heney et autres, de la cité d'Ottawa, demandant un acte qui les constitue en corporation pour construire une ligne de chemin de fer de la cité d'Ottawa à Meach's Lake avec des embranchements, et qui les autorise à établir un pont sur la rivière Ottawa près du rapide des Remous et pour d'autres objets;

De D. McNeil et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de *The Canadian Mutual Benefit Advertising Company, Limited*.

De la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac, demandant l'adoption d'un acte qui change son nom en celui de "Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pembroke," et à d'autres fins;

De la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de l'autoriser à prolonger ses embranchements avant l'entier établissement de sa ligne principale, et à d'autres fins;

De la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée), demandant un acte à l'effet d'amender son acte constitutif en statuant qu'il ne sera pas nécessaire que la majorité de ses directeurs réside en Canada, en l'autorisant à établir des lignes d'embranchement, et à d'autres objets;

De la Compagnie de poudre de Hamilton, demandant un acte qui amende son acte constitutif en augmentant son capital social;

De la Banque du Peuple, demandant un acte qui accorde à la dite banque et à ses directeurs une décharge pleine et entière de ses obligations envers ses actionnaires, déposants et créanciers après qu'ils auront reçu certains montants, et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne, qui l'autorise à construire un embranchement et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui modifie l'acte 61 Victoria, ch. 64, se rapportant à la compagnie;

De Sam Hughes, président provisoire et autres, promoteurs de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston, et à l'effet de changer son nom en celui de Com-

pagnie Bronson", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (12) intitulé: " Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George L. Williams", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 15, après " acquis " insérez " par cession, usage, fabrication ou autrement".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (11) intitulé: " Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à Thomas Roberson", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, dans le texte anglais, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été.

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 22 mai 1899, demandant:

1. Le contrat primitif passé entre le gouvernement, les propriétaires du chemin de fer du comté de Drummond et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer.

2. Le présent contrat ou convention, passé entre les mêmes parties ou compagnies.

3. Un état indiquant toutes les sommes d'argent payées aux propriétaires du dit chemin de fer, depuis la non-ratification du premier contrat, jusqu'au 31 mars 1899.

4. Un état des recettes et des frais d'exploitation du chemin de fer du comté de Drummond, depuis l'époque où on a commencé à l'exploiter conjointement avec le chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir Documents de la Session No 88.)

Aussi, une réponse à une adresse du Sénat en date du 6 juin 1898, demandant un état du coût des dépenses des voyages faits en 1897, par l'honorable premier ministre et par l'honorable Solliciteur général, en Europe, aux États-Unis ou ailleurs;

aussi, un état des dépenses de voyage de leurs secrétaires particuliers, ou de toutes autres personnes composant leur suite.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 98.*)

Aussi une réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1899, demandant un état indiquant la quantité de marchandises transportées sur le chemin de fer Intercolonial entre Montréal et Halifax pour être expédiées en Europe, au cours de l'hiver en 1898 et 1899.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 57f.*)

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Commercial de Télégraphe du Nord".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (60) intitulé. "Acte autorisant la fusion de la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron et de la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la Rivière Détroit", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de transport à l'intérieur", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (54) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Fidécimmis Orientale", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill, (25) intitulé: "Acte ratifiant une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie Electrique de Hull, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (28) intitulé:—"Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Navigation du Richelien et d'Ontario", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée) et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée)", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Acte concernant l'usure," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (108) intitulé: "Acte concernant la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac et à l'effet de changer son nom en celui de la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pembroke," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (95) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de poudre de Hamilton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (83) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 30 mai 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Almon,	Ferguson,	Masson,	Owens,
Baker,	Fiset,	McCallum,	Power,
Bellerose,	Forget,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Bernier,	Gowan (C. M. G.),	McKay,	Prowse,
Bolduc,	Kerr,	McLaren,	Ross,
Boucherville, de (C. M. G.)	Kirchhoffer,	McMillan,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	McSweeney,	Snowball,
Carmichael,	Lewin,	Merner,	Temple,
Casgrain,	Lougheed,	Miller,	Templeman,
Clemow,	Lovitt,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Cochrane,	Macdonald (I. P. - E.),	Montplaisir,	Vidal,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Wark,
Dickey,	MacKeen,	Oglivie,	Yeo.
Dobson,			

PRÏÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées sur la table :—

Par l'honorable M. Mills :—De la municipalité de la ville de Forest, dans le comté de Lambton; et, de la municipalité du township de Maidstone, dans le comté d'Essex, tous dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (N) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :—

1. Les noms et les résidences des parties qui ont produit en cour d'Echiquier des réclamations contre la Couronne, de juillet 1893 à mai 1899.
2. La date de la production de ces réclamations, leur nature et les montants réclamés.
3. La date de l'audition de chaque cause.
4. La date de l'inscription des jugements rendus; les montants et les frais adjugés.
5. La date à laquelle ont été payés les montants et les frais adjugés.
6. Les appels portés à la cour Suprême ou à d'autres cours contre les décisions rendues par la cour de l'Echiquier.
7. Les noms et les résidences des parties appelantes; la date de leurs appels avec indication des sommes réclamées par elles en première instance.
8. Le résultat des appels et les montants adjugés dans chaque cas.
9. Le montant des frais accordés en appel.

10. La date à laquelle les montants des jugements en appel ont été payés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état détaillé des divers montants payés ou alloués pour intérêt, du 1er juillet 1893 au 1er mai 1899, aux entrepreneurs et autres personnes ayant des réclamations contre le gouvernement ou quelqu'un des départements, avec indication de la manière dont ces réclamations ont été réglées, soit par litige, arbitrage ou autrement; le dit état donnant les noms de la personne ou des personnes à qui a été fait ce paiement ou allocation d'intérêt, le montant de chaque réclamation, et la période couverte par chaque paiement ou allocation d'intérêt; aussi un état indiquant les cas dans lesquels on a refusé de payer l'intérêt, et la raison de ce refus et de ce non-paiement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorcés, a présenté le dixième rapport de ce comité.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 30 mai 1899.

Le comité permanent des Divorcés à l'honneur de présenter son dixième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, dix-neuvième jour de mai courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (F) intitulé : " Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg ", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 7, retranchez depuis " enfants " jusqu'à " qu'ils ".

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (62) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (70) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie Bronson ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (12) intitulé: " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George L. Williams " a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill (11) intitulé: " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à Thomas Robertson ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill (6) intitulé: Acte concernant la Banque du Peuple ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. Bernier il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le greffier du Sénat soit chargé de faire traduire en anglais et en français la réponse déposée sur la table du Sénat au sujet de la Banque du Peuple, et de la faire imprimer pour l'usage du Sénat et des membres du comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: " Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding ", ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé: Que la prise en considération du dit rapport soit remise à demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 31 mai 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Almon,	Dobson,	McCallum,	Power,
Armand,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Baker,	Forget,	McKay,	Prowse,
Bellerose,	Gowan (C.M.G.),	McLaren,	Ross,
Bernier,	Kerr,	McMillan,	Sanford,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McSweeney,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.)	Landry,	Merner,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lewin,	Miller,	Temple,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Mills,	Templeman,
Carmichael,	Lovitt,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wark,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wood,
Cochrane,	MacKeen,	Owens,	Yeo.
Dickey,	Masson,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'irrigation d'Alberta et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (47) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé : " Acte concernant la Compagnie

du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (8) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (58) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (59) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des Comtés de Russell, Dundas et Grenville " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 19, retranchez " dix " et insérez " quinze ".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (98) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique ", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (66) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer de Colonisation du Nord", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettra aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 13, après "Québec", insérez ce qui suit comme paragraphe 2 de l'article 7:—"2. L'entreprise de la compagnie est par le présent acte déclarée être d'utilité générale pour le Canada".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été envoyé le bill (95) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Matawa", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (41) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (18) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (73) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Kirchoffer, a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Mills, a présenté au Sénat le bill (P) intitulé: "Acte concernant les compagnies de prêt".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (2) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Acte concernant la Compagnie commerciale de Télégraphe du Nord (à responsabilité limitée)", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (60) intitulé: "Acte autorisant la fusion de la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron et de la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la rivière Détroit", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de transport intérieur", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (54) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Fidéicommiss Orientale", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding", ayant été lu,

L'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeu*di* 1er juin 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALEON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	MacKeen,	Owens,
Almon,	Dobson,	Masson,	Power,
Armand,	Ferguson,	McCallum,	Primrose,
Bellerose,	Fiset,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Bernier,	Gowan (C. M. G.),	McKay,	Ross,
Bolduc,	Hingston (Sir William),	McLaren,	Sanford,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kerr,	McMillan,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	McSweeney,	Snowball,
Carling (Sir John),	Landry,	Merner,	Temple,
Carmichael,	Lewin,	Miller,	Templeman,
Casgrain,	Lougheed,	Mills,	Vidal,
Clemow,	Lovitt,	Montplaisir,	Wark,
Cochrane,	Macdonald (I. P. - E.),	O'Brien,	Wood,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Casgrain:—De Théo. Ouellette, préfet, et J. A. Tremblay, greffier, du township de Tilbury-Nord,

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été envoyé le bill (10s) intitulé: "Acte concernant la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac et à l'effet de changer son nom en celui de Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pembroke", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'irrigation d'Alberta et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Ceambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement,

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des Comtés de Russell, Dundas et Grenville", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé de bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (95) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Lindsay, Haliburton et Mattawa ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba " a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé : " Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie, dite le Soleil " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Loughheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Loughheed, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport sur les archives du Canada, pour 1898 (Appendice du rapport du ministre de l'Agriculture.)
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 8a.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (27) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (124) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'intérieur ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 2 juin 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dandurand,	MacKeen,	Power,
Almon,	Dickey,	Masson,	Primrose,
Armand,	Dobson,	McCallum,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Ross,
Bellerose,	Fiset,	McKay,	Sanford,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	McLaren,	Scott,
Bolduc,	Kerr,	McMillan,	Snowball,
Boucherville, de (C.M.G.)	Kirchhoffer,	McSweeney,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Merner,	Templeman,
Carling (Sir John),	Lewin,	Miller,	Vidal,
Carmichael,	Lougheed,	Mills,	Wark,
Casgrain,	Lovitt,	OB'rien,	Wood.
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Yeo.
Cochrane,	Macdonald (Victoria),		

PRIÈRES.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de poudre de Hamilton", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (21) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des Steamers de Québec", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (54) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Fidéicommissaires Orientale", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le *Code criminel*, 1892."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (108) intitulé: "Acte concernant la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac et à l'effet de changer son nom en celui de Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pembroke", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Acte modifiant l'*Acte des Compagnies*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (O) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'*Acte des liquidations*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (10) intitulé: "Acte concernant l'Académie Nisbet de Prince-Albert", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 5 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	Masson,	Power,
Almon,	Ferguson,	McCallum,	Primrose,
Baird,	Fiset,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Beilerose,	Gowan (C.M.G.),	McKay,	Scott,
Bernier,	Kerr,	McLaren,	Snowball,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McMillan,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	McSweeney,	Templeman,
Casgrain,	Lougheed,	Merner,	Vidal,
Clemow,	Lovitt,	Miller,	Villeneuve,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Mills,	Wark,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Wood.
Dickey,	MacKeen,	Perley,	Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Casgrain :—De la municipalité de la cité de Windsor, dans le comté d'Essex, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la municipalité du township de Maidstone, dans le comté d'Essex, province d'Ontario, de la municipalité du township de Forest, dans le comté de Lambton, province d'Ontario, et de Théodore Ouellet, préfet, et J. H. Tremblay, greffier du township de Tilbury-Nord, demandant l'adoption d'un acte qui amende l'Acte des Chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Assurance des Chemins de fer canadiens contre les Accidents ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé : " Acte concernant la Compagnie des Steamers de Québec ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (54) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de Fidécimmis Orientale ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg", ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé. "Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Le question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (P) intitulé: "Acte concernant les compagnies de prêt", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (2) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi le 14 courant.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (124) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 6 juin 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McCallum,	Power,
Allan,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Almon,	Ferguson,	McKay,	Prowse,
Baird,	Fiset,	McLaren,	Sanford,
Baker,	Gowan (C. M. G.),	McMillan,	Scott,
Bellerose,	Kerr,	McSweeney,	Snowball,
Bernier,	Kirchhoffer,	Merner,	Temple,
Bolduc,	Landry,	Miller,	Templeman,
Bowling (Sir Mackenzie),	Longheed,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Carling (Sir John),	Lovitt,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (P. E. I.),	O'Brien,	Villeneuve,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Wark,
Cochrane,	MacKeen,	Perley,	Wood,
Cox,	Masson,	Poirier,	Yeo.
Dandurand,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (13) intitulé: "Acte concernant la *Home Life Association of Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Longheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de prêt et de placements du Canada Impériale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 28, après "freehold" insérez: "ou en leasehold."

Page 2, ligne 38, après "ordre" insérez: "et aussi, pourvu que la compagnie n'opère point de placements ni de prêts sur la garantie des effets d'une autre compagnie de prêt."

Page 4, ligne 11, retranchez "à cette fin" et insérez : "portant établissement d'une telle agence."

Page 4, ligne 12, retranchez depuis "par" jusqu'au second "des" et insérez : "un vote."

Page 4, ligne 15, après "délibérer" insérez : "et possédant au moins les deux tiers du capital-actions social émis qui sera représenté à l'assemblée."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable Sir John Carling, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
2 juin 1899.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme troisième rapport :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

52. Réponse supplémentaire à Adresse du 30 mars 1898,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la mise en force, sur le littoral du Pacifique ou de l'Atlantique, des lois du Canada sur le cabotage, en tant qu'elles se rapportent au département des Douanes. (*Documents de la Session.*)

57. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Etat indiquant quelles sont les dépenses d'exploitation et les recettes brutes, respectivement, de l'Intercolonial chaque mois, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'à date, et quelles ont été les dépenses d'exploitation et les recettes brutes, respectivement, de ce chemin pendant les mois correspondants de l'année précédente. (*Doc. Sess.*)

57a. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Etat indiquant le montant total d'argent perçu par le gouvernement (a) pour le trafic des voyageurs et (b) pour le trafic du fret, aux stations, agences de fret et agences de voyageurs le long du prolongement de l'Intercolonial entre la Chaudière et Montréal, inclusivement, (1) depuis le 30 juin 1898 exclusivement jusqu'au 1er mars 1899 exclusivement, et (2) depuis le 1er mars 1899 inclusivement jusqu'au 1er avril 1899 exclusivement. (*Doc. Sess.*)

57b. Réponse à Ordre du 18 avril 1898,—Relevé des dépenses faites, à même les recettes, pour améliorations, extensions et additions de nature permanente, autres que les travaux ordinaires d'entretien et de réfection, sur le chemin de fer Intercolonial, depuis le 30 juin 1891 jusqu'au 1er juillet 1897. (*Doc. Sess.*)

63. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes et communications adressés par Archer Martin, de Victoria, C.A., avocat, au ministère de l'Intérieur ou au député ministre ou à aucun officier du département de l'Intérieur concernant la délivrance ou l'approbation de permis ou autorisations d'importer des liqueurs dans le district du Yukon, ou se rapportant à l'importation de liqueurs dans le district du Yukon, et copie de toutes réponses faites à ces lettres, télégrammes et communications. (*Doc. Sess.*)

63a. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes et communications adressés par Frederick Peters, C.R., de Victoria, C.A., au ministre de l'Intérieur ou à aucun autre ministre de la Couronne, ou à aucun député ministre, demandant des permis pour importer des liqueurs dans le district du Yukon, ou se rapportant à ce sujet, et copie de toutes réponses faites à ces lettres, télégrammes ou communications. (*Doc. Sess.*)

63b. Correspondance concernant l'importation de liqueurs dans le territoire du Yukon. (*Doc. Sess.*)

63c. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Relevé de tous permis pour liqueurs délivrés par le major Walsh, et copie de toute correspondance et rapports concernant ce qu'il a fait à ce sujet. (*Doc. Sess.*)

66a. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Copie du rapport ou des rapports de M. Coste, ci-devant ingénieur du département des Travaux publics, sur le Yukon, et plus particulièrement sur la route du lac Teslin en ce qui concerne la construction d'une ligne ferrée vers le Yukon par cette route; aussi, copie du rapport de M. Lafontaine, ou copie de leur rapport conjoint, si ces deux ingénieurs ont fait un tel rapport. (*Doc. Sess.*)

74. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Copie de tous papiers, correspondance, etc., se rapportant à l'adjudication, à M. Thomas Gauthier, de Montréal, par le département des Travaux publics, du contrat pour le dragage à Coteau Landing; et de l'avis publié pour demander des soumissions, s'il en est. Aussi, un état indiquant le montant dépensé sur le crédit de \$21,000 voté à cet effet, et à qui il a été payé. Aussi, copie de la correspondance échangée entre M. Gauthier et M. Macdonald qui a exécuté les travaux, et un état indiquant, en pieds cubes, le montant des travaux exécutés, et comment les paiements ont été faits. (*Doc. Sess.*)

79. Réponse à Adresse du 30 mars 1898,—Copie de tous rapports à Son Excellence le Gouverneur général, minutes du conseil, rapports, papiers et correspondance se rapportant en quelque manière à la navigation des fleuves Yukon ou Stikine ou aux règlements douaniers y relatifs, y compris le transbordement des cargaisons. Aussi, copie de tous rapports à Son Excellence le Gouverneur général, minutes du conseil, correspondance et papiers concernant les règlements douaniers et les honoraires imposés sur les marchandises du Canada passant par St. Michael, Dyea, Skagway et Wrangel. (*Doc. Sess.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

21c. Réponse à Adresse du 18 avril 1898,—Etat donnant,—

(a) les noms de tous les employés révoqués par le gouvernement, par destitution ou autrement dans le bureau de douanes de Montréal, depuis le 13 juillet 1896 jusqu'au 1er mars 1898;

(b) les années de service de chacun;

(c) le chiffre de l'allocation de retraite, s'il en est;

(d) la cause de la révocation dans chaque cas;

(e) le chiffre du salaire annuel de chacun à la date de la révocation;

(f) les noms des nouveaux employés nommés permanemment ou temporairement du 13 juillet 1896 au 1er mars 1898;

(g) le chiffre du salaire mensuel à payer à chaque nouvel employé permanent ou temporaire.

21d. Réponse à Ordre du 2 mai 1898,—Etat donnant les noms de tous les employés du canal de Lachine et de l'écluse de Sainte-Anne qui ont été destitués depuis le 23 juin 1898, la cause de la destitution, le nom de la personne qui a porté plainte dans chaque cas, le montant des gages payés à chaque employé destitué, et le nom de son successeur ainsi que le montant des gages payés au nouveau titulaire.

21e. Réponse à Adresse du 14 mars 1898,—Copie de tous ordres en conseil, papiers, dépositions, rapports, preuve, correspondance et documents concernant toutes accusations portées contre Peter S. Archibald, ci-devant ingénieur en chef de l'Intercolonial, ou concernant sa destitution comme tel, ou les motifs de son renvoi, ou concernant toute demande faite par le dit Peter S. Archibald pour une allocation de retraite ou autrement, ou concernant la retraite ou la destitution du dit M. Archibald de sa charge sur l'Intercolonial.

53. Réponse à Adresse du 24 avril 1899,—Copie du bail de la propriété dans la cité de Québec connue sous le nom de *Plaines d'Abraham* ou de tout autre titre en vertu duquel le gouvernement du Canada détient la dite propriété, et de tous mémoires, correspondance, etc., adressés au gouvernement touchant le renouvellement du bail ou l'acquisition de la dite propriété.

54. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Etat indiquant le montant des dépenses du département de la Milice et de la Défense, chaque année, de 1867 à 1889 inclusivement. Aussi le montant dépensé pour l'état-major de la milice pendant la même période. Aussi, le montant dépensé pour le Collège militaire Royale de Kingston pendant la même période.

55. Réponse à Adresse du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance, minutes du conseil, et commission concernant la nomination de Son Honneur le juge en chef de la province de la Colombie Anglaise, depuis la date du décès de Son Honneur le juge en chef Davie jusqu'à la nomination du présent titulaire, et, aussi, concernant la nomination de Son Honneur le juge Irving et de Son Honneur le juge Martin de la cour Suprême de la Colombie Anglaise.

56. Réponse à Adresse du 26 avril 1899,—Copie du bail ou arrangement et de toute correspondance concernant l'occupation du Champ de Mars dans la cité de Montréal par les autorités municipales, et des conditions attachées à cette occupation.

57c. Réponse à Ordre du 18 avril 1898,—Copie de toutes soumissions pour traverses pour l'usage de l'Intercolonial depuis le 1er janvier 1896 jusqu'à date, donnant les noms, quantités et prix et indiquant quelles soumissions ont été acceptées.

57d. Réponse à Ordre du 30 mars 1898,—Copie de toutes soumissions reçues par le gouvernement ou par le département des Chemins de fer et Canaux ou par aucun de ses officiers pour des traverses de chemins de fer et du bois de toute espèce fournis à l'Intercolonial entre juillet 1896 et janvier 1898, sur la division de ce chemin de fer qui se trouve dans la province de Québec.

57e. Réponse à Adresse du Sénat du 24 mars 1899,—Demandant un état indiquant la quantité de matériel roulant acheté à l'occasion de l'extension du chemin de fer Intercolonial depuis Lévis jusqu'à Montréal; de qui ce matériel a été acheté et à quel prix.

58. Réponse à Adresse du 1er mai 1899,—Copie de tous rapports et correspondance entre W. J. Christie, ci-devant du département du Revenu de l'Intérieur à Winnipeg, et tous autres officiers du département dans le Manitoba et le département à Ottawa ou le ministre du Revenu de l'Intérieur, et de tous ordres en conseil au sujet du renvoi, de la suspension et de la destitution finale de W. J. Christie, ci-devant l'un des principaux officiers du département à Winnipeg.

59. Réponse à Ordre du 24 avril 1899.—Copie de tous rapports adressés au ministre de l'Intérieur, ou au département de l'Intérieur ou à aucun officier de ce département par William Ogilvie ou par le Conseil du district du Yukon ou par aucun membre de ce conseil au sujet de l'administration du dit district, ou se rapportant à quelque question relative à l'administration du dit district.

60. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance se rapportant au département de l'Intérieur à Ottawa autorisant l'agent à Yorkton, T. N.-O., à accorder l'inscription, au nom de M. W. C. Middleton, du $\frac{1}{2}$ S. E. de la sec. 14, township 24, rang 3, à l'ouest du 2ème méridien.

61. Réponse à Adresse du 1er mai 1899.—Copie de tous télégrammes et lettres échangées entre le gouvernement et la "Ashcroft Water & Electric Coy," ou M. Peter Ryan, ou M. John Shields, ou toute autre personne en leur nom, au sujet de l'acquisition de 4,000 acres de terre, environ, près de Ashcroft, C. A., dans les limites de la zone réservée pour les chemins de fer.

62. Réponse à Adresse du 19 avril 1899,—Copie de tous ordres en conseil passés jusqu'à date concernant la prise de concessions minières par des officiers du département de l'Intérieur ou autres officiers du gouvernement, ou concernant l'enregistrement de biens de famille (*homesteads*) ou l'achat de terres par des officiers du département de l'Intérieur.

63d. Réponse à Ordre du 25 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., demandés par sir Charles Hibbert Tupper le 15 mai courant, en rapport avec l'administration du territoire du Yukon tel que mentionné dans le discours prononcé par l'honorable ministre de l'Intérieur pendant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, à l'ouverture de la session.

64. Copie de la convention intervenue, le 1er juillet 1890, entre le département de Chemins de fer et Canaux et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

65. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Copie de toutes lettres, documents mémoires, conventions et correspondance se rapportant en quelque manière aux termes et conditions auxquels des soumissions ont été demandées pour le contrat du transport des malles des Iles de la Madeleine, et d'après lesquels le contrat a été subseqüemment accordé à R. S. Leslie, de la maison Leslie, Hart et Cie, de Halifax, N.-E.

66. Réponse à Adresse du Sénat du 24 mars 1899,—Copie de la correspondance échangée avec M. Louis Coste, ci-devant ingénieur du département des Travaux publics, et des instructions qu'il a reçues relativement à la route Yukon-Teslin et à la navigation des rivières et des lacs de la région; aussi copie de tous les rapports faits par le dit Louis Coste.

67. Réponse à Adresse du Sénat du 11 avril 1899.

1. Une copie du dernier rapport adressé au gouvernement par la Banque du Peuple, avant que cette banque ait suspendu ses paiements, avec le nom de la personne qui a signé le dit rapport et la déclaration faite par elle;

2. Une copie des états soumis par les directeurs sur les affaires de la dite banque à chacune des assemblées publiques des actionnaires et des déposants, qui ont été tenues depuis la date de la suspension de paiements;

3. Une liste des noms des directeurs de la banque à l'époque de la dite suspension, et un état du nombre d'actions alors possédées par chacun des directeurs;

4. Une liste des ventes ou transferts d'actions possédées par les directeurs, qui avaient eu lieu depuis la suspension, et à qui ces ventes ou transferts ont été faits;

5. Une liste des vacances qui se sont produites depuis la dite date, avec indication de la cause de ces vacances ou du nom de ceux qui ont été appelés à les remplir;

6. Les prix aussi approximativement qu'on pourra les constater par la cote des actions, auxquels se sont faits les ventes et transferts pendant le mois qui a immédiatement précédé la suspension, et les prix des ventes et transferts depuis la date de la suspension à venir au 1er avril 1899;

7. Une liste des noms des actionnaires de la banque le 1er avril 1899 et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux à cette date;

8. Un état détaillé de l'actif et du passif de la banque, à l'exception du passif des déposants des actionnaires, lequel pourra être indiqué comme somme totale.

68. Réponse à Adresse du 8 mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et B. Haigh et Fils, de la Colombie-Anglaise, ou toute autres personne ou personnes en leur nom, en 1880 ou environ, au sujet d'une demande pour se servir de l'île Deadman. Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et le procureur général de la province de la Colombie-Anglaise ou autre membre du gouvernement provincial concernant la dite demande ou l'objet de cette demande.

69. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Copie de tous papiers, documents et correspondance entre la Bourse des céréales de Winnipeg et le département des Travaux publics, en vue de tenir le port de Fort William libre de glace aussi tard que possible,

70. Réponse à Adresse du 19 avril 1899,—Copie de toutes lettres, instructions, correspondance et rapport du commissaire nommé pour faire une enquête sur les griefs des ouvriers employés sur le chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau, et sur les circonstances qui ont accompagné la mort de deux des dits ouvriers nommés McDonald et Fraser, à ou près Pincher-Creek, et rapport du commissaire qui a fait une enquête sur tous les faits qui se rapportent au décès de Charles P. McDonald et de E. McC. Fraser qui étaient employés à la construction du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau.

71. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Copie des instructions données à M. F. C. Wade avant ou après son départ pour Dawson pour y agir à divers titres officiels,

et plus spécialement copie de la permission écrite qui lui a été donnée de piqueter des lots miniers dans le Klondike.

72. Réponse à Adresse du 1er mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie-Anglaise et le gouvernement du Canada depuis juillet 1898 jusqu'à date, concernant la cour Suprême, les cours de comté ou aucuns des juges de la dite province, les nominations des dits juges ou d'aucuns d'entre eux, ou autres matières se rapportant à l'administration de la justice dans la dite province.

73. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Copie de toute correspondance au sujet de la construction des hangars sur les quais de Saint-Méthode et Mistassini, et de l'octroi du contrat pour ces constructions à L. P. Bilodeau, de Roberval.

75. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Copie de la correspondance entre le gouvernement ou le département des Travaux publics et M. W. Donaghue ou aucune autre personne au sujet de la construction de chalands à Roberval destinés à accompagner la drague du même lieu, et de l'octroi du contrat pour la construction des dits chalands au dit M. Donaghue.

76. Réponse à Ordre du 10 mai 1899,—Copie de tous baux, papiers et documents concernant l'affermage de certaine propriété sur l'Île aux Noix, dans la province de Québec, appartenant au gouvernement et placée sous le contrôle du département de la Milice et de la Défense, avec les noms des locataires depuis le 1er janvier 1895 jusqu'à date, et le montant de loyer payé par ces locataires.

77. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Etat indiquant quand et pendant quel temps le steamer *Alaska* a été employé à l'exploration du chenal du lac Saint-François et quel service a été fait par le steamer *Alert* pendant la même période.

78. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Etat indiquant les montants payés à Tom S. Rubidge, ingénieur-surintendant du canal de Cornwall, pour salaire et dépenses, du 1er janvier 1897 au 1er janvier 1899; aussi état détaillé du montant payé pour voitures pendant la même période; aussi, état des dépenses totales en rapport avec le steamer *Alert*; aussi, état indiquant pendant combien de jours le steamer *Alert* a été réellement employé pour des travaux d'exploration, depuis le 1er janvier 1898 jusqu'au 1er janvier 1899, et pendant combien de jours il a été employé à d'autres services et la nature de ces services.

80. Réponse à Adresse du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance et papiers concernant le renvoi de M. Fawcett comme commissaire des mines d'or du Yukon.

81. Réponse à Adresse du 15 mai 1899,—Copie de tous Ordres en conseil, ordonnances, commission, nomination, cautionnement, certificats et serments au sujet de la nomination du shérif pour le Territoire du Yukon. Aussi, copie des mêmes papiers au sujet de la nomination du greffier de la cour pour le district du Yukon.

82. Réponse à Adresse du 14 mars 1898,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres et les autorités américaines, directement ou indirectement, ou par l'entremise du gouvernement britannique ou son représentant à Washington, concernant les arrangements pris pour l'entreposage ou le transit sur les côtes du Pacifique, ou concernant les secours à donner aux personnes dans le besoin dans les districts du Yukon ou d'Alaska. Aussi, copie de tous rapports des ministres au gouvernement sur ces matières.

83. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Etat donnant le nombre et les noms des navires de pêche des Etats-Unis, n'ayant pas de licences aux termes du *modus vivendi*, qui ont obtenu des privilèges dans les ports canadiens de l'Atlantique pendant les mois de novembre et décembre 1898 et de janvier et février 1899, et copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres, ou aucun de ses officiers faisant voir dans quelles circonstances des privilèges ont été accordés à ces navires des Etats-Unis.

Votre comité recommande qu'un rapport soit adressé aux deux Chambres attirant l'attention sur le fait que la résolution suivante passée par ce comité le vendredi, 13 mai 1898, soumise aux deux Chambres et adoptée par elles, n'a pas été mise à exécution:—

“ Que pendant la prochaine année fiscale et les années suivantes, les membres et officiers de la Chambre des Communes, et les personnes inscrites sur la liste officielle des membres de la pre-se soient fournis de papeterie, pour leur usage, de même qualité que celle fournie aux honorables membres du Sénat; et que M.M. Gibson, Sutherland et LaRivière constituent un sous-comité ayant pouvoir de reviser la liste des articles et d'y faire les changements qu'ils jugeront nécessaires dans l'intérêt des membres.”

Votre comité recommande que cette résolution soit mise à effet.
Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Président.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 24 mars 1898, demandant toute la correspondance échangée entre le ministère de la Marine et des Pêcheries et toutes personnes quelconques, aussi tous les rapports et arrêtés du conseil, relativement à la révocation de Alfred E. Lenoir, ci-devant inspecteur des pêcheries pour le comté de Richmond, Ile du Cap-Breton.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir Documents de la Session No 21f.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: “ Acte concernant la Compagnie de poudre de Hamilton,” a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (K) intitulé: “ Acte pour faire droit à Isaac Stephen Gerow Van Wart,” ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le lundi, vingt-deuxième jour de mai dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (K) intitulé: “ Acte pour faire droit à Issac Stephen Gerow Van Wart,” a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-deuxième jour de mai A.D. 1899 et le sixième jour de juin A. D. 1899.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce sixième jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:
Que le dit bill pour faire droit à Isaac Stephen Gerow Van Wart soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formé en comité général sur le bill (N) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis,

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

L'article trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 21, après "délibérer" insérez: "et représentant les deux tiers du capital de la compagnie."

Page 1, ligne 25, après "quarts" insérez: "au moins."

Les articles quatre et cinq ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (O) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Acte concernant l'Académie Nisbet de Prince-Albert," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (131) intitulé : " Acte concernant l'inspection du pétrole et du naphte ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (123) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des falsifications ", laquelle elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (77) intitulé : " Acte concernant la Compagnie Canadienne de force motrice, et à l'effet de changer son nom en celui de 'Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara', auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (107) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Beddlington à Nelson ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (120) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Rutland à Noyan " auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (91) intitulé : " Acte à l'effet de modifier et refondre les actes relatifs aux Commissaires du havre de Québec ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (92) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (103) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (61) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (119) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 7 juin 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Ferguson,	McKay,	Primrose,
Allan,	Fiset,	McLaren,	Prowse,
Almon,	Gowan (C.M.G.),	McMillan,	Sanford,
Baird,	Kerr,	McSweeney,	Scott,
Baker,	Kirchhoffer,	Merner,	Snowball,
Bernier,	Landry,	Miller,	Temple,
Bolduc,	Lougheed,	Mills,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Montplaisir,	Thibaudéau (Rigaud),
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Villeneuve,
Cochrane,	MacKeen,	Ogilvie,	Wark,
Dickey,	Masson,	Owens,	Wood,
Dobson,	McCallum,	Poirier,	Yeo.
Drummond,	McDonald (Cap-Breton),	Power,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Nord", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 17, après "teneur" insérez: "et ses stipulations pourront s'exécuter, de la manière prévue, aussi pleinement et efficacement que si elles étaient incorporées dans le présent acte."

Page 2, ligne 16, après "Acte" insérez la clause A qui suit:—

"A.

6. "La compagnie ne pourra, ni aucun de ses embranchements, ni aucune voie ferrée louée par elle ou sous son contrôle, se fusionner avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, ou avec de ses embranchements, ni avec aucun embranchement loué par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ou sous son contrôle; et toute telle fusion ainsi que tout arrangement tendant à la formation d'un fonds commun ou masse des gains ou recettes des dits deux chemins de fer, de leurs embranchements, ou d'un ou plusieurs de leurs embranchements, ou de voies ferrées ou de parties de voies ferrées que l'une des deux compagnies ou les deux auront louées, seront absolument nuls; cette disposition, toutefois, ne s'appliquera point aux arrangements de trafic ou de circulation qui seront approuvés par le Gouverneur en conseil."

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Longheed, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé: "Acte autorisant la fusion de la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron et de la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la rivière Détroit", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "2" jusqu'à "l'endroit", ligne 14 et insérez: "Le nom de la compagnie constituée par le fusionnement des dites deux compagnies sera 'la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la rivière Détroit'; le capital de cette compagnie sera de la somme du capital-actions de l'une et l'autre compagnies et sera divisé en actions de cent piastres chacune, sauf augmentation du capital en vertu de l'Acte des chemins de fer; et la convention de fusion pourra déterminer les autres conditions de la fusion et pourvoir à la manière de les remplir."

Page 2, ligne 17, retranchez le paragraphe 2 de l'article 5.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Télégraphe commercial du Nord" (à responsabilité limitée), a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Arthabaska", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 21, après "Canada" insérez: "La Compagnie du chemin de fer Central du Maine".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Acte concernant la *Home Life Association of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération des amendements faits en comité général au bill (N) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies".

Les dits amendements ayant été lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit réimprimé tel qu'amendé.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (127) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des banques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (32) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la vente des billets de chemins de fer", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (100) intitulé: "Acte concernant la Société de la Caisse de Garantie et de Retraite de la Banque de la Puissance, et changeant son nom en celui de "La Société de la Caisse de Pensions de la Banque de la Puissance", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (124) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (131) intitulé. " Acte concernant l'inspection du pétrole et du naphte," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: " Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des falsifications ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (107) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Bedlington à Nelson ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (61) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (119) intitulé: Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Temple, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 8 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Drummond,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Fiset,	McKay,	Primrose,
Armand,	Forget,	McLaren,	Prowee,
Baird,	Gowan (C.M.G.),	McMillan,	Sanford,
Bellerose,	Hingston (Sir William),	McSweeney,	Scott,
Bernier,	Kerr,	Merner,	Snowball,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Miller,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	Templeman,
Casgrain,	Lougheed,	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Clemow,	Lovitt,	O'Brien,	Vidal,
Cochrane,	Madonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Villeneuve,
Cox,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wark,
Dandurand,	MacKeen,	Owens,	Wood,
Dickey,	Masson,	Perley,	Yeo.
Dobson,			

PRËRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. O'Donohoe :—De l'Assemblée *Excelsior* No 2305 des Chevaliers du Travail ; et du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :—

De la municipalité de la cité de Windsor, dans le comté d'Essex, dans la province d'Ontario ; demandant l'adoption d'un acte à l'effet de modifier l'*Actes des chemins de fer*.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé : "Acte contenant de nouvelles modifications à l'*Actes des liquidations*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

JEUDI, 8 juin 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Banque de la Puissance et de la Société de la Caisse de Garantie et de Retraite de la Banque de la Puissance, demandant un acte pour modifier son acte constitutif, changer son nom et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry Sound, demandant un acte qui ratifie une convention de fusion entre la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry Sound et la Compagnie du chemin de fer Canadien de l'Atlantique et qui constitue les dites compagnies en une corporation sous le nom de "La Compagnie du chemin de fer Atlantique du Canada";

De S. Walker James et autres, demandant à être constitués en compagnie, sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Alaska et du Nord-Ouest", et pour d'autres objets;

De Paul Garneau, président, et J. G. Scott, secrétaire, de la Compagnie de chemin de fer le Grand-Nord, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de ce chemin et du pont sur l'Ottawa à Hawkesbury et pour d'autres objets.

De la Yukon Mining and Transportation Company (foreign)", demandant un acte qui remette en vigueur son acte constitutif et prolonge le délai fixé pour la construction de sa ligne de chemin de fer;

De la Compagnie de chemins de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de l'autoriser, par une extension de ses pouvoirs, à établir des routes de charrettes et des lignes télégraphiques comme aussi à exercer l'industrie de commercant; de prolonger le délai pour la construction de ses voies ferrées, à l'exécution de ses travaux et à d'autres fins;

De J. Sutherland Ross et autres, du village de Winchester, comté de Dundas, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer des Comtés de Russell, Dundas et Grenville".

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 8 juin 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux, sur un bill privé, qui a expiré le cinq courant, soit prolongé au vendredi, trentième jour de juin courant.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Aux honorables membres du Sénat :

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :

Le comité s'est réuni dans l'appartement du Président du Sénat jeudi, le premier juin, à 11 h. a.m.

Le rapport des bibliothécaires a été lu et adopté.

Il a été nommé un sous-comité chargé de l'audition des comptes, et composé de l'honorable M. Power et de MM. Scriver, Borden (Halifax) et Flint.

Après quoi le comité s'ajourna.

C. A. P. PELLETIER,
Président.

APPARTEMENT DU PRÉSIDENT DU SÉNAT,
1er juin 1899.

Alors, sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera vendredi, le 9 courant, il reste ajourné au mardi, le 13 courant, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (76) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents de la Puissance du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée) ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Arthabaska ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (114) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (P) intitulé : " Acte concernant les compagnies de prêt ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé : " Acte concernant la Compagnie Canadienne de force motrice, et à l'effet de changer son nom en celui de ' Compagnie de force Ontario des Chutes Niagara ' ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Rutland à Noyan ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (131) intitulé : " Acte concernant l'inspection du pétrole et du naphte ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (123) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des falsifications ".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gowan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (119) intitulé; " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (I) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Nord ".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Loughheed il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (60) intitulé: " Acte autorisant la fusion de la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron et de la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 9 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PEULETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Fiset,	McLaren,	Primrose,
Allan,	Forget,	McMillan,	Prowse,
Almon,	Kerr,	McSweeney,	Sanford,
Baird,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Bernier,	Landry,	Miller,	Snowball,
Bolduc,	Lougheed,	Mills,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Montplaisir,	Templeman,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Villeneuve,
Cochrane,	Masson,	Owens,	Wark,
Dickey,	McCallum,	Poirier,	Wood,
Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,	Yeo.
Ferguson,	McKay,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (18) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (92) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (107) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Bedlington à Nelson ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit

bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 22, à la fin du bill ajouter l'annexe suivante :—

ANNEXE.

CHAPITRE 47.

Acte constituant en corporation la "Bedlington and Nelson Railway Company."

8 mai 1897.

Considérant qu'il a été présenté une pétition en obtention d'un acte qui constitue en corporation une compagnie pour l'établissement et l'exploitation d'une voie ferrée, entre un point situé près de Bedlington, dans la province de la Colombie-Britannique, et un point situé à ou près la ville de Nelson, et aussi d'ombranchements de cette voie, comme il est dit ci-après, avec tous les pouvoirs, droits et privilèges nécessaires et convenables qui sont accessoires à une entreprise de ce genre; et considérant qu'il est à propos d'accéder à cette demande: A ces causes, Sa Majesté par et avec l'avis et le consentement de l'Assemblée législative de la province de la Colombie-Britannique, décrète ce qui suit:—

1. Alfred St. George Hamersley, Robert Garnet Tatlow et Joseph Walter McFarland, ainsi que toutes autres personnes et corporations qui, conformément au présent acte, deviendront dans la suite actionnaires de la compagnie reconnue par cet acte, sont constitués ici en corporation et corps politique sous le nom de la "Bedlington and Nelson Railway Company" (dite ci-après "la Compagnie", laquelle expression sera censée comprendre aussi les successeurs et ayants cause de cette compagnie).

2. Le capital de la compagnie sera de un million de piastres, divisé en dix mille actions de cent piastres chacune; et il devra être appliqué en premier lieu au paiement de tous frais et dépenses faits pour obtenir l'adoption du présent acte, et le reste aux objets de l'entreprise de la Compagnie; mais le capital pourra être augmenté en tout temps par le vote d'une majorité des actionnaires représentant les deux tiers en somme du capital social souscrit, présents ou représentés par fondés de procuration à une assemblée spécialement convoquée pour en délibérer.

3. Les actions de la Compagnie seront transmissibles de la manière et sous les conditions et restrictions que pourront déterminer ses règlements; et, en l'absence de pareils règlements, de la manière prescrite par le "British Columbia Railway Act"; et ces actions pourront être données et délivrées à titre d'actions libérées pour valeur reçue, ou pour services rendus à la Compagnie par des ingénieurs, entrepreneurs et autres personnes ou corporations qui ont été ou sont employés à l'exécution de l'entreprise, ou pour tous autres objets se rattachant aux intérêts de la compagnie; et ces actions seront libérées en plein et quittes ensuite de toute contribution quelconque.

4. Le siège principal de la Compagnie sera établi dans la cité de Vancouver ou dans tel autre lieu de la province de la Colombie-Britannique, qu'elle pourra en tout temps désigner.

5. Aussitôt qu'il aura été souscrit et départi deux cent cinquante mille piastres du capital et que la quotité de dix pour cent du montant ainsi souscrit aura été versée à quelque banque à charte du Canada, les directeurs provisoires convoqueront une assemblée des actionnaires de la Compagnie, au lieu de la situation de son siège principal, pour tel temps qu'ils jugeront convenable, en donnant l'avis que prescrit l'article six du présent acte; à cette assemblée les actionnaires qui auront versé dix pour cent sur le montant des actions par eux souscrites, éliront, parmi les actionnaires remplissant les conditions ci-après mentionnées, cinq directeurs (dont trois composeront le quorum pour l'expédition des affaires); lesquels resteront en exercice jusqu'à ce que d'autres directeurs soient élus.

6. Il sera donné un avis public, d'au moins trente jours, de toute assemblée des actionnaires de la Compagnie, par voie d'annonces insérées dans le *British Columbia*

Gazette et dans au moins un journal publié au lieu de la situation de son siège principal, et un avis par écrit à chaque actionnaire, qui lui sera remis en personne, ou convenablement adressé à sa dernière résidence connue; ces avis devront énoncer les lieu, jour et heure de l'assemblée. Tous ces avis devront se publier au moins une fois par semaine et la production d'un exemplaire de la *Gazette* et du journal les contenant fera preuve de la suffisance de la modification qu'il portera.

7. Les personnes dénommées dans le premier article du présent acte seront et, par cet acte, sont constitués directeurs provisoires de la Compagnie, trois desquelles formeront quorum pour l'expédition des affaires; elles demeureront en fonctions jusqu'à la première élection des directeurs sous le présent acte; et elles pourront ouvrir des livres d'actions et obtenir des souscriptions d'actions pour l'entreprise, répartir les actions et recevoir des versements sur les actions souscrites, faire des appels aux souscripteurs relativement à leurs actions, en poursuivre et effectuer le recouvrement, faire faire des plans et tracés, recevoir pour la Compagnie toute concession, tout prêt, bonus ou don qui lui serait fait, et conclure toute convention concernant les conditions ou la disposition d'un don ou bonus en aide du chemin de fer; et avec, au surplus, tous les pouvoirs qui, sous l'empire du "British Columbia Railway Act," seront dévolus aux directeurs ordinaires à élire comme il sera dit ci-après, elles pourront, suivant leur discrétion, exclure de la souscription du capital, quiconque, à leur jugement, entraverait, retarderait ou empêcherait la mise à exécution et l'achèvement par la Compagnie de son entreprise conformément aux dispositions du présent Acte; et, en cas de souscription partielle du capital ou de souscription excédant le chiffre entier du capital, les directeurs provisoires, ou le bureau des directeurs, devront la diviser et répartir entre les souscripteurs, comme ils l'estimeront le plus avantageux et utile pour les fins de l'entreprise; et, en faisant cette attribution, les dits directeurs pourront, selon leur discrétion, exclure un ou plusieurs des dits souscripteurs.

8. La première assemblée générale annuelle de la Compagnie se tiendra à telle époque qui sera déterminée par ses directeurs; et toute les assemblées générales annuelles devront ensuite avoir lieu au temps qui sera prescrit par la Compagnie en assemblée générale; mais si aucune autre date n'avait été désignée, l'assemblée générale annuelle se tiendra le troisième mercredi d'octobre, chaque année; et, à cette assemblée générale annuelle, on élira, aux fins d'administrer la compagnie, un bureau de cinq directeurs, trois desquels composeront un quorum pour l'expédition des affaires.

9. Il sera permis à la Compagnie, en tout temps, de faire tels règlements qu'elle croira à propos, pour la conduite de ses officiers et serviteurs, la rémunération des directeurs, et la bonne gestion de ses affaires quelconque; et aussi, en tout temps, de modifier ou révoquer ces règlements et d'en faire d'autres: pourvu que les règlements ainsi faits ne contiennent rien de contraire aux dispositions du présent acte ou du "British Columbia Railway Act."

10. La Compagnie pourra acheter, avoir en sa possession, recevoir ou acquérir des terrains ou autres propriétés, et en disposer par vente ou autre aliénation.

11. La Compagnie est autorisée à contracter des emprunts d'argent sur mortgages et sur obligations, ou sur l'une ou l'autre de ces garanties.

12. Outre les facultés que confère le "British Columbia Railway Act," la Compagnie aura toute faculté ci-après, à savoir:—

(a) D'établir et exploiter des lignes télégraphiques et téléphoniques pour les objets de son entreprise; et d'établir ou acquérir par achat, bail ou autrement, toutes autres lignes de télégraphe rattachées aux lignes qui seront ainsi établies le long de la dite voie ferrée;

(b) De construire les quais, docks, élévateurs, chantiers, cales et jetées, magasins, stations, bureaux, et tous les autres bâtiments qui seront trouvés nécessaires pour l'exercice des opérations de la Compagnie;

(c) De construire, acquérir, avoir en propriété, affréter, équiper et entretenir des navires à vapeur ou autres pour le transport de wagons, marchandises et passagers, ou pour tels autres services qui seront déterminés par la Compagnie.

13. Aucun acte de cette législature exigeant de la Compagnie, en cas d'invention d'un moyen efficace pour la pose des fils télégraphiques, téléphoniques ou électriques sous terre, qu'elle ait à l'adopter, et révoquant les droits donnés par le présent acte de continuer à tenir les lignes sur des poteaux, ne sera considéré comme une infraction aux privilèges accordés par le présent acte.

14. Nul ne pourra être élu directeur de la Compagnie s'il n'est propriétaire ou porteur d'au moins vingt-cinq actions du capital de la Compagnie et n'a qualité pour voter à l'élection de directeurs où il sera choisi; mais aucun directeur ne deviendra inhabile à être élu ou à occuper sa fonction, parce qu'il sera directement ou indirectement intéressé dans une autre compagnie, ou parce qu'il recevra un salaire ou rémunération pour vaquer en quelque qualité aux affaires de la présente Compagnie.

15. Les directeurs de la Compagnie,—avec l'autorisation des actionnaires à eux donnée par résolution dans une assemblée générale ou spéciale, convoquée pour cet objet entre autres, et à laquelle des actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital social souscrit, auront été présents en personne ou représentés par fondés de procuration—pourront émettre sous le sceau de la Compagnie, jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant point trente mille piastres par mille de voie ferrée, des obligations, signées du président ou autre officier exerçant la fonction de président, et contre-signées par le secrétaire ou le trésorier; et ces obligations pourront être payables à l'époque, de la manière et dans le ou les lieux, en Canada ou ailleurs, et porteront le taux d'intérêt, n'excédant pas huit pour cent par année, que les directeurs estimeront convenables; et ceux-ci auront le pouvoir d'émettre et vendre totalité ou partie des dites obligations aux prix le plus avantageux et aux meilleures conditions qu'ils seront capables d'obtenir, aux fins de se procurer de l'argent pour poursuivre l'exécution de la dite entreprise.

16. La Compagnie pourra, à toute époque, pour des avances de deniers, donner en nantissement des actions, débetures ou obligations, qui d'après les pouvoirs exprimés dans le présent acte, peuvent être émises pour la construction du chemin de fer ou les autres objets de la compagnie que cet acte autorise.

17. Il ne pourra se faire aucune demande de versement en une fois de plus de vingt pour cent du montant total des actions souscrites, ni se demander ainsi, en une seule et même année, plus de cinquante pour cent du montant souscrit.

18. La Compagnie pourra tracer, construire, équiper, entretenir et exploiter une ligne de chemin de fer, de largeur normale ou étroite, comme elle le pourra déterminer, partant d'un point sis à ou près la ligne frontière internationale entre cette province et les États-Unis d'Amérique, dans la ville de Bedlington et les environs, et se dirigeant de là, par le tracé le plus praticable qu'il sera possible, sur un point dans ou près la ville de Nelson: avec faculté d'établir, entretenir et exploiter des embranchements, d'au plus vingt milles de longueur en ligne directe depuis la voie principale, sur n'importe quel point de cette dernière, pour aller aux mines situées dans son voisinage: le dit chemin de fer et les embranchements qui pourront être acquis ou construits par la suite, constitueront la ligne de voies ferrées dite dans le présent acte le "Bedlington and Nelson Railway."

19. La Compagnie pourra entreprendre de transmettre, moyennant rétribution, des dépêches pour le public par le réseau ou par toute partie de ses lignes télégraphiques ou téléphoniques.

20. Il sera permis à la Compagnie, avec le consentement du commissaire en chef des terres et des travaux, de tirer, de toutes terres publiques sur la limite ou voisine du dit chemin de fer, la pierre, le bois, le gravier ou autres matériaux qui seront nécessaires ou utiles pour la construction de la voie; et aussi, quand besoin sera, d'exécuter les remblais par des emprunts sur des terres publiques.

21. La Compagnie pourra faire des arrangements de trafic ou autre avec une ou plusieurs compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur ou de navigation, dont la voie ferrée ou la ligne de navigation sera en communication avec sa ligne ou y sera contiguë, ces arrangements étant pour leur avantage mutuel; et elle pourra conclure convention avec cette compagnie ou ces compagnies pour leur céder ou louer sa ligne de chemin de fer, soit en totalité ou en partie, ou tout droit ou pouvoir

acquis en vertu du présent acte, et tous biens de la Compagnie; ou pour se fusionner avec telles de ces compagnies sous les conditions qui pourront être convenues.

22. La Compagnie devra commencer la construction de la voie principale du dit chemin de fer dans les deux ans de la date du présent acte et l'achever dans les cinq années de cette même date; mais si elle manquait d'achever quelque portion du dit chemin de fer dans le délai fixé par cet article, ce manquement ne préjudicierait point aux droits et privilèges de la Compagnie à l'égard de la portion du dit chemin qui aura été construite dans le délai ci-dessus fixé.

23. La Compagnie devra, dans les six mois qui suivront l'adoption du présent acte, remettre au gouvernement provincial de la Colombie-Britannique une obligation pour la somme de trois mille piastres, non à titre d'amende, mais à titre de dommages-intérêts certains et liquides dus à Sa Majesté pour le compte de la province de la Colombie-Britannique en cas d'inexécution de la condition que les travaux de construction seront effectivement commencés et poursuivis dans le délai dit sur la ligne de chemin de fer autorisée par le présent acte.

24. La Compagnie pourra recouvrer et recevoir tous frais auxquels seront sujettes des marchandises venant en sa possession; et sur paiement de semblables frais (*back charges*) et sans transport en forme, elle aura le même gage pour leur montant, sur les marchandises et denrées que la personne à qui ces frais étaient originellement dus; et sera subrogée par ce paiement à tous les droits et recours de cette personne pour ces mêmes frais.

25. Les articles ou clauses du "British Columbia Railway Act" en tant que la législature de cette province a pouvoir de les décréter, s'appliqueront à la Compagnie de la même manière et au même degré que s'ils étaient reproduits ici en entier, sauf qu'en cas de conflit ou d'incompatibilité entre les clauses du présent acte et les clauses ou articles du dit "Railway Act" ainsi incorporés au présent acte, les clauses de ce dernier prévaudront et primeront sur toute articles ou clauses du "Railway Act" ainsi incorporé, pour ce qui sera de ce conflit ou de cette incompatibilité.

26. Le présent acte pourra être cité sous le titre: "Bedlington & Nelson Railway Act, 1897."

Dans le préambule.

Page 1, ligne 5, après "1897", insérez: "reproduit à l'annexe du présent acte."

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,

VENDREDI, 9 juin 1889.

Le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 30 juin 1898, et il les a trouvés corrects.

Le greffier a rendu compte, à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante:—

Recettes.

Lettres de crédit.....	\$162,188 00
Lettres de change.....	160 78
De sources diverses.....	2,273 27

Total..... \$164,622 05

Dépenses.

Traitement du président.	\$ 4,000 00
Indemnité et frais de route.....	82,587 80
Salaires et dépenses casuelles.....	68,483 87
Dépôt au crédit du receveur général.....	2,273 27
Balance en banque.....	7,277 11

Total..... \$164,622 05

2. Votre comité recommande que le concierge soit autorisé à employer au besoin, entre les sessions, outre les permanentes, des femmes de journées sessionnelles, selon qu'il le trouvera nécessaire pour l'ouvrage à faire au Sénat.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des falsifications," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le bill (76) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents de la Puissance du Canada," soit placé à l'ordre du jour de mardi prochain pour sa seconde lecture.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (O) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations," ayant été lu,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Banques et du Commerce pour y être pris de nouveau en considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: "Acte concernant de nouvelles modifications au Code Criminel, 1892", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé : "Acte concernant la société de la Caisse de Garantie et de Retraite de la Banque de la Puissance, et changeant son nom en celui de "La Société de la Caisse de Pensions de la Banque de la Puissance", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 19 avril 1899, demandant copie de tous les contrats passés par le ministère des Postes, depuis le 1er décembre 1898, pour le transport des malles entre le chemin de fer Intercolonial et le Cap Tormentine ;

Aussi, copie de la correspondance échangée entre le ministère des Postes ou quelqu'un des officiers de ce département, et la Chambre de Commerce de Charlottetown ou toute personne quelconque relativement au transport des malles depuis le chemin de fer Intercolonial jusqu'au Cap Tourmentine, depuis le 1er décembre dernier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 115.)

L'ordre du jour, appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (60) intitulé : "Acte autorisant la fusion de la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron et de la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la rivière Détroit," ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le premier amendement soit amendé en retranchant le mot "piastres" après le premier blanc qui s'y trouve et en remplissant ce blanc par les mots suivants : "la somme du capital-actions de l'une et l'autre compagnies et sera," et en insérant dans le second blanc le mot "cent."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que les amendements, tels qu'amendés, soient agréés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Alors l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mardi, treizième jour de juin courant, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 13 juin 1899.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Almon,	Drummond,	McLaren,	Power,
Armand,	Ferguson,	McMillan,	Primrose,
Bernier,	Gowan (C. M. G.),	McSweeney,	Prowse,
Bolduc,	Hingston (Sir William),	Merner,	Scott,
Boucherville, de (C. M. G.),	Lougheed,	Miller,	Snowball,
Casgrain,	Lovitt,	Mills,	Temple,
Clemow,	Macdonald (I. P. - E.),	O'Brien,	Templeman,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
Dandurand,	McCallum,	Owens,	Wark,
Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,	Wood,
Dobson,	McKay,	Poirier,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été pré-entées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De l'Union locale No 65, Ottawa Ontario, de la Fraternité Internationale des relieurs.

Par l'honorable M. Mills :—De l'Union locale No 11, Ottawa, Ontario, de l'Association Internationale fusionnée des Ouvriers lamineurs; et de la municipalité de Colchester-Nord, dans le comté d'Essex, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'Assemblée Excelsior No 2305 des Chevaliers du Travail et du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto; demandant l'adoption d'un acte pour amender de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique.

L'honorable M. Primrose, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ.

9 juin 1899.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité recommande que les documents suivants soient imprimés, savoir :—

57f. Réponse à Adresse du Sénat du 25 avril 1899.—Etat indiquant la quantité de marchandises transportées sur le chemin de fer Intercolonial entre Montréal et Halifax pour être expédiées en Europe, au cours de l'hiver en 1898 et 1899. (*Documents de la Session.*)

86. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date entre le gouvernement canadien et les autorités impériales et entre le gouvernement canadien et le Haut-commissaire du Canada à Londres au sujet de l'embargo sur le bétail. (*Doc. Sess.*)

88. Réponse à Adresse du Sénat du 22 mai 1899, demandant :

(1.) Le contrat primitif passé entre le gouvernement et les propriétaires du chemin de fer du comté de Drummond et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer.

(2.) Le présent contrat ou convention passé entre les mêmes parties ou compagnies.

(3.) Un état indiquant toutes les sommes d'argent payées aux propriétaires du dit chemin de fer, depuis la non-ratification du premier contrat jusqu'au 15 mars 1899.

(4.) Un état des recettes et des frais d'exploitation du chemin de fer du comté de Drummond, depuis l'époque où on a commencé à l'exploiter conjointement avec le chemin de fer Intercolonial jusqu'au 31 mars 1899.

(5.) Aussi, un état du montant total payé à la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer pour l'usage de gares et le droit de circulation sur sa ligne, travaux de ponts, ou pour tout objet quelconque en rapport avec l'extension du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal. (*Doc. Sess.*)

104. Réponse à Adresse du 19 avril 1899,—Copie de tous états, réclamations, mémoires, correspondance, télégrammes, etc., échangés avec le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et une délégation de cette province, en mars dernier, composée des honorables Hector C. McDonald, James W. Richards et Benjamin Rogers, au sujet de questions pendantes entre le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et celui du Canada. (*Doc. Sess.*)

106. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Etat donnant le nombre de planches gravées pour timbres du jubilé, les dénominations et le coût des dites planches. Aussi, le nombre de planches gravées pour les timbres du Plus Grand Empire (*Greater Empire*) et le coût par planche, avec le coût pour 1,000 timbres complets. (*Doc. Sess.*)

108. Etat donnant les noms et salaires de toutes les personnes nommées ou promues dans le service civil pendant l'année 1898. (*Doc. Sess.*)

109. Réponse à Adresse du 14 mars 1898,—Copie de toute correspondance, rapports, ordres en conseil et instructions au sujet de la participation des pays étrangers aux privilèges commerciaux en vertu de la soi-disant clause préférentielle du tarif 1897. (*Doc. Sess.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

21f. Réponse à Ordre du 7 juin 1897,—Copie de toute correspondance, rapports et papiers concernant la destitution de M. Wm. Bateman, de Port-Perry, comme agent des Sauvages de l'Île Scugog, et la nomination de M. Williams à sa place.

21h. Réponse à Ordre du 1er mai 1899,—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de D. W. Ball comme maître de poste du village de Bath, Ontario ?

21i. Réponse à Ordre du 10 mai 1899,—Copie du rapport de M. Hawkins, inspecteur des postes, au sujet de l'enquête faite sur la conduite de J. R. Leake, maître de poste à Morton, comté de Leeds, et de toute correspondance, plaintes, affidavit ou déclarations, et de toute preuve faite à l'enquête, concernant le dit maître de poste, et copie de l'avis de sa destitution.

21j. Réponse à Ordre du 5 juin 1899,—Copie de la correspondance, etc., concernant la destitution de M. Alfred Lenoir, comme gardien de pêcheries à l'Île Madame, dans le comté de Richmond, Nouvelle-Écosse.

21k. Réponse à Adresse du 17 mai 1899,—Copie de tous ordres en conseil concernant la nomination et la destitution de M. Russell, inspecteur de bateaux à vapeur, de tous rapports et preuve dans toute enquête faite sur sa conduite, de tous rapports,

papiers et correspondance concernant sa dernière nomination ou sa réinstallation dans le service public, et de toutes communications adressées par ou à cet officier, ou le concernant depuis qu'il a commencé à exercer des fonctions dans le district du Yukon.

52a. Réponse supplémentaire à Adresse du 30 avril 1898.—Copie de tous papiers et correspondance concernant l'application des lois de cabotage du Canada sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, en tant qu'elle se rapporte au département de l'Intérieur.

58a. Réponse supplémentaire à Adresse du 1er mai 1899.—Copie de tous rapports et correspondance entre W. J. Christie, ci-devant du département du Revenu de l'Intérieur à Winnipeg, et tous autres officiers du département dans le Manitoba et le département à Ottawa ou le ministre du Revenu de l'Intérieur, et de tous ordres en conseil au sujet du renvoi, de la suspension et de la destitution finale de W. J. Christie, ci-devant l'un des principaux officiers du département à Winnipeg.

63e. Réponse à Adresse du 19 avril 1899.—Copie de toute correspondance entre le ministre de l'Intérieur ou aucun officier de son département et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, concernant la délivrance ou la rétention de permis pour le transport de liqueurs dans le Territoire du Yukon.

63f. Réponse à Ordre du 19 avril 1899.—Relevé de toutes les liqueurs introduites dans le Yukon depuis le 1er juillet 1896, avec les noms des personnes ou compagnies qui les ont introduites, la quantité dans chaque cas, la date du permis et l'autorité qui a accordé le permis. Aussi, copie de toute correspondance avec quiconque a demandé ou obtenu un permis pour introduire des liqueurs dans le Yukon.

63g. Réponse à Ordre du 19 avril 1899.—Etat détaillé du nombre de gallons de boissons enivrantes entrés dans le district du Klondike depuis juillet 1896, du nombre de permis accordés pour cet objet, avec les noms et adresses postales de ceux à qui les dits permis ont été accordés, et le montant payé à cette fin.

81. Réponse à Ordre du 30 mars 1898.—Copie de toute correspondance, instructions, rapports, mémoires de frais et comptes se rapportant aux poursuites qui ont été intentées à la suite des élections générales de 1896 dans la province du Manitoba, ainsi qu'un relevé de tous deniers payés pour cet objet par le gouvernement fédéral.

84a. Réponse supplémentaire à Ordre qui précède.

85. Réponse à Ordre du 7 juin 1897.—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toutes personnes quelconques dans le comté de Brant, concernant la nomination du Dr Levi Secord, de Brantford, du Dr McKee, du même lieu, et du Dr Beer, ci-devant de Plattsville, dans le comté d'Oxford, comme médecin principal et médecins-assistants des Sauvages établis sur la réserve du township de Tuscarora, comté de Brant.

90. Réponse à Adresse du 19 avril 1899.—1. Copie de toute correspondance avec le département du Revenu de l'Intérieur depuis dix ans au sujet de l'inspection compulsive de la potasse au port de Montréal.

(2.) Copie de toutes pétitions présentées à ce sujet au ministre du Revenu de l'Intérieur, et des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Montréal et autres, demandant au gouvernement de prendre des mesures pour protéger le commerce de la potasse en Canada.

91. Réponse à Ordre du 24 avril 1899.—

(1.) Etat donnant la quantité de tabac canadien produit et fabriqué chaque année depuis 1890 jusqu'à ce jour.

(2.) Nombre de manufactures établies, et la date respective de leur établissement depuis 1890 jusqu'à ce jour pour la fabrication du tabac canadien ou du tabac canadien et du tabac étranger mélangés.

(3.) Copie des requêtes, pétitions et mémoires présentés au gouvernement depuis 1896, concernant les droits sur le tabac.

92. Réponse à Ordre du 31 mai 1899.—Copie du prospectus de la Compagnie Anglo-canadienne des placers d'or du Klondike (limitée), et copie de toute correspon-

dance et autres papiers dans les cartons du département de l'Intérieur, concernant les relations que l'on dit exister entre William Ogilvie et cette compagnie.

93. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Etat indiquant, sous des chefs séparés, les montants votés et dépensés par le gouvernement fédéral pour le havre de Montréal pendant les derniers 28 ans. Aussi, un état, sous des chefs séparés, indiquant les sommes votées et dépensées par le gouvernement fédéral pour le havre de Victoria, C. A., pendant la même période.

94. Réponse à Ordre du 15 mai 1899,—Etat indiquant le montant réellement dépensé pour reconstruire la jetée de China Point, I. P.-E.; la date de ces paiements; à qui ils ont été faits et le montant payé à chaque personne; le montant payé pour les travaux réellement exécutés; le montant payé pour les matériaux non employés, et quand; la quantité et l'espèce de matériaux achetés, et les prix; l'état actuel de la jetée, le progrès des travaux de reconstruction; et copie de tous papiers, correspondance et documents à ce sujet ou donnant des renseignements ou des détails en rapport avec les points ci-dessus énumérés.

95. Réponse à Ordre du 10 mai 1899,—Etat indiquant toutes les sommes dépensées ju-qu'à date pour le nouveau quai de la Pointe-Claire, Q., la somme de travaux exécutés, le coût estimatif de ce quai, et combien il en coûtera pour le terminer; aussi, copie de toutes annonces demandant des soumissions, ainsi que copie des soumissions et de toute correspondance à ce sujet.

96. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes et papiers se rapportant à la saisie des reits à trappe et câbles appartenant à MM. Benjamin Compton et Cie, de Belle-Rivière, dans la province de l'Île du Prince-Édouard, le 30 juillet 1898, par le croiseur du gouvernement l'*Acadia*.

97. Réponse à Adresse du 17 mai 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes, câblegrammes, mémoires et autres papiers reçus par le Très Honorable Premier Ministre du Canada, l'honorable J. I. Tarte, ministre des Travaux publics, ou l'honorable A. G. Blair, ministre des Chemins de fer et Canaux, de la Compagnie de Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée), du *Commercial Telegraph Construction Syndicate, Limited*, ou de la *W. T. Henley Telegraph Works, Limited*, ou d'aucuns directeur ou directeurs, personne ou personnes pour ou représentant quelqu'une de ces compagnies, ou du Haut Commissaire du Canada à Londres, ou de toute autre personne ou compagnie, concernant la construction, pur ou pour la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée), d'une ligne télégraphique entre Skagway et Dawson, ou d'un câble télégraphique sous-marin entre un point dans la Colombie-Anglaise et Skagway ou Wrangel, ou se rapportant en quelque manière à l'un ou l'autre de ces objets. Aussi, copie de toutes lettres du Très Honorable Premier Ministre du Canada, ou de l'un ou l'autre des dits autres ministres à aucune des dites compagnies ou à aucuns directeur ou directeurs ou autres personne ou personnes agissant ou prétendant agir au nom d'aucune des dites compagnies, se rapportant en quelque manière à la construction de la dite ligne télégraphique ou du dit câble par, pour ou en vertu de la charte de la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée). Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral ou aucun de ses membres ou départements et le gouvernement des Etats-Unis à Washington ou aucun de ses départements touchant la pose et l'atterrage d'un câble sous-marin entre un point dans la Colombie-Anglaise et Skagway ou Wrangel ou tout autre point entre ces deux endroits.

98. Réponse à Adresse du Sénat du 6 juin 1898,—Etat du coût des dépenses des voyages faits en 1897, par l'honorable premier ministre et par l'honorable Solliciteur général, en Europe, aux Etats-Unis ou ailleurs; aussi, un état des dépenses de voyage de leurs secrétaires particuliers, ou de toutes autres personnes composant leur suite.

100. Réponse à Ordre du 17 mai 1899,—Copie de tous papiers, plans, cartes géographiques, rapports d'officiers des pêcheries, correspondance et tous autres documents concernant l'existence d'un barrage dans la rivière Jésus, près de la ville de Terrebonne, et la construction d'une passe-migratoire dans ce barrage, conformément à la loi.

105. Réponse à Adresse du 19 avril 1899.—Copie de tous papiers et correspondance, y compris ordres en conseil, soumissions et contrats se rapportant à la gravure et à l'impression et à la fourniture du papier pour les mandats-poste fractionnels, avec un échantillon des mandats imprimés.

107. Réponse à Adresse du 8 mai 1899, copie de tous papiers, affidavit et correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement ou des fonctionnaires des Etats-Unis, ou autres personnes, concernant l'affaire de Thomas Meagher qui a été arrêté dans les eaux canadiennes, sur la rivière Sainte-Claire, par des officiers de douane des Etats-Unis, le 19 août 1898, détenu pendant quelque temps et grossièrement traité par les dits officiers et ensuite emprisonné, et qui a été finalement relâché, sans procès, par ordre du gouvernement américain.

C. PRIMROSE,
Président intérimaire.

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 21 mars 1898, demandant tous les rapports et relevés faits par les ingénieurs du ministère des Chemins de fer et Canaux, en vue de redresser certaines courbes sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, à ou près de North Wiltshire;

Aussi un état indiquant :

1. Les sommes d'argent dépensées pour le redressement des dites courbes et à qui elles ont été payées.

2. Si les travaux ont été faits à la suite de soumissions, ou s'ils l'ont été à la journée.

3. La nature et l'étendue des changements qui ont été faits.

4. Quels autres changements on se propose de faire.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session, No 131.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 25 mai 1899, demandant des copies verbatim certifiées des lettres ou autres documents adressés au ministre de l'Intérieur ou à quelque fonctionnaire de ce département, ou à quelque membre du gouvernement, par H. H. Norwood, la personne nommée par le gouvernement à la position d'inspecteur de l'or, dans le district du Yukon.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit. —

(Voir Documents de la Session, No 132.)

Aussi une réponse partielle à une adresse du Sénat en date du 23 mars 1899, demandant un état indiquant le montant des droits de douane et d'accise perçus sur les marchandises importées dans cette partie du Dominion connue sous le nom de région du Yukon et du Klondyke, depuis le 1er septembre 1898 jusqu'au 1er mars 1899; le dit état faisant connaître la nature des marchandises ainsi importées et les pays de leur provenance;

Aussi, un état indiquant, autant que possible, la quantité et la nature des marchandises canadiennes expédiées dans la région du Yukon, pendant la même période.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session, No 133.)

Aussi une réponse à une adresse du Sénat en date du 19 avril 1899, demandant copie de la correspondance, des arrêtés du conseil ou des ordres des départements ayant rapport à l'établissement d'entrepôt de douane sur la propriété de M. John Gow Scrimgeour, à Cardigan Bridge, province de l'Île du Prince-Edouard.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 116.)

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (N) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des compagnies ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (18) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa ", ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit amendé en substituant le mot " deux " au mot " trois ", dans la deuxième ligne de l'article.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de mines de la Saskatchewan ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (127) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des banques ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (32) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la vente des billets de chemins de fer", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Loughheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill (91) intitulé: "Acte à l'effet de modifier et refondre les Actes relatifs aux Commissaires du havre de Québec", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents de la Puissance du Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (119) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (90) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière La Pluie", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 14 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McLaren,	Poirier,
Allan,	Drummond,	McMillan,	Power,
Almon,	Ferguson,	McSweeney,	Primrose,
Armand,	Gowan (C. M. G.),	Merner,	Prowse,
Baker,	Landry,	Miller,	Scott,
Bernier,	Lougheed,	Mills,	Snowball,
Bolduc,	Lovitt,	Montplaisir,	Temple,
Boucherville, de (C. M. G.),	Macdonald (I. P. - E.)	O'Brien,	Templeman,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Vidal,
Clemow,	McCallum,	Ogilvie,	Wark,
Cochrane,	McDonald (Cap-Breton),	Owens,	Wood,
Dickey,	McKay,	Perley,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De P. M. Draper et J. A. Torney, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. McCallum :—De l'Union No 38 de la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers de Saint-Catherine, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Bolduc : De l'Assemblée No 1006 des Chevaliers du Travail de la cité de Québec, dans la province de Québec; et de l'Assemblée No 1160 des Chevaliers du Travail, Québec.

Par l'honorable M. Templeman :—De l'Union locale No 140 des Ouvriers en confection de l'Amérique, de Montréal, dans la province de Québec; de l'Union No 1 des Briqueteurs et des Maçons, d'Hamilton, dans la province d'Ontario; de l'Union Typographique No 176, de Montréal, dans la province de Québec; du Conseil des Métiers et du Travail d'Hamilton, dans la province d'Ontario; et de l'Union locale No 58 des Cigariers, de Montréal, dans la province de Québec.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (61) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (73) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (77) intitulé: " Acte concernant, la Compagnie Canadienne de force motrice, et à l'effet de changer son nom en celui de " Compagnie de force Ontario des Chutes Niagara ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 31, après "but" insérez: " et à laquelle seront présents en personnes, ou représentés par fondés de procuration, des actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital social souscrit ".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (2) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (131) intitulé: " Acte concernant l'inspection du pétrole et du naphte ".

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à sept inclusivement ont été lus et agréés.

L'article huit a été lu et amendé comme il suit:

Page 3, ligne 26, retranchez "dix".

L'article neuf a été lu et amendé comme il suit:

Page 4, ligne 1, retranchez depuis "en" jusqu'à "devront" ligne 2, et insérez: " tambours, barils ou colis plus petits, ces tambours, barils et colis".

Les articles dix à seize ont été lus et agréés.

L'article dix-sept a été lu et amendé comme il suit:

Page 5, ligne 15, retranchez depuis "inspecté" jusqu'à "dans", ligne 16, et insérez: " une quantité de pétrole ou de naphte contenue".

Les articles dix-huit à trente-cinq inclusivement ont été lus et agréés.

L'annexe a été lue et amendée comme il suit:

Page 12, ligne 17, retranchez "dix".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (P) intitulé: " Acte concernant les compagnies de prêt", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit envoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la Rivière La Pluie", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (31) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des liquidations", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (40) intitulé: "Acte modifiant le Code Criminel, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêts et d'épargne de Huron et Erié", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (93) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton à la Saskatchewan", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jendredi, 15 juin 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McKay,	Perley,
Allan,	Drummond,	McLaren,	Poirier,
Armand,	Ferguson,	McMillan,	Power,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	McSweeney,	Primrose,
Bolduc,	Landry,	Merner,	Prowse,
Boucherville, de (C.M.G.),	Lougheed,	Miller,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Mills,	Snowball,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Temple,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Templeman,
Cochrane,	MacInnes,	O'Donohoe,	Vidal,
Dandurand,	McCallum,	Ogilvie,	Wood,
Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Owens,	Yeo.

PRÏÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McCallum:—De l'Union des Tailleurs à la journée, de Sainte-Catherine, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Bolduc:—De l'Union Typographique, n° 302, de Québec.

Par l'honorable M. Mills:—De l'Union des tailleurs à la journée, branche n° 149; et, de l'Union des Chapeliers de l'Amérique du Nord, tous de la cité de Hamilton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De William Edward Sprague et autres, de la cité de Bolleville, dans le comté de Hastings et de John A. Flett et W. A. Irvine, de la cité d'Hamilton, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Templeman:—De l'Union n° 21 des Stéréotypeurs et des Electrotypéurs; de l'Union n° 1 des ouvriers de presse rotative; de l'Association des Employés d'hôtel et de restaurant; et, de l'Union internationale n° 27 des Cigariérs, tous de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De l'Union n° 11 de l'Association internationale fusionnée des Ouvriers lamineurs; et de la Fraternité internationale des Relieurs, toutes deux de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption du bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique".

De la municipalité du township de Colchester-Nord, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (100) intitulé: "Acte concernant la Société de la Caisse de Garantie et de Retraite de la Banque de la Puissance, et changeant son nom en celui de 'La Société de la Caisse de Pensions de la Banque de la Puissance'", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (76) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents de la Puissance du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Mills a présenté un bill (R) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte des pénitenciers".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 12 avril 1899, demandant copie des plaintes portées contre M. Freeman Ketcheson et qui ont amené sa destitution de la position de commis de poste sur chemin de fer; copie de toute la correspondance échangée à ce sujet; aussi les déclarations du dit Freeman Ketcheson en réponse aux dites accusations.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No. 21p)

Aussi le rapport de la police à cheval du Nord-Ouest, 1898.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit.—

(Voir Documents de la Session, No 15.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (133) intitulé: "Acte autorisant l'acquisition par l'Etat du chemin de fer du comté de Drummond", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (138) intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une convention intervenue entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada pour assurer le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (110) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon, et à l'effet de changer son nom en celui de 'Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest'", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (115) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Sudbury à Wahnapiatae", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (75) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Portage-du-Fort à Bristol", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de force motrice, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de force Ontario des Chutes Niagara", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill No 107) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Bedlington à Nelson".

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (Q) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (127) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des banques".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Templeman a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (131) intitulé: "Acte concernant l'inspection du pétrole et du naphte".

(En comité.)

L'article neuf a été reconsidéré et amendé de nouveau comme il suit:—

Page 3, ligne 45, après "familles" insérez ce qui suit comme paragraphe (c):

"(c) On être employé dans des poêles construits de manière à ne consumer que le gaz produit par le naphte."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: "Acte concernant les compagnies de prêt", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton à la Saskatchewan", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 16 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,
Allan,	Dobson,	McKay,	Poirier,
Almon,	Drummond,	McLaren,	Power,
Armand,	Ferguson,	McMillan,	Primrose,
Baker,	Hingston (Sir William),	Merner,	Prowse,
Bernier,	Landry,	Miller,	Scott,
Bolduc,	Lougheed,	Mills,	Temple,
Boucherville, de (C. M. G.),	Lovitt,	Montplaisir,	Templeman,
Boweli (Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Videll,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wood,
Clemow,	MacInnes,	Owens,	Yeo.
Cochrane,	McCallum,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

De l'Union No 134 de la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De P. M. Draper et J. A. Torney, de la cité d'Ottawa; de la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers No 38, de la cité de St. Catharines; de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 1, de la cité de Hamilton; du Conseil des Métiers et du Travail de la cité de Hamilton, tous dans la province d'Ontario; de l'Union locale des Cigariers No 58, de la cité de Montréal; de l'Assemblée des Artisans No 10061, Chevaliers du Travail de la cité de Québec; de l'Assemblée No 1160 des Chevaliers du Travail de la cité de Québec; de l'Union locale O. R. G. 140, des Ouvriers en confections d'Amérique, de la cité de Montréal; de l'Union Typographique No 176, de la cité de Montréal, demandant respectivement l'adoption du bill présenté au Parlement sous le titre de "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique".

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (99) intitulé : "Acte concernant le chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest", a fait rapport qu'il a examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concer-

nant la vente des billets de chemins de fer", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 7, après " ligne " insérez : " et les mots le bateau à vapeur ou le bac-passeur après les mots chemin de fer dans la huitième ligne."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (120) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Rutland à Noyan ", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 7, après " Scott " insérez : " W. L. Scott et W. H. Curle, tous."

Page 1, ligne 13, après " compagnie " insérez l'article A.

A.

" Les travaux de la compagnie sont par le présent déclarés être d'utilité générale pour le Canada."

Page 1, ligne 15, retranchez, depuis " acte " jusqu'à " sont ", ligne 14.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné que le quorum du comité permanent des Billes privés divers soit réduit à cinq (5) membres.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné au mardi le vingt courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,
Baker,
Casgrain,

Clemow,
Landry,
Lougheed,

Mills,
Pelletier, Président,
Power,

Scott,
Templeman.—11.

NON-CONTENTS:—

Les honorables messieurs

Allan,	Ferguson,	McDonald (C. B.),	Poirier,
Almond,	Lovitt,	McKay,	Primrose,
Armand,	Macdonald (I. P.-E.),	McLaren,	Prowse,
Bernier,	Macdonald (Victoria),	Miller,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	MacInnes,	Montplaisir,	Vidal,
Dickey,	McCallum,	Perley,	Yeo.—25.
Dobson,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (3) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada contre les accidents", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Ferguson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
VENDREDI, 16 juin 1899.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son cinquième rapport:—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

51b. Réponse à Adresse du 29 mai 1899,—Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance concernant l'offre faite par le gouvernement de la Colombie Anglaise en 1899 relativement au câble de l'Océan Pacifique. (*Documents sessionnels*).

113. Réponse à Adresse du 30 mars 1898,—Copie de toutes instructions données par le gouvernement du Canada ou aucun de ses départements à Charles Russell, écuyer, avocat, de Londres, Angleterre, ou à aucun de ses associés au sujet de toute cause ou affaire dans laquelle le dit gouvernement ou aucun de ses départements étaient ou sont concernés. Aussi, copie de tous mémoires ou comptes de frais adressés par les dites personnes au gouvernement ou à aucun de ses départements depuis le 1er juillet 1896. (*Doc. Sess.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

21l. Réponse à Ordre du 1er mai 1899,—Copie de toute requête, correspondance, lettres ou documents au sujet des destitutions suivantes: Job Bilodeau, maître de poste de Chambord; Louis Desbiens, maître de poste de Saint-Jérôme; William Larouche, maître de poste du Lac Bouchette; Ferdinand Larouche, maître de poste de Delisle; F. X. Letourneau, maître de poste de Saint-Bruno, tous dans le comté de Chicoutimi, ainsi que de toute requête, correspondance, lettres ou documents au sujet de la nomination de leurs successeurs.

21m. Réponse à Ordre du 29 mai 1899,—Copie de tout papier et de toute correspondance au sujet de la destitution de Christopher Walker, maître de poste à Ailsa Craig, Ont., et copie des accusations (s'il en est) portées contre lui, ainsi que du rapport fait à la suite de toute enquête tenue à ce sujet.

21n. Réponse à Ordre du 14 mars 1898.—Copie de toute correspondance, rapports d'inspecteurs et documents concernant la destitution du maître de poste d'Agnes et le transfert de ce bureau de poste.

57g. Réponse à Ordre du 8 mai 1899.—Etat indiquant,—

1. Quel a été le montant total des dépenses portées au compte du capital, en ce qui concerne l'Intercolonial et son prolongement jusqu'à Montréal, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement.

2. Quelle ont été les recettes totales des susdits chemin et prolongement, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement.

3. Quel a été le montant total des dépenses portées au compte des recettes, en ce qui concerne les susdits chemin et prolongement, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement.

57h. Réponse à Ordre du 15 mai 1899.—Etat donnant les noms des personnes auxquelles ont été payés des remboursements ou drawbacks pour des comptes de fret sur la partie de l'Intercolonial sise dans le Nouveau-Brunswick, pendant les mois de janvier et février 1899, le montant et la date des paiements dans chaque cas, et la date à laquelle la surcharge a été faite.

102a. Réponse supplémentaire à Ordre du 19 avril 1899.—Etat faisant connaître toutes les personnes nommés à des emplois ou à des fonctions quelconques dans le district du Yukon depuis le 1er août 1896, leurs noms et leurs domiciles, le chiffre du salaire et des allocations ou dépenses de toutes espèces de chaque personne, les fonctions de chacune, la date de sa nomination, démission ou destitution; et le motif de telle démission ou destitution; le dit état ne devant pas comprendre la police à cheval ou les miliciens canadiens, mais devant cependant inclure les paie-maîtres de chacune de ces deux forces.

105a. Réponse à Ordre du 19 avril 1899.—Etat indiquant toutes les émissions séparées de timbres-poste, de cartes postales ou de mandats de poste depuis le 1er janvier 1897, avec mention de ceux qui ne sont plus en usage, la quantité de chaque émission avec échantillon de chacune, et faisant connaître, pour ce qui concerne les timbres du jubilé, leur coût et le montant d'argent versé au trésor pour chaque dénomination.

105b. Réponse à Ordre du 24 avril 1899.—Copie du contrat pour la fabrication des billets-poste et le coût, par 1,000, de chaque dénomination, à l'exclusion du papier; aussi, copie de toute correspondance entre l'entrepreneur, le gouvernement et l'imprimeur de la Reine. Aussi, état indiquant le nombre de rames de papier fabriqué pour chaque dénomination, par qui la commande a été donnée, où le papier a été fabriqué, le nom du fabricant, et qui a actuellement la propriété des rouleaux Dandy qui ont servi à la fabrication du papier. Aussi, état indiquant qui a fourni les électrotypes, où ils ont été fabriqués, la date de la première livraison des billets-poste et le chiffre du cautionnement donné par l'entrepreneur, et si l'entrepreneur a donné les locaux nécessaires pour les employés du gouvernement qui sont chargés de la surveillance et pour l'emmagasinage d'une grande quantité de papier.

105c. Réponse partielle à Ordre du 29 mai 1899.—Etat indiquant en détail toutes les matrices, planches ou autres pièces, gravées, en tout ou en partie, déclarées en douane comme étant importées par ou pour l'*American Bank Note Company* et la *British America Bank Note Company* pour servir à la fabrication des billets de banque, timbres-poste, billets-poste et estampiles du Revenu de l'intérieur pour le gouvernement, avec leur évaluation et le montant de droits imposés et perçus.

111. Réponse à Ordre du 18 avril 1898.—Etat indiquant, par département, la dépense faite chaque année depuis le 1er juillet 1890 pour les salaires de tous les employés permanents ou temporaires dans le service extérieur du département des Postes, Douanes et du Revenu de l'Intérieur, et donnant les ports principaux et secondaires pour ce qui concerne les Douanes et le Revenu de l'Intérieur, et les bureaux de poste pour ce qui concerne le ministère des Postes.

112. Réponse à Adresse du 15 mai 1899.—Copie de toutes plaintes mentionnées à la page 3 du rapport du sous-ministre de l'Intérieur (Rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1897), minutes du conseil, commission, instructions et

rapport de M. Archer Martin, commissaire, concernant le bureau des Bois de la Couronne à New-Westminster.

114. Réponse à Ordre du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance échangée entre la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord et le département des Travaux publics pendant les derniers six mois.

115. Réponse à Ordre du 15 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, contrats, soumissions et tous autres papiers et documents concernant le changement effectué l'hiver dernier dans le transport des malles de l'Île du Prince-Edouard entre l'Intercolonial et le Cap Tourmente.

116. Réponse à Adresse du 10 mai 1899,—Copie de toutes pétitions, correspondance, télégrammes et instructions au sujet du privilège accordé à John Gow Scrimgeour d'avoir un entrepôt particulier à Cardigan Bridge, I.P.-E.

117. Réponse à Ordre du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, entre le gouvernement ou quelqu'un de ces membres ou toute personne ou fonctionnaire en leur nom, et la Compagnie du chemin de fer du Canada-Est ou toute personne en son nom, et copie de tous rapports et papiers se rapportant à une proposition d'acheter le dit chemin de fer pour le gouvernement.

118. Réponse à Adresse du 8 mai 1899.—Copie de tous ordres en conseil, et de tous papiers et correspondance adressés au département des Chemins de fer et Canaux ou au ministre des Chemins de fer par les officiers de la Compagnie du chemin de fer Central du Nouveau-Brunswick, ou par aucuns entrepreneurs ou aucunes personnes intéressées à la construction du dit chemin de fer, ou par aucune autre personne en leur nom, au sujet du paiement de subventions ou octrois accordés à la dite compagnie.

119. Réponse à Adresse du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes, et rapports, depuis le 1er juin 1897, entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie Anglaise, ou entre toutes personne ou personnes en leur nom, au sujet de la réserve des Indiens Songhees, à Victoria, C.A.

120. Réponse à Ordre du 15 mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le ministre du département de l'Intérieur ou aucun de ses officiers et M. A. Soper, de Port Perry, ou autres personnes au sujet de la suppression de la vente de liqueurs aux Indiens de Scugog.

121. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Copie de tous contrats ou conventions conclus par ou avec le ministre des Postes, ou le département des Postes, ou Sa Majesté, ou le gouvernement du Canada pour le transport des malles dans ou hors le territoire ou district du Yukon ou aucune de ses parties; aussi, copies de toutes annonces pour soumissions pour le transport des dites malles, et de toutes soumissions reçues par le ministre des Postes, le département des Postes, ou le gouvernement du Canada ou Sa Majesté la Reine pour le transport des malles dans ou hors le territoire ou district du Yukon; aussi, copies de tous rapports, lettres et communications écrites de l'inspecteur des poste à Victoria, ou de tout autre inspecteur des postes, ou de tout autre officier du département des postes, au sujet de ces soumissions ou annonces, ou au sujet de l'acceptation ou du rejet d'aucune des dites soumissions.

123. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Etat indiquant,—

(1.) Combien de facteurs ont été employés dans le bureau de poste de Victoria, C.A., en 1895-96, 1896-97 et 1897-98, respectivement, et combien sont employés actuellement;

(2.) Quel salaire a été payé à chaque facteur employé en 1895-96, et quels sont les salaires payés cette année;

(3.) Quelle allocation, provisoire a été accordée à chaque facteur en 1895-96, et quelle elle était en 1897-98.

124. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Etat faisant connaître le poids de chaque émission de publications quotidiennes et hebdomadaires paraissant à Toronto et à Montréal depuis l'inauguration de la loi qui exige que toutes publications doivent être pesées et estampillées avant d'être acceptées au bureau de poste du lieu de publication.

Votre comité recommande qu'un congé d'absence de trois mois soit accordé à M. E. Botterell, chef du bureau de distribution, pour cause de maladie, et que les devoirs de sa charge soient remplis par M. R. B. Davidson, son assistant, pendant son absence. Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Loughheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Acte concernant la Société de la Caisse de Garantie et de Retraite de la Banque de la Puissance, et changeant son nom en celui de 'La Société de la Caisse de Pensions de la Banque de la Puissance'", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents de la Puissance du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (127) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Banques", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (131) intitulé: "Acte concernant l'inspection du pétrole et du naphte", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill (91) intitulé: "Acte à l'effet de modifier et refondre les Actes relatifs aux commissaires du havre de Québec."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à trente-sept, inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article trente-huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 16, ligne 35, retranchez le paragraphe 2 et insérez le paragraphe suivant :—

“ 2. Dans le cas mentionné en l'alinéa (c) du paragraphe 1 du présent article, la corporation aura un privilège sur le navire et sur le produit de sa vente pour le montant du dommage éprouvé, ainsi que pour les autres dommages-intérêts et les frais et dépens qui par suite lui auront été occasionnés soit directement ou indirectement, y compris les frais de suite, recherche, découverte et saisie du navire; et le capitaine ou patron du navire sera tenu envers la corporation des dits dommages, dommages-intérêts, frais et dépens ”.

L'article trente-neuf a été lu et agréé.

L'article quarante a été lu et amendé comme suit :

Page 17, ligne 40, retranchez le premier paragraphe de cet article et insérez à la place ce qui suit :—

“ Toute saisie et toute détention sous l'empire du présent acte auront lieu aux risques, frais et dépens du propriétaire ou du capitaine ou patron du navire, ou du propriétaire des marchandises saisies,—

(a) Jusqu'au paiement du montant intégral des droits exigibles et des amendes encourues ainsi que des frais et dépens résultant de la saisie et de la détention, et des frais de la poursuite en condamnation pour l'infraction faite à quelque disposition du présent acte ou d'un règlement en vigueur sous son autorité; ou—

(b) Dans le cas mentionné en l'alinéa (c) du paragraphe 1 de l'article 38 du présent acte, jusqu'à ce que le dommage fait ait été réparé par le capitaine ou patron ou l'équipage, ou en leur nom, et que tous dommages, intérêts, frais et dépens mentionnés au paragraphe 2 du dit article 38 aient été acquittés; ou—

(c) Dans tous les cas, jusqu'à ce qu'un cautionnement suffisant, soit personnel ou autre, ait été donné pour assurer—

(i) Le paiement du montant mentionné en l'alinéa (a) de cet article; ou

(ii) Le paiement de telle somme qui, en réparation du dommage mentionné à l'alinéa (b) du présent article et en acquittement de dommages-intérêts, frais et dépens, pourrait être adjugée dans toute poursuite exercée contre le propriétaire ou le capitaine ou patron du navire.”

Les articles quarante-un à quarante-sept inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'annexe a été lue et agréée.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soit reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatifs aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des liquidations", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (74) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de prêts et d'épargnes de Huron et Erié", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été,

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Portage-du-Fort à Bristol", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 19 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Almon,	Dobson,	MacInnes,	Power,
Baird,	Ferguson,	Masson,	Primrose,
Bernier,	Fiset,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Bolduc,	King,	McKay,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.)	Landry,	McMillan,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Longheed,	Miller,	Vidal,
Casgrain,	Lovitt,	Montplaisir,	Yeo.
Dandurand,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'Union d'Amérique des Tailleurs à la journée, de la cité de Sainte-Catherine, branche No 235, et de la cité d'Hamilton, branche No 149; des Chapeliers-unis de l'Amérique du Nord, de la cité d'Hamilton; de l'Union des Stéréotypeurs et Electrotypeurs, branche No 21, de la cité de Toronto; de l'Union des Ouvriers de presse rotative, branche No 1, de la cité de Toronto; de l'Association des Employés d'hôtel et de restaurant de Toronto; de l'Union internationale des Cigariers, No 27; de John A. Flett et W. A. Irvine, de la cité d'Hamilton, province d'Ontario; de l'Union Typographique de la cité de Québec, No 302; et de l'Union 134 de la Fraternité-unie des Charpentiers et Menuisiers de Montréal, province de Québec; demandant respectivement l'adoption du bill présenté au Parlement sous le titre : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique".

De W. E. Sprague et autres, de la cité de Belleville, province d'Ontario, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition en obtention d'un Acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du pont de Belleville-Prince-Edouard".

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Baird, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état complet de tous les contrats passés par le gouvernement actuel de gré à gré, sans concurrence publique par soumissions ou autrement, depuis 1896; le dit état indiquant minutieusement les marchandises achetées, les prix payés et les noms des vendeurs; et aussi, un état détaillé de tous les contrats donnés pour des travaux, avec mention de leur nature, des prix et des noms de ceux à qui ces prix ont été payés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de prêts et d'épargne de Huron et Erié ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 20 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	Masson,	Owens,
Almon,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,
Baird,	Fiset,	McKay,	Poirier,
Bernier,	Kerr,	McLaren,	Power,
Bolduc,	King,	McMillan,	Primrose,
Boucherville, de (C. M. G.),	Landry,	McSweeney,	Prowse,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lougheed,	Miller,	Scott,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Mills,	Temple,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Templeman,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Vidal,
Dandurand,	MacInnes,	Ogilvie,	Yeo.
Dickey,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Bolduc :—De l'Assemblée Montmorency No 4003 des Chevaliers du Travail, dans la cité de Québec.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de transport intérieur ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 25, retranchez depuis " disposer " jusqu'à " 9 ", ligne 28.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents et des Bills privés a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT.

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 20 juin 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De la Banque de la Nouvelle-Ecosse, demandant un acte qui l'autorise à émettre, pour circuler dans l'Ile de la Jamaïque, des billets de banque en cours sterling ;

De la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'île de Montréal, demandant un acte qui amende son acte constitutif en augmentant son pouvoir d'émettre des obligations et de construire des embranchements, en changeant son nom et en l'autorisant à acquérir le chemin de fer de Châteauguay et du Nord, et pour d'autres objets.

De la Compagnie de prêts l'Atlas, demandant l'adoption d'un acte qui amende l'Acte intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de prêts l'Atlas ".

De C. C. Colby, de Stanstead, province de Québec, et autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie Minière et Métallurgique du Canada " (à responsabilité limitée).

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents et des Bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 20 juin 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de W. E. Sprague et autres, de la cité de Belleville, dans la province d'Ontario, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition à l'effet d'obtenir l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du Pont Belleville-Prince-Edouard, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés ; et votre comité, ayant trouvé valables les causes du retard apporté, recommande de suspendre, dans ce cas-ci, la 52e règle du Sénat, et de permettre aux requérants de présenter une pétition ainsi qu'ils en font la demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de W. E. Sprague et autres, suivant la recommandation énoncée dans le quinzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Alors, l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a présenté la pétition de W. E. Sprague et autres, et elle a été déposée sur la table.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (N) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Compagnies, ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Le premier article a été considéré et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 9, après "celles-ci" insérez: "à l'égard des dividendes et sous tout autre rapport".

L'article quatre a été reconsidéré et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 36, après "et" insérez: "sous tout autre rapport énoncé dans un règlement autorisé par le premier article du présent Acte".

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel elle demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: " Acte concernant le chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant la vente des billets de chemins de fer", a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Rutland à Noyan", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (91) intitulé: "Acte à l'effet de modifier et refondre les Actes relatifs aux Commissaires du havre de Québec", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

L'article 19 a été reconsidéré et amendé comme il suit:

Page 7, ligne 26, après "modifient", insérez ce qui suit comme paragraphe 3:

"3. Les actes faits ci-devant par la corporation des pilotes pour le havre de Québec et au-dessous et par les directeurs de cette corporation, en ce qui concerne la distribution de ses fonds entre ses membres et le paiement sur les dits fonds de somme d'argent aux pilotes agissant comme capitaines, sont, à tous égards, déclarés bons et valides par la présente loi."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McDonald (C.-B.), a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté. •

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemins de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: Acte constituant en Corporation la Compagnie du chemin de fer de Sudbury à Wahnapiatë," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: "Acte constituant en corporation la Corporation permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (R) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des pénitenciers," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (Q) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles à 1 à 180 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 181 ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit:

Page 3, dans la septième ligne du dit article, retranchez "seize" et insérez "dix-huit."

Objection ayant été faite à la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur le dit article, il a été proposé de l'amender comme il suit:

Page 3, dans la cinquième ligne du dit article, retranchez depuis "individu" jusqu'à la fin de l'article et insérez "qui connaît ou tente de connaître illicitement "et charnellement une fille de quatorze ans ou au-dessus de cet âge et au-dessous de "seize ans."

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé:

Pour 15—Contre 12.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur le dit article, il a été proposé d'ajouter ce qui suit comme paragraphe (a) :—Est coupable d'un acte criminel, et passible d'une année d'emprisonnement, tout individu, âgé de plus de dix-huit ans, qui séduit une fille de mœurs chastes jusque-là, au-dessus de seize ans et au-dessous de dix huit ans, et a avec elle un commerce illicite."

Objection ayant été faite à la dite motion le comité s'est divisé :

Pour 18.—Contre 11.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été posée de nouveau sur le dit article, tel qu'amendé, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'article 183 a été lu et amendé comme il suit :

Page 3, lignes dix, onze, treize et quinze du dit article, retranchez "ou comme domestique."

Les articles 185, 186A et 186B ont été lus séparément et la considération en a été remise.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordé au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (40) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet de coalitions pour gêner le commerce," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (3) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada contre les accidents," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (84) intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, et à l'effet de changer son nom en celui de 'Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec'", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (11) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à Thomas Robertson";

Aussi, le bill (12) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George L. Williams";

Aussi, le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord";

Aussi, le bill (59) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des Comtés de Russell, Dundas et Grenville";

Aussi, le bill (46) intitulé: "Acte constituant en Corporation la Compagnie du chemin de fer d'Arthabaska";

Aussi, le bill (60) intitulé: "Acte autorisant la fusion de la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron et de la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit";

Aussi, le bill (18) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa";

Aussi, le bill (77) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Canadienne de force motrice, et à l'effet de changer son nom en celui de 'Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara'", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 21 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	MacInnes,	Owens,
Almon,	Dobson,	Masson,	Perley,
Armand,	Drummond,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Baird,	Ferguson,	McKay,	Power,
Baker,	Fiset,	McLaren,	Primrose,
Bernier,	Kerr,	McMillan,	Prowse,
Bolduc,	King,	McSweeney,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.)	Kirchhoffer,	Miller,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	Temple,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Montplaisir,	Templeman,
Casgrain,	Lovitt,	O'Brien,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (L.P.-E.),	O'Donohoe,	Yeo.
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Oglivie,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Bolduc :—De l'Association du Travail No 1007 des Chevaliers du Travail de Sillery, province de Québec.

Par l'honorable M. Templeman :—De l'Union No 144 des Mouleurs ; de l'Union No 211 des Cigariers ; de l'Union Typographique de Victoria No 201 ; du Conseil des Métiers et du Travail, tous de la cité de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique ; et de A. G. Hay et G. F. Watson.

Par l'honorable M. Allan :—D'Alfred Hoskins et autres, demandant que le bill devant le Sénat, intitulé : "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations", soit amendé en retranchant les articles quatre et cinq, parce que ces articles sont contraires aux intérêts qu'ils ont dans la Compagnie de prêt et d'épargne des fermiers.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue, et elle a été lue par le greffier.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat le rapport du ministre de la Justice relatif aux pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1898.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 18.)

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (110) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de chemins de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (93) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton à la Saskatchewan ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (103) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondyke ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute correspondance échangée entre le ministère de l'Agriculture, l'Association des cultivateurs de fruits de l'Île du Prince-Edouard et le Premier ministre de cette province, l'honorable M. Farquharson, relativement aux expériences qui se font actuellement sur l'Île du Prince-Edouard au sujet de la culture des fruits; cette correspondance devant comprendre toutes les instructions données à M. Kinsman concernant la nature du travail à faire et le choix des vergers où se font ces expériences.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (107) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Bedlington à Nelson ", ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé devant la Chambre pour la reconsidération des amendements faits au dit bill par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, et agréés par cette Chambre le 15 juin courant.

La question de concours ayant été posée sur la motion, en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de transport intérieur ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (2) intitulé : " Acte modifiant le Code Criminel, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement, ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (133) intitulé : " Acte autorisant l'acquisition par l'Etat du chemin de fer du comté de Drummond ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (138) intitulé : " Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Inter-colonial jusqu'à la cité de Montréal ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (P) intitulé : " Acte concernant les compagnies de prêt."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le deuxième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 9, après " des " insérez " articles 38 et 39 et des autres ".

Les articles trois à vingt inclusivement ont été séparément lus et agréés.

Ordonné que les articles suivants soient ajoutés au bill comme articles 20a et 20b.

" 20a. Toute compagnie pourra prendre des garanties personnelles à titre collatéral pour des avances faites ou à faire, ou pour des dettes dont elle sera créancière.

" 20b. La compagnie pourra opérer des prêts sur son propre capital permanent versé, jusqu'à concurrence d'un montant qui ne devra point excéder, pour la totalité de ces prêts, la proportion de dix pour cent de son capital permanent versé; mais aucun prêt ainsi fait ne pourra excéder quatre-vingts pour cent du prix marchand

des actions dans le temps; et aucune compagnie de prêt, quelle qu'elle soit, ne pourra, après que le présent acte sera devenu loi, excepté comme il est dit dans cet article, faire de prêt ni d'avance sur la garantie d'une ou plusieurs actions permanentes ou du capital permanent de la compagnie, soit avec ou sans sûreté collatérale. Toute telle compagnie de prêt, néanmoins, pourra adopter un règlement interdisant d'une manière absolue les prêts à ses actionnaires sur la garantie de leurs actions; ou (sauf les restrictions contenues dans le présent paragraphe) un règlement limitatif du montant total qui pourra être prêté sur le dit capital; et il ne sera permis à aucune compagnie de révoquer ni l'un ni l'autre de ces règlements avant d'avoir acquitté ses engagements.

L'article vingt et un a été lu et remis.

L'article vingt-deux a été lu et agréé.

L'article vingt-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 5, ligne 41, retranchez "cinquante" et insérez "vingt".

Les articles vingt-quatre à vingt-huit ont été séparément lus et agréés.

L'article vingt-neuf a été lu et remis.

Les articles trente à trente-quatre, inclusivement, ont été séparément lus et agréés.

L'article trente-cinq a été lu et amendé comme il suit :

Page 7, ligne 49, retranchez "autrement" et insérez "à tout autre égard".

Page 8, ligne 22, retranchez "autrement" et insérez "à tout autre égard".

Les articles trente-six à quarante ont été séparément lus et agréés.

L'article quarante et un a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Prowse a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (31) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des liquidations," ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des pénitenciers ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (Q) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel 1892 ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S4) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, et à l'effet de changer son nom en celui de ' Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec '", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (4) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance du Canada sur les glaces ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 22 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	Masson,	Owens,
Almon,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,
Baird,	Drummond,	McKay,	Poirier,
Bernier,	Ferguson,	McLaren,	Power,
Bolduc,	Fiset,	McMillan,	Primrose,
Boucherville de (C. M. G.),	Kerr,	McSweeney,	Prowse,
Bowell, (Sir Mackenzie),	King,	Miller,	Scott,
Carling (Sir John),	Landry,	Mills,	Sullivan,
Casgrain,	Lovitt,	Montplaisir,	Temple,
Clemow,	Macdonald (I. P. E.),	O'Brien,	Templeman,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Vidal,
Dandurand,	MacInnes,	Ogilvie,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir John Carling :—De l'Union internationale No 46 des Carosiens ; de l'Union Typographique No 133 de London ; de l'Union d'Amérique No 30 des Ouvriers Tailleurs ; de l'Union No 37 des mouleurs ; de James Hiscock et Wm. Busliegh ; et de Wm A. Hunter et John McLean, tous de la cité de London, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Power :—De l'Union d'Amérique No 117 des Ouvriers Tailleurs, de la cité de Brantford ; de l'Union No 2 des Briquetiers, de la cité de Toronto ; de l'Union No 278 des Cigariers, de la cité de London, tous de la province d'Ontario ; d'Hormisdas Paquin et d'Henri Cardinal, de la cité de Montréal, dans la province de Québec ; de John T. Mortimer et Arthur H. Pullee, de la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba ; et de l'Union No 357 des Cigariers, de New-Westminster, dans la province de la Colombie Britannique

Par l'honorable M. Templeman :—De l'Union No 97, (P. & D. of A.) de la cité de London, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dobson :—De la Corporation du comté de Victoria, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'Assemblée Montmorency No 4003 des Chevaliers du Travail, dans la cité de Québec, demandant l'adoption du bill présenté au Parlement sous le titre: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique", et

De W. E. Sprague et autres, de la cité de Belleville, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du pont de Belleville-Prince-Edouard"

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (6) intitulé : "Acte concernant la Banque du Peuple", reçoive instruction de requérir des directeurs de cette banque, avant de faire son rapport sur le dit bill :—

1. Un état détaillé et clair, certifié exact par une déclaration statutaire, rendant compte de la dépréciation de l'actif de la dite banque, pendant la période s'étendant du 1er mars 1895 jusqu'à la date de la suspension de paiements ; et aussi un état, certifié par une déclaration statutaire, rendant compte de la dépréciation de l'actif de la banque, depuis la date de la suspension de paiements jusqu'au 1er juin 1899 ;

2. Un état clair et détaillé des obligations de la banque, telles qu'elles étaient le 1er juin 1899, préparé par deux évaluateurs désintéressés et compétents qui seront nommés par ce comité ;

3. Une déclaration statutaire de deux évaluateurs désintéressés et compétents, nommés par le comité, établissant la valeur actuelle de l'actif encore disponible de la dite banque.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (10) intitulé : "Acte concernant l'Académie Nisbet de Prince-Albert", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé : Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les conventions et arrangements de trafic supplémentaires, conclus entre le ministère des Chemins de fer du Canada et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, en rapport avec le contrat passé entre le dit ministère et la dite compagnie pour l'extension du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton à la Saskatchewan", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (40) intitulé: "Acte modifiant le *Code criminel*, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance du Canada sur les glaces", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McMillan (I. P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (Q) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892."

(*En comité.*)

L'article 183 a été reconsidéré et amendé comme il suit:

Page 3, dans la onzième ligne du dit article après, "commun" insérez: "mais sans être nécessairement le même."

L'article 185 a été lu de nouveau et amendé comme il suit:

Page 3, dans la première ligne du dit article, retranchez depuis "par" jusqu'à "substitution" dans la deuxième ligne.

L'article 186 A a été lu de nouveau et remis.

L'article 186 B a été lu et amendé comme il suit:

Page 4, dans la première ligne du dit article, retranchez "282";

Page 4, dans la dixième ligne du dit article, après "ou" insérez "en cas de jugement par jury de l'auteur de l'acte criminel."

L'article 187 a été lu et agréé.

L'article 189 a été lu et amendé comme il suit:

Page 4, dans la septième ligne du dit article, retranchez depuis "mais" jusqu'à "savait" et insérez "lorsqu'il."

L'article 205 a été lu et agréé.

L'article 207 a été lu et amendé comme il suit:

Page 5, dans la troisième ligne du dit article, retranchez depuis "subsistance" jusqu'à "est" dans la quatrième ligne; dans la neuvième ligne après "fer" insérez "sans pouvoir justifier de sa présence."

L'article 208 a été lu et amendé comme il suit:

Page 5, dans la quatrième ligne du dit article, retranchez "que personne" et insérez: "qu'aucun individu âgé ou infirme"; dans la sixième ligne retranchez "réside," et insérez: "à fait sa demeure durant les deux années immédiatement précédentes."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 23 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Almon,	Ferguson,	McKay,	Power,
Baird,	Fiset,	McLaren,	Primrose,
Bernier,	Kerr,	McMillan,	Prowse,
Boucherville, de (C. M. G.)	King,	McSweeney,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Miller,	Snowball,
Carling (Sir John),	Landry,	Mills,	Sullivan,
Casgrain,	Lovitt,	Montplaisir,	Temple,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Templeman,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
Dever,	MacInnes,	Owens,	Wood.
Dickey,	Masson,	Perley,	Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Perley :—D'Annabella Hubert, d'Arichat, dans le comté de Richmond, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada contre les accidents ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (74) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de prêts et d'épargne de Huron et Erié ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé : " Acte concernant l'usure ", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 23 juin 1899.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé : " Acte concernant l'usure ", a, conformément à l'ordre de renvoi du

lundi, vingt-neuvième jour de mai dernier, examiné le dit bill, et a l'honneur de faire rapport que, dans l'opinion du comité, il n'est pas opportun de procéder davantage sur ce sujet durant la présente session du Parlement.

Le tout respectueusement soumis,

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique ", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 23 juin 1899.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (41) de la Chambre des Communes intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique ", a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, premier jour de juin courant, examiné le dit bill, et a l'honneur de faire rapport que le préambule n'a pas été prouvé à la satisfaction de votre comité.

Le tout respectueusement soumis,

G. W. ALLAN,
Président.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (75) intitulé : " Acte constituant en corporation la Corporation permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 16, retranchez depuis "immeubles" jusqu'à "7", ligne 26, et insérez :—

(b) " De débetures, d'obligations, actions libérées et autres effets de tout gouvernement, ou de toute corporation municipale ou scolaire, ou de toute banque à charte, ou compagnie constituée en corporation, si elle a été ainsi constituée par le Canada ou quelque province du Canada, ou quelque ancienne province formant aujourd'hui partie du Canada; mais sans y comprendre les lettres de change ou billets à ordre, pourvu que les prêts ou placements faits sur la garantie de débetures, obligations, actions ou autres effets de toute compagnie ainsi constituée, et les acquisitions de ces valeurs ne dépassent point un cinquième du capital versé de cette dernière, ni un cinquième du capital versé de la compagnie; et pourvu aussi que la compagnie ne puisse opérer de placements ni de prêts sur la garantie d'actions d'une autre compagnie de prêt, si ce n'est de la manière autorisée ci-après."

2. La compagnie pourra prendre des garanties personnelles comme sûretés collatérales à l'égard de toute avance faite ou à faire, ou qu'elle s'engagera à faire, ou de toute créance de la compagnie.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les règles soixante et dix et soixante et onze du Sénat soient suspendues, en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Clewlow, secondé par l'honorable M. Power, a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Banques et du Commerce avec instruction de retrancher les articles 25, 26, 27 et 28 du dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (69) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Niagara, à Sainte-Catherine et Toronto ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (10) intitulé : " Acte concernant l'Académie Nisbet de Prince-Albert ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajourné à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (P) intitulé : " Acte concernant les compagnies de prêt ".

(*En comité.*)

L'article vingt et un a été reconsidéré et agréé.

Ordonné, que les articles suivants soient ajoutés au bill comme articles 21a et 21b :

21a. Tous prêts ou avances faits par une compagnie à ses actionnaires sur la garantie de leurs actions du capital permanent, devront être déduits du montant de capital versé sur lequel elle sera autorisée à opérer des emprunts.

21b. Lorsque la durée de la compagnie ou l'arée de ses opérations ne sera pas limitée par l'Acte ou l'instrument la constituant, cette compagnie pourra, dans une assemblée générale des membres, après avis dûment donné du règlement, adopter un règlement qui autorise ses directeurs à étendre ses affaires au delà du Canada, mais en se conformant aux lois dans la juridiction étrangère ; et les directeurs pourront mettre à effet le règlement ainsi adopté, sans encourir, en ce faisant, aucune responsabilité de la nature d'un abus de confiance.

2. Dans le cas, prévu par le paragraphe précédent, où une compagnie viendrait à opérer hors du Canada, elle pourra, dans une assemblée générale des membres, après avis dûment donné du règlement adopter un règlement qui autorise les directeurs à employer de ses deniers à bâtir ou acheter les immeubles nécessaires, à fin d'occupation par elle, en tout lieu où elle exercera ainsi ses opérations et dans la mesure (s'il en est) permise par les lois de la juridiction étrangère.

L'article vingt-neuf a été lu de nouveau et retranché du bill et remplacé par le suivant :

29. La compagnie pourra avoir des agences en tout lieu, dans la Grande-Bretagne ou ailleurs, pour l'enregistrement et le transfert des débetures ou autres effets, et pour la gestion de toute autre affaire de la compagnie.

Ordonné que les articles suivants soient ajoutés au bill comme articles 39a, 39b et 39c.

39a. En cas de transmission de l'intérêt d'une personne dans des actions du capital, ou dans des actions-débetures, ou dans des obligations, débetures ou effets quelconques de la compagnie (ces obligations, débetures ou effets n'étant pas payables au porteur), soit par décès, banqueroute ou faillite de leur porteur, soit par quelque moyen légal autre que le transfert sur les registres de la compagnie, les directeurs ne seront tenus ni de permettre aucune inscription de transfert sur les registres de la compagnie par suite de cette transmission, ni de reconnaître la transmission d'aucune manière, avant qu'une déclaration par écrit, indiquant la nature de la transmission, et signée et scellée par la ou les personnes y prétendant droit en vertu de cette transmission, et aussi signée et scellée par l'actionnaire antérieur, s'il est vivant et a le pouvoir de la signer et sceller, n'ait été remise au gérant ou au secrétaire de la compagnie et ensuite approuvée par les directeurs; et si la déclaration portant ces signatures et sceaux porte aussi avoir été faite ou reconnue devant un notaire public, un juge d'une cour d'archives, ou le maire d'une cité, ville, bourg ou autre lieu, ou devant un consul, un vice-consul ou quelque autre représentant accrédité du gouvernement britannique dans un pays étranger, les directeurs pourront, en l'absence d'avis formel et positif d'une réclamation contraire, accorder toute créance à la déclaration; et (à moins qu'ils ne croient pas devoir accepter la responsabilité du cessionnaire), ils permettront que le nom du réclamant par transmission soit inscrit sur les registres de la compagnie.

39b. Si la transmission a lieu en vertu d'un acte ou instrument testamentaire ou par succession *ab intestat*, la vérification du testament, ou les lettres d'administration, ou le document testamentaire ou autre instrument judiciaire ou officiel, d'après lequel le titre (soit usufruit ou fidéicommiss), l'administration ou le contrôle des biens meubles du défunt apparaîtra avoir été donné par quelque cour ou autorité, en Canada ou dans la Grande-Bretagne ou l'Irlande, ou dans une autre possession de Sa Majesté, ou dans un pays étranger,—ou une copie authentiquée ou un extrait officiel de ces pièces, devront être produits et remis, en même temps que la déclaration mentionnée dans l'article 42, au gérant, secrétaire, trésorier ou autre employé que les directeurs auront nommé pour les recevoir; et la production et la remise ainsi faites seront pour les directeurs une justification et une autorisation suffisante de payer le montant ou la valeur de tout dividende, coupon, obligation, débeture, effet, ou action, ou d'opérer le transfert ou consentir au transfert de toute obligation, débeture, effet ou action, en conséquence et en conformité du testament vérifié, des lettres d'administration ou autre document susmentionné.

39c. Lorsque les directeurs auront des doutes raisonnables sur la légalité de la réclamation d'un droit à ou sur ces actions, obligations, débetures, effets, dividendes, ou coupons, ou leurs produits, il leur sera permis, dans ce cas-là, de présenter à la haute cour de justice d'Ontario et à la cour suprême de toute autre province et des Territoires, une requête exposant leurs doutes, et contenant demande d'une ordonnance ou d'un jugement qui juge et donne les dites actions, obligations, débetures, effets, dividendes, coupons ou produits à celui ou à ceux y ayant légalement droit, et la cour ci-dessus pourra arrêter toute action ou procédure contre la compagnie, ses directeurs et employés, pour le même sujet, en attendant la décision concernant la requête; et la compagnie, ses directeurs et employés, en obéissant à l'ordonnance ou au jugement en pareil cas, seront pleinement indemnes et à l'abri de toute action, réclamation et demande, à l'égard de ce qui aura fait le sujet des doutes exprimés en la requête comme à l'égard des procédures à la suite de celle-ci; pourvu toujours que, si la cour déclare que les doutes étaient raisonnables, les frais et dépens de la compagnie, relativement à la requête et aux procédures, constituent un gage sur les actions, obligations, débetures, effets, dividendes, coupons ou produits, et qu'ils soient payés à la compagnie, avant que les directeurs soient tenus

d'opérer le transfert, ou de consentir au transfert, ou d'effectuer le paiement de ces actions, obligations, débetures, effets, dividendes, coupons ou produits à celui ou à ceux qui seront déclarés y avoir droit.

L'article quarante et un a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Prowse a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit réimprimé tel qu'amendé et lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (R) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (Q) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892."

(En comité.)

L'article 210 a été lu et agréé.

L'article 261 a été lu et agréé.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article 264 :

"264. Est coupable d'un acte criminel et passif de sept ans d'emprisonnement, tout individu qui, sans autorisation légale,—

(a) Enlève quelque personne dans l'intention (i) de faire séquestrer ou secrètement emprisonner cette personne, en Canada, contre son gré; ou (ii) de la faire conduire ou transporter illégalement hors du Canada, contre son gré; ou (iii) de la faire vendre ou emmener comme esclave ou en servitude, de quelque manière que ce soit, contre son gré; ou

(b) Saisit de force et séquestre ou emprisonne quelque personne en Canada.

2. A l'instruction de toute infraction punissable d'après le présent article, l'absence de résistance de la part de la personne ainsi illégalement détenue ou enlevée, ne constituera pas un moyen de défense, à moins qu'il n'apparaisse que cette absence de résistance n'était pas due aux menaces, à la contrainte, à la violence ou à une exhibition de force."

L'article 278 a été lu et agréé.

L'article 284 a été lu et amendé comme il suit:

Page 6, dans la troisième ligne du dit article, après "186" insérez: "tels qu'interprétés par l'article 186A du présent acte".

Les articles 306 à 410 inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article 442a ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme il suit:

Page 7, dans la quinzième ligne du dit article, après "recevoir" insérez: "rien toutefois dans le présent article ne portera atteinte ou préjudice à la réclamation de dommages que quelque individu prétendrait exercer contre Sa Majesté pour la dépossession de telles plaques, cylindres ou dés".

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 26 juin 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	Masson,	Perley,
Almon,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Armand,	Ferguson,	McKay,	Primrose,
Baird,	Fiset,	McMillan,	Prowse,
Bernier,	Kerr,	McSweeney,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.)	King,	Miller,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Mills,	Temple,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Montplaisir,	Templeman,
Casgrain,	Macdonald (L.P.-E.),	O'Brien,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wood.
Cochrane,	MacInnes,	Owens,	Yeo.
Dever,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

D'Annabella Hubert, d'Arichat, dans le comté de Richmond, dans la province de la Nouvelle-Écosse, demandant le redressement des torts que lui ont fait injustement et cruellement subir certaines personnes qui l'ont contrainte à abandonner sa maison qu'elles ont saccagée pendant son absence en Angleterre, et demandant que le Sénat nomme un comité pour prendre son cas en considération.

De l'Association du Travail No 1007, des Chevaliers du Travail, de Sillery, dans la province de Québec; de l'Union No 144 des Mouleurs; de l'Union No 211 des Cigariers; de l'Union Typographique de Victoria No 201; du Conseil des Métiers et du Travail, tous de la cité de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique; de A. G. Hay et G. F. Watson; de l'Union Internationale No 46 des Carrossiers; de l'Union Typographique No 133 de London; de l'Union d'Amérique No 30 des Ouvriers Tailleurs; de l'Union No 37 des Mouleurs; de James Hiscock et Wm Burleigh; et de Wm A. Hunter et John McLean, tous de la cité de London, dans la province d'Ontario; de l'Union d'Amérique No 117 des Ouvriers Tailleurs, de la cité de Brantford; de l'Union No 2 des Briqueteurs, de la cité de Toronto; de l'Union No 278 des Cigariers, de la cité de London, tous de la province d'Ontario; d'Hormisdas Paquin et d'Henri Cardinal, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; de John T. Mortimer et Arthur H. Pullee, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba; de l'Union No 357 de Cigariers, de New-Wesminster, dans la province de la Colombie-Britannique; et de l'Union No 97, de la cité de London, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption du bill présenté au parlement sous le titre: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des marques de commerce et dessins de fabrique"; et

De la corporation du comté de Victoria, dans la province d'Ontario, demandant la création d'une cour permanente d'Arbitrage chargée de toutes les causes de grief des corporations ouvrières.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (3) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada contre les accidents", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Acte concernant l'Académie Nisbet de Prince-Albert", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: "Acte concernant les compagnies de prêt", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de transport intérieur", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

VENDREDI, 23 juin 1899.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat auquel a été référé le bill suivant:

Bill E (No 136) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat,

Attesté.

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 22 courant, demandant copie des toutes les conventions et arrangements de trafic supplémentaires, conclus entre le ministère des Chemins

de fer du Canada et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, en rapport avec le contrat passé entre le dit ministère et la dite compagnie pour l'extension du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 88a.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (Q) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892."

(*En comité.*)

L'article 442 A et l'amendement y proposé ont été lus et considérés de nouveau. Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et, Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dernier bill susmentionné.

(*En comité.*)

L'article 442 A et l'amendement y proposé ayant été lus de nouveau, le dit article a été biffé du bill.

L'article 479 a été lu et amendé comme il suit:

Page 8, dans la dixième ligne du dit article retranchez depuis "dans" jusqu'à "il", ligne onze, et insérez: "ce dernier cas".

L'article 520 a été lu et amendé comme il suit:

Page 8, dans la onzième ligne du dit article retranchez, "indûment".

Les articles 540 à 680 inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article 687 a été lu et la considération en a été remise.

Les articles 702 à 766 ont été séparément lus et agréés.

L'article 767 a été lu et amendé comme il suit:—

Page 14, dans la neuvième ligne du dit article, retranchez "ce" et insérez "un".

Les articles 784 et 785 ont été lus et agréés.

L'article 789 a été lu et la considération en a été remise.

Les articles 790 à 827 ont été respectivement lus et agréés.

L'article 832 a été lu et amendé comme il suit:

Page 17, dans la onzième ligne du dit article, après "cour" où ce mot se rencontre la première fois, insérez "ou ce juge"; après "cour" où ce mot se rencontre la seconde fois, insérez "ou le juge"; dans la quatorzième ligne après "cour" insérez "ou le juge".

Les articles 846 à 955 ont été respectivement lus et agréés.

L'article 957 a été lu et amendé comme il suit:

Page 19, dans la cinquième ligne du dit article, après prison, insérez "ou, s'il n'y a pas d'officier médical attaché à la prison, ou si celui qu'il y a ne peut, pour une cause quelconque, être présent, alors sous la surveillance d'un chirurgien ou médecin que nommera le ministre de la Justice, dans le cas d'une prison sous le contrôle de la Puissance, et, dans le cas de toute autre prison, par le procureur général de la province où elle sera située".

Les articles restants ont été respectivement lus et agréés.

Les annexes du bill ont été lues et agréées.

L'article 186a a été reconsidéré et amendé comme il suit:

Page 4, ligne 1 et ligne 4 de la dite page, retranchez "société ou".

Page 4, ligne 5, après "lois" insérez: "cette garde".

Ordonné, que les paragraphes suivants soient ajoutés au dit article :

(e) Tout membre d'une société à laquelle une cour, un juge ou quelque autre autorité légale a confié, à une époque antérieure, la garde, le contrôle ou le soin de la fille ou enfant ;

(f) Tout membre d'une société qui, dans une province a, en vertu de ses lois, cette garde, ce contrôle ou ce soin ”.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 27 juin 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALEON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	Masson,	Primrose,
Allan,	Dever,	McCallum,	Prowse,
Almon,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Sanford,
Armand,	Dobson,	McKay,	Scott,
Baird,	Ferguson,	McMillan,	Snowball,
Baker,	Fiset,	McSweeney,	Temple,
Bernier,	Hingston (Sir William),	Miller,	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kerr,	Mills,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Montplaisir,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	O'Brien,	Wark,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Wood,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Yeo.
Cochrane,	MacInnes,	Power,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat une correspondance relative aux lois de franchise des différentes provinces appliquées à l'élection des membres des Communes.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 148.)

L'honorable M. Primrose, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,

23 juin 1899.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son sixième rapport:—

Votre comité a soigneusement examiné le document suivant, et recommande qu'il soit imprimé, savoir:—

134. Réponse à Adresse du 8 mai 1899,—Copie d'un mémoire signé par feu l'honorable John Norquay, président du Conseil Exécutif de la province du Manitoba, au nom du dit Conseil, demandant d'être entendu devant Sa Majesté en conseil au sujet de la pratique suivie par le Gouverneur général en conseil de désavouer des actes clairement dans les attributions de la législature locale, et demandant la discontinuation de cette pratique,—lequel mémoire a été adressé à l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada avec prière de le transmettre à Sa Majesté en conseil. Aussi, copie de toute correspondance, rapports au conseil, rapports du conseil et ordres en conseil à ce sujet. (*Document Sessionnel.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

21o. Réponse à Ordre du 14 juin 1899,—Copie de la correspondance et autres papiers au sujet de la destitution de M. Joseph McNeil, gardien de phare, Pointe Jérôme, St. Peter's, Cap-Breton.

21p. Réponse à Adresse du Sénat du 12 avril 1899,—Copie des plaintes portées contre M. Freeman Ketcheson et qui ont amené sa destitution de la position de commis de poste sur chemin de fer ; copie de toute la correspondance échangée à ce sujet ; aussi les déclarations du dit Freeman Ketcheson en réponse aux dites accusations.

21q. Réponse à Adresse du 30 mars 1898,—Copie de tous ordres en conseil, papiers, dépositions, rapports, documents, etc., concernant la destitution de Napoléon Alain comme maître de poste de l'Ancienne Lorette, et copie de toutes instructions données par le ministère des Postes ou aucun de ses officiers à l'inspecteur des postes à Québec ou à quelque autre officier au sujet du témoignage à rendre dans une action pour dommages intentée par le dit Napoléon Alain contre Frédéric Belleau.

30a. Réponse à Adresse du 14 février 1898,—Etat donnant,—

(a.) Les noms de tous les employés civils qui ont été mis à la retraite entre le 13 juillet 1896 et le 1er janvier 1898 ;

(b.) L'âge de chacun de ces employés ;

(c.) Les années de service des dits employés ;

(d.) Le montant retiré par chacun chaque année ;

(e.) Le montant de la pension annuelle accordée à chacun ;

(f.) Les noms des nouveaux employés nommés depuis le 13 juillet 1896 ;

(g.) L'âge de chacun d'eux ; et

(h.) Le montant de salaire de chacun d'eux.

105a. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance avec le département des Postes ou aucun membre du gouvernement au sujet de la qualité des cartes postales émises par le département des Postes depuis le 1er juillet 1896.

123. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Etat indiquant,—

1. Combien de facteurs ont été employés dans le bureau de poste de Victoria, C.-A., en 1895-96, 1896-97 et en 1897-98, respectivement, et combien sont employés actuellement ;

2. Quel salaire était payé à chaque facteur employé en 1895-96, et quels sont les salaires payés cette année ;

3. Quelle allocation provisoire a été accordée à chaque facteur en 1895-96, et quelle elle était en 1897-98.

125. Réponse à Ordre du 26 avril 1899,—Etat détaillé de toutes sommes dépensées pour la Haute Commission conjointe entre la Grande-Bretagne et les États-Unis depuis l'origine jusqu'à date, avec les noms de toutes personnes attachées à cette Commission à titre de commissaires, secrétaires, commis et serviteurs, et les taux et montant total de la compensation payée à chacune comme salaire, allocation et frais, spécifiant chaque item.

126. Réponse à Adresse du 18 avril 1898,—Copie de toutes instructions et correspondance par lettre ou télégramme entre le gouvernement ou quelque département ou quelqu'un de ses officiers et le représentant de la Couronne ou toute autre personne au sujet de l'ajournement de l'appel interjeté devant la cour du Banc de la Reine dans la cause de la Reine vs Coulombe et autres, pendant le dernier terme de la dite cour à Québec, et copie de tous documents à ce sujet.

127. Réponse à Adresse du 1er mai 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, résolutions et autres papiers en la possession du gouvernement concernant le projet du chemin de fer d'embranchement de Southport à Murray Harbour et autres projets d'embranchements dans la province de l'Île du Prince-Édouard.

128. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Etat faisant connaître tout règlement (s'il en est) fait par le département des Chemins de fer et Canaux au cours de la dernière session et depuis ce temps avec les particuliers qui ont souffert des dommages par suite de la construction des barrages à la Roche Fendue et à Calumet en

1883; aussi, les noms des évaluateurs qui ont réglé ces demandes d'indemnité, et par qui leur nomination a été recommandée.

129. Réponse à Ordre du 26 avril 1899,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la réclamation de la *British American Bank Note Company* pour la balance qu'elle prétend lui être due pour des travaux exécutés pour le département des Postes en vertu d'un contrat.

130. Réponse à Ordre du 10 mai 1899,—Etat indiquant quels sont les noms des personnes nommées à des emplois dans le bureau de poste de Toronto depuis le 13 juillet 1896, la date de chaque nomination, le salaire de chaque personne ainsi nommée, les fonctions de chacune.

131. Réponse à Adresse du Sénat du 21 mars 1898,—Tous les rapports et relevés faits par les ingénieurs du ministère des Chemins de fer et Canaux, en vue de redresser certaines courbes sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, à ou près de North Wiltshire;

Aussi un état indiquant :

1. Les sommes d'argent dépensées pour le redressement des dites courbes et à qui elles ont été payées.

2. Si les travaux ont été faits à la suite de soumissions, ou s'ils l'ont été à la journée.

3. La nature et l'étendue des changements qui ont été faits.

4. Quels autres changements on se propose de faire.

132. Réponse à Adresse du Sénat du 25 mai 1899,—Copies verbatim certifiées des lettres ou autres documents adressés au ministère de l'Intérieur ou à quelque fonctionnaire de ce département, ou à quelque membre du gouvernement, par H. H. Norwood, la personne nommée par le gouvernement à la position d'inspecteur de l'or, dans le district du Yukon.

133. Réponse partielle à Adresse du Sénat du 23 mars 1899,—Etat indiquant le montant des droits de douane et d'accise perçus sur les marchandises importées dans cette partie du Dominion connue sous le nom de région du Yukon et du Klondike, depuis le 1er septembre 1898 jusqu'au 1er mars 1899; le dit état faisant connaître la nature des marchandises ainsi importées et les pays de leur provenance;

Aussi, un état indiquant, autant que possible, la quantité et la nature des marchandises canadiennes expédiées dans la région du Yukon, pendant la même période.

135. Réponse à Ordre du 18 avril 1898,—Etat donnant le montant dépensé en 1896-97 et 1897-98 et les dépenses projetées pour 1898-99 pour les jetées et quais de nature privée, et sur les jetées et quais qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement et qui ne sont pas la propriété de l'Etat, ainsi que les noms de ces jetées et quais et de leurs propriétaires, et les sommes dépensées pour chacun de ces quais et jetées pendant les exercices susdits.

136. Réponse partielle à Ordre du 15 mai 1899,—Copies de tous rapports et recommandations de la commission d'enquête chargée de régler les réclamations pour pertes subies par suite du soulèvement dans le district de la Saskatchewan en 1885, de toutes les réclamations produites, y compris le montant payé dans chaque cas, et de toutes les réclamations qui ont été produites mais qui ont été rejetées.

137. Réponse à Ordre du 17 mai 1899,—Copie de toutes instructions, correspondance et rapports, comptes et pièces justificatives concernant les dépenses en rapport avec l'expédition de l'ingénieur en chef Coste, du département des Travaux publics, mentionnée dans le rapport annuel du ministre de la Marine et des Pêcheries pour 1898, page 7, et aussi en rapport avec le voyage en Angleterre fait subséquemment par M. Coste dans la même année.

Votre comité recommande, conformément au rapport d'un sous-comité auquel a été référée la demande de M. Edouard Gratton, du bureau de distribution à l'Imprimerie de l'Etat, pour une augmentation de salaire, que ce dernier soit payé au taux de \$850 par année à dater du 1er juillet prochain.

Le tout respectueusement soumis.

C. PRIMROSE,

Président intérimaire.

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (4) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance du Canada sur les glaces", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé: "Acte concernant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêts l'Atlas", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (113) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (129) intitulé: "Acte concernant la Corporation générale de fidéicommiss du Canada, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de fidéicommiss du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (M) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée)", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Aussi le bill (107) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Bedlington à Nelson", et

Aussi, le bill (75) intitulé: "Acte constituant en corporation la Corporation permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental", et informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le rapport du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: "Acte concernant l'usure", ne soit pas pris en considération maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au dit comité pour plus ample considération.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (S) intitulé: "Acte ayant pour objet de pourvoir à l'administration de la justice criminelle dans le territoire à l'est du Manitoba et de Kéwatin et au nord d'Ontario et de Québec".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général sur le bill (Q) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au Code Criminel, 1892".

(En comité.)

L'article 181 a été reconsidéré et amendé de nouveau comme suit :

Page 3, dans la cinquième ligne du dit article, après "individu" insérez "agé de plus de seize ans".

Dans la deuxième ligne du paragraphe (a) ajouté au dit article après "individu" insérez "agé de plus de dix-huit ans".

L'article 687 a été lu de nouveau et amendé comme il suit :

Page 12, ligne 5, retranchez depuis "et" jusqu'à "de", ligne 6, et insérez "que son conseil ou solliciteur a eu pleine liberté".

L'article 789 a été lu de nouveau et amendé comme il suit :

Page 16, dans la 7e ligne de la dite page, retranchez "789" et insérez "784".

Le titre du bill a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posés sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit réimprimé tel qu'amendé, et qu'il soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (133) intitulé : " Acte autorisant l'acquisition par l'Etat du chemin de fer du comté de Drummond ", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (138) intitulé : " Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (31) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des liquidations ".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fiset a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (R) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers ".

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wood a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 28 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	McDonald (Cap-Breton),	Sanford,
Allan,	Dever,	McKay,	Scott,
Almon,	Dickey,	McMillan,	Snowball,
Armand,	Dobson,	McSweeney,	Temple,
Baird,	Ferguson,	Miller,	Templeman,
Baker,	Fiset,	Mills,	Thibaudeau (de la
Bellerose,	Kerr,	Montplaisir,	Vallière),
Bernier,	King,	Ogilvie,	Thibaudeau (Rigaud),
Bolduc,	Kirchhoffer,	Ovens,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (P.E.I.),	Paquet,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Macdonald (Victoria),	Perley,	Wark.
Casgrain,	MacInnes,	Power,	Wood,
Clemow,	Masson,	Primrose,	Yeo.
Cochrane,	McCallum,	Prowse,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Templeman :—De l'Union Typographique de *Limestone City* No 204, dans la cité de Kingston ; du Conseil des Métiers et du Travail de la cité de Brantford ; de l'Association de Fabricants de patrons, de la cité de Toronto ; de J. O. Leblanc et John J. Hillman, d'Ottawa ; de la Fraternité-unie des charpentiers et des menuisiers, No 355, de Portage-du-Rat, tous dans la province d'Ontario ; de l'Association des Tailleurs de pierre de l'Amérique du Nord, de la cité de Vancouver, et du Conseil des Métiers et du Travail de Rossland, tous dans la province de la Colombie-Britannique.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (115) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Sudbury à Wahnapiatä ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (119) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 2, retranchez : " les deux ans " et insérez : " une année .

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (84) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, et à l'effet de changer son nom en celui de ' Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec '", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse supplémentaire à une adresse du Sénat en date du 24 mars 1899, demandant un état indiquant la quantité de matériel roulant acheté par suite de l'extension du chemin de fer Intercolonial depuis Lévis jusqu'à Montréal; de qui ce matériel a été acheté et à quel prix. Aussi, le nombre des passagers et la quantité de marchandises transportés sur cette partie du chemin et les frais d'exploitation depuis la date où le gouvernement en a pris le contrôle.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 57k.)

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat une réponse partielle à une adresse du Sénat en date du 28 avril 1899, demandant les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes.

4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur ou extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 103c.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance du Canada sur les glaces ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des liquidations ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (2) intitulé : " Acte modifiant le *Code Criminel*, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (No 40) intitulée : " Acte modifiant le *Code Criminel*, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 29 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	McCallum,	Primrose,
Allan,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Almon,	Dickey,	McKay,	Sanford,
Armand,	Dobson,	McLaren,	Scott,
Baird,	Ferguson,	McMillan,	Snowball,
Baker,	Fiset,	McSweeney,	Temple,
Bernier,	Hingston (Sir William),	Miller,	Templeman,
Bolduc,	Kerr,	Mills,	Thibaudeau (de la
Boucherville, de (C.M.G.)	King,	Montplaisir,	Vallière),
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	O'Brien,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Ogilvie,	Villeneuve,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Wark,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Paquet,	Wood.
Cochrane,	MacInnes,	Perley,	Yeo.
Cox,	Masson,	Power,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (42) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Portage-du-Fort à Bristol ", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 28 juin 1899.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (42) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Portage-du-Fort à Bristol ", a, conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, seizième jour de juin courant, pris le dit bill en considération et a maintenant l'honneur de faire rapport que le préambule du dit bill n'a pas été prouvé à sa satisfaction.

Votre comité a pris cette décision pour la raison que si la ligne de la dite compagnie, dont la construction est autorisée par des actes de la province de Québec, mais n'a pas encore été commencée, était prolongée comme le bill le propose, elle suivrait une direction parallèle à la partie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique déjà construite, et à une distance fort rapprochée de cette dernière, et par là, ferait indûment concurrence à ce chemin.

Le tout respectueusement soumis,

GEORGE B. BAKER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 28, retranchez depuis "spéciaux" jusqu'à "4", page 2, ligne 1, et insérez ce qui suit comme article 3, article A et article B :

3. Dans le cas où la compagnie, ou toute compagnie se fusionnant avec elle, achèterait le chemin de fer, elle devra entretenir, dans un rayon d'un mille de l'intersection de la rue Arthur et de la rue de la Cour (*Court Street*), dans la ville de Port-Arthur, les stations, ateliers et autres bâtiments qui pourront être nécessaires et suffisants pour le trafic du district de la baie du Tonnerre; et la dite ville sera une tête de ligne de section du chemin de fer, et tous les convois réguliers de voyageurs, arriveront à cette station et en partiront; et la compagnie entretiendra aussi dans la dite ville les ateliers qui pourront être nécessaires et suffisants pour les sections qui y aboutiront.

(2) Toute compagnie avec laquelle la compagnie viendrait à se fusionner sera soumise aux obligations et jouira des avantages et droits que comporte la convention conclue le 15 mai 1897 entre la compagnie et la corporation de la dite ville relativement aux têtes de ligne de la compagnie dans Port-Arthur, et à l'imposition de taxes à la compagnie dans ce dernier lieu.

(3) Rien dans la dite convention n'empêchera aucune compagnie de prolonger le chemin de fer au delà de Port-Arthur, dans la direction de l'est, si elle y est autorisée.

(4) Dans le cas où la compagnie ou celle née du fusionnement exercerait des droits de circulation sur le chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest, et se servirait des têtes de ligne de cette voie dans Port-Arthur, cet usage sera réputé conforme aux termes de la dite convention concernant les têtes de ligne de la compagnie dans ce dernier lieu.

(5) Les dispositions du présent article n'entreront pas en vigueur à moins et avant que la corporation de la ville de Port-Arthur n'y donne son assentiment et ne convienne, en due forme, sous son sceau corporatif, avec la compagnie ou celle née du fusionnement, qu'elle se tiendra obligée par elles.

Article A.

La compagnie pourra faire, avec la Compagnie du chemin de fer canadien du Nord ou avec la compagnie qui pourrait se former par fusionnement entre cette dernière et la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, une convention pour se fusionner avec elle aux conditions qui seront arrêtées, et sous les restrictions que les directeurs estimeront convenables; pourvu que cette convention ait été préalablement approuvée par les deux tiers des voix à une assemblée générale spéciale des actionnaires, dûment convoquée pour en délibérer et où étaient présents en personne ou représentés par fondés de procuration) un nombre d'actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital-actions, et que la convention ait aussi reçu la sanction du Gouverneur en conseil.

(2) A moins que la dite convention n'ait été approuvée par chaque actionnaire de chacune des compagnies contractantes, la notification de la sanction du Gouverneur en conseil ne pourra se faire qu'après qu'un avis de la demande à fin de sanction aura été publié de la manière prescrite par l'article 239 de l'Acte des chemins de fer et aussi pendant la même durée dans un journal de chacun des comtés traversés par le chemin de fer de la compagnie, où il en existe un.

(3) Un duplicata de la convention mentionnée au paragraphe 1 du présent article, dûment ratifiée et approuvée, devra, dans les trente jours de sa passation, se déposer au bureau du Secrétaire d'Etat du Canada : et il en sera donné avis par la compagnie dans la *Gazette du Canada* ; après quoi, la fusion sera censée être accomplie et avoir son effet conformément aux termes de la dite convention ; et la production de la *Gazette du Canada* contenant cet avis fera foi *primâ facie* que les prescriptions du présent acte ont été exécutées.

Article B.

La compagnie, ni aucune compagnie avec laquelle elle viendrait à se fusionner, ni aucune de leurs lignes d'embranchement, ni aucune ligne de chemin de fer louée par la compagnie ou par celle née du fusionnement, ou sous le contrôle de l'une ou de l'autre, ne pourra jamais être fusionnée avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ou avec de ses lignes d'embranchement, ni avec des lignes d'embranchement louées par cette dernière ou sous son contrôle ; et une pareille fusion et tout arrangement tendant à former un fonds commun ou masse des gains ou recettes des dits deux chemins de fer, de leurs embranchements ou d'un ou plusieurs de ceux-ci, ou de voies ferrées ou partie de voies ferrées louées par les deux compagnies ou l'une d'elles, seront absolument nuls ; cette disposition, toutefois, ne s'appliquera pas aux arrangements de trafic ou de circulation qui seront faits avec l'assentiment du Gouverneur en conseil.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une Adresse du Sénat en date du 23 mars 1899, demandant un état donnant

1. Le nombre de personnes employées dans le département des Postes, le 30 juin 1896, et le montant total payé à ces employés pour l'exercice clos le 30 juin 1896.

2. Un état donnant les mêmes renseignements pour l'exercice clos le 30 juin 1898.

3. Le nombre des employés de ce département le 12 juillet 1896 et le 16 février 1899.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session No 152*).

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
JEUDI, 29 juin 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elle :—

De W. E. Edwards et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation pour la fabrication de la sciure de bois et d'autres matières ligneuses en carbure de calcium ;

De la Corporation générale de fidéicommissaires du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui augmente son capital-actions et change son siège social, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (I) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Nord", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 25.—Après "Acte", insérez "et si elle ne les construit pas les pouvoirs conférés par le parlement seront périmés, nuls et de nul effet à l'égard de toute partie des dites voies ferrées qui restera alors inachevée".

Page 1, ligne 32.—Retranchez "à ou près" et insérez "dans la ville de".

Page 2, ligne 1.—Retranchez "ou aux environs".

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'ils soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (120) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Rutland à Noyan";

Aussi le bill (131) intitulé: "Acte concernant l'inspection du pétrole et du naphthe, et

Aussi le bill (91) intitulé: "Acte à l'effet de modifier et refondre les actes relatifs aux Commissaires du havre de Québec", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Après débat.

La dite motion a été retirée avec le consentement du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: "Acte concernant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que, le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Sudbury à Wahnapiatâ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, et à l'effet de changer son nom en celui de 'Compagnie du chemin de fer d'éclairage et de force motrice de Québec'", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêts l'Atlas", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée) ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (129) intitulé: " Acte concernant la Corporation générale de fidéicommiss du Canada, et à l'effet de changer son nom en celui de ' Compagnie de fidéicommiss du Canada ' ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (R) intitulé: " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (138) intitulé: " Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal ", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé: Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills, pour la seconde lecture du bill (138) intitulé: " Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal ".

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 30 juin 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Allan,	Dever,	McKay,	Prowze,
Almon,	Dickey,	McLaren,	Sanford,
Armand,	Dobson,	McMillan,	Scott,
Baird,	Ferguson,	McSweeney,	Snowball,
Bernier,	Fiset,	Miller,	Temple,
Bolduc,	Kerr,	Mills,	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	King,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	O'Brien,	(de la Vallière),
Carling (Sir John),	Lovitt,	Ogilvie,	Vidal,
Casgrain,	Madonald (I.P.-E.),	Owens,	Villeneuve,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Paquet,	Wark,
Cochrane,	MacInnes,	Perley,	Yeo.
Cox,	McCallum,	Power,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'Union Typographique de *Limestone City* No 204, dans la cité de Kingston ; du Conseil des Métiers et du Travail de la cité de Brantford ; de l'Association des Fabricants de patrons, de la cité de Toronto ; de J. O. Leblanc et John J. Hillman, d'Ottawa, tous dans la province d'Ontario ; de l'Association des Tailleurs de pierre de l'Amérique du Nord, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique ; du Conseil des Métiers et du Travail de Rossland, dans la Colombie-Britannique ; et, de la Fraternité-unie des Charpentiers et des Menuisiers No 255, de Portage-du-Rat, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption du bill présenté au parlement sous le titre : " Acte concernant les marques de commerce et dessins de fabrique."

L'honorable Sir John Carling, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
30 juin 1899.

Le comité mixte des deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son septième rapport :—

Votre comité attire de nouveau l'attention sur sa recommandation faite dans le rapport du 13 mai 1898, et renouvelée dans celui du 2 juin 1899, qui est comme suit :—

Votre comité recommande aussi que, pendant la prochaine année fiscale et les années suivantes, les membres et officiers de la Chambre des Communes et les personnes inscrites sur la liste officielle de la Galerie de la presse soient fournis de

papeterie, pour leur usage, de même qualité que celle fournie aux honorables membres du Sénat; et que MM. Gibson, Sutherland et LaRivière constituent un sous-comité ayant pouvoir de reviser la liste des articles et d'y faire les changements qu'il jugera nécessaires dans l'intérêt des membres, etc.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, mardi prochain.

L'honorable M. Mills, a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: "Acte relatif à la libération conditionnelle des détenus aux pénitenciers."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills, pour la seconde lecture du bill (138) intitulé: "Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal."

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Villeneuve, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott pour la seconde lecture du bill (133) intitulé: "Acte autorisant l'acquisition par l'Etat du chemin de fer du comté de Drummond", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (I) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Nord", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (R) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers".

(En comité.)

Le troisième article et les articles suivants ont été lus et adoptés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Temple a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable Dickey, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au mardi, le 4 juillet, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (137) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la protection des eaux navigables ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (159) intitulé: " Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier au sujet des dettes de chemin de fer ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (155) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte des Postes ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mardi, quatrième jour de juillet prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 4 juillet 1899.

Les membres du Sénat se sont réunis à 3 heures p.m.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Allan,	Dickey,	McKay,	Power,
Almon,	Dobson,	McKindsey,	Primrose,
Armand,	Ferguson,	McLaren,	Prowse,
Baker,	Fiset,	McMillan,	Sanford,
Bellerose,	Forget,	McSweeney,	Scott,
Bernier,	Kerr,	Merner,	Snowball,
Bolduc,	King,	Miller,	Temple,
Boucherville de (C.M.G.),	Kirchhoffer,	Mills,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wark,
Clemow,	MacInnes,	Owens,	Wood,
Cochrane,	Masson,	Perley,	Yeo.
Dandurand,	McCallum,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Wood :—De la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Temple, il a été

Ordonné, que la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui maintienne son acte d'incorporation soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 19 avril 1899, demandant un état montrant:—

1. Quel a été le montant total, en moyenne, payé chaque année à la Compagnie du gaz d'Ottawa pour l'éclairage des divers édifices du gouvernement pendant les deux années terminées, en 1898.

2. Quel est le coût total annuel, avec le système actuel d'éclairage.

3. Si l'on a demandé des soumissions pour l'éclairage des divers édifices au gaz ou à l'électricité, à quelle compagnie le contrat pour l'éclairage a été donné.

4. Quel est le nombre total et la force des lumières électriques incandescentes établies dans tous les édifices publics, à Ottawa. Quel est le coût d'installation, y compris les fils et autres appareils.

5. Quel est le nombre et la force des lumières électriques alimentées par le matériel d'éclairage électrique du gouvernement et quel est le coût de l'éclairage pour les deux ans terminés, en 1898.

6. Quel est le coût premier et la valeur actuelle de tout le matériel électrique et des chaudières installés dans les édifices publics, à Ottawa. Combien d'hommes sont employés pour le service d'éclairage.

7. Si des soumissions ont été demandées pour la pose des fils électriques dans tous les édifices du gouvernement et des accessoires nécessaires pour l'éclairage de ces édifices. De qui des offres ont été reçues, et quel était le montant respectif de ces offres.

8. De quelle manière a été dépensé le crédit de \$75,000 destiné à ajouter au matériel électrique du gouvernement et à l'achat de certaines pompes à incendies. Quels sont les articles de ces dépenses. A qui ces sommes ont été payées?

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No. 156)

La Chambre, conformément de l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général sur le bill (R) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pénitenciers".

(En comité.)

L'article deux a été de nouveau lu et considéré et il a été amendé comme il suit:

Page 1, ligne 26, après "Acte" insérez: "mais ces sommes ne devront point excéder le chiffre des appointements et salaires spécifiés à l'annexe du présent acte"

Ordonné, que l'annexe suivante soit ajoutée au bill :—

ANNEXE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Préfet	\$ 2,600
Sous-préfet	1,500
Aumôniers	1,200
Médecin-chirurgien.....	1,800
Comptable.....	1,200
Commis du préfet.....	900
Garde-magasin.....	900
Econome.....	900
Gardien-chef.....	1,000
Infirmier en chef.....	800
Instituteur.....	800
Mécanicien	1,000
Instructeurs de métiers.....	700
Gardiens.....	600
Gardes.....	500
Messager.....	500
Chauffeur	500
Charretiers	400
Matrone.....	600
Aide-matrone	400

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Préfet.....	\$ 2,400
Sous-préfet.....	1,500
Aumôniers.....	1,200
Médecin-chirurgien.....	1,600
Comptable.....	1,100
Commis du préfet.....	800
Garde-magasin.....	900
Econome.....	800

Gardien-chef.....	900
Infirmier en chef.....	750
Instituteur.....	800
Mécanicien.....	900
Instructeurs de métiers.....	700
Gardiens.....	600
Gardes.....	500
Messenger.....	500
Charretiers.....	400

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Préfet.....	\$ 2,000
Sous-préfet.....	1,400
Sous-préfet et gardien-chef, lorsque ces emplois sont remplis par le même.....	1,500
Aumôniers.....	800
Médecin-chirurgien.....	1,200
Comptable.....	900
Garde-magasin.....	800
Economé.....	800
Garde-magasin et économé, lorsque ces emplois sont remplis par le même.....	1,000
Gardien-chef.....	800
Infirmier en chef.....	700
Instituteur.....	700
Mécanicien.....	1,000
Aide-mécanicien.....	750
Instructeurs de métiers.....	700
Gardiens.....	600
Gardes.....	500
Messenger.....	500
Charretier.....	400

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Préfet.....	\$ 2,000
Sous-préfet et gardien-chef.....	1,200
Aumôniers.....	800
Médecin-chirurgien.....	1,200
Comptable et garde-magasin.....	1,100
Economé.....	800
Infirmier en chef et instituteur.....	900
Mécanicien.....	1,000
Instructeurs de métiers.....	700
Gardes.....	600
Messenger.....	600

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Préfet.....	\$ 2,000
Sous-préfet et gardien-chef.....	1,200
Aumôniers.....	800
Médecin-chirurgien.....	1,000
Comptable, garde-magasin et instituteur.....	1,000
Economé.....	800
Instructeurs de métiers.....	700
Gardiens et gardes.....	600
Messenger.....	600
Charretier.....	600

Le titre du bill a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Temple a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit réimprimé tel qu'amendé et que les amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (42) intitulé: Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Portage-du-Fort à Bristol".

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Kirchoffer, a proposé:

Que le dit rapport soit renvoyé au comité pour y être pris de nouveau en considération, le comité recevant l'instruction suivante, à savoir: Que le Sénat ayant sanctionné le principe du bill désire que ses articles soient pris en considération par le comité, qui recommandera par un rapport d'y faire, s'il y a lieu, les amendements qui seraient jugés nécessaires.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé en amendement;

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le sixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (40) intitulé: " Acte modifiant le Code Criminel, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (121) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été,

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le septième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill (T) intitulé: " Acte pour pourvoir à la libération conditionnelle de détenus aux pénitenciers", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse partielle à une adresse du Sénat en date du 28 avril 1899, demandant les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes.

4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur ou extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir Documents de la Session No. 103e.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills, pour la seconde lecture du bill (138) intitulé: " Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (130) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (119) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (H) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale", et informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été élus par le greffier comme suit:

Page 3, ligne 21, retranchez " le chiffre total ", et insérez " la totalité de son actif en sus et en outre ".

Page 3, ligne 23, retranchez depuis " immeubles " jusqu'à la fin de l'article et insérez " devra égaler au moins vingt pour cent de ses dettes au sujet de ces deniers ".

Page 5, ligne 14, retranchez " sept. " et insérez " dix ".

Page 5, ligne 20, retranchez " sept. " et insérez " dix ".

Page 5, ligne 22, après " Canada " insérez " pourvu que l'espace du temps durant lequel l'ancienne compagnie aura gardé cette parcelle de terre soit compté dans la dite durée de dix ans ".

Page 5, ligne 30, retranchez " Gouverneur en conseil " et insérez " ministre des Finances et Receveur Général. "

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 5 juillet 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	McCallum,	Perley,
Allan,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Armand,	Dobson,	McLaren,	Prowse,
Baird,	Ferguson,	McMillan,	Sanford,
Baker,	Fiset,	McSweeney,	Scott,
Bellerose,	Forget,	Merner,	Snowball,
Bernier,	Kerr,	Miller,	Temple,
Bolduc,	King,	Mills,	Templeman,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	O'Brien,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Macdonald (I. P. - E.),	O'Donohoe,	Wark,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wood,
Clemow,	MacInnes,	Owens,	Yeo.
Cochrane,	Masson,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur le motion de l'honorable M. Mills, pour la seconde lecture du bill (138) intitulé: "Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercoïonial jusqu'à la cité de Montréal."

Après un nouveau débat,

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (157) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit envoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité avec la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (106) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de placements et d'épargne Birbeck de Toronto", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse partielle à une adresse du Sénat en date du 28 avril 1899, demandant les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes.

4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur ou extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir Document de la Session No 103f.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 6 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Allan,	Dickey,	McKay,	Prinrose,
Almon,	Dobson,	McKindsey,	Prowse,
Armand,	Ferguson,	McLaren,	Scott,
Baird,	Forget,	McMillan,	Snowball,
Baker,	Hingston (Sir William),	McSweeney,	Templeman,
Bernier,	Kerr,	Merner,	Thibaudeau
Bolduc,	King,	Miller,	(de La Vallière),
Boucherville, de(C.M.G.)	Kirchhoffer,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Montplaisir,	Vidal,
Carling (Sir John),	Macdonald (L.P.-E.),	O'Brien,	Villeneuve,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wark.
Clemow,	MacInnes,	Ogilvie,	Wood,
Cochrane,	Masson,	Owens,	Yeo.
Dandurand,	McCallum,	Perley,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé, pour être pris de nouveau en considération, le bill (J) intitulé : "Acte concernant l'usure", a présenté le rapport suivant :

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
JEUDI, 6 juillet 1899.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, ayant reconsidéré son rapport sur le bill (J) intitulé : "Acte concernant l'usure", lequel a, par ordre du Sénat, été renvoyé une seconde fois à son examen, a l'honneur de rapporter le dit bill avec l'amendement qui suit :

Page 1, ligne 10, retranchez depuis "1899" jusqu'à la fin du bill, et insérez les articles suivants :

"2. L'article 1 du chapitre 127 des Statuts révisés est abrogé et remplacé par le suivant :—

"1. Personne ne pourra stipuler, allouer ou exiger aucun intérêt ou escompte de plus de vingt pour cent par année ; ni, après l'échéance d'un effet de commerce, ou après l'expiration du terme de paiement en cas de tout autre contrat ou convention, recouvrer d'intérêts à aucun taux excédant six pour cent par année, à moins que l'effet ou le contrat ou convention ne porte expressément le contraire.

"3. Dans toute poursuite, action ou procédure, relativement à un prêt d'argent dont le principal a été originairement de moins de mille piastres, lorsqu'il sera allégué que le montant d'intérêts payé ou réclamé excède le taux de vingt pour cent

par année, y compris les sommes demandées pour escompte, commission, déboursés recherches, amendes, bonus, renouvellements, ou tous autres frais quelconques, la cour pourra remonter à la transaction et établir le compte entre les parties; et nonobstant tout état ou règlement de compte, ou tout contrat supposé clore des opérations antérieures et créer une obligation nouvelle, elle pourra remonter à tout compte déjà arrêté entre les parties, et décharger l'obligé du paiement de toute somme en plus du dit taux d'intérêt; si quelque excédent, en pareil cas, avait été payé ou alloué en compte par le débiteur, la cour pourra ordonner au créancier de le restituer; et pourra annuler, soit en tout, soit en partie, ou reviser, modifier ou changer toute garantie donnée relativement à la transaction.

"4. Le porteur de bonne foi, avant l'échéance, d'un effet de commerce escompté ou pris par un porteur antérieur, un taux d'intérêt excédant celui autorisé par le présent Acte, pourra néanmoins en recouvrer le montant; mais la personne qui aura acquitté l'effet, pourra récupérer de l'usurier toute somme payée sur cet effet, pour intérêt ou escompte, au delà du montant autorisé par le présent Acte.

"5. Le principal de toute somme d'argent selon l'article 3 du présent Acte, due et exigible avant la date de cet Acte, ne devra point, à compter de cette date, porter un intérêt supérieur au taux de vingt pour cent par année; et à dater de l'adoption de cet Acte, il ne pourra être recouvré plus de six pour cent d'intérêt par année en vertu d'un jugement rendu avant la dite date, qui accorderait un intérêt de plus de six pour cent.

"6. Dans le cas d'effets de commerce qui écherront après la date du présent Acte, et dans le cas de contrats et conventions à exécuter après cette date, les dispositions précédentes n'auront leur application que du jour de l'échéance de l'effet ou de l'exécution du contrat ou convention, selon le cas.

"7. Le présent Acte n'aura aucunement l'effet d'augmenter le taux d'intérêt recouvrable dans les cas où le taux d'intérêt fixé par la loi sera de moins de vingt pour cent par année.

"8. Est coupable d'un acte criminel, et passible d'une année d'emprisonnement ou d'une amende de mille piastres au plus, quiconque prête de l'argent à un taux d'intérêt supérieur à celui qui est autorisé par la présente loi.

"9. Le présent Acte ne s'applique pas au Territoire du Yukon."

Le tout respectueusement soumis,

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (de la Vallière), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (113) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée)", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (112) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. O'Brien, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills, pour la seconde lecture du bill (138) intitulé: "Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal", et sur la motion en amendement de l'honorable M. Perley, à savoir: Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat:

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (138) et sur la motion en amendement de l'honorable M. Perley: Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois, soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 7 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable SIR CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McCallum,	Perley,
Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Almon,	Dobson,	McKay,	Power,
Armand,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Baird,	Fiset,	McLaren,	Prowse,
Baker,	Forget,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Kerr,	McSweeney,	Snowball,
Bolduc,	King,	Merner,	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kirchhoffer,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Mills,	Vidal,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.E.),	Montplaisir,	Villeneuve,
Casgrain,	Macdonald (Victoria.),	O'Brien,	Wark,
Clemow,	MacInnes,	Ogilvie,	Wood,
Cochrane,	Masson,	Owens,	Yeo.
Dandurand,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. McSweeney :—De l'Assemblée Mayflower des Chevaliers du Travail de la cité de Toronto.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
- CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 7 juillet 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition à l'effet d'obtenir l'adoption d'un acte qui renouvelle sa charte, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés; et votre comité, ayant trouvé valables les causes du retard apporté, recommande de suspendre, dans ce cas-ci, la 52e règle du Sénat, et de permettre aux requérants de présenter une pétition ainsi qu'ils en font la demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de la Compagnie de chemin de fer de Témiscouata, suivant la recommandation énoncée dans le dix-septième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Alors la pétition suivante a été présentée et déposée sur la table,
Par l'honorable M. Wood :—De la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (169) intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1899 et le 30e jour de juin 1900, et pour d'autres objets liés au service public", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (146) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le département de la Commission géologique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (153) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non-organisées", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (149) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des titres des biens-fonds, 1894", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (147) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le ministère de l'Intérieur", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (148) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (139) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres permanents en conformité avec la règle 59 du Sénat.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (U) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée)", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills, pour la seconde lecture du bill (138) intitulé: "Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal", et sur la motion en amendement de l'honorable M. Perley, à savoir: Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (138) et sur la motion en amendement de l'honorable M. Perley: Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois, soit remise à mardi prochain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30

Conformément à l'ordre du jour, le bill (159) intitulé: "Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier au sujet des dettes de chemins de fer", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. O'Brien a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (137) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la protection des eaux navigables ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (155) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des Postes ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (2) intitulé : " Acte modifiant le Code Criminel, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (R) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (121) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière La Pluie ".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée par ic eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (T) intitulé: "Acte relatif à la libération conditionnelle des détenus aux pénitenciers".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Owens a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (130) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit envoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (H) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (40) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de placements et d'épargne Birbeck, de Toronto", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité des Banques et du Commerce au bill intitulé: "Acte concernant l'usure", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'Île de Montréal, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après midi.

Lundi, 10 juillet 899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALEON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Almon,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Baird,	Ferguson,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Fiset,	McSweeney,	Snowball,
Boucherville, de (C.M.G.)	Forget,	Merner,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Mills,	Templeman,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Lougheed,	Owens,	Villeneuve,
Clenow,	Lovitt,	Perley,	Wark,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Wood,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Power,	Yeo.
Dever,	McCallum,		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 8 juillet 1899.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat le 10 courant, à trois heures et quart, pour donner la sanction royale aux bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. G. DRUMMOND, *Major.*
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir Gilbert John Elliott Murray-Kynynmond, comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône,

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec Son Orateur ;

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte pour faire droit à David Stock.

Acte modifiant l'Acte concernant certaines constructions dans et sur les les eaux navigables.

Acte constituant en corporation la Compagnie du Chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié.

Acte ratifiant une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie Electrique de Hull.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique.

Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie d'exploitation de bois Bronsons et Weston, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie Bronson."

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Acte concernant la Compagnie d'irrigation d'Alberta et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien."

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa.

Acte concernant le chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba.

Acte concernant la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

Acte concernant la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac, et à l'effet de changer son nom en celui de Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pembroke.

Acte concernant la Compagnie d'Assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents.

Acte concernant la Compagnie des Steamers de Québec.

Acte concernant la Compagnie de Fidéicomis Orientale.

Acte concernant la Compagnie de poudre de Hamilton.

Acte concernant la *Home Life Association of Canada*.

Acte concernant la Compagnie d'Assurance du Canada sur la vie.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des falsifications.

Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'intérieur.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Acte concernant la Société de la Caisse de Garantie et de Retraite de la Banque de la Puissance, et changeant son nom en celui de "La Société de la Caisse de Pensions de la Banque de la Puissance."

Acte concernant la Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents de la Puissance du Canada.

Acte modifiant l'Acte des banques.

Acte concernant le chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

- Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à Thomas Robertson.
- Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George L. Williams.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des Comtés de Russell, Dundas et Grenville.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Arthabaska.
- Acte autorisant la fusion de la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron et de la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa.
- Acte concernant la Compagnie Canadienne de force motrice, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de force Ontario des chutes de Niagara."
- Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada.
- Acte concernant la Compagnie de chemins de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton à la Saskatchewan.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike.
- Acte concernant la Compagnie d'Assurance du Canada, contre les accidents.
- Acte concernant la Compagnie de prêts et d'épargne de Huron et Erié.
- Acte concernant l'Académie Nisbet de Prince-Albert.
- Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de transport intérieur.
- Acte pour faire droit à Annie Inkson Dowding.
- Acte concernant la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée).
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Bedlington à Nelson.
- Acte constituant en corporation la Corporation permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental.
- Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance du Canada sur les glaces.
- Acte modifiant l'Acte des liquidations.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Sudbury à Wahnapiataë.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec".
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Rutland à Noyan.
- Acte concernant l'inspection du pétrole et du naphte.
- Acte à l'effet de modifier et refondre les Actes relatifs aux Commissaires du havre de Québec.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.
- Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim.
- Acte constituant en corporation la Compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée).
- Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier au sujet des dettes de chemin de fer.
- A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—
- " Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.
- Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public,

“ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1899, et le 30e jour de juin 1900, et pour d'autres objets liés au service public.”

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu à son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable Sir John Carling, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

7 juillet 1899.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

88a. Réponse à Adresse du Sénat du 22 courant.—Copie de toutes les conventions et arrangements de trafic supplémentaires, conclus entre le ministère des Chemins de fer du Canada et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer, en rapport avec le contrat passé entre le dit ministère et la dite compagnie pour l'extension du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal.

148. Correspondance relative aux lois de franchises des différentes provinces appliquées à l'élection des membres des Communes.

151. Réponse à Ordre du 10 mai 1899,—Etat donnant le nombre de contrats passés par le gouvernement depuis le 30 juin 1897 dans lesquels se trouve inséré une clause défendant de pressurer les travailleurs, le montant total de ces contrats, les noms des départements respectifs qui ont donné ces contrats, et les noms des compagnies, maisons d'affaires ou particuliers auxquels ces contrats ont été donnés.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

21r. Réponse à Ordre du 24 avril 1899,—Copie de tous papiers se rapportant à la destitution de Boaz Gross, ci-devant maître de havre à Hillsboro, N.-B., et à la nomination de son successeur, avec copie de toutes accusations et plaintes, de la preuve faite devant le commissaire McAlpine, du rapport du commissaire, et de toute correspondance, recommandations et autres papiers se rapportant en quelque manière à la dite destitution et à la nomination qui a été faite ensuite.

21s. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Copie de tous rapports, correspondance et autres papiers se rapportant à la destitution de M. Fairlie, principal de l'Ecole Industrielle de la Terre de Rupert, dans la province du Manitoba.

30b. Réponse à Ordre du 29 mai 1899.—Etat indiquant,—

(a) Les personnes mises à la retraite dans le département de l'Agriculture depuis le 30 juillet 1896 jusqu'au 30 avril 1899, dans les services intérieur et extérieur :

(b) Les pensions ou allocations accordées dans chaque cas ;

(c) La manière dont les vacances ainsi créées ont été remplies, les noms des personnes qui ont été nommées à ces situations vacantes, et le chiffre du salaire dans chaque cas ;

57i. Réponse à Ordre du 15 mai 1899.—Copie du bail ou contrat en vertu duquel les autorités de l'Intercolonial ont permis ou autorisé la construction d'un restaurant sur la propriété du chemin de fer à Grand Narrows, et de toute correspondance au sujet de la concession de ce privilège et de l'exploitation du dit restaurant.

57j. Réponse à Ordre du 19 avril 1899.—Copie des annonces publiées en 1898, demandant des soumissions pour des rails d'acier et attaches pour l'Intercolonial et chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard. Aussi, copie des soumissions reçues et de toute correspondance à ce sujet, et de tous contrats ou contrats passés.

57k. Réponse à Adresse du Sénat du 24 mars 1899.—Etat indiquant la quantité de matériel roulant acheté à l'occasion de l'extension du chemin de fer Intercolonial depuis Lévis jusqu'à Montréal; de qui ce matériel a été acheté et à quel prix. Aussi, le nombre des passagers et la quantité de marchandises transportées sur cette partie du chemin et les frais d'exploitation depuis la date où le gouvernement en a pris le contrôle.

97a. Réponse supplémentaire à Adresse du 17 mai 1899.—Copie de toutes lettres, télégrammes, câbles, mémoires et autres papiers reçus par le Très Honorable Premier Ministre du Canada, l'honorable J. I. Tarte, ministre des Travaux publics, ou l'honorable A. G. Blair, ministre des Chemins de fer et Canaux, de la Compagnie de Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée) du *Commercial Telegraph Construction Syndicate Limited*, ou de la *W. T. Henley Telegraph Works, Limited*, ou d'aucun directeur ou directeurs, personne ou personnes pour ou représentant quelque'une de ces compagnies, ou du Haut Commissaire du Canada à Londres, ou de toutes autres personnes ou compagnies, concernant la construction par ou pour la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée), d'une ligne télégraphique entre Skagway et Dawson, et d'un câble télégraphique sous-marin, entre un point dans la Colombie-Anglaise et Skagway ou Wrangel ou se rapportant en quelque manière à l'un ou l'autre de ces objets. Aussi, copie de toutes lettres du Très Honorable Premier Ministre du Canada, ou de l'un ou l'autre des dites autres ministres ou aucune des dites compagnies ou à aucuns directeur ou directeurs ou autres personne ou personnes agissant ou prétendant agir au nom d'aucune des dites compagnies, se rapportant en quelque manière à la construction de la dite ligne télégraphique ou du dit câble par, pour ou en vertu de la charte de la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée). Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral ou aucun de ses membres ou départements et le gouvernement des Etats-Unis à Washington ou aucun de ses départements touchant la pose et l'atterrage d'un câble sous-marin entre un point dans la Colombie-Anglaise et Skagway ou Wrangel ou tout autre point entre ces deux endroits.

102b. Copie d'ordres en conseil concernant le Yukon.

110a. Autres documents concernant certains statuts passés par la législature de la Colombie Anglaise récemment dénoncés.

138. Réponse partielle à Ordre du 29 mai 1899.—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports entre les départements de la Milice et de la Défense et de Justice, ou leurs agents, et les personnes suivantes qui ont demandé une indemnité ou une compensation en rapport avec l'érection de fortifications à Macauley Point, C.B., savoir: Fred. Hall, J. Jardine, W. F. Bullen, R. W. Reford, Henry Moss, William Moss, J. G. Tiarks, Charles Kent, Thornton Fell, Andras Keating (B. L. Ker), Hans Ogilvy Price, H. F. Bishop, S. J. Pitts et toutes autres personnes qui ont présenté des réclamations à ce même sujet.

138a. Réponse supplémentaire à Ordre du 29 mai 1899.—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports entre les départements de la Milice et de la Défense et de la Justice, ou leurs agents, et les personnes suivantes qui ont demandé une indemnité ou une compensation en rapport avec l'érection de fortifications à Macaulay Point, C.A., savoir: Fred Hall, J. Jardine, W. F. Bullen, R. W. Reford, Henry Moss, William Moss, J. G. Tiarks, Charles Kent, Thornton Fell, Andras Keating (B. L. Ker), Hans Ogilvy Price, H. F. Bishop, S. J. Pitts et toutes autres personnes qui ont présenté des réclamations à ce sujet.

139. Réponse à Adresse du 19 1899,—Copie des rapports de Walter Shanly, I.C., et de T. C. Keefer, I.C., au sujet des grandes écluses projetées à Iroquois et Farran's Point.

140. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Etat indiquant (1) les dépenses se rapportant au Collège Militaire Royal de Kingston depuis sa fondation; (2) le nombre des gradués, chaque année, et leurs domiciles et professions dans le moment, autant que les autorités du collège peuvent l'indiquer; et (3) tous les ordres ou règlements généraux concernant l'emploi de ces gradués dans les corps permanents de volontaires ou autres branches du service public.

141. Réponse à Ordre du 18 avril 1898,—Copie de toutes instructions, correspondances, etc., au sujet de la construction de quais à Mistassini et Saint-Méthode (Tékouabé). Etat détaillé indiquant le montant du bois, du fer et de la pierre employés dans ces constructions; par quelques personnes ces articles ont été fournis; quels prix ont été payés par eux à chacune d'elles; quels étaient le ou les charpentiers employés à ces constructions; quels prix recevaient-ils par jour, et combien ont-ils reçu en argent, ainsi que les journaliers qui ont travaillé avec eux; et toute autre dépense en rapport avec ces constructions. Copie de toute correspondance en rapport avec les contrats donnés à MM. Têtu et Savard, de Saint-Félicien, pour préparer du bois de quai pour Saint-Méthode. Copie de ces contrats et de toute correspondance ultérieure pour empêcher le paiement de leurs comptes. Etat indiquant le montant du bois préparé par ces messieurs et du montant qui leur a été payé personnellement. Copie des instructions données à M. J. Carbonneau comme premier charpentier aux quais de Mistassini et Saint-Méthode. Correspondance au sujet de l'annulation de ces instructions à Saint-Méthode et la nomination d'un autre charpentier constructeur à sa place.

142. Réponse à Ordre du 30 mars 1898,—Etat détaillé indiquant le montant payé à toute personne qui a travaillé au quai de Roberval en 1896; le nombre de jours donnés, le prix payé par jour; la quantité de bois ou fer fourni ainsi que les prix payés pour ces bois et fer, et l'endroit où obtenus. Copie de toutes instructions, correspondance, etc., en rapport avec cet ouvrage.

143. Réponse à Ordre du 27 avril 1899,—Etat indiquant les sommes payées comme frais de voyages aux juges de la Cour Supérieure de la province de Québec venant de district extérieurs pour siéger dans la cité de Montréal, (1) depuis le 1er janvier 1888 jusqu'à la mise en force de l'Acte 91 Victoria, chapitre 52; et (2) depuis la mise en force du dit statut jusqu'au 1er mars 1899.

144. Réponse à Ordre du 29 mai 1899,—Copie de toutes soumissions ouvertes le 14 mai 1897 pour les travaux de canalisation à la Pointe Farran, avec les prix des divers soumissionnaires pour chaque item et les quantités approximatives sur lesquelles les soumissions ont été basées, et le montant total stipulé dans chaque soumission.

145. Réponse à Ordre du 14 février 1898,—Copie de toute correspondance et de tous rapports concernant de plus grandes facilités au quai de Pictou, N.-E., en 1892 et depuis cette date.

146. Réponse à Ordre du 29 mai 1899,—Copie de tous rapports faits sur toutes explorations du Naufrage Pond, comté de King, I.F.-E., en 1897 ou 1898.

147. Réponse à Ordre du 10 mai 1899,—Copie de tous baux non expirés, de tous renouvellements de baux non expirés et de toutes modifications de baux consentis par le gouvernement en faveur de toutes personnes, personnes ou compagnies et de tous plans et papiers s'y rapportant, en ce qui concerne tous les lots riverains, pouvoirs et privilèges d'eau dans et le long de cette partie de la rivière Ottawa et ses divers chenaux communément appelée la Chaudière qui se trouve dans les limites de la cité d'Ottawa depuis la limite occidentale de la dite cité jusqu'à la ligne de la rue Kent qui se prolonge jusqu'à la dite rivière. Aussi, copie des plans indiquant la situation des dits lots riverains, pouvoirs et privilèges d'eau. Aussi, état indiquant la somme de force hydraulique que chaque locataire a le droit d'employer et la date de l'expiration du bail qui lui donne ce droit.

149. Réponse à Ordre du 10 mai 1899,—Etat donnant les noms des diverses espèces de nasses en usage en vertu de licences, dans le comté de Charlotte, N.-B.,

l'endroit où se trouve chacune, la date de l'émission de la licence et le nom ou les noms des porteurs de licences. Aussi, les noms des diverses espèces de nasses pour lesquelles des licences ont été émises en 1898 mais qui n'ont pas été exécutées, les noms des porteurs de licences et le nombre d'années pendant lesquelles ces licences sont restées sans effet à raison de la non-construction des nasses par les porteurs des dites licences.

150. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Etat faisant connaître,—

(1.) Les canaux et travaux de rivière en rapport avec les canaux formant la connexion entre les grands lacs et la navigation en eau profonde à Montréal, qui ont été complétés au 1er juillet 1896, la profondeur de l'eau dans chaque cas et le coût jusqu'à cette date.

(2.) Les canaux et améliorations fluviales s'y rapportant qui, à cette date, étaient en voie de construction ou d'agrandissement, avec indication des travaux exécutés dans chaque cas, le coût, jusqu'au 1er juillet, de la construction ou de l'agrandissement, le coût estimatif de l'achèvement des travaux, les contrats alors en force et le montant de chacun, les nouveaux contrats passés depuis le 1er juillet 1896 couvrant des travaux autres que les travaux achevés ou en voie d'exécution à cette date et le montant de chacun.

(3.) Le coût estimatif de l'achèvement de ces travaux jusqu'à la profondeur projetée, au-dessus des montants stipulés dans les contrats en cours au 1er juillet 1896.

152. Réponse à Adresse du Sénat du 23 mars 1899,—Etat,—

(1.) Le nombre de personnes employées dans le département des Postes, le 30 juin 1896 et le montant total payé à ces employés pour l'exercice clos le 30 juin 1896.

(2.) Un état donnant les mêmes renseignements pour l'exercice clos le 30 juin 1898.

(3.) Le nombre des employés de ce département, le 12 juillet 1896 et le 16 février 1899.

153. Réponse à Adresse du 29 mai 1899,—Copie de tous ordres en conseil et demandes, correspondance, papiers, plans, etc., qui se trouvent dans les départements de l'Intérieur et de la Marine et des Pêcheries concernant 37.29 acres ou environ de grève et de rivage situés à environ trois milles en aval de Steveston, C.-A., à l'ouest et dans le voisinage immédiat de la section 9, rang 7, block ouest 3, division nord-ouest.

154. Réponse à Ordre du 19 juin 1899,—Etat indiquant,—

(1.) Le montant payé dans la province de l'Île du Prince-Edouard, depuis 1896, à titres d'amendes pour infraction aux règlements de la pêche du homard, les noms des personnes condamnées à l'amende et le montant de l'amende dans chaque cas ;

(2.) Un relevé détaillé des amendes perçues ;

(3.) L'affectation de ces amendes ;

(4.) Les frais de poursuite dans chaque cas ;

(5.) Les noms des officiers de pêcheries qui ont reçu une part de ces amendes, et le montant reçu dans chaque cas par chaque officier ;

(6.) Le magistrat ou autre officier qui a instruit ces causes d'infractions.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN CARLING,
Président.

Alors sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état complet de tous les contrats passés par le gouvernement de gré à gré, sans concurrence publique par soumissions ou autrement, depuis le 5 novembre 1873 ; le dit état

indiquant en détail les marchandises achetées, les prix payés et les noms des vendeurs, la nature des travaux exécutés, les prix payés pour ces travaux et les noms de ceux à qui ces sommes ont été payées.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, s'est levé de son siège, et a informé le Sénat que l'honorable William E. Sanford, un de ses membres, était décédé.

Alors l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :

Que par respect pour la mémoire de feu l'honorable William E. Sanford, le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 11 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Almon,	Dobson,	McKay,	Power,
Armand,	Ferguson,	McLaren,	Primrose,
Baird,	Fiset,	McMillan,	Prowse,
Baker,	Forget,	McSweeney,	Scott,
Bernier,	Kerr,	Merner,	Snowball,
Boucherville, de (C.M.G.)	King,	Miller,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Mills,	Temple,
Carling (Sir John),	Landry,	Montplaisir,	Templeman,
Casgrain,	Lougheed,	O'Brien,	Vidal,
Clemow,	Lovitt,	O'Donohoe,	Villeneuve,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Wark,
Dandurand,	MacInnes,	Owens,	Wood.
Dever,	McCallum,	Perley,	Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (6) intitulé : " Acte concernant la Banque du Peuple ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 36, après " rendus " insérez : " mai aucune disposition du présent Acte ne portera atteinte aux garanties possédées au jour de la sanction de cet Acte par celui qui sera créancier de la banque en vertu d'un jugement. "

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain

L'honorable M. Clemow, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 11 juillet 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport :

Votre comité a eu sous sa considération le bill (157) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est ", qui lui a été renvoyé en vertu de la 59e règle du Sénat.

Votre comité a constaté que les 49^e et 50^e règles du Sénat ont été pleinement observées, et ayant trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition au Sénat, recommande de suspendre les règles 52, 53 et 54, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FRANCIS CLEMOW,

Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que les cinquante-deuxième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles du Sénat soient suspendues relativement au bill (157) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est", suivant la recommandation énoncée dans le dix-huitième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le bill (157) de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

L'honorable M. Clemow, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 11 juillet 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (139) de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)", qui lui a été renvoyé en vertu de la 59^e règle du Sénat.

Votre comité a constaté qu'il n'y a pas eu de publication d'avis, mais comme on a établi que la nécessité de la mesure demandée a été connue trop tard pour qu'on ait pu en donner avis pendant la durée réglementaire, votre comité recommande de suspendre les 49^e, 50^e, 53^e et 54^e règles d'autant que le comité qui sera saisi du bill, pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

FRANCIS CLEMOW,

Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que les 49^e, 50^e, 52^e, 53^e et 54^e règles du Sénat soit suspendues relativement au bill de la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), suivant la recommandation énoncée dans le dix-neuvième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill (139) de la Chambre des Communes, intitulé : "Acte concernant la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

L'honorable M. Clemow, du comité permanents des Ordres Permanents, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 11 juillet 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingtième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata demandant l'adoption d'un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée. On a établi devant votre comité que la nécessité de la mesure demandée s'est produite trop tard pour qu'on ait pu en donner avis dans les délais réglementaires ; votre comité recommande de suspendre les 49^e et 50^e règles, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de ce défaut de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

FRANCIS CLELOW,
Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, suivant la recommandation énoncée dans le vingtième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Allan, du Comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de prêts l'Atlas", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 1, à la fin du bill, insérez ce qui suit comme article A.

Article A.

Le paragraphe (b) de l'article 9 du dit acte est par le présent abrogé et remplacé par le suivant :

"(b) De débetures, obligations et autres effets de tout gouvernement, ou de toute corporation municipale ou scolaire, de toute banque à charte (jusqu'à concurrence d'au plus vingt pour cent du capital versé de la banque), ou de toute compagnie constituée en corporation par le parlement du Canada par la législature d'une province ancienne, actuelle ou future du Canada, ou sous l'autorité de ce parlement ou de cette législature ; pourvu que la compagnie ne prête pas d'argent sur la garantie ou n'en emploie pas en acquisition de lettres de change ou de billets à ordre ; et aussi pourvu que la compagnie n'opère point de placements ni de prêts sur la garantie des effets d'une autre compagnie de prêts".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que le rapport du sous-comité du comité permanent des Banques et du Commerce, chargé de l'examen de l'affaire de la Banque du Peuple et aussi le tableau synoptique de l'état des affaires soumis par les évaluateurs soient imprimés pour l'usage des sénateurs.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (141) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Fenberthy Injector Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (140) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie d'Assurance Dominion contre l'incendie", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (158) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la 59e règle du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (166) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (104) intitulé : " Acte concernant la *Dominion Permanent Loan Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (146) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le département de la Commission Géologique ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (153) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non-organisés ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (149) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des titres de biens-fonds, 1894 ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (147) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant le ministère de l'Intérieur ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (148) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (155) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des Postes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (R) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (H), intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale."

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (J) intitulé : " Acte concernant l'usure ", ayant été lu,

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé :

Que le dit amendement ne soit pas agréé maintenant mais que le bill soit renvoyé présentement à un comité général pour être pris de nouveau en considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le deuxième article ayant été lu, il a été proposé de le remplacer par le suivant :

2. Nonobstant les dispositions du chapitre 127 des Statuts révisés du Canada, personne ne pourra stipuler, donner ou exiger dans le cas d'effets de commerce, contrats ou conventions dont le principal sera de moins de mille piastres, un taux d'intérêt ou d'escompte de plus de vingt pour cent par année; et ce taux d'intérêt sera réduit à dix pour cent par année à partir de l'introduction de toute instance, action ou autre procédure en recouvrement de la somme due.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 12 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McKay,	Poirier,
Allan,	Drummond,	McKindsey,	Power,
Almon,	Ferguson,	McLaren,	Primrose,
Armand,	Fiset,	McMillan,	Prowse,
Baird,	Forget,	McSweeney,	Scott,
Baker,	Kerr,	Merner,	Snowball,
Bernier,	King,	Miller,	Sullivan,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kirchhoffer,	Mills,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Montplaisir,	Templeman,
Carling (Sir John),	Lougheed,	O'Brien,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain,	Lovitt,	O'Donohoe,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (I. P. - E.)	Ogilvie,	Villeneuve,
Cochrane,	MacInnes,	Owens,	Wark,
Dandurand,	McCallum,	Paquet,	Wood,
Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,	Yeo.
Dickey,			

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (157) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est."

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (69) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant lu, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 25, retranchez "cinq."

Page 2, ligne 35, remplacez "dix" par "cinq."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (126) intitulé : "Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (86) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (154) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des douanes ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de prêts l'Atlas ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (155) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des Postes ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (J) intitulé : " Acte concernant l'usure ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (U) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills, pour la seconde lecture du bill (138) intitulé : " Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial ju-qu'à la cité de Montréal ", et sur la motion en amendement de l'honorable M. Perly, à savoir : Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (138) et sur la motion en amendement de l'honorable M. Perley : Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almond,	Clemow,	Merner,	Primrose,
Armand,	Landry,	Miller	Prowse,
Bernier,	McCallum,	Montplaisir,	Wood.—18.
Boucherville, de(C. M. G.),	McDonald (C.-B.),	Owens,	
Casgrain,	McMillan,	Perley,	

NON-CONTENTS :—

Les honorables messieurs

Aikins,	Ferguson,	MacInnes,	Scott,
Allan,	Fiset,	McLaren,	Snowball,
Baird,	Forget,	McSweeney,	Temple,
Baker,	Kerr,	Mills,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	O'Donohoe.	Thibaudeau (Rigaud),
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Ogilvie,	Vidal,
Cochrane,	Lougheed,	Paquet,	Villeneuve,
Dandurand,	Lovitt,	Poirier,	Wark.
Dever,	Macdonald (L.P.-E.),	Power,	Yeo.—37.
Drummond,			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence. Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné pour la seconde lecture du bill (133) intitulé : "Acte autorisant l'acquisition par l'État du chemin de fer du comté de Drummond", ayant été lu, L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé : Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Ferguson,	MacInnes,	Scott,
Allan,	Fiset,	McLaren,	Snowball,
Baird,	Forget,	McSweeney,	Temple,
Baker,	Kerr,	Mills,	Templeman.
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	O'Donohoe,	Thibaudeau (Rigaud),
Carling (Sir John),	Kirchhoffer.	Ogilvie,	Vidal.
Cochrane,	Longhead,	Paquet,	Villeneuve,
Dandurand,	Lovitt,	Poirier,	Wark,
Dever,	Macdonald (I. P.-E.),	Power,	Yeo.—37.
Drummond,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Casgrain,	McMillan,	Perley,
Armand,	Clemow,	Merner,	Primrose,
Bernier,	Landry,	Miller,	Prowse,
Boucherville, de	McCallum,	Montplaisir,	Wood.—18.
(C. M. G.)	McDonald (C. B.),	Owens,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu 'a seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (137) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la protection des eaux navigables ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (2) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, afin d'établir des dispositions plus efficaces pour la punition de la séduction et de l'enlèvement ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (40) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre conformément à l'ordre, a pris en considération le huitième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (6) intitulé: "Acte concernant la Banque du Peuple", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre de ce jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (157) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (166) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Temple, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (139) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: "Acte concernant la Dominion Permanent Loan Company", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (146) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le département de la Commission Géologique."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le second article a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 20, retranchez depuis "département" jusqu'à "mais".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Primrose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (153) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de 1894, relatif à la conservation du gibier dans les territoires non-organisés."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (149) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894".

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (148) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales".

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. McMillan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait
examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans
amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 13 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Drummond,	McKay,	Primrose,
Armand,	Ferguson,	McLaren,	Prowse,
Baird,	Fiset,	McMillan,	Scott,
Baker,	Forget,	McSweeney,	Snowball,
Bernier,	Hingston (Sir William),	Merner,	Temple,
Bolduc,	Kerr,	Miller,	Templeman,
Boucherville, de (C. M. G.),	King,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Landry,	O'Brien,	Villeneuve,
Clemow,	Lougheed,	O'Donohoc,	Wark,
Cochrane,	Lovitt,	Ogilvie,	Wood,
Dandurand,	Macdonald (I. P. - E.),	Owens,	Yeo.
Dever,	MacInnes,	Perley,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (106) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de placements et d'épargne Birbeck de Toronto", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Dans le titre retranchez "de Toronto".

Page 1, ligne 15, retranchez "de Toronto".

Dans l'annexe, ligne 5, retranchez "de Toronto"; et dans la ligne 12, retranchez "de Toronto."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (130) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée)", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (6) intitulé : "Acte concernant la Banque du Peuple", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

L'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. MacInnes, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Drummond, a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit :

"Si lors de la liquidation du reste du présent actif, il se trouve que ce reste, avec la garantie susmentionnée à fournir par les dits directeurs, a produit plus qu'il n'est suffisant pour payer les dits quarante-cinq centins, tout ce qu'il y aura de surplus sera divisé entre les actionnaires de la banque; et les dits directeurs auront à tenir un compte stricte de ces liquidations et à le présenter en détail devant chaque assemblée des créanciers et actionnaires, qui sera convoquée tous les six mois après la sanction du présent acte; et pour l'administration de ces deniers, l'honorable Alphonse Desjardins sera nommé associé des directeurs avec la rétribution dont il sera convenu, et à son refus, quelqu'autre personne que désignera la cour sur la demande des directeurs."

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 13 juillet 1899.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son troisième rapport.

1. Votre comité recommande que la commande des articles de papeterie et de fourniture de bureau pour la prochaine session du parlement soit donnée suivant la liste approuvée par votre comité et déposée au bureau du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière que pour les sessions précédentes.

2. Votre comité recommande que les petits coffres ordinaires de papeterie soient fournis aux sénateurs, à la prochaine session du parlement.

3. Votre comité recommande que, s'il survient une dissolution du Parlement avant qu'une autre session ait lieu, le commis de la papeterie soit autorisé à prendre des arrangements durant la vacance pour fournir des grandes valises en cuir aux sénateurs au commencement de la session prochaine.

4. Vu que M. P. Ratté, huissier du Sénat, est sérieusement malade et que, par suite de cette maladie, il a été absent pendant toute cette session et n'a pu remplir ses devoirs, votre comité recommande que des mesures soient prises pour lui per-

mettre d'obtenir l'allocation de retraite à laquelle il peut avoir droit en vertu des dispositions de l'Acte des pensions du service civil, sa pension devant compter du commencement de la prochaine session du Parlement.

5. Votre comité recommande que John Dunne, messenger de banque, soit nommé, à compter du commencement de la prochaine session, huissier et messenger de banque, au salaire de \$900 par année, montant que reçoit maintenant M. Ratté.

6. Votre comité recommande que William O'Neill et J. C. Carleton, messagers sessionnels, soient nommés messagers permanents.

7. Votre comité recommande que les messagers du Président soient replacés sous le contrôle du concierge pendant la vacance.

8. Votre comité recommande que pour remplir les vacances qui vont avoir lieu dans le personnel des pages, au commencement de la prochaine session du Parlement, par la retraite de Robert O'Leary et Charles Routh, Claude Waters et Philorome Villeneuve soient nommés à leur place.

9. Votre comité recommande que son président actuel soit autorisé à prendre pour la prochaine session quant à l'emploi d'un éténographe et clavigraphe par le greffier en loi, si cela est nécessaire, les mêmes arrangements que ceux autorisés par l'ordre de votre honorable Chambre rendu le 27 mai 1898 sur l'adoption du troisième rapport de ce comité en date du 26 mai 1898.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (69) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto", ayant été lu,

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé en amendement:

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en remplaçant le premier paragraphe de l'article huit par le paragraphe suivant:

"8. La compagnie pourra, aux conditions qui seront convenues avec les acquéreurs de la voie, des droits, des immunités et autres propriétés de Compagnie du chemin de fer central de Sainte-Catherine à Niagara, acquérir cette ligne, et les droits, immunités et autres propriétés s'y rattachant; les posséder et en user d'une manière aussi entière et aussi ample que la dite Compagnie du chemin de fer central de Niagara l'aurait pu faire si la vente judiciaire récente des propriétés de la dite compagnie n'avait pas eu lieu."

La question de concours ayant été posée sur la motion, en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (148) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 2, ligne 10, retranchez depuis " terre " jusqu'à " et " et insérez " le premier jour de janvier 1899."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (J) intitulé: " Acte concernant l'usure ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30,

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill ci-dessus mentionné.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier, de la part du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport amendé de nouveau de manière à se lire comme suit:—

Considérant que des prêteurs d'argent exigent de certains emprunteurs, en abusant de leur inexpérience ou de leurs besoins, des taux d'intérêt excessifs; et considérant qu'il importe de contrôler les opérations de ces prêteurs en limitant leurs taux d'intérêt: A ces causes, Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit:—

1. Le présent Acte pourra être cité sous le titre: *Acte sur l'usure, 1899.*

2. L'expression " prêteur d'argent ", dans le présent Acte comprend toute personne qui exerce les opérations du prêt d'argent, ou qui se dit ou se fait connaître par annonce ou se donne d'une façon quelconque comme exerçant ces opérations, et qui a pour pratique d'exiger un intérêt au-dessus de dix pour cent par année; mais elle ne comprend pas les prêteurs sur gages autorisés en cette qualité.

3. Nonobstant les dispositions du chapitre 127 des Statuts révisés du Canada, aucun prêteur d'argent ne pourra stipuler, allouer ou exiger dans le cas d'effets de commerce, contrats ou conventions dont le principal sera de moins de cinq cents piastres, un taux d'intérêt ou d'escompte de plus de vingt pour cent par année; et ce taux d'intérêt sera réduit à dix pour cent par année à partir de la date du jugement dans toute instance, action ou autre procédure en recouvrement de la somme due.

4. Dans toute poursuite, action ou procédure, relativement à un prêt d'argent par un prêteur d'argent, dont le principal était originairement de moins de cinq cents piastres, lorsqu'il sera allégué que le montant d'intérêts payé ou réclamé excède le

taux de vingt pour cent par année, y compris les sommes demandées pour escompte, commission, déboursés, recherches, amendes, bonus, renouvellements, ou tous autres frais quelconques, mais non compris les frais d'actes susceptibles d'être taxés, la cour pourra rouvrir la transaction et établir un compte entre les parties; et nonobstant tout état ou règlement de compte, ou tout contrat tendant à clore des opérations antérieures et créer une obligation nouvelle, elle pourra remonter à tout compte déjà arrêté entre les parties, et décharger l'obligé du paiement de toute somme en plus du dit taux d'intérêt; si quelque excédent, en pareil cas, avait été payé ou alloué en compte par le débiteur, la cour pourra ordonner au créancier de le restituer; et pourra annuler, soit en tout, soit en partie ou reviser ou changer toute garantie donnée relativement à la transaction.

5. Le porteur de bonne foi, avant l'échéance, d'un effet de commerce escompté ou pris par un porteur antérieur, à un taux d'intérêt excédant celui autorisé par le présent Acte, pourra néanmoins en recouvrer le montant; mais la personne qui aura acquitté l'effet, pourra recouvrer du prêteur d'argent toute somme payée sur cet effet, pour intérêt ou escompte, au delà du montant autorisé par cet Acte.

6. Le principal de toute somme d'argent mentionnée dans l'article 4 du présent Acte, due et exigible avant la date du présent Acte, en vertu d'un effet de commerce donné à un prêteur d'argent, ou en vertu de quelque contrat ou convention conclue avec le prêteur d'argent, à raison de deniers prêtés par lui, ne devra point, à compter de cette date, porter un intérêt supérieur au taux de vingt pour cent par année; et, à dater de l'adoption de cet Acte, il ne pourra être recouvré plus de dix pour cent d'intérêt par année sur tout jugement rendu avant la dite date relativement à l'effet de commerce ou au contrat ou convention de remboursement des deniers prêtés par le prêteur d'argent, qui accorderait un intérêt de plus de dix pour cent par année.

7. Dans le cas de tous tels effets de commerce qui écherront après la date du présent Acte, et dans le cas de tous tels contrats et conventions à exécuter après cette date, les dispositions précédentes n'auront leur application que de la date de l'échéance de l'effet ou de l'exécution du contrat ou convention, selon le cas.

8. Le présent Acte n'aura aucunement l'effet d'augmenter le taux d'intérêt recouvrable dans les cas où le taux d'intérêt fixé par la loi est de moins de vingt pour cent par année.

9. Sera coupable d'un acte criminel, et passible d'une année d'emprisonnement ou d'une amende de mille piastres au plus, tout prêteur d'argent qui prêtera, à un taux d'intérêt supérieur à celui qui est autorisé par le présente loi.

10. Cet Acte ne s'applique pas au Territoire du Yukon.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit réimprimé, tel qu'amendé, et lu la troisième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer le Grand Nord du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière La Pluie", et informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (R) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que les dits amendements ne soient pas pris en considération maintenant, mais que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

L'annexe a été reconsidérée et la suivante lui a été substituée:—

ANNEXE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Préfet (avec logement gratuit, chauffé et éclairé).....\$	2,600
Sous-préfet (avec logement gratuit, chauffé et éclairé; agira comme gardien-chef dans toute prison comptant moins de 300 détenus)	1,500
2 aumôniers, chacun.....	1,200
Médecin-chirurgien.....	1,800
Comptable (agira comme commis du préfet dans toute prison comptant moins de 300 détenus).....	1,200
Commis du préfet.....	800
Garde-magasin (agira comme commis-gardien dans toute prison comptant moins de 200 détenus).....	900
Econome.....	900
Gardien-chef.....	1,200
Infirmier en chef et instituteur.....	1,200
Mécanicien.....	1,200
Instructeur en chef de métiers.....	1,200
Instructeur de métiers	700
Gardiens.....	600
Gardes.....	500
Messenger.....	500
Chauffeur.....	500
Charretiers.....	400
Matrone (agira comme maîtresse de couture).....	600
Aide-matrone (agira comme maîtresse de couture).....	400
Gardes temporaires.....	400

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Préfet (avec logement gratuit, chauffé et éclairé).....	\$ 2,400
Sous-préfet (avec logement gratuit, chauffé et éclairé; et agira comme gardien-chef dans toute prison comptant moins de 300 détenus).....	1,500
2 aumôniers, chacun.....	1,200
Médecin-chirurgien.....	1,600
Comptable (agira comme commis du préfet dans toute prison comptant moins de 300 détenus).....	1,200
Commis du préfet.....	700
Garde-magasin (agira comme commis-gardien dans toute prison comptant moins de 300 détenus).....	900
Economiste.....	800
Gardien-chef.....	1,200
Infirmier en chef.....	750
Instituteur.....	800
Mécanicien.....	1,000
Instructeur-chef de métiers.....	1,000
Instructeurs de métiers.....	700
Gardiens.....	600
Gardes.....	500
Messenger.....	500
Charretiers.....	400
Gardes temporaires.....	400

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Préfet (avec logement gratuit, chauffé et éclairé).....	\$ 2,000
Sous-préfet (avec logement gratuit, chauffé et éclairé; et agira comme gardien-chef dans toute prison comptant moins de 300 détenus).....	1,500
2 aumôniers, chacun.....	800
Médecin-chirurgien.....	1,400
Comptable (agira comme commis du préfet dans toute prison comptant moins de 300 détenus).....	1,200
Garde-magasin (agira comme commis-gardien dans toute prison comptant moins de 300 détenus).....	800
Garde-magasin et économiste, lorsque ces emplois sont remplis par le même.....	1,000
Gardien-chef.....	800
Instructeur-chef de métiers.....	1,000
Infirmier en chef.....	800
Instituteur.....	700
Mécanicien.....	1,000
Aide-mécanicien.....	750
Instructeurs de métiers.....	700
Gardiens.....	600
Gardes.....	500
Messenger.....	500
Charretier.....	400
Gardes temporaires.....	400
Matrone.....	400
Aide-matrone.....	300

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Préfet (avec logement gratuit, chauffé et éclairé).....	\$ 2,000
Sous-préfet et gardien-chef (avec logement gratuit, chauffé et éclairé).....	1,500
2 aumôniers, chacun.....	800
Médecin-chirurgien.....	1,500
Comptable (agira comme commis du préfet dans toute prison comptant moins de 300 détenus).....	1,100
Econom e.....	900
Infirmier en chef et instituteur.....	900
Mécanicien.....	1,000
Instructeurs de métiers.....	700
Gardiens et gardes.....	600
Messenger.....	600
Gardes temporaires.....	500

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Préfet (avec logement gratuit, chauffé et éclairé).....	\$ 2,000
Sous-préfet et gardien-chef (avec logement gratuit, chauffé et éclairé).....	1,500
2 aumôniers, chacun.....	800
Médecin-chirurgien (devant donner tout son temps au pénitencier).....	1,000
Comptable et commis du préfet.....	1,200
Econom e.....	800
Garde-magasin.....	800
Infirmier en chef et instituteur.....	800
Instructeurs de métiers.....	700
Gardiens et gardes.....	600
Messenger.....	600
Charretier.....	600
Gardes temporaires.....	500

} Si les deux emplois son réunis, \$900 {

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (147) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le ministère de l'Intérieur."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (154) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des douanes", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (40) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 14 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Allan,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Almon,	Ferguson,	McKindsey,	Scott,
Armand,	Fiset,	McLaren,	Snowball,
Baird,	Forget,	McMillan,	Sullivan,
Baker,	Kerr,	McSweeney,	Temple,
Bernier,	King,	Mills,	Templeman,
Bolduc,	Kirchhoffer,	O'Brien,	Thibaudeau (Rigaud),
Boucherville, de (C.M.G.)	Landry,	O'Donohoe,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lougheed,	Ogilvie,	Villeneuve,
Casgrain,	Lovitt,	Owens,	Wark.
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Wood.
Cochrane,	MacInnes,	Poirier,	Yeo.
Dever,	McCallum,	Power,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (166) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (112) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'Île de Montréal," et à l'effet de changer son nom en celui de " Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 4, à la fin du bill, insérez ce qui suit comme article 9 :

" 9. Rien dans le présent acte n'autorise la compagnie à apporter d'empêchement à aucune compagnie de chemin de fer dans l'exercice de droits existants."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui il a été agréé

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable M. Baker du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort Erié", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
VENDREDI, 14 juillet 1899.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) de la Chambre des Communes intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié", à l'honneur de présenter son rapport.

1. Votre comité a, conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, vingt-sixième jour de mai dernier, examiné le dit bill.

2. Le seizième jour de juin dernier, il a été résolu par votre comité que la considération du dit bill soit remise d'hui en six mois.

3. Votre comité, par une résolution passée aujourd'hui, a chargé le président de faire rapport au Sénat de sa décision.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE B. BAKER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McDonald, (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Clemow, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,
VENDREDI, 14 juillet 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis donné dans ce cas-ci.

De John W. McRae et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, directeurs provisoires de la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre l'in-

cendie, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de remettre en vigueur l'acte qui la constitue en corporation, de changer le nom de la compagnie, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis,

FRANCIS CLEWOW,
Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clewov, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 14 juillet 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de W. E. Sprague et autres, de Belleville, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie du pont Belleville, Prince-Edouard", et a constaté que les avis exigés par les règles 49 et 50 n'ont pas été publiés, mais comme on a donné à votre comité des raisons suffisantes pour expliquer cette omission, il recommande de suspendre les règles 49 et 50 dans ce cas-ci, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

FRANCIS CLEWOW,
Président pro tempore.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de W. E. Sprague et autres, suivant la recommandation énoncée dans le vingt-deuxième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Clewov, du comité des Ordres Permanents, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
VENDREDI, 14 juillet 1899.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport :

Votre comité a eu sous sa considération le bill (141) intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la *Penberthy Injector Company*", et le bill (158) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique," qui lui ont été renvoyés en vertu de la règle 59 du Sénat.

Votre comité a constaté que les avis exigés par les règles 49 et 50 du Sénat n'ont pas été publiés. Comme on a donné des raisons suffisantes pour expliquer l'absence

de pétitions au Sénat, votre comité recommande de suspendre les 52e, 53e et 54e règles d'autant que les comités qui seront saisis de ces bills, pourront veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de ces irrégularités.

Le tout respectueusement soumis.

FRANCIS CLEMOW,
Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que les cinquante-deuxième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles du Sénat soient suspendues relativement au bill (158) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique", suivant la recommandation énoncée dans le vingt-troisième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que les cinquante deuxième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles du Sénat soient suspendues relativement au bill (141) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Penberthy Injector Company*", suivant la recommandation énoncée dans le vingt-troisième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné que le bill (158) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le bill (141) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Penberthy Injector Company*", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (157) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Ferguson a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des élections fédérales, relativement à la province de l'Île du Prince-Edouard."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de placement et d'épargne Birbeck de Toronto", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (130) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de placement et d'agences de Londres et du Canada (à responsabilité limitée)", a été lu le troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Économie Interne et de la Comptabilité ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le septième article soit retranché.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bernier, a proposé en amendement :

Que le dit rapport, tel qu'amendé, ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité de l'Économie Interne et de la Comptabilité avec instruction de prendre de nouveau en considération l'article six.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie d'Assurance Dominion contre l'incendie", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (138) intitulé: "Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et biffé.

Le second article a été lu et biffé.

Il a été proposé que la disposition suivante soit substituée aux dits articles:—

1. Le contrat reproduit à l'annexe du présent acte, entre la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, ci-après nommée "la compagnie", et Sa Majesté, sauf le 40e article du dit contrat (lequel, cet article excepté, est ci-après

dit "contrat principal") est par le présent déclaré avoir été et être valable et obligatoire à tous égards, sous les restrictions, conditions et avenant les événements ci-dessous:—

(a) Le contrat principal devra être ratifié par les actionnaires de la compagnie de la manière régulière.

(b) La passation d'un contrat dans les quatre-vingt-dix jours après la sanction du présent acte, entre Sa Majesté et la Compagnie (lequel contrat est ci-après dit le nouveau contrat) à l'effet suivant, savoir:—

L'arrangement de trafic actuel, mentionné dans le dit 40e article, et tout autre arrangement de trafic fait entre Sa Majesté et la compagnie, en quelque temps que ce soit, pour remplacer le premier, y suppléer ou y ajouter, ou sans en tenir compte, ou à toute fin que ce soit concernant le trafic sur le chemin de fer Intercolonial, ou y venant ou en venant, prendra fin, en par Sa Majesté donnant six mois d'avis; et aussi, que le dit 40e article sera sans effet et ne liera aucune des deux parties et que, sauf disposition autre contenue dans le nouveau contrat, l'arrangement de trafic supplémentaire mentionné au dit 40e article restera en vigueur.

(c) Une copie du nouveau contrat sera déposée au bureau du Secrétaire d'Etat, après quoi, ce nouveau contrat sera censé faire partie du contrat principal.

2. Sa Majesté et la dite compagnie pourront respectivement, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution, de la part de Sa Majesté et de la part de la dite compagnie, de toutes les stipulations contenues au contrat principal, suivant leur véritable sens et intention.

3. Lorsque le contrat principal aura été approuvé par les actionnaires, comme il est dit ci-dessus, la ligne de chemin de fer et les propriétés décrites et louées dans et par le contrat principal, deviendront et feront partie du chemin de fer Intercolonial, et seront exploitées comme telle suivant et sauf les stipulations du contrat principal.

4. Mais le présent acte n'entrera en vigueur qu'après le dépôt de la dite copie au bureau du Secrétaire d'Etat, comme il est dit ci-dessus, et qu'après que le Gouverneur général, ce dépôt ayant eu lieu, aura fait une proclamation, qui sera publiée dans la *Gazette du Canada*, pour indiquer le jour de l'entrée en vigueur de cet acte, lequel entrera en vigueur le jour ainsi indiqué.

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'annexe du bill a été lue et agréée.

Le titre du bill a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 17 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Dobson,	McKay,	Primrose,
Armand,	Drummond,	McKindsey,	Prowse,
Baird,	Ferguson,	McMillan,	Scott,
Baker,	Fiset,	McSweeney,	Snowball,
Bolduc,	King,	Merner,	Sullivan,
Boucherville de (C. M. G.),	Kirchhoffer,	Mills,	Temple,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Landry,	Montplaisir,	Templeman,
Casgrain,	Lougheed,	O'Donohoe,	Vidal,
Clemow,	Lovitt,	Owens,	Wark,
Cochrane,	Macdonald (I.P.E.),	Perley,	Yeo.
Dandurand,	MacInnes,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (157) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (133) intitulé : " Acte autorisant l'acquisition, par l'Etat, du chemin de fer du comté de Drummond. "

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: " Acte modifiant le Code Criminel, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer le Grand Nord du Canada ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que mercredi prochain, le 19 juillet, cette Chambre se forme en comité général pour prendre de nouveau en considération le bill (B) du Sénat, intitulé: " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que, mercredi prochain, le 19 juillet, cette Chambre se forme en comité général, pour prendre de nouveau en considération le bill (D) du Sénat, intitulé: " Acte modifiant l'Acte des expropriations."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (126) intitulé: " Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes ", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (137) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la protection des eaux navigables ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Penberthy Injector Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (158) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (V) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des élections fédérales, relativement à la province de l'île du Prince-Edouard ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (30) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de prêts l'Atlas ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 18 juillet 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McKay,	Poirier,
Allan,	Ferguson,	McKindsey,	Power,
Almon,	Fiset,	McLaren,	Primrose,
Armand,	Forget,	McMillan,	Prowse,
Baird,	Hingston (Sir William),	McSweeney,	Scott,
Baker,	Kerr,	Merner,	Snowball,
Bolduc,	King,	Miller,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.)	Landry,	Mills,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lougheed,	Montplaisir,	Thibaudeau
Casgrain,	Lovitt,	O'Donohoe,	(de la Vallière),
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Oglivie,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Villeneuve,
Dandurand,	MacInnes,	Paquet,	Wark,
Dever,	McCallum,	Perley,	Yeo.
Dickey,	McDonald (Cap-Breton),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (140) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie d'Assurances Dominion contre l'incendie", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (129) intitulé: "Acte concernant la Corporation générale de fidéicommiss du Canada, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de fidéicommiss du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (139) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (104) intitulé : " Acte concernant la *Dominion Permanent Loan Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé :

Que la résolution adoptant le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, sur le Bill (No 96) reçu de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié ", soit rescindée, et que le dit rapport soit renvoyé au dit comité pour être pris de nouveau en considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé : " Acte concernant l'usure", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (138) intitulé : " Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal ", tel qu'amendé, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question ayant été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés il ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Ferguson,	McMillan,	Sullivan,
Allan,	Fiset,	McSweeney,	Templeman.
Bolduc,	Forget,	Mills,	Thibaudeau (de la
Bowell (Sir Mackenzie),	Hingston (Sir William),	O'Donohoe,	Vallière),
Casgrain,	King,	Ogilvie,	Vidal.
Cochrane,	Lougheed,	Power,	Villeneuve,
Dandurand,	Macdonald (I. P.-E.),	Scott,	Wark,
Dever,	MacInnes,	Snowball,	Yeo.—33.
Dobson,	McLaren,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Clemow,	McKay,	Perley,
Armand,	Landry,	McKindsey,	Primrose,
Boucherville, de	McCallum,	Merner,	Prowse.—13.
(C. M. G.)	McDonald (C.B.),		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (133) intitulé: "Acte autorisant l'acquisition par l'Etat du chemin de fer du comté de Drummond", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en y ajoutant l'article suivant:

"5. Cet acte n'entrera pas en vigueur avant que l'Acte de la présente session intitulé: "Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du "Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau "de chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal", soit devenu exécutoire en vertu d'une proclamation du Gouverneur général, conformément aux "prescriptions du dit acte."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé en amendement:

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Almon,	Landry,	McKindsey,	Owens,
Armand,	McCallum,	Merner,	Perley,
Boucherville, de(C. M. G.),	McDonald (C.-B.),	Miller,	Primrose,
Clemow,	McKay,	Montplaisir,	Prowse.—16.

NON-CONTENTS:—

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	MacInnes,	Snowball,
Allan,	Dobson,	McLaren,	Sullivan,
Baird,	Ferguson,	McMillan,	Templeman,
Baker,	Fiset,	McSweeney,	Thibaudeau (de la
Bolduc,	Forget,	Mills,	Vallière),
Bowell (Sir Mackenzie),	Hingston (Sir William),	O'Donohoe.	Vidal,
Casgrain,	King,	Ogilvie,	Villeneuve,
Cochrane,	Lougheed,	Power,	Wark.
Dandurand,	Macdonald (I. P.-E.),	Scott,	Yeo.—35.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (154) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des douanes".

(*En comité.*)

Page 1, ligne 14, après "amateur" insérez les mots suivants: "non domiciliés en Canada".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posé sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (162) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Belleville-Prince-Edouard", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (69) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto", et aussi le bill (6) intitulé: "Acte concernant la Banque du Peuple", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 20 avril 1899, demandant toute la correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des membres du gouvernement concernant la présentation d'une loi prohibitive des boissons enivrantes; aussi les affidavit et autres documents se rapportant au vote donné sur la question de la prohibition, le 29 septembre 1898, et aux prétendues fraudes commises à l'occasion de ce vote.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 160.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat datée du 21 juin 1899, demandant copie de toute correspondance échangée entre le ministre de l'Agriculture, l'Association des cultivateurs de fruits de l'Île du Prince-Edouard et le Premier ministre de cette province, l'honorable M. Farquharson, relativement aux expériences qui se font actuellement sur l'Île du Prince-Edouard au sujet de la culture des fruits; cette correspondance devant comprendre toutes les instructions données à M. Kinsman concernant la nature du travail à faire et le choix des vergers où se font ces expériences.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 161.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (126) intitulé: "Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes."

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (126) intitulé: "Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes."

Après débat.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'il soit résolu qu'il est inopportun de donner suite au bill présentement en délibération, vu que l'article 51 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord dispose que la représentation des provinces dans la Chambre des Communes sera soumise à une nouvelle répartition immédiatement après chaque recensement décennal, d'après les règles établies par le dit acte; et que le prochain recensement décennal devant selon les prescriptions en vertu des dispositions de l'Acte de la Confédération, se faire en 1901, le remaniement des collèges électoraux avant la confection de ce recensement serait, dans l'opinion de cette Chambre, une violation de l'esprit du dit acte.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (126) intitulé: "Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes", et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, soit remise à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 19 juillet 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Allan,	Dever,	MacInnes,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Power,
Armand,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Baird,	Ferguson,	McKay,	Prowse,
Baker,	Fiset,	McKindsey,	Scott,
Bernier,	Forget,	McMillan,	Snowball,
Bolduc,	Kerr,	McSweeney,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	King,	Merner,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Mills,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landry,	Montplaisir,	Villeneuve,
Casgrain,	Lougheed,	O'Donohoe,	Wark,
Clemow,	Lovitt,	Ogilvie,	Yeo.
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	

PRIÈRES.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (141) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Penberthy Injector Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (158) intitulé : " Acte coecernant la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :
Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Poirier a proposé en amendement que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois demain, mais que le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, sur le dit bill soit renvoyé au dit comité avec instruction d'obtenir de la compagnie une meilleure description de sa ligne.

Une question d'ordre ayant été soulevée, à savoir, que la motion en amendement est hors d'ordre en tant qu'un comité ne doit point recevoir instruction de faire ce qu'il a le pouvoir de faire sans instruction ;

Son Honneur le Président a décidé que la question d'ordre est bien motivée et que par conséquent la motion est hors d'ordre.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord, et à l'effet de changer son nom en celui de chemin de fer le Grand Nord du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 4, ligne 26, après "exploiter" insérez: "ou de faire exploiter".

Page 4, à la fin du bill insérez l'article suivant comme article 12.

12. La compagnie pourra acheter ou prendre à bail tout ou partie de la voie et des franchises, droits, pouvoirs, tracés, plans, travaux, outillage, matériel, machines et autres propriétés de la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Villeneuve, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort Erié", a fait son rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 19 juillet 1899.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres a, conformément à l'ordre du Sénat du 18 juillet courant, pris en considération son rapport du 14 juillet courant relatif au bill de la Chambre des Communes (No 96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié, et a l'honneur de présenter maintenant son rapport relativement au dit bill avec les amendements suivants.

Page 1, ligne 7, retranchez l'article premier.

Page 1, ligne 12, retranchez "les dits actes" et insérez "le chapitre 70 des Statuts de 1895"

Page 1, ligne 18, retranchez l'article 3 et insérez à la place le suivant:

"3. L'article 9, du chapitre 65 des Statuts de 1891 est abrogé, et il est statué en remplacement que W. M. German, James A. Lowell, Alexander Logan, Frederic W. Hill, I. G. Cadham, H. H. O'Reilly, Banker R. Paine, J. M. Adam et Charles D. Marshall seront les directeurs provisoires de la compagnie."

Page 1, ligne 30 après "4" insérez "Le paragraphe 1 de"

Page 1, ligne 34, retranchez depuis "mots" jusqu'à la fin de l'article 4 et insérez "à un mille et demi au nord de Black Creek ou dans un demi-mille de chaque côté de ce point pour faire raccordement sur la ligne frontière internationale avec les ouvrages de la *Niagara River Bridge and Tunnel Company*."

Après l'article 4, insérez ce qui suit comme article 5.

"5. Le nom de la compagnie est changé par le présent acte en celui de Compagnie du pont d'Ontario et New-York; mais ce changement de nom n'amoin-drira, ne modifiera ou n'invalidera en rien les droits ni les obligations de la compagnie, et il sera sans effet sur les poursuites ou procédures introduites par ou contre la compagnie, actuellement pendantes, et sur les jugements déjà rendus en sa faveur ou contre elle; lesquels, pourront, nonobstant son changement de nom, s'exercer, se continuer, être mis à fin et exécutés comme si le présent acte n'était point passé en loi."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance des chemins de fer canadiens contre l'incendie, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie d'assurances Dominion contre l'incendie", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (129) intitulé: "Acte concernant la Corporation générale de fidéicommiss du Canada, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de fidéicommiss du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (139) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: "Acte concernant la *Dominion Permanent Loan Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (162) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du Pont Belleville-Prince-Edouard", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (126) intitulé: "Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes", et sur la motion en amendement, de l'honorable Sir Mackenzie Bowell.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (126) intitulé: "Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes", et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la suite du débat sur les dites motions soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (161) intitulé: "Acte concernant les primes sur l'acier et le fer fabriqués en Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (20) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie minière et de chemin de fer Zénith", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (145) intitulé: "Acte à l'effet de fusionner la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound et la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, sous le nom de Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (C) intitulé: "Acte pour établir des mesures d'hygiène sur les travaux publics" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 20 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Allan,	Dever,	MacInnes,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Power,
Armand,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Baird,	Ferguson,	McKay,	Prowse,
Baker,	Fiset,	McKindsey,	Scott,
Bernier,	Forget,	McLaren,	Snowball,
Bolduc,	Hingston (Sir William),	McMillan,	Sullivan,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kerr,	McSweeney,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Merner,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landry,	Mills,	Villeneuve,
Casgrain,	Lougheed,	Montplaisir,	Wark,
Clemow,	Lovitt,	Ogilvie,	Yeo.
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.).	Owens,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Dandurand :—Du révérend E. Munsen Hill, M.A., pasteur, et de Geo. McGarry, commis, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé : “ Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Penberthy Injector Company* ”, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (158) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique ”, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé : “ Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma ”, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord, et à l'effet de changer son nom en celui de chemin de fer le Grand Nord du Canada ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (96) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills, pour la seconde lecture du bill (126) intitulé : " Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes ", et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Casgrain,	Lougheed,	McMillan,
Allan,	Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Merner,
Almon,	Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,
Armand,	Dickey,	MacInnes,	Owens,
Baird,	Dobson,	McCallum,	Perley,
Baker,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Bernier,	Forget,	McKay,	Prowse,
Bowell (Sir Mackenzie),	Hingston (Sir William),	McKindsey,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landry,	McLaren,	Villeneuve.—36.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Boucherville, de (C.M.G.),	Kerr,	Power,	Templeman,
Dandurand,	King,	Scott,	Wark,
Dever,	Mills,	Snowball,	Yeo.—14.
Fiset,	Poirier,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative,

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieur

Dandurand,	King,	Power,	Templeman,
Dever,	Mills,	Scott,	Wark,
Fiset,	Poirier,	Snowball,	Yeo.—13.
Kerr,			

NON-CONTENTS :
Les honorables messieurs

Aikins,	Casgrain,	Lougheed,	McMillan,
Allan,	Clemow,	Macdonald (I. P. E.),	Merner,
Almon,	Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,
Armand,	Dickey,	MacInnes,	Owens,
Baird,	Dobson,	McCallum,	Perley,
Baker,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Bernier,	Forget,	McKay,	Prowse,
Boucherville, de	Hingston (Sir William),	McKindsey,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	McLaren,	Villeneuve.—37
Carling (Sir John),			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 21 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McCallum,	Power,
Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Almon,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Baird,	Ferguson,	McLaren,	Scott,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	McMillan,	Snowball,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kerr,	Merner,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Mills,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landry,	Ogilvie,	Villeneuve,
Casgrain,	Lougheed,	Perley,	Wark,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Yeo.
Cochrane,	MacInnes,		

PRIÈRES.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (162) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Belleville-Prince-Edouard ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Ferguson a attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité de faire et publier les statistiques sur l'agriculture, et a demandé si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures à ce sujet.

Débat.

L'honorable M. Allan a appelé l'attention du gouvernement sur l'état des terrains qui entourent les édifices du parlement et qui bordent la falaise dominant la rivière Ottawa, et a demandé si le gouvernement a l'intention de protéger ces terrains contre les dégradations.

Débat.

L'honorable M. Ferguson a attiré l'attention du gouvernement sur le fait que la position de juge de comté pour le comté de Queen, Ile du Prince-Edouard, est vacante depuis un temps considérable, et a demandé quand cette vacance doit être remplie.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg," et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé ce dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 19 juillet 1899.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat auquel a été référé le bill suivant: Bill (F) No 144 intitulé: "Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg."
Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

(Attesté), J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (112) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'Ile de Montréal, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal", et

Aussi, le bill (106) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de placements et d'épargne Birbeck de Toronto", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié", tel qu'amendé, ayant été lu, L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en changeant le nom de la compagnie en celui de "La Compagnie du pont de Welland à la Grande Ile."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé de nouveau, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé de nouveau, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des élections fédérales, relativement à la province de l'Ile du Prince-Edouard", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill (U) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article A :

Article A.

" Le paragraphe 3 de l'article 5 de l'Acte du Territoire du Yukon, chapitre 6 des Statuts de 1898 est par le présent abrogé."

L'article 1 a été lu, retranché du bill et remplacé par le suivant :

1. L'article 8 du dit acte est par le présent abrogé et le suivant lui est substitué :—

" 8. Sauf les dispositions du présent Acte, le Gouverneur en conseil pourra faire des ordonnances pour assurer la paix, l'ordre et la bonne administration dans le territoire et aux sujets de Sa Majesté et aux autres qui l'habiteront; et notamment pour régler la délivrance de licences de boutiques, auberges et autres licences, et fixer le droit moyennant lequel elles seront délivrées; mais aucune ordonnance faite par le Gouverneur en conseil ou par le commissaire en conseil du Territoire du Yukon ne devra, pour assurer l'exécution de quelque ordonnance,—

(a) imposer une amende de plus de \$500;

(b) modifier ou révoquer la peine édictée par un Acte du Parlement du Canada, en vigueur dans le territoire contre quelque infraction; ni

(c) disposer de deniers publics, terrains ou autre propriétés du Canada sans l'autorisation du Parlement.

Rien dans le présent article, toutefois, ne s'interprétera comme tendant à empêcher ou comme empêchant le Gouverneur en conseil ou le commissaire en conseil de donner aux corporations municipales dont les membres sont électifs, le pouvoir de taxer pour subvenir aux dépenses municipales.

Pourvu de plus que dans toute partie du territoire dans laquelle un établissement aura été formé et sera sans organisation municipale, lorsqu'il deviendra nécessaire, pour la conservation de la santé publique et pour l'exécution d'améliorations locales, d'y faire des dépenses d'argent, le commissaire en conseil puisse, sur une pétition de la majorité des habitants de l'établissement imposer sur celui-ci, par ordonnance, telles taxes qui seront nécessaires pour exécuter les améliorations qu'on aura en vue.

Ordonné, que les articles suivants soient ajoutés au bill comme articles B, C, D.

Article B.

Aucune boisson enivrante ou matière enivrante ne sera fabriquée, composée ou faite dans le territoire, sauf sur permission spéciale du Gouverneur en conseil; et aucune boisson enivrante ou matière enivrante ne sera importée ou apportée de quelque province ou territoire du Canada ou d'ailleurs dans le territoire, sauf sur permission spéciale du Gouverneur en conseil.

Article C.

Les boissons enivrantes ou matières enivrantes importées ou apportées d'un endroit quelconque hors du Canada sur permission spéciale comme il est dit ci-dessus, seront sujettes aux lois de douane et d'accise du Canada.

Article D.

Les expressions "boissons enivrantes" et "matières enivrantes" auront respectivement dans le présent acte le sens qui leur est attaché par les paragraphes (e) et (f) de l'article 2 de l'*Acte des Territoires du Nord-Ouest*.

L'article 2 et les articles suivants ont été respectivement lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit réimprimé et lu la troisième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 24 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	MacInnes,	Perley,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Power,
Armand,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Baird,	Ferguson,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Fiset,	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Forget,	Merner,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Gowan (C.M.G.),	Mills,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Lougheed,	Ogilvie,	Wark,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé : “ Acte constituant en corporation la Compagnie minière et de chemin de fer Zénith ”, a été lu seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (145) intitulé : “ Acte à l'effet de fusionner la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound et la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, sous le nom de Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien ”, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (86) intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances ”.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Primrose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (40) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (137) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la protection des eaux navigables".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMillan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill (B) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier."

(*En comité.*)

Il a été proposé que le troisième article du bill soit reconsidéré.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Le quatrième article a été lu et biffé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bil (S) intitulé: "Acte ayant pour objet de pourvoir à l'administration de la justice criminelle dans le territoire à l'est du Manitoba et de Kéwatin et au nord d'Ontario et de Québec", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (146) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le département de la Commission Géologique";

Aussi le bill (154) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des douanes", et

Aussi le bill (148) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 25 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Casgrain,	Lougheed,	Owens,
Allan,	Clemow,	Macdonald (P.E-I.),	Poirier,
Almon,	Dandurand,	MacInnes,	Power,
Armand,	Dever,	McCallum,	Primrose,
Baird,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Baker,	Dobson,	McKay,	Scott,
Bernier,	Ferguson,	McMillan,	Sullivan,
Bolduc,	Fiset,	Merner,	Temple,
Boucherville de (C.M.G.),	Forget,	Mills,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gowan (C.M.G.),	Ogilvie,	Wark.
Carling (Sir John),	Landry,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De E. Munson Hill, M.A., pasteur, et Geo. McGarry Clerk, de Calvary Church, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui donne effet à la volonté et aux convictions du peuple telles qu'exprimées par le récent plébiscite de prohibition.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé : " Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (U) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (D) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des expropriations ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (161) intitulé : " Acte concernant les primes sur l'acier et le fer fabriqués en Canada ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (V) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des élections fédérales, relativement à la province de l'Île du Prince-Édouard".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier et le deuxième articles ont été lus et agréés.

Le troisième article a été lu et le premier paragraphe en a été amendé comme il suit:

Page 3, ligne 3, après "piastres" insérez: "ou dans la province de l'Île du Prince-Édouard la somme de trois cents piastres".

Ordonné, que la considération ultérieure du dit paragraphe soit remise.

Le cinquième article a été lu et le deuxième paragraphe en a été remis et les autres agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que l'honorable M. Clemow soit nommé membre du comité permanent des Divorces, à la place de feu l'honorable M. Boulton.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 26 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,
Allan,	Clemow,	MacInnes,	Poirier,
Almon,	Dever,	McCallum,	Power,
Armand,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Baird,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	Merner,	Scott,
Bernier,	Fiset,	Mills,	Sullivan,
Bolduc,	Gowan (C. M. G.),	Montplaisir,	Temple,
Boucherville, de (C. M. G.)	Kerr,	O'Brien,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Ogilvie,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Owens,	Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr :—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté le onzième rapport de ce comité.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 26 juillet 1899.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport :—

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, sixième jour de juin dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (K) intitulé : " Acte pour faire droit à Isaac Stephen Gerow Van Wart ", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants qui sont nécessaires pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 10, retranchez depuis " époque " jusqu'à " que ", ligne 14.

Page 1, ligne 16, retranchez depuis " avec " jusqu'à " et ", ligne 17, et insérez : " un nommé H. LeBaron Smith, en la cité d'Oakland, dans l'Etat de Californie ".

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé : " Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie, dite le Soleil ", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,

MERCREDI, 26 juillet 1899.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé : " Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie, dite le Soleil ", conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, premier jour de juin dernier, a examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur de faire rapport que les promoteurs du bill ayant demandé la permission de le retirer, à cause des dispositions contenues dans le bill de cette session intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances ", il recommande :

1. Que cette permission leur soit accordée.

2. Que les honoraires payés par eux leur soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis,

G. W. ALLAN,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Allan du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé : " Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale ", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,

MERCREDI, 26 juillet 1899.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé : " Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie l'Impériale ", conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, vingt-huitième jour d'avril dernier, a examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur de faire rapport que les promoteurs du bill ayant demandé la permission de le retirer, à cause des dispositions contenues dans le bill de cette session, intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances ", il recommande

1. Que cette permission leur soit accordée.

2. Que les honoraires payés par eux leur soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,

Président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie minière et de chemin de fer Zénith ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (145) intitulé: " Acte à l'effet de fusionner la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound et la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, sous le nom de Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (7) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie de télégraphe Yale-Koutanie (à responsabilité limitée) ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et,

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 5, ligne 23, retranchez l'article 15 et insérez à la place le suivant:—

15. La compagnie pourra, du consentement du conseil municipal ou autre autorité ayant juridiction sur les chemins, places ou autres lieux publics, y entrer dans le but de construire et entretenir ses lignes de télégraphe et de téléphone et, chaque fois que la compagnie le jugera à propos, elle pourra ouvrir et fouiller le sol dans tous chemins, places ou autres lieux publics, sauf, néanmoins, les dispositions suivantes, savoir:—

(a) La compagnie ne nuira pas à la circulation publique, ni n'obstruera en aucune manière l'entrée d'aucune porte, barrière ou porte cochère, ou le libre accès à aucun bâtiment;

(b) La compagnie ne permettra pas qu'il soit posé de fils à moins de vingt-deux pieds au-dessus de ces chemins ou lieux publics, ni ne plantera, sans le consentement du conseil municipal, plus d'une ligne de poteaux le long du chemin public;

(c) Tous les poteaux seront aussi droits et aussi perpendiculaires que possible, et seront peints, dans les cités, villes et villages incorporés, si quelque règlement du conseil l'exige;

(d) La compagnie n'aura droit à aucune indemnité parce que ses poteaux seraient abattus ou ses fils coupés par ordre de l'officier en charge de la brigade des pompiers dans un cas d'incendie, si, de l'avis de cet officier, il est nécessaire qu'ils soient abattus ou coupés;

(e) La compagnie n'abattra ni ne mutilera aucun arbre planté pour l'ombrage, ni aucun arbre fruitier ou d'ornement, sans l'approbation de la corporation de la municipalité où il sera situé, et alors seulement si la chose est réellement nécessaire;

(f) L'ouverture des rues, places ou autres lieux publics pour l'érection des poteaux ou pour faire passer les fils sous terre se fera sous la direction et surin-

tendance de la personne que le conseil municipal désignera, et de telle manière que le dit conseil prescrira; le conseil pourra aussi désigner les endroits où devront être plantés les poteaux, et les rues devront être remises, autant que possible et sans retards inutiles, dans leur premier état, par la compagnie et à ses frais;

(g) Si l'on découvrait un moyen efficace pour faire passer les fils de télégraphe ou de téléphone sous terre, nul acte du parlement astreignant la compagnie à adopter ce moyen, et abrogeant le droit donné à la compagnie par le présent article de poser ses fils sur poteaux, ne sera censé être une violation des privilèges conférés par le présent acte, et la compagnie n'aura pas droit à des dommages intérêts pour ce fait;

(h) Tout ouvrier travaillant à l'érection ou la réparation des lignes ou instruments de la compagnie portera, bien en vue sur ses vêtements un insigne sur lequel seront lisiblement inscrit le nom de la compagnie et un numéro au moyen duquel on puisse facilement le retrouver;

(i) Rien de contenu au présent article ne sera censé autoriser la compagnie à entrer sur aucune propriété privée dans le but de construire, entretenir ou réparer quelq'un de ses ouvrages, sans le consentement préalable du propriétaire ou occupant de la propriété;

(j) Si, pour l'enlèvement de bâtiments ou les besoins de la circulation publique, il devient nécessaire que les dits fils ou poteaux soient temporairement enlevés, en les abattant ou autrement, la compagnie devra à ses propres frais et dépens, après avis raisonnable donné par écrit par toute personne qui voudra les faire enlever, enlever ces fils et poteaux; et en cas de négligence de la part de la compagnie à le faire, cette personne pourra les enlever aux frais de la compagnie. Cet avis pourra être donné au bureau de la compagnie ou à tout agent ou officier de la compagnie dans la municipalité où seront les fils ou poteaux que l'on voudra faire enlever, ou, dans les municipalités où la compagnie n'aura pas d'agent ou d'officier, cet avis pourra être donné soit au bureau central, soit à tout agent ou officier de la compagnie dans la municipalité voisine ou la plus rapprochée de celle dans laquelle seront ces fils ou poteaux;

(k) La compagnie sera responsable de tous dommages qu'elle causera en exécutant ou entretenant quelq'un de ses dits ouvrages.

Le dit amendement ayant été lu la seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la 70^e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informé cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de bien vouloir faire transmettre au Sénat, copie du rapport du délégué envoyé par le gouvernement du Canada au congrès médical sur la tuberculose, tenu à Berlin, Allemagne, pendant le mois de mai dernier.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (U) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (V) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des élections fédérales, relativement à la province de l'Île du Prince-Edouard".

(En comité.)

Le troisième article a été reconsidéré et le premier paragraphe lu de nouveau et adopté.

Les paragraphes deux, trois et quatre ont été lus et adoptés.

Le cinquième paragraphe a été lu et amendé comme il suit:—

Page 4, ligne 16, retranchez depuis "Acte" jusqu'à "constatera", ligne 24, et insérez:—

"Dans la province de l'Île du Prince-Edouard, le juge en faisant le nouveau recensement des suffrages, tiendra compte de tous les bulletins numérotés par les sous-officiers rapporteurs et marqués de leurs initiales, conformément à l'article 23 de l'Acte du cens électoral, 1898, comme ayant été déposés par des personnes au droit de vote desquelles il aura été fait objection pour cause de non-qualification; et le juge prononcera sur les objections dans lesquelles aura persisté, lors du nouveau recensement, un candidat ou son agent, et afin de rendre sa décision, il entendra les candidats ou leurs agents et pourra interroger sous serment la personne dont le vote sera contesté ou toute autre personne. Les candidats pourront être représentés par un conseil, et le juge."

Les paragraphes restants ont été lus et agréés.

Le quatrième paragraphe a été lu et agréé.

Le titre du bill a été lu et amendé en retranchant les mots: "relativement à la province de l'Île du Prince-Edouard."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel elle demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des expropriations".

(*En comité.*)

Les articles deux, trois et quatre ont été séparément lus et retranchés du bill.

Il a été proposé de substituer la disposition suivante au premier article du bill :

“ Le paragraphe (f) de l'article 3 de l'Acte des expropriations, chapitre 13 des Statuts de 1889, est par le présent acte abrogé, et le paragraphe suivant lui est substitué :—

“(f) Changer le cours de toute rivière, canal, ruisseau, coulée ou cours d'eau, et détourner ou changer, temporairement ou permanentement, le cours de toute rivière, cours d'eau, (voie ferrée), route, rue ou sentier, ou en élever ou abaisser le niveau afin de les faire passer au-dessus, au-dessous, au niveau ou à côté de l'ouvrage public, suivant qu'il le jugera à propos ; mais avant de fermer ou de changer (une voie ferrée ou) une route (en tout ou en partie), il établira à la place (une autre voie ferrée ou) une autre route commode ; (et dans ce cas le propriétaire de la voie ferrée ou de la route prendra la voie ferrée ou la route substituée en diminution de l'indemnité, s'il en était, qu'il aurait droit de réclamer en vertu du présent acte), et le terrain occupé jusque-là par (la voie ferrée ou) la route, (ou par la partie d'icelle) ainsi fermée, pourra être transféré par le ministre au propriétaire de la terre dont il faisait primitivement partie, et deviendra ainsi la propriété de ce dernier” ;

17. Les dispositions du présent article seront rétroactives, et s'appliqueront aux transactions passées, comme aux transactions futures.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (161) intitulé : “ Acte concernant les primes sur l'acier et le fer fabriqués en Canada.”

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1899, demandant :

1. Un état du nombre d'acres de terre réservés pour des fins d'éducation dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest respectivement, sous l'autorité du chapitre 54 des Statuts révisés du Canada, article 23.

2. Le nombre d'acres vendus dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les paiements faits et les montants restant dus sur ces ventes.

3. Le montant total au crédit du dit fonds détenu par le Dominion, la nature des placements opérés et le taux d'intérêt en provenant.

4. Le montant avancé sur le principal pour venir en aide à l'enseignement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

5. Le montant rapporté au dit principal sur le produit de la vente des terres réservées pour les fins de l'enseignement et le montant actuellement dû au dit principal.

6. Et toute correspondance relative à quelque nouvelle avance à faire sur le dit fonds scolaire soit au Manitoba ou au Nord-Ouest.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No. 165.)

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (137) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la protection des eaux navigables ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 27 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	MacInnes,	Perley,
Allan,	Dandurand,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Armand,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Baird,	Dobson,	McMillan,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	Merner,	Scott,
Bernier,	Fiset,	Mills,	Sullivan,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	Montplaisir,	Temple,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kerr,	O'Brien,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Ogilvie,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Owens,	Wark.
Casgrain,	Madonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Bernier, du comité permanent du Compte rendu des *Débats*, a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier et il est comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 27 juillet 1899.

Le comité permanent du Compte rendu des *Débats* a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Votre comité recommande que M. Alphonse Desjardins, qui a été de nouveau chargé par le président du comité, conformément au rapport de votre comité du 2 octobre 1896, de faire la traduction en français des débats du Sénat, reçoive pour son travail, session de 1898, la somme de dix-sept cent trente-trois piastres et soixante et quinze cents (\$1,733.75, établie d'après le nombre de pages de l'édition anglaise.

Les sténographes (MM. Holland frères) ayant représenté à votre comité que leur contrat actuel est basé sur une session de trois à quatre mois de durée, et que la présente session ayant dépassé cette prévision, ils ont dû faire des frais additionnels, ils demandent à en être indemnisés.

Votre comité recommande qu'on leur paie une somme de trois cents piastres (\$300) en sus de toute balance qui reviendra sur leur contrat actuel.

Le tout respectueusement soumis.

T. A. BERNIER,

Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Villeneuve, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (176) intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'établissement d'une communication directe par télégraphe sous-marin entre le Canada et l'Australasie", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (P) intitulé : "Acte concernant les compagnies de prêt", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 5, ligne 35,—après "pour", insérez "des".

Page 7, ligne 2,—retranchez "précédent", et insérez "21 du présent acte".

Page 7, ligne 41,—après "d'Irlande", insérez "ou d'ailleurs".

Page 8, ligne 6,—retranchez "l'enregistrement et".

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (96) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie minière et de chemin de fer Zénith", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (145) intitulé : "Acte à l'effet de fusionner la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry Sound et la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, sous le nom de Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général sur le bill (D) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des expropriations."

(En comité.)

La disposition proposée en substitution au premier article du bill ayant été lue de nouveau, il a été proposé de l'amender en retranchant tous les mots après " rétroactives " dans la dix-septième ligne de la dite disposition et en insérant à la place les mots : " aussi bien que prospectives en tant qu'elles s'appliquent à l'acquisition de propriété appartenant à la Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean en rapport avec l'amélioration du havre de la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick."

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :—

Pour 27—Contre 4.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été posée sur la disposition telle qu'amendée, elle a été agréée.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (B) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier " ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (137) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la protection des eaux navigables ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (U) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 28 juillet 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	Macdonald (L.P.-E.),	Power,
Allan,	Dever,	McCallum,	Primrose,
Almon,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Armand,	Dobson,	Merner,	Scott,
Baker,	Ferguson,	Mills,	Snowball,
Bernier,	Fiset,	Montplaisir,	Sullivan,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	O'Brien,	Temple,
Boucherville de (C.M.G.),	Kerr,	Owens,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Perley,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Poirier,	Wark.

PRÏÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue:—

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke, demandant qu'il lui soit accordé de l'aide pour la construction d'embranchements conduisant à certaines mines dans le comté de Renfrew.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (U) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du territoire du Yukon", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Dans le bill réimprimé retranchez l'article A et insérez à la place l'article suivant:

L'article 5 de l'Acte du Territoire du Yukon, chapitre 6 des Statuts de 1898, est abrogé et le suivant lui est substitué:—

"5. Le Gouverneur en conseil pourra établir et nommer, par mandat sous son sceau privé, telles personnes qu'il jugera à propos, et en tel nombre qui ne devra être de plus de six à aucune époque, pour composer un conseil chargé d'assister le Commissaire dans l'administration du Territoire; et, avant d'entrer en fonction, les personnes ainsi nommées prêteront et souscriront devant le Commissaire les serments d'allégeance et d'office que prescrira le Gouverneur en conseil.

2. La majorité des membres du conseil, y compris le Commissaire, en composera le quorum.

3. Les sujets britanniques naturels et naturalisés du sexe masculin, dans le Territoire, qui auront atteint l'âge de vingt et un ans accomplis et résidé sans interruption dans ce Territoire pendant la durée de douze mois au moins, éliront deux représentants au conseil territorial; et ces représentants auront le même pouvoir et seront chargés des mêmes devoirs que les conseillers qui auront été nommés par

le Gouverneur en conseil. Sera éligible toute personne ayant les conditions voulues pour voter.

4. Le Commissaire en conseil pourra faire par ordonnance toutes les dispositions nécessaires pour l'élection de ces représentants.

5. Ces représentants au conseil resteront en fonctions durant deux ans à commencer du jour du rapport de leur élection.

6. Le présent article deviendra exécutoire à telle époque que le Gouverneur en conseil jugera convenable et qu'il désignera par voie d'arrêté pris en conseil.

Retranchez l'article 1 et insérez à la place l'article suivant :

I. L'article 8 du dit Acte est par le présent abrogé et le suivant lui est substitué :

"**S.** Sauf les dispositions du présent Acte, le Gouverneur en conseil pourra faire des ordonnances pour assurer la paix, l'ordre et la bonne administration dans le Territoire et aux sujets de Sa Majesté et aux autres qui l'habiteront; mais aucune ordonnance faite par le Gouverneur en conseil ou par le Commissaire en conseil, ne devra,—

(a) Pour assurer l'exécution de quelque ordonnance, imposer une amende de plus de \$500;

(b) modifier ou révoquer la peine édictée par un Acte du Parlement du Canada, en vigueur dans le Territoire, contre quelque infraction;

(c) disposer de terres ou autres propriétés publiques du Canada sans l'autorisation du Parlement, ni imposer de droit de douane ou d'accise; et aucune taxe ne pourra être imposée que de la manière prescrite dans le présent Acte;

Pourvu que le Gouverneur en conseil ou le Commissaire en conseil puisse faire des règlements concernant les licences de boutiques, auberges et autres licences, et établir des droits pour la délivrance de ces permissions;

Pourvu aussi que, dans toute partie du Territoire dans laquelle un établissement aura été formé et où il deviendra nécessaire, au sentiment du Commissaire en conseil, pour la conservation de la santé publique, de faire des règlements ou de faire des dépenses d'argent, le Commissaire en conseil puisse imposer sur les habitants de l'établissement telles taxes et droits qui seront jugés nécessaires pour l'objet en vue.

Pourvu encore que rien dans le présent article ne s'interprète comme empêchant le Commissaire en conseil de donner à une corporation municipale, lorsque les membres de son conseil ou corps dirigeant seront électifs, le pouvoir de taxer les habitants de la municipalité pour subvenir aux dépenses municipales.

2. Aussitôt l'élection faite de l'un des membres du conseil territorial, le Commissaire en conseil aura le pouvoir d'imposer des taxes pour tout objet du ressort du Commissaire en conseil.

L'article B a été lu et amendé comme il suit :

Dans les deuxième et troisième lignes du dit article retranchez "sauf sur permission spéciale" et insérez : "Si ce n'est en vertu de règlements."

Dans la sixième ligne du dit article retranchez "spéciale" et retranchez "gouverneur" et insérez : "Commissaire."

L'article C du dit bill a été lu et amendé comme suit :

Dans la première ligne avant le mot "boissons" retranchez "Les" et insérez : "Toutes."

Dans les deuxième et troisième lignes retranchez "sur permission spéciale."

Ordonné que le paragraphe suivant soit ajouté à l'article 9 comme paragraphe 2 de cet article :

2. Il y aura appel aussi à la cour Suprême du Canada, directement, de tout jugement final de la cour Territoriale, duquel le présent article permet d'appeler à la cour Suprême de la Colombie-Britannique; et les dispositions des articles 8, 9 et 11 du présent acte s'appliqueront, *mutatis mutandis*, à cet appel.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat a présenté au Sénat une réponse partielle à une adresse du Sénat datée du 28 avril 1899 demandant les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaire nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes.

4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur et extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 103h.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait en comité général au bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des expropriations", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit amendement ne soit pas agréé maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en ajoutant à la fin, après "Nouveau-Brunswick" les mots "mais non ailleurs".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement, tel qu'amendé, il a été agréé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits en comité général au bill (B) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier".

Les dits amendements ayant été lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (137) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la protection des eaux navigables".

(En comité.)

Le premier article du bill a été reconsidéré et retranché et le suivant inséré à la place:

1. L'article 1 du chapitre 41 des Statuts de 1898 est abrogé et remplacé par le suivant:

1. Le premier paragraphe de l'article 7 de l'Acte concernant la protection des eaux navigables, chapitre 91 des Statuts révisés, est amendé par l'addition des paragraphes suivants:—

(a) Personne ne jettera ou ne déposera, ni ne fera jeter ou déposer, ou ne permettra qu'il soit jeté ou déposé de pierres, graviers, terres, escarbilles, cendres ou autres matières ou déchets qui descendraient au fond dans des eaux à marée navigables du Canada où il n'y aura pas au moins douze brasses d'eau aux plus basses marées.

(b) Personne ne jettera ou ne déposera, ni ne fera jeter ou déposer ou ne permettra qu'il soit jeté ou déposé de pierres, graviers, terres, escarbilles, cendres ou autres matières ou déchets qui descendraient au fond dans des eaux navigables du Canada n'étant pas des eaux à marée, où il n'y aura pas en tout temps au moins huit brasses d'eau.

(c) Quiconque enfreindra les dispositions de l'un ou de l'autre des deux alinéas qui précèdent sera passible, sur conviction sommaire, d'une amende de vingt piastres à trois cents piastres; et dans tous les cas où de ces matières seront jetées du bord d'un navire et qu'une condamnation sera obtenue, le navire répondra de l'amende et pourra être détenu par tout capitaine de port ou percepteur des douanes jusqu'à ce qu'elle soit payée.

(d) Rien dans le présent paragraphe n'apportera aucun changement au pouvoir légal, aux droits et aux devoirs des commissaires de havre, maîtres de havre ou gardiens de port.

(e) Le ministre de la Marine et des Pêcheries pourra désigner les lieux dans toutes eaux navigables hors des limites de la juridiction de fonctionnaires mentionnés au paragraphe précédent, où pourront être déposés les pierres, graviers, terres, escarbilles, cendres et autres matières, bien que la profondeur d'eau minima en tel de ces lieux puisse être moindre de douze ou huit brasses dans le cas d'eaux à marée ou d'eau sans marée respectivement; et pourra faire des règles et règlements concernant le dépôt de ces matières, pourvu toutefois qu'avant que l'on exerce des procédures pour le recouvrement de la peine pécuniaire en cas de violation de quelque disposition du présent paragraphe relative aux eaux sans marée, on obtienne au préalable l'approbation du ministre de la Marine et des Pêcheries.

Le titre du bill a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: " Acte pour faire droit à Isaac Stephens Gerow Van Wart ", ayant été lu,

L'honorable M. Gowen, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: " Acte pour faire droit à Isaac Stephens Gerow Van Wart ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent du compte rendu des Débats ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (176) intitulé: " Acte à l'effet d'établir une communication télégraphique sous-marine directe entre le Canada et l'Australasie ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la présente session du Parlement, intitulé: '*Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier au sujet des dettes de chemins de fer*'".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 31 juillet 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Almon,	Dever,	McCallum,	Primrose,
Armand,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Dobson,	McKindsey,	Scott,
Bolduc,	Ferguson,	Merner,	Snowball,
Boucherville, de (C. M. G.),	Gowan (C. M. G.),	Miller,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Mills,	Temple,
Carling (Sir John),	Landry,	Perley,	Vidal,
Clemow,	Lougheed,	Power,	Wark.
Dandurand,	Macdonald (I. P.-E.)		

PRIÈRES.

L'honorable Sir John Carling, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son neuvième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
28 juillet 1899.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son neuvième rapport, comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir :—

21t. Réponse à Ordre du 19 juin 1899.—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de John Hearn, gardien de l'édifice public dans la ville de Napanee.

38. Réponse préparée par le greffier de la Couronne en Chancellerie, conformément à un ordre de la Chambre en date du 10 mai 1899, demandant copie des livres de votation et des listes d'électeurs pour les comtés de Beauce, Lévis, Montmagny et, Kamouraska, qui ont servi pour le plébiscite.

57l. Réponse à Ordre du 26 juin 1899.—Etat donnant les noms des personnes auxquelles des paiements ont été faits à titre d'allocations ou de remises pour des comptes de fret, sur la partie de l'Intercolonial située dans la Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'au 31 mars 1899, et indiquant le montant et la date du paiement ainsi que la date à laquelle la surcharge a été faite.

57m. Réponse à Ordre du 19 juin 1899.—Etat indiquant :—

1. La totalité du parcours combiné tant des locomotives que des voitures, et celui de l'Intercolonial, pour chaque mois à partir du 1er mars 1898, en ce qui concerne les termini, le pont et les autres parties affermées du Grand-Tronc de chemin de fer, tel qu'énoncé dans les 3ème et 33ème clauses de l'annexe du bill (No 138) :—

2. Les montants pour (a) entretien et réparations, et (b) pour tous autres frais (séparément) d'exploitation encourus par le Grand Tronc et l'Intercolonial, chaque mois, depuis le 1er mars 1898 ;

3. Copie des rapports et renseignements fournis en vertu de la clause 33 de la dite annexe, pour chaque mois depuis le 1er mars 1898.

63g. Réponse supplémentaire à Ordre du 19 avril 1899,—Relevé de toutes les liqueurs introduites dans le Yukon depuis le 1er juillet 1896, avec les noms des personnes ou compagnies qui les ont introduites, la quantité dans chaque cas, la date du permis et l'autorité qui a accordé le permis. Aussi, copie de toute correspondance avec quiconque a demandé ou obtenu un permis pour introduire des liqueurs dans le Yukon.

87b. Copie d'un rapport supplémentaire en date du 27 mai 1899, de William Ogilvie, écr. commissaire nommé en vertu des dispositions du chapitre 114 S.R.C., et par commission émise sous le Grand Sceau du Canada, pour faire une enquête et prendre des dépositions sous serment au sujet de certaines accusations portées contre certains fonctionnaires du gouvernement fédéral dans le Territoire du Yukon.

87c. Copie de la preuve annexée au rapport qui précède.

103d. Réponse partielle à Ordre du 26 avril 1899,—Etat faisant connaître toutes les personnes et commissions d'enquête nommées pour s'enquérir de la conduite des employés publics depuis le 1er août 1896, les noms des commissaires, le chiffre de leurs salaires et allocations, le montant total payé à chacun comme salaire et allocation et les dépenses totales de chaque commission en dehors des salaires et allocations, ainsi que les noms et domiciles de toutes les personnes destituées sur le rapport des commissaires.

155. Réponse à Ordre du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports, télégrammes, etc., concernant le changement projeté dans le service des malles pour Grand-View, I. P.-E.

156. Réponse à une Adresse du Sénat du 19 avril 1899,—Etat montrant—

1. Quel a été le montant total, en moyenne, payé chaque année à la Compagnie du gaz d'Ottawa pour l'éclairage des divers édifices du gouvernement pendant les deux années terminées, fin de 1898.

2. Quel est le coût total annuel avec le système actuel d'éclairage.

3. Si l'on a demandé des soumissions pour l'éclairage des divers édifices au gaz ou à l'électricité. A quelle compagnie le contrat pour l'éclairage a été donné.

4. Quel est le nombre total et la force des lumières électriques incandescentes établies dans tous les édifices publics, à Ottawa. Quel est le coût d'installation, y compris les fils et autres appareils.

5. Quel est le nombre et la force des lumières électriques alimentées par le matériel d'éclairage électrique du gouvernement et quel est le coût de l'éclairage pour les deux ans terminés, fin de 1898.

6. Quel est le coût premier et la valeur actuelle de tout le matériel électrique et des chaudières installés dans les édifices publics, à Ottawa. Combien d'hommes sont employés pour le service d'éclairage.

7. Si des soumissions ont été demandées pour la pose des fils électriques dans tous les édifices du gouvernement et des accessoires nécessaires pour l'éclairage de ces édifices. De qui des offres ont été reçues, et quel était le montant respectif de ces offres.

8. De quelle manière a été dépensé le crédit de \$75,000 destiné à ajouter au matériel électrique du gouvernement et à l'achat de certaines pompes d'incendies. Quels sont les articles de ces dépenses. A qui ces sommes ont été payées.

157. Réponse à Ordre du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, etc., concernant la nomination récente du maître de poste de Clinton, New London, I. P.-E.

158. Réponse à Ordre du 19 avril 1899,—Copie des plans et devis pour la construction du terminus en eau profonde à Saint-Jean, N.-B., y compris les quais, entrepôts, élévateurs, voies, etc., ainsi que copie des soumissions pour les dits travaux et de tous contrats passés à ce sujet.

159. Réponse à Adresse du 19 avril 1899,—Copie du contrat et des devis concernant l'amélioration du chenal nord, en aval de Prescott, et de tout arrangement ou

arrangements supplémentaires conclus avec l'entrepreneur. Aussi, copie des plans indiquant là où les travaux devaient être faits originairement, et leur site actuel.

160. Réponse à Adresse du Sénat, du 20 avril 1899,—Correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des membres du gouvernement, concernant la présentation d'une loi prohibitive; aussi les affidavit et autres documents se rapportant au vote donné sur la question de la prohibition, le 29 septembre 1898, et aux prétendues fraudes commises à l'occasion de ce vote.

161. Réponse à Adresse du Sénat du 21 juin 1899,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de l'Agriculture, l'Association des cultivateurs de fruits de l'Île du Prince-Edouard et le Premier ministre de cette province, l'honorable M. Farquharson, relativement aux expériences qui se font actuellement sur l'Île du Prince-Edouard au sujet de la culture des fruits; cette correspondance devant comprendre toutes les instructions données à M. Kinsman concernant la nature du travail à faire et le choix des vergers où se font ces expériences.

162. Réponse à Ordre du 26 juin 1899,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, lettres, etc., concernant :

1° la nomination du Dr Hall, vétérinaire, de Québec, pour rechercher la présence de la tuberculose parmi les bestiaux à Hébertville et ailleurs, dans le comté de Chicoutimi;

2° concernant la part prise à ces travaux par son frère ;

3° un état donnant le nombre de troupeaux inspectés par le Dr Hall ou par son frère ;

4° un état des montants payés pour ces inspections et pour frais de voyage, voitures, aides ou assistants ;

5° Un état de toutes sommes ou sommes d'argent payées à David Ouellet, de Hébertville, en rapport avec les dites inspections.

163. Réponse à Adresse du 26 juin 1899,—Copie de l'estimation finale ou règlement, en détail, concernant les travaux sur la section 3 de l'élargissement du canal de Lachine, de 1875-1880.

163a Réponse à Ordre du 26 juin 1889,—Copie des plans et profils des structures inférieures des ponts de trafic ordinaire et de chemins de fer sur le canal de Lachine, à la rue Wellington, Montréal, avec dimensions en chiffres. Aussi des projections isométriques du pilier central et des culées, avec élévations et dimensions, en chiffres des diverses parties y compris le tablier tournant, la poutre de roulement, les roues et les machines.

164. Réponse à Ordre du 20 mars 1898,—Etat indiquant—

1. Le nombre de personnes employées sur le dragueur *Prince Edward* comme gardiens ou autrement depuis qu'il a été mis en hivernement à la fin de la dernière saison.

2. Le nombre de personnes employées pendant l'hiver de 1896-97.

3. Le nombre de verges cubes enlevées par le dit dragueur pendant les saisons de 1896 et 1897, respectivement, le coût, par verge cube, chaque saison.

4. Le nombre de jours pendant lesquels le dit dragueur a été employé effectivement, chaque mois, pendant les saisons de 1896 et 1897, respectivement.

5. Le coût des réparations faites au dit dragueur pendant les années expirées respectivement le 31 décembre 1896 et 1897.

Aussi, copie de toute correspondance se rapportant à la révocation de John N. Macdonald de sa charge sur le dragueur *Prince Edward* et à la nomination de son successeur.

Votre comité recommande aussi que dans le cas où il n'y aurait pas d'autre réunion du comité, le président soit autorisé à décider de l'impression ou autrement de tout document qui peut être soumis à l'une ou l'autre des Chambres, comme aussi de toutes autres questions qui sont du ressort du dit comité.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, mercredi prochain.

L'honorable Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, 1899.

SECONDE RÉUNION.

Le comité mixte de la Bibliothèque a l'honneur de faire le rapport suivant:—

Votre comité s'est réuni une seconde fois dans les chambres du Président du Sénat jeudi, le 27 juillet, à 11.30 a.m.

Les minutes de la première réunion ont été approuvées après lecture faite.

Le rapport du sous-comité chargé de faire l'audition des comptes a été lu et adopté.

Une copie de ce rapport se trouve ci-jointe.

Le comité s'est ensuite ajourné.

C. A. P. PELLETIER,
Président.

APPARTEMENT DU PRÉSIDENT DU SÉNAT,
27 juillet 1899.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1899 de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la bibliothèque, depuis le 30 avril 1898 (date de la dernière audition), présente le rapport suivant:

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces qui lui ont été soumis par le comptable, les dites pièces numérotées de 5129 à 5771 (inclusivement), ainsi que les pièces relatives aux lettres de change portant les lettres A, B et C de 1898-99, respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent rapport, pour l'information du parlement, un relevé du compte courant de la bibliothèque à partir du 30 avril 1898, à venir jusqu'au 8 juillet 1899, ainsi que d'autres états secondaires fournis par le comptable, y compris un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pour la même période.

Votre sous-comité désire exprimer son appréciation de l'habileté et du soin avec lesquels le comptable a rempli ses devoirs. Les comptes et les pièces justificatives sont tenus et mis en ordre d'une manière très systématique, ce qui facilite beaucoup le travail de votre sous-comité.

L. G. POWER,
J. SCRIVER,
R. L. BORDEN,
THOS. B. FLINT.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 11 juillet 1899.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 8 juillet 1899.

RELEVÉ—classé par sujets—des dépenses pour livres et reliure, du 30 avril 1898 au 8 juillet 1899.

	\$ cts.
Religion, Philosophie et éducation.....	612 59
Histoire et Biographie.....	2,363 00
Géographie et Voyages.....	503 46
Sciences.....	748 89
Arts utiles.....	398 28
Beaux-arts.....	574 41
Jeux et amusements.....	33 32
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie.....	446 78
Belles-lettres.....	1,800 19
Encyclopédies et Revues.....	1,302 50
Droit, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.....	2,553 73
Economie politique, Science sociale, Commerce, Statistique, etc.....	697 47
Indicateurs d'adresses.....	136 36
Reliure.....	2,595 35
Assurance, Commission, Frais de port, etc.....	461 10
Total	15,227 43

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT DES SOMMES REÇUES ET DÉBOURSÉES POUR LIVRES ET RELIURE, DU 30 AVRIL 1898, etc.—*fin.*

ÉTAT DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES INDIQUANT LE SOLDÉ À LA BANQUE DE MONTRÉAL.		RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE.	
1899.	\$ c.	1899.	\$ c.
juillet.....		8 juillet....	
Lettres de crédit sur la banque de Montréal et lettres de change sur Londres, Ang., reçus à date à compte des crédits de 1898-99	15,600 50	Montant total dépensé depuis le 30 avril 1898 pour livres anglais.....	7,201 07
A déduire, remboursement sur chèque n° 5576.....	0 50	Montant total dépensé depuis le 30 avril 1898 pour livres français.....	3,097 97
Montant dépensé à date pour livres et reliure pour dépenses casuelles	12,955 27	Montant total dépensé depuis le 30 avril 1898 pour liv. sur l'histoire d'Amérique)	72 90
	2,599 95	Montant total dépensé depuis le 30 avril 1898 pour reliure.....	955 27
Balance effective.....	44 78		1,028 17
Ajouter, le montant de chèques non soldés (voir liste).....	441 68		2,595 35
Solde en banque (comparer avec état de la banque).....	486 46	Total.....	15,227 43

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 8 juillet 1899.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrit.	Numéro.	Montant.
1899.			\$ cts.
12 juin	Martin I. J. Griffin, Philadelphie, Pe., E.-U.A.	5705	5 20
23 do	L'abbé A. X. Bernard	5733	2 00
26 do	L. K. Cameron, imprimeur de la Reine, Toronto.	5737	2 40
26 do	Les éditeurs de <i>Science</i>	5738	5 00
26 do	<i>American Academy of Political and Social Science</i>	5741	5 00
30 do	W. J. Topley	5752	4 00
30 do	<i>The Burrows Bros Co.</i>	5753	7 00
30 do	W. L. Tibbits, imprimeur de la Reine, Fredericton, N.-B.	5755	2 00
30 do	John Lovell et fils	5756	7 50
30 do	Geo. E. Littlefield	5757	4 24
30 do	<i>Psychic Publishing Co.</i>	5758	1 00
30 do	Chas. D. McAlpine	5759	3 75
30 do	Little, Brown et Cie.	5760	118 33
30 do	W. H. Lowdermilk et Cie.	5761	43 00
30 do	L'abbé Victor A. Huard	5762	2 00
30 do	Granger frères	5764	10 00
30 do	Cadieux et Derome	5765	8 80
30 do	Filteau et frère	5766	15 60
5 juillet	Crédit, Receveur général	5767	11 12
5 do	Crédit, Receveur général	5768	164 74
5 do	Alphonse Bordeleau	5769	10 00
5 do	R. Von Toederrlicht	5770	3 00
7 do	M. DuBosc Beaumont	5771	6 00
			441 68

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 8 juillet 1899.

ÉTAT de la dépense mensuelle, classée sous ses différents titres, du 30 avril 1898 au 8 juillet 1899.

	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.			Livres sur l'histoire d'Amérique.	Dépenses casuelles.	Totaux.
	Anglais.	Français.	Reliure.			
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
En mai 1898.....	135 80	113 25	894 39	60 25	1,203 69
juin 1898.....	474 65	581 17	12 65	528 69	1,597 16
juillet 1898.....	2,742 57	107 50	169 67	197 78	3,217 52
août 1898.....	742 13	52 80	4 08	70 45	85 34	954 80
septembre 1898.....	1,102 63	60 45	48 27	174 00	1,385 55
octobre 1898.....	189 18	268 39	52 82	111 87	622 26
novembre 1898.....	261 17	9 00	2 25	84 81	109 17	466 40
décembre 1898.....	60 11	385 78	44 40	200 14	690 43
janvier 1899.....	1,296 99	332 00	85 01	312 17	2,026 17
février 1899.....	92 09	102 50	124 14	56 21	167 75	542 69
mars 1899.....	283 10	73 63	543 74	44 50	304 78	1,254 75
avril 1899.....	97 15	208 95	686 57	129 99	456 18	1,578 84
mai 1899.....	53 00	306 01	54 25	77 51	318 10	808 87
Du 1er juin au 8 juillet 1899.....	281 45	1,190 96	280 93	91 63	162 67	2,007 64
	7,812 02	18,356 57
Moins remboursement sur chèque n° 5,576.....	50	50
Totaux.....	7,811 52	3,792 39	2,595 35	1,028 17	3,128 64	18,356 07
A déduire la somme des dépenses casuelles.....						3,128 64
Total des dépenses en livres et reliure.....						15,227 43

JOHN SMITH,
Comptable.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le rapport du comité permanent du compte rendu des *Débats*.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (W) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la présente session du parlement, intitulé: *Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier au sujet des dettes de chemins de fer*", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (177) intitulé: "Acte à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu une première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer le Grand Nord du Canada", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (7) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de télégraphe de Yale-Koutanic (à responsabilité limitée)", et pour informer le Sénat qu'elle a agréé l'amendement fait par le Sénat au dit bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Dans l'amendement.

Dans l'alinéa (f), ligne 5—Après le mot "rues", insérez "places et autres lieux publics"; et après le mot "être", retranchez "remises" et insérez "remis".

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes à l'amendement du Sénat, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours,

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 4.—Après "1" insérez: "Sauf ainsi que ci-après prescrit".

Page 1, ligne 5.—Après "laquelle", insérez "l'Acte des clauses des compagnies, chapitre 118, ou".

Page 1, ligne 33.—Retranchez "de l'Acte précité ou de l'un ou l'autre".

Page 2, ligne 2.—Retranchez "cette Acte" et insérez: "ces Actes ou de l'un ou l'autre".

Page 2, ligne 9.—Après "compagnie" insérez ce qui suit comme article 6:—

Article 6.

6. Le présent acte ne s'appliquera à aucune compagnie d'assurances ou de fidéi-commis.

Dans le titre.

Après "l'Acte" insérez: "des clauses des compagnies et l'Acte".

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (R) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'*Acte des pénitenciers*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 3, ligne dernière, après "gardien chef" insérez "et commis des travaux" et retranchez "1,200" et insérez "1,400".

Page 4, ligne 36, après "instructeur-chef des métiers" insérez: "et commis des industries" et retranchez "1,000" et insérez "1,500".

Page 5, ligne 23, retranchez "400" et insérez "500".

Page 5, ligne 24, retranchez "300" et insérez "400".

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (O) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'*Acte des liquidations*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:

Page 2, ligne 18—après "de facto" insérez ce qui suit comme articles 6 et 7.

Article 6.

"6. Le paragraphe 2 de l'article 108 du dit *Acte des liquidations* est par le présent abrogé et remplacé par le suivant:—

"2. Le liquidateur pourra requérir le surintendant des assurances d'évaluer ou de faire évaluer sous sa surveillance les polices ci-dessus mentionnées, cette évaluation devant se faire sur la base prescrite par l'*Acte des Assurances*; et les frais de cette évaluation, au taux de trois centins pour chaque police ou addition de boni ainsi évaluée seront retenus par le ministre des Finances et Receveur général sur les valeurs qu'il aura entre les mains."

Article 7.

"7. Le paragraphe 5 du dit article 108 est par le présent abrogé."

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 1er août 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Almon,	Dever,	MacInnes,	Perley,
Armand,	Dickey,	McCallum,	Power,
Baker,	Dobson,	McKay,	Primrose,
Bellerose,	Ferguson,	McKindsey,	Prowse,
Bernier,	Fiset,	Merner,	Scott,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	Miller,	Snowball,
Boucherville, de(C.M.G.)	Kerr,	Mills,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Montplaisir,	Temple,
Carling (Sir John),	Lougheed,	O'Brien,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Wark.
Clemow,			

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

La dite communication a été alors lue par le greffier et elle est comme suit :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 1^{er} août 1899.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, cette après-midi, à quatre heures, pour recevoir le nouvel Orateur de la Chambre des Communes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. J. JONES,

Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (176) intitulé : " Acte à l'effet d'établir une communication télégraphique sous-marine directe entre le Canada et l'Australa-ie ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de la présente session du Parlement intitulé: *Acte concernant la juridiction de la cour de l'Échiquier au sujet des dettes des chemins de fer*", a été lu la seconde fois.

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (R) intitulé: " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers "

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (177) intitulé: " Acte à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliott Murray-Kynnynmond, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat* ".

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

L'honorable Thomas Bain a dit :

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

La Chambre des Communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive jamais de tomber en erreur, je prie que la faute me soit imputée, et non aux Communes, dont je suis le serviteur.

L'honorable Président du Sénat a dit :

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général, de vous déclarer qu'Elle interprétera toujours de la manière la plus favorable vos paroles et vos actes.

Il a plu à Son Excellence de se retirer et la Chambre des Comunes s'est retirée.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :
Que les résolutions suivantes soient adoptées :—

1. Résolu,—Que cette Chambre a vu avec regret les complications qui ont surgi dans la république du Transvaal, dont Sa Majesté est la suzeraine, par suite du refus d'accorder aux sujets de Sa Majesté actuellement établis dans ce pays une participation suffisante dans son gouvernement.

2. Résolu, que cette Chambre a vu avec un plus grand regret encore que l'état de choses qui y existe ait dégénéré en une oppression intolérable et ait produit une excitation considérable et dangereuse parmi diverses classes des sujets de Sa Majesté dans ses possessions sud-africaines.

3. Résolu,—Que cette Chambre, représentant un pays qui a largement réussi, en concédant des droits politiques égaux aux divers éléments de sa population, à faire disparaître les causes d'antagonisme et à faire accepter avec satisfaction par tous son système actuel de gouvernement, désire exprimer sa sympathie pour les efforts tentés par les autorités impériales en vue d'obtenir en faveur des sujets de Sa Majesté établis dans le Transvaal la mesure de justice et de reconnaissance politique qui sera nécessaire pour leur assurer la pleine jouissance de libertés et de droits égaux.

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été adoptée *nemine contradicente*.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Résolu,—Que copie de la résolution qui précède soit transmise par l'Orateur de cette Chambre au principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 2 août 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALEON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dandurand,	MacInnes,	Perley,
Almon,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Armand,	Dickey,	McKay,	Power,
Baker,	Dobson,	McKindsey,	Primrose,
Bernier,	Ferguson,	Merner,	Prowse,
Boïduc,	Fiset,	Miller,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Gowan (C.M.G.),	Mills,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Montplaisir,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Landry,	O'Brien,	Temple,
Casgrain,	Lougheed,	Ogilvie,	Vidal,
Clebow,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Wark.

PRIÈRE.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des pièces suivantes :

1. Annonces publiées en mai 1896 demandant des soumissions pour la fourniture au chemin de fer Intercolonial d'huiles à lubrifier et à brûler ;
2. Soumissions reçues en réponse à ces annonces ;
3. Rapport des analystes sur les échantillons présentés ;
4. Avis aux soumissionnaires dont les échantillons ont été acceptés ;
5. Ordre en conseil autorisant le ministre à informer les soumissionnaires heureux qu'il ne serait pas passé de contrats avec eux ;
6. La soumission faite subséquentement par la Galena Oil Co., ainsi que le rapport des analystes sur les échantillons présentés ;
7. Contrats passés avec la Galena Oil Co., en date du 17 septembre et du 23 septembre 1896 ; aussi, un état indiquant le parcours en milles effectué par le chemin de fer Intercolonial, entre le 1er novembre et le 31 octobre de chacune des années 1895, 1896, 1897 et 1898 ;

Aussi un état des retenues faites, avec indication des dates, sur les comptes de la Galena Oil Co., pour couvrir la garantie stipulée aux contrats.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le neuvième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (176) intitulé: "Acte à l'effet d'établir une communication télégraphique sous-mariné directe entre le Canada et l'Australasie", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (177) intitulé: "Acte à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 3 août 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dandurand,	MacInnes,	Poirier,
Almon,	Dever,	McCallum,	Power,
Armand,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Baker,	Dobson,	McKindsey,	Prowse,
Bernier,	Ferguson,	Merner,	Scott,
Bolduc,	Fiset,	Miller,	Snowball,
Boucherville, de(C.M.G.),	Gowan (C.M.G.),	Mills,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Montplaisir,	Temple,
Carling (Sir John),	Landry,	O'Brien,	Vidal,
Casgrain,	Longheed,	Ogilvie,	Villeneuve,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (172) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie de pâte à papier, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique ", auquel elle demande le concours du Sénat :

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que les 41e, 54e, 59e et 60 règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 4 août 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	MacInnes,	Perley,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Armand,	Dobson,	McKay,	Power,
Baker,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Bernier,	Fiset,	Merner,	Prowse,
Bolduc,	Forget,	Miller,	Scott,
Boucherville, de (C. M. G.),	Gowan (C. M. G.),	Mills,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Montplaisir,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Landry,	O'Brien,	Vidal,
Casgrain,	Lougheed,	Ogilvie,	Villeneuve.
Clemow,	Macdonald (I. P. E.),	Owens,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Bernier, du comité permanent du compte rendu des *Débats*, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 4 août 1899.

Le comité permanent du compte rendu des *Débats*, a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité recommande que pour la prochaine session du Parlement, M. H. R. Holmden soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat aux appointements de trente piastres (\$30) par semaine ; mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendant la session en lui donnant avis d'une semaine.

Ses devoirs consisteront à rédiger un compte rendu analytique des débats et délibérations des comités permanents et spéciaux du Sénat, aux séances desquels il assistera, et à livrer ce compte rendu aux correspondants de la presse pour y être publié à bref délai ;

Aussi à préparer un compte rendu analytique des débats du Sénat, au cours des débats, et à remettre ce compte rendu aux correspondants de la presse une heure au plus tard après la levée de la séance, dans l'après-midi. Si la séance se continue dans la soirée, le compte rendu des débats de la soirée, devra être remis aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat.

Le tout respectueusement soumis,

J. A. BERNIER,
Président pro-tem.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 7 août 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable SIR CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	McKindsey,	Poirier,
Bernier,	Fiset,	Merner,	Power,
Boucherville, de (C.M.G.),	Gowan (C.M.G.),	Miller,	Primrose,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	Scott,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Montplaisir,	Snowball,
Clemow,	Macdonald (I.P.E.),	O'Donohoe,	Sullivan,
Dever,	McCallum,	Perley,	Vidal.
Dobson,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, a proposé:

Qu'il soit imprimé, pour chaque sénateur, cinquante copies additionnelles du *Hansard* du Sénat contenant les débats sur les "Résolutions concernant le Transvaal".

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (32) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la vente des billets de chemins de fer";

Aussi, le bill (133) intitulé: "Acte autorisant l'acquisition par l'Etat du chemin de fer du comté de Drummond"; et

Aussi, le bill (138) intitulé: "Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Stephen Gerow Van Wart", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé ce dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, 4 août 1899.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill (K) No 181, intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Stephen Gerow Van Wart".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

(Attesté),

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (T) intitulé: "Acte relatif à la libération conditionnelle de détenus aux pénitenciers", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 4, ligne 29, après "première", insérez ce qui suit comme article 12.

Article 12.

"12. Il sera du devoir du ministre de la Justice d'aviser le Gouverneur général sur toutes matières se rapportant à l'administration de la présente loi".

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (182) intitulé: "Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'Intérieur", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (156) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection générale", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (175) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les chemins et réserves de chemins dans la province du Manitoba", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (170) intitulé: "Acte concernant la sûreté des navires", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (187) intitulé: "Acte concernant la cité d'Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 8 août 1899.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McMillan,	Perley,
Armand,	Ferguson,	Merner,	Poirier,
Baker,	Fiset,	Miller,	Power,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	Mills,	Primrose,
Boucherville de (C.M.G.),	Landry,	Montplaisir,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lougheed,	O'Donohoe,	Snowball,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Sullivan,
Dandurand,	McCallum,	Owens,	Vidal.
Dever,	McKindsey,		

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (182) intitulé: "Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'Intérieur", ayant été lu, L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en trois mois.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (182) intitulé: "Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'Intérieur", et sur la motion en amendement de l'honorable M. Miller, à savoir: Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en trois mois.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Ferguson,	McCallum,	Miller,
Boucherville, de (C.M.G.),	Landry,	McKindsey,	Montplaisir,
Clemow,	Lougheed,	Merner,	Primrose.—14.
Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Pelletier, Président,	Snowball,
Bernier,	Fiset,	Poirier,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gowan (C.M.G.),	Power,	Vidal.—15.
Dandurand,	Mills,	Scott,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (137) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la protection des eaux navigables ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (W) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de la présente session du Parlement, intitulé : " Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier au sujet des dettes des chemins de fer, " et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (U) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 30.—Retranchez " le présent article deviendra " et insérez " les paragraphes trois, quatre et cinq du présent article deviendront ".

Page 2, ligne 23.—Après " publique " insérez " ou pour des fins d'amélioration locale ".

Page 2, ligne 25.—Retranchez " sur les habitants de l'établissement ".

Page 2, ligne 26.—Retranchez " l'objet en vue " et insérez " quelqu'un de ces objets ".

Page 2, ligne 36.—Retranchez depuis " Territoire " jusqu'à " et ", dans la ligne 37.

Page 2, ligne 40.—Retranchez “ Commissaire ” et insérez “ Gouverneur ”.
Page 4, ligne 22.—Après “ appel ” insérez ce qui suit comme article 14 :—

Article 14.

“ 14. L'article 12 de l'Acte du Territoire du Yukon, est par le présent modifié “ en y ajoutant les mots : ‘ et ces audiences seront publiques ’ ”.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (85) intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer ”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (183) intitulé : “ Acte autorisant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Charlottetown et Murray-Harbour, comme entreprise publique ”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (189) intitulé : “ Acte concernant les cautions de dettes contractées pour grain de semence ”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (156) intitulé : “ Acte modifiant l'Acte d'inspection générale ”, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles 1, 2 et 3 ont été lus et agréés.

L'article 4 a été lu et agréé à l'exception de la partie sous le titre “ Avoine ”, dont la délibération a été remise.

L'annexe a été lue et amendée comme il suit :—

Page 6, dans la 3e ligne du premier paragraphe, après “ Manitoba ” insérez “ les Territoires du Nord-Ouest, et ”.

Page 7, dans la 3e ligne du cinquième paragraphe, à "novembre" substituez "octobre".

Page 9, ligne 12, après le quatorzième paragraphe, insérez ce qui suit comme paragraphe 14a :—

14a. " Chaque fois qu'il y aura une différence d'opinions entre un cultivateur vendant du blé et son acheteur au sujet de la classification de ce blé, le cultivateur, tout en acceptant le prix offert pour son blé comme étant d'une classe inférieure à celle à laquelle il appartient suivant lui, pourra exiger qu'un échantillon soit choisi de commun accord entre lui et l'acheteur, lequel échantillon sera mis sous une enveloppe cachetée, et expédié à l'inspecteur en chef, à Winnipeg; et le dit inspecteur classifiera ce blé sans délai, et fera un rapport de sa classification aux deux parties; et, dans le cas où le dit inspecteur trouverait que ce blé est d'une qualité supérieure à celle pour laquelle le prix a déjà été payé, alors l'acheteur paiera au cultivateur la différence entre le prix déjà payé par lui et le prix qui aurait dû être en premier lieu si la classification supérieure faite par le dit inspecteur en chef avait été admise des deux parts au moment de la vente".

Page 8, ligne 13. Le paragraphe 15 a été amendé et rédigé dans les termes suivants :

" 15. Le conseil de revision du district d'inspection du Manitoba se composera de douze personnes compétentes dont six seront nommées par la Chambre de commerce de la cité de Winnipeg, trois par le commissaire de l'Agriculture de la province du Manitoba et trois par celui des Territoires du Nord-Ouest, le tout sauf approbation du ministre du revenu de l'Intérieur; et ce conseil sera régi, dans l'accroissement de ses fonctions, par les règlements généraux qu'établira le Gouverneur en conseil".

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (170) intitulé : " Acte concernant la sûreté des navires ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (175) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les chemins et réserves de chemins dans la province du Manitoba ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (187) intitulé : " Acte concernant la cité d'Ottawa ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (191) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 9 août 1899.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	Miller,	Poirier,
Armand,	Ferguson,	Mills,	Power,
Boucherville, de (C.M.G.)	Gowan (C.M.G.),	Montplaisir,	Primrose,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	O'Donohoe,	Scott,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Snowball,
Clemow,	MacInnes,	Owens,	Sullivan,
Dandurand,	McCallum,	Perley,	Vidal.
Dever,	Merner,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (182) intitulé: "Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'Intérieur", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (183) intitulé: "Acte autorisant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Charlottetown et Murray-Harbour comme entreprise publique", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (189) intitulé: "Acte concernant les cautions de dettes contractées pour grain de semence", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle à rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (178) intitulé: "Acte concernant les Commissaires du havre de Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (128) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des poids et mesures", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (190) intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (156) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection générale".

(*En comité.*)

La partie de l'article 4, sous le titre "Avoine" a été de nouveau prise en considération et il a été proposé d'y faire les amendements suivants :

Page 4, ligne 12.—Après "grains" insérez "et pèsera trente-quatre livres au moins le boisseau".

Page 4, ligne 14.—Après "grains" insérez "et pèsera trente-deux livres au moins le boisseau".

Page 4 ligne 16.—Après "No 2" insérez "et pèsera trente livres au moins le boisseau".

Objection ayant été faite à la dite motion;—la question a été posée sur son adoption et elle a été résolue dans la négative.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé; passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, et qu'il y ait deux séances distinctes ce jour-là, la première de ces deux séances devant commencer à onze heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi, à

moins que le Sénat ne s'ajourne plus tôt; la seconde devant commencer à trois heures de l'après-midi et se continuer jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (179) intitulé: "Acte concernant les Commissaires du havre de Montréal", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (170) intitulé: "Acte concernant la sûreté des navires".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Perley a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (175) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les chemins et réserves de chemins dans la province du Manitoba", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (187) intitulé: "Acte concernant la cité d'Ottawa".

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Primrose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (191) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes", a été lu seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Snowball,

Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures de l'avant-midi.

Jeudi, 10 août 1899.

Le Sénat s'est réuni à 11 heures a.m.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Armand,	Ferguson,	Merner,	Power,
Boucherville, de (C.M.G.),	Gowan C.M.G.),	Mills,	Primrose,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Montplaisir,	Scott,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Snowball,
Clemow,	MacInnes,	Perley,	Sullivan.
Dever,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (178) intitulé: "Acte concernant les Commissaires du havre de Québec", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à trois heures.

SECONDE SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	MacInnes,	Poirier,
Armand,	Dever,	McCallum,	Power,
Baker,	Dobson,	Merner,	Scott,
Boucherville de (C.M.G.),	Ferguson,	Mills,	Snowball,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Landry,	Montplaisir,	Sullivan.
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.E.),	O'Donohoe,	

Conformément à l'ordre du jour, le bill (128) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des poids et mesures", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (178) intitulé: "Acte concernant les Commissaires du havre de Québec", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (179) intitulé: "Acte concernant les Commissaires du havre de Montréal", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (175) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les chemins et réserves de chemins dans la province du Manitoba ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

L'article un a été lu et agréé.

L'article deux ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme il suit :

Page 1, ligne 17, retranchez depuis " sectionnaire " jusqu'à " sont " ligne 18, et insérez : " numéroté 7a ".

Objection ayant été faite à cette motion, le comité s'est divisé :

Pour 9—Contre 7.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que la règle quarante et unième soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (190) intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées" ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:
Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (190) intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction de lignes de chemins de fer y mentionnées".

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Power, du sous-comité du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,

10 août 1899.

Le sous-comité nommé par le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité pour agir de concert avec Son Honneur le Président relativement à la fourniture d'uniformes pour certains membres du personnel du Sénat, avec pouvoir de faire rapport directement à la Chambre—a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Le sous-comité recommande que le concierge, l'huissier, le gardien du vestiaire et les deux messagers permanents du Président soient fournis d'uniformes du même modèle, et les autres messagers permanents d'uniformes d'un modèle quelque peu différent. Quant aux messagers sessionnels, le comité a pensé que la question du choix de leur uniforme peut être différée jusqu'au commencement de la prochaine session.

Le sous-comité est d'avis que, pour éviter tout malentendu, le gardien du cabinet de lecture ne soit pas considéré comme messenger pour ce qui concerne le présent rapport.

Le sous-comité recommande que le sergent d'armes soit autorisé à recevoir des soumissions, pour la fourniture des uniformes, de la part d'au moins trois confectionneurs d'habillements de la cité d'Ottawa, et à faire exécuter ces uniformes, avec pouvoir de régler les détails non prévus dans le memorandum ci-joint.

C. A. P. PELLETIER,
L. G. POWER.

LIVRÉES DU SERVICE DU SÉNAT.

La couleur des habits sera bleu marine; les étoffes seront choisies par le sergent d'armes.

Le pantalon aura un passepoil ou nervure sur la couture extérieure de la jambe. L'huissier, le concierge, le gardien du vestiaire et deux messagers permanents du Président, porteront la grande livrée, à savoir: le pantalon ci-dessus et l'habit garni de passepoil rouge au bord du collet et sur les poches de derrière; les boutons de l'habit et du gilet seront de cuivre.

A l'égard des autres messagers permanents ils auront l'habit à basques courtes avec nervures rouges au collet et aux parements des manches, et boutons de cuivre. Ils porteront aussi des casquettes bleu marine, lisérées de rouge, dont la forme est laissée au choix du sergent-d'armes.

C. A. P. PELLETIER,
L. G. POWER.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain, à la première séance.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, et qu'il y ait deux séances distinctes ce jour-là, la première de ces deux séances devant commencer à onze heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi, à moins que le Sénat ne s'ajourne plus tôt; la seconde devant commencer à trois heures de l'après-midi et se continuer jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion,—elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures de l'avant-midi.

Vendredi, 11 août 1899.

Le Sénat s'est réuni à 11 h. a.m.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	McCallum,	Poirier,
Armand,	Dever,	Merner,	Power,
Boucherville, de (C. M. G.),	Gowan (C. M. G.),	Mills,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	O'Donohoe,	Sullivan.
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (D) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des expropriations", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 20.—Retranchez "d'icelle" et insérez "de la voie ferrée ou de la route".

Page 1, ligne 24.—Retranchez le paragraphe 2, et insérez le suivant:—

" 2. Le présent article sera censé s'appliquer à la Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean et à cette partie de sa propriété dont le ministère des Chemins de fer a pris possession pour les besoins du chemin de fer Intercolonial dans la cité de Saint-Jean, aussi efficacement que s'il eût été décrété et en vigueur à l'époque de la prise de possession de cette propriété; mais le présent acte n'aura pas autrement d'effet rétroactif".

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (156) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection générale", et informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 11 août 1899.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, pour proroger le parlement de la Puissance, vendredi, le 11 courant, à 4 heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. G. DRUMMOND,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du sous-comité du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas pris en considération aujourd'hui, mais qu'il soit pris en considération d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Clemow,	McCallum,	O'Donohoe,
Boucherville, de (C. M. G.),	Landry,	Merner,	Sullivan.—8.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Carling (sir John),	Gowan,	Power,
Baker,	Dever,	Mills,	Snowball.—9.
Bowell (Sir Mackenzie),			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné à deux heures.

 SECONDE SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni à deux heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Carling (Sir John),	McCallum,	Poirier,
Armand,	Clemow,	McMillan,	Power,
Boucherville, de	Dever,	Merner,	Scott,
(C.M.G.),	Gowan, (C.M.G.),	Mills,	Snowball,
Bowell (Sir Mac-	Landry,	Owens,	Sullivan.
kenzie),	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (192) intitulé : "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1900, et pour d'autres objets liés au service public", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (175) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les chemins et réserves de chemins dans la province du Manitoba", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliott Murray-Kynnymond, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-

Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Acte constituant en corporation la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des postes.

Acte modifiant l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non organisés.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière La Pluie.

Acte modifiant l'Acte concernant le ministère de l'Intérieur.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Acte concernant la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Acte concernant la Compagnie de prêts L'Atlas.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.

Acte concernant la Banque du Peuple.

Acte concernant la Compagnie d'Assurances des chemins de fer canadiens contre l'incendie, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie d'Assurances Dominion contre l'incendie.

Acte concernant la Corporation générale de fidéicommiss du Canada, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de fidéicommiss du Canada.

Acte concernant la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée).

Acte concernant la *Dominion Permanent Loan Company*.

Acte pour établir des mesures d'hygiène sur les travaux publics.

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Penberthy Injector Company*.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du district d'Edmonton, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Central d'Algonoma.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Belleville-Prince-Edward.

Acte pour faire droit à Abraham Aronsberg.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ceinture de l'Île de Montréal, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal.

Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de placement et d'épargne Birkbeck.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances.

Acte ayant pour objet de pourvoir à l'administration de la justice criminelle dans le territoire à l'est de Manitoba et de Kéwatin et au nord d'Ontario et de Québec.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le département de la Commission géologique.

- Acte modifiant de nouveau l'Acte des douanes.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.
 Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des coalitions pour gêner le commerce.
 Acte concernant les primes sur l'acier et le fer fabriqués en Canada.
 Acte concernant les compagnies de prêt.
 Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié.
 Acte constituant en corporation la Compagnie minière et de chemin de fer Zénith
 Acte à l'effet de fusionner la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound et la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien sous le nom de Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord, et à l'effet de changer son nom en celui de Chemin de fer le Grand Nord du Canada.
 Acte constituant en corporation la Compagnie de télégraphe de Yule-Koutanie (à responsabilité limitée).
 Acte modifiant l'Acte des clauses des compagnies et l'Acte des compagnies.
 Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des liquidations.
 Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers.
 Acte à l'effet d'établir une communication télégraphique sous marine directe entre le Canada et l'Australasie.
 Acte à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub.
 Acte modifiant l'Acte concernant la vente des billets de chemins de fer.
 Acte autorisant l'acquisition par l'Etat du chemin de fer du Comté de Drummond.
 Acte ratifiant un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, afin d'assurer le prolongement du réseau du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal.
 Acte pour faire droit à Isaac Stephen Gerow Van Wart.
 Acte relatif à la libération conditionnelle des détenus aux pénitenciers.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la protection des eaux navigables.
 Acte modifiant l'Acte de la présente session du Parlement, intitulé : *Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier au sujet des dettes des chemins de fer.*
 Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon.
 Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'Intérieur.
 Acte autorisant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Charlottetown et Murray-Harbour, comme entreprise publique.
 Acte concernant les cautions de dettes contractées pour grain de semence.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer.
 Acte concernant la sûreté des navires.
 Acte concernant la cité d'Ottawa.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.
 Acte concernant les Commissaires du havre de Québec.
 Acte modifiant l'Acte des poids et mesures.
 Acte concernant les Commissaires du havre de Montréal.
 Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.
 Acte modifiant l'Acte d'inspection générale.
 Acte modifiant l'Acte des expropriations.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les chemins et réserves de chemins dans la province du Manitoba.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public,

“ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1900, et pour d'autres objets liés au service public,” que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de clore la quatrième session du huitième Parlement par le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous relevant de vos devoirs durant cette longue session, je désire vous remercier pour l'attention diligente que vous avez donnée aux nombreuses mesures importantes qui ont été soumises à votre examen.

Je suis content de constater que l'action du Canada, en décidant de s'unir à la mère patrie et aux colonies australiennes pour la construction d'un câble transpacifique, a reçu l'approbation générale.

Je vous félicite sur les preuves de prospérité continue qui règne par tout le Dominion, et qui a stimulé la formation de tant de compagnies ayant pour but le développement d'entreprises qui doivent tendre à accroître la richesse du pays.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté je vous remercie pour les subsides que vous avez accordés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En me séparant de vous je désire exprimer l'espoir que le Canada continuera longtemps à jouir de la prospérité qui règne aujourd'hui.

L'Orateur du Sénat alors dit :

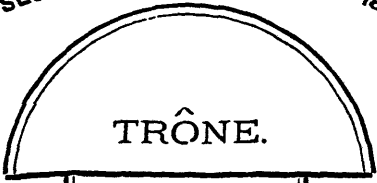
Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à lundi, le dix-huitième jour de septembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à lundi, le dix-huitième jour de septembre prochain.

DIAGRAMME DE LA SALLE DU SÉNAT.

4^E SESSION, 8^E PARLEMENT. 1899.



TRÔNE.

Chapelain:
Vén. Archidiacre LAUDER.

Président:
HON. SIR C. A. P. PELLETIER,
C. C. M. C.
Grandville.

HON. MESSIEURS—

HON. MESSIEURS—

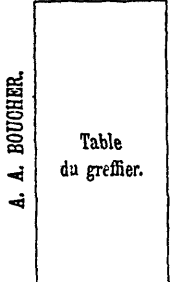
Lovitt Yarmouth.
YEO Port II.H.
Fiset Golfe.
Templeman N. Westminster.
Bellerose DeLanaudière
Armand Repentigny
Clemow Rideau.
Foillon Marquette.
Casgrain Windsor.
Dobson Lindsay.
Primrose Picton.
Thibault De la Vallière.
Dandurand deLorimier
PAQUET Lasalle.

Wark Fredericton.	Carmichael New Glas-gow.
M'ASSON Mille-Iles.	Reesor King's.
Gowan Barrie.	Snowball Chatham.
Vidal Sarnia.	Cox Toronto.
Power Halifax.	Mills Bothwell.
King Queen's.	Scott Ottawa.
McMillan Alexandria	Miller Richmond.
McKindsey Milton.	Cochrane Wellington
McCallum Monck.	McDonald Cap Breton.
McLaren Perth.	O'Donohoe Erie.
Macdonald I.P.E.	Bolduc Lauzon.
O'Brien Victoria.	Thibault Rigaud.
Owens Inkerman.	KERR Cobourg.

Wood Westmoreland	Temple York, N. B.
Ogilvie Alma.	MacKee Cap Breton.
Smith Toronto.	Dickey Amherst.
Ferguson Queen's.	Carling London.
Bowell Hastings.	MacInnes Burlington.
Allan York, Ont.	Sullivan Kingston.
Macdonald Victoria, C. B.	Dever M. St. Saint-Jean.
Drummond Kennebec.	McKay Truro.
Lewin Saint-Jean.	Merner Hamburg.
Poirier Acadie.	Prowse King's.
Ross De la Duran- taye.	Baker Bedford.
Landry Stadacona.	Price Laurentides.
Villeneuve DeSalaberry.	Aikins Home.

Montplaisir Siuwenegan.
Hingston Rougemont.
DeBou- cherville Montarville
Kirchhoner Brandon.
Perley Wolsley, T. V. O.
Lougheed Calgary.
Almon M. Jr. Hlfx.
Forget Sorel.
Bernier St. Boniface
Sanford Hamilton.
Reid Caribou.
Baird Victoria, N. B.
McSweeney Moncton.

E. J. LANGEVIN.



A. A. BOUCHER.

Sténographes:
A. & G. HOLLAND.

Sergent-d'Armes,
J. DE ST. D. LE MOINE.

BARRE.

Verge Noire,
R. E. KIMBER.

Mars 1899.

SÉNATEURS DU CANADA

4e SESSION, 8e PARLEMENT, 62-63 VICTORIA

1899

L'HONORABLE SIR ALPHONSE PELLETIER, C.C.M.G., PRÉSIDENT.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
DAVID REESOR	King	Yorkville, Ont.
GEORGE WILLIAM ALLAN	York	Toronto.
JOSEPH F. ARMAND	Repentigny	Rivière-des-Prairies, P.Q.
ROBERT B. DICKEY	Amherst	Amherst, N.-E.
WILLIAM MILLER	Richmond	Arichat, N.-E.
DAVID WARK	Fredericton	Fredericton, N.-B.
JAMES DEVER	M. Sr. Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
SIR FRANK SMITH, Chevalier	Toronto	Toronto.
WILLIAM JOHN MACDONALD	Victoria, C.-B.	Victoria, C.-B.
MATTHEW HENRY COCHRANE	Wellington	Hillhurst, P.Q.
ALEXANDER VIDAL	Sarnia	Sarnia, Ont.
JOSEPH HYACINTHE BELLEROSE	DeLanaudière	St-Vincent de Paul, P.Q.
RICHARD WILLIAM SCOTT	Ottawa	Ottawa.
JAMES D. LEWIN	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
LAURENCE GEOFFREY POWER	M. Sr. Halifax	Halifax, N.-E.
SIR ALPHONSE PELLETIER, C.C.M.G. (<i>Président</i>)	Grandville	Québec.
JOSEPH ROSAIRE THIBAUDEAU	Rigaud	Montréal.
C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C.M.G.	Montarville	Boucherville, P.Q.
WILLIAM J. ALMON	M. Jr. Halifax	Halifax, N.-E.
THOMAS MCKAY	Truro	Truro, N.-E.
ALEXANDER W. OGILVIE	Alma	Montréal.
DONALD MACINNES	Burlington	Hamilton, Ont.
JOHN O'DONOHUE	Erié	Toronto.
DONALD McMILLAN	Alexandria	Alexandria, Ont.
GEORGE C. MCKINDSEY	Milton	Milton, Ont.
WILLIAM McDONALD	Cap-Breton	Little Glace Bay, N.-E.
JOSEPH BOLDOC	Lauzon	St-Victor de Tring, P.Q.
JAMES ROBERT GOWAN, C.M.G.	Barrie	Barrie, Ont.
MICHAEL SULLIVAN	Kingston	Kingston, Ont.
FRANCIS CLEMOW	Rideau	Ottawa.
PASCAL POIRIER	Acadie	Shediac, N.-B.
SAMUEL MERNER	Hamburg	New-Hamburg, Ont.
CHARLES EUSÈBE CASGRAIN	Windsor	Windsor, Ont.
LACHLAN MCCALLUM	Monck	Stromness, Ont.
WILLIAM E. SANFORD	Hamilton	Hamilton, Ont.
J. J. ROSS	De la Durantaye	Ste-Anne de la Pèrade, P.Q.
WILLIAM DELL PERLEY	Wolseley	Wolseley, T.N.-O.
JAMES REID	Caribou	Queenselle, C.-B.
EVAN JOHN PRICE	Laurentides	Québec.
GEORGE A. DRUMMOND	Kennebec	Montréal.
SAMUEL PROWSE	King	Murray Harbour, I.P.-E.
CHARLES ARKEL BOULTON	Marquette	Shellmouth, Manitoba.
JAMES ALEXANDER LOUGHEED	Calgary	Calgary, T.N.-O.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
LOUIS FRANÇOIS RODRIGUE MASSON.....	Mille Isles.....	Terrebonne, P.Q.
PETER McLAREN.....	Perth.....	Perth, Ont.
HIPPOLYTE MONTPLAISIR.....	Shawinegan.....	Cap de la Madeleine, P.Q.
JAEKZ B. SNOWBALL.....	Chatham.....	Chatham, N.-B.
ANDREW A. MACDONALD.....	Charlottetown.....	Charlottetown, I.P.-E.
JOHN DOBSON.....	Lindsay.....	Lindsay, Ont.
A. C. P. LANDRY.....	Stadacona.....	Mastai, Que.
THOMAS ALFRED BERNIER.....	St-Boniface.....	St-Boniface, Manitoba.
CLARENCE PRIMBOSE.....	Pictou.....	Pictou, N.-E.
SIR MACRENZIE BOWELL, C.C.M.G.....	Hastings.....	Belleville, Ont.
JOHN NESBITT KIRCHHOFFER.....	Selkirk.....	Brandon, Manitoba.
DONALD FERGUSON.....	Queens.....	Charlottetown, I.P.-E.
GEORGE T. BAIRD.....	Victoria.....	Perth Centre, N.-B.
SIR WILLIAM H. HINGSTON, Chevalier.....	Rougemont.....	Montreal.
JOSIAH WOOD.....	Westmorland.....	Sackville, N.-B.
JAMES O'BRIEN.....	Victoria.....	Montréal.
JOSEPH O. VILLENEUVE.....	De Salaberry.....	Montréal.
WILLIAM OWENS.....	Inkerman.....	Montréal.
JAMES COX ATKINS.....	Home.....	Toronto.
GEORGE B. BAKER.....	Bedford.....	Sweetburg, Que.
DAVID MACKEN.....	Cap-Breton.....	Halifax, N.-E.
SIR JOHN CARLING, C.C.M.G.....	London.....	London, Ont.
THOMAS TEMPLE.....	York.....	Fredericton, N.-B.
LOUIS J. FORGET.....	Sorel.....	Montréal.
ALFRED A. THIBAUDEAU.....	De la Vallière.....	Montréal.
DAVID MILLS.....	Bothwell.....	Ottawa, Ont.
GEORGE A. COX.....		Toronto, Ont.
GEORGE GERALD KING.....	Queens.....	Chipman, N.-B.
JOHN LOVITT.....	Yarmouth.....	Yarmouth, N.-E.
RAOUL DANDURAND.....	De Lorimer.....	Montréal.
JEAN-BAPTISTE RONUALD FISET.....	Golfe.....	Rimouski, Que.
WILLIAM TEMPLEMAN.....	New-Westminster.....	Victoria, C.-B.
JAMES W. CARMICHAEL.....		New-Glasgow, N.-E.
JOHN YEO.....	Prince-Est.....	Port-Hill, I.P.-E.
JOSEPH ARTHUR PAQUET.....	La Salle.....	Québec.
WILLIAM KERR.....	Northumberland-O.....	Cobourg, Ont.
PETER McSWEENEY.....	Northumberland.....	Moncton, N.-B.

LISTE DES SÉNATEURS

PAR

PROVINCES

ONTARIO—24

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable	
1. DAVID REESOR	Yorkville.
2. GEORGE WILLIAM ALLAN	Toronto.
3. SIR FRANK SMITH, Chevalier.....	Toronto.
4. ALEXANDER VIDAL.....	Sarnia.
5. RICHARD WILLIAM SCOTT.....	Ottawa.
6. DONALD MACINNES.....	Hamilton.
7. JOHN O'DONOHUE.....	Toronto.
8. DONALD McMILLAN.....	Alexandria.
9. GEORGE C. McKINDSEY	Milton.
10. JAMES ROBERT GOWAN, C.M.G.....	Barrie.
11. MICHAEL SULLIVAN.....	Kingston.
12. FRANCIS CLEMOW.....	Ottawa.
13. SAMUEL MERNER ..	New-Hamburg.
14. CHARLES EUSÈBE CASGRAIN	Windsor.
15. LACHLAN McCALLUM.....	Stromness.
16. WILLIAM E. SANFORD	Hamilton.
17. PETER McLAREN ..	Perth.
18. JOHN DOBSON.....	Lindsay.
19. SIR MACKENZIE BOWELL C.C.M.G...	Ottawa.
20. JAMES COX AIKINS.....	Toronto.
21. SIR JOHN CARLING, C.C.M.G.	London.
22. DAVID MILLS.....	Ottawa.
23. GEORGE A. COX.....	Toronto.
24. WILLIAM KERR.....	Cobourg.

QUÉBEC—24

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
1. JOSEPH F. ARMAND.....	Repentigny.	Rivière des Prairies.
2. MATTHEW HENRY COCHRANE.. ..	Wellington.	Hillhurst.
3. JOSEPH HYACINTHE BELLEBOSE.....	DeLanaudière.	St-Vincent de Paul.
4. SIR ALPHONSE PELLETIER (C.C.M.G.) <i>Président</i>	Grandville.	Québec.
5. JOSEPH ROSAIRE THIBAUDEAU	Rigaud.	Montréal.

QUÉBEC—*Suite.*

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
6. C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C. M. G.	Montarville.	Boucherville.
7. ALEXANDER W. OGILVIE.	Alma.	Montréal.
8. JOSEPH BOLDOC.	Lauzon.	St-Victor de Tring.
9. JOHN JONES ROSS.	De la Durantaye.	Ste-Annedela Pérade
10. EVAN JOHN PRICE.	Laurentides.	Québec.
11. GEORGE A. DRUMMOND.	Kennébec.	Montréal.
12. LOUIS FRANÇOIS RODRIGUE MASSON...	Mille Isles.	Terrebonne.
13. HIPPOLYTE MONTPLAISIR.	Shawinegan.	Cap de la Madeleine.
14. A. C. P. LANDRY.	Stadacona.	Mastai.
15. SIR WILLIAM H. HINGSTON, Chevalier	Rougemont.	Montréal.
16. JAMES O'BRIEN.	Victoria.	Montréal.
17. JOSEPH O. VILLENEUVE.	DeSalaberry.	Montréal.
18. WILLIAM OWENS.	Inkerman.	Montréal.
19. GEORGE B. BAKER.	Bedford.	Sweetsburg.
20. LOUIS J. FORGET.	Sorel.	Montréal.
21. ALFRED A. THIBAUDEAU.	De la Vallière.	Montréal.
22. RAOUL DANDURAND.	De Lorimier.	Montréal.
23. JEAN BAPTISTE ROMUALD FISSET.	Goïfe.	R mou-ki.
24. JOSEPH A. PAQUET ...	La Salle.	Québec.

NOUVELLE-ECOSSE—10.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable	
1. ROBERT B. DICKEY.	Amherst.
2. WILLIAM MILLER.	Arichat.
3. LAURENCE GEOFFREY POWER.	Halifax.
4. WILLIAM J. ALMON.	Halifax.
5. THOMAS MCKAY.	Truro.
6. WILLIAM McDONALD.	Little Glace Bay.
7. CLARENCE PRIMROSE.	Pictou.
8. DAVID MACKEEN.	Halifax.
9. JOHN LOVITT.	Yarmouth.
10. JAMES W. CARMICHAEL.	New-Glasgow.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

L'honorable	
1. DAVID WARK.	Frédéricton.
2. JAMES DEVER.	Saint-Jean.
3. JAMES D. LEWIN.	Saint-Jean.

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable	
4. PASCAL POIRIER.....	Shediac.
5. JABEZ B. SNOWBALL.....	Chatham.
6. GEORGE T. BAIRD.....	Perth Centre.
7. JOSIAH WOOD.....	Sackville.
8. THOMAS TEMPLE.....	Fédriction.
9. GEORGE GERALD KING.....	Chipman.
10. PETER MCSWEENEY.....	Moncton.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD—4.

L'honorable	
1. SAMUEL PROWSE.....	Murray Harbour.
2. ANDREW A. MACDONALD.....	Charlottetown.
3. DONALD FERGUSON.....	Charlottetown.
4. JOHN YEO.....	Port-Hill.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

L'honorable	
1. WILLIAM JOHN MACDONALD.....	Victoria.
2. JAMES REID.....	Quesnelle.
3. WILLIAM TEMPLEMAN.....	Victoria.

MANITOBA—4.

L'honorable	
1. CHARLES ARKEL BOULTON.....	Shellmouth.
2. THOMAS ALFRED BEBNIER.....	St-Boniface.
3. JOHN NESBITT KIRCHHOFFER.....	Brandon.
4. Vacant,	

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—2.

L'honorable	
1. WILLIAM DELL PERLEY.....	Wolseley.
2. JAMES ALEXANDER LOUGHEED.....	Calgary.

INDEX

DU

TRENTE-QUATRIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SÉNAT

62 ET 63 VICTORIA 1899.

ACIER. Primes sur l'— (*Voir Primes.*)

ACIÉRIES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Bill reçu la 1^{re} fois, et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 249. Rapporté, 262. Règles 49, 50, 52, 53 et 54 suspendues, 262. Placé sur l'ordre du jour, 263. La 2^e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 271. Rapporté, 292. Lu 3^e fois et passé, 299. S. R., 368, chap., 121

ACTIONNAIRES DES BANQUES INCORPORÉES. Liste des—, 44.

ADRESSES :—

A Son Excellence le Gouverneur général :

En réponse au discours du trône, 24, 25, 29. Passé, 29.

Réponse de Son Excellence, 47.

Marchandises importées et expédiées dans le Yukon et le Klondyke, 34. Réponse, 171.

Nombre de personnes employées dans le département des Postes, 34. Réponse, 230.

Correspondances et rapports de M. Louis Coste au sujet des routes du Yukon, 41. Réponse, 87.

Prolongement de l'Intercolonial : dépenses pour matériel roulant, passagers, marchandises expédiées, 41. Réponses, 102, 116, 117, 226.

Les affaires de la Banque du Peuple, 44. Réponse, 87. Impression de la réponse, 126.

Démission de Freeman Ketcheson, 48. Réponse, 179.

ADDRESSES—Suite.

- Résolution du Sénat, déclarant le siège d'un sénateur vacant, 51-2.
- Présentation d'une loi prohibitive et documents se rapportant au plébiscite, 60, 65, 68. Réponse, 295.
- Transport des malles entre le chemin de fer Intercolonial et le Cap Tourmentine, 63. Réponse, 166.
- Etablissement d'entrepôt de douane à Cardigan Bridge, (I.P.-E.), 64. Réponse, 172.
- Au sujet de l'éclairage des bâtisses du Parlement, 64. Réponse, 236.
- Terres des écoles dans le Manitoba et les Territoires, 75. Réponse, 318.
- Câble du Pacifique, 75. Réponse, 85.
- Amendements à la loi électorale, 76.
- Marchandises expédiées en Europe par l'Intercolonial. 76. Réponse, 121.
- Recettes et dépenses sur l'Intercolonial pour 1897-1898 et 1898-99, 76.
- Enquêtes contre les employés, 84. Réponses, 226, 240, 243, 325.
- Lettres, etc., de H. H. Norwood, inspecteur de l'or dans le Yukon, 111. Réponse, 171.
- Réclamations en Cour d'Echiquier, 124.
- Montants payés de 1893 à 1899 pour réclamations d'entrepreneurs contre le gouvernement, 125.
- Contrats passés par le gouvernement gré à gré, 190, 259.
- Culture des fruits dans l'île du Prince-Edouard, 200. Réponse, 296.
- Rapport du délégué au congrès médical sur la tuberculose en Allemagne, 316.
- Fourniture d'huiles au chemin de fer Intercolonial, 243.
- Conventions entre le gouvernement et le Grand-Tronc au sujet de l'Intercolonial, 205. Réponse, 215.

ADVERTIZING COMPANY CANADIAN MUTUAL BENEFIT (LIMITED). Pétition demandant un acte d'incorporation, 72. Rapportée, 119.

AGRICULTURE. Rapport du ministre de l'—, 76. Fermes expérimentales, 87. Au sujet de la publication d'une statistique sur l'—, 304.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX :

- Motions adoptées, 19, 35, 40, 55, 83, 105, 157, 235.
- Ajournements, 19, 41, 55, 85, 107, 166, 235.
- Motion amendée, 40.
- Motions rejetées sur division, 183, 321.
- Motions que la Chambre s'ajourne, 80, 231. Retirées, 80, 231.
- Motions d'ajournement au matin, 357, 364. A l'occasion de la mort d'un sénateur, 92, 260.

- ALASKA, CHEMIN DE FER D'— ET DU NORD-OUEST. Pétition demandant un acte d'incorporation, 50. Rapportée, 156.
- ALASKA, YUKON, CHEMIN DE FER D'— : Pétition de J. Dugdale, demandant un acte d'incorporation, 104.
- ALBERTA, COMPAGNIE D'IRRIGATION (DU NORD-OUEST CANADIEN). Pétition pour faire changer son nom, 27. Rapportée, 67.
 Bill reçu et lu 1re fois, 91. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 100. Rapporté, 127. Lu 3e fois et passé, 132. S. R., 254. Chap. 93.
- ALEXANDER, T. W. : Rapport recommandant que son salaire soit augmenté, 115. Adopté, 134.
- ALGOMA, CHEMIN DE FER CENTRAL D'— : Pétition demandant un acte d'incorporation, 66. Rapportée, 104.
 Bill reçu et lu 1re fois, 264. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 279. Rapporté, 298. Lu 3e fois et passé, 301. S. R., 368. Chap. 50.
- AMÉRIQUE BRITANNIQUE, COMPAGNIE DE PÂTE À PAPIER ET DE CHEMIN DE FER DE L'—
 Bill reçu et lu 1re fois, 345. Règles suspendues, 345. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 345.
- ARBITRAGE, COUR D'— pour les questions ouvrières. Pétition demandant la création d'une—, 214.
- ARCHIVES : Département des—. Rapport, 135.
- ARONSBURG, ABRAHAM—Acte pour faire droit à—. Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 51. Pétition demandant un bill de divorce, 51. Rapport sur la pétition, 63. Adopté, 69.
 Bill présenté et lu 1re fois, 69. 7e Rapport; avis et bill signifié, 94. Adopté, 100. Certificat du greffier, 101. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 101. 10e Rapport; bill amendé, 125. Adopté, 140. Lu 3e fois et passé, 140. Message aux Communes, 140. Passé par les Communes, 305. Message, 305, S. R., 368. Chap. 132.
- ARTHABASKA, CHEMIN DE FER D'—. Pétitions demandant un acte d'incorporation, 54. Rapportée, 104.
 Bill reçu et lu 1re fois, 88. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 111. Rapporté avec un amendement, 152. Amendement agréé, 152. Lu 3e fois et passé, 157. Amendement agréé par les Communes, 198. S. R., 255. Chap., 51.
- ARTS, ACADÉMIE ROYALE CANADIENNE DES—. Pétition contre les loteries, etc., 73.
- ARTS, ASSOCIATION DES — de Montréal. Pétition contre les loteries, etc., 83.
- ATLANTIQUE CANADIEN, CHEMIN DE FER—Pétition; fusion de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound et du—, 50. Rapportée, 156.
 Bill reçu et lu 1re fois, 300. Lu 2e fois et renvoyé au Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 308. Rapporté, 315. Lu 3e fois et passé, 321. S. R., 369. Chap., 81.

ATLANTIQUE AU NORD-OUEST, CHEMIN DE FER DE L'—. Pétition; délai demandé, 31. Rapportée, 47.

Bill reçu et lu 1re fois, 91. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 100. Rapporté, 128. Lu 3e fois et passé, 133. S. R., 254. Chap. 52.

ATLAS, COMPAGNIE DE PRÊTS L'—. Pétition demandant modification de sa charte, 87. Rapportée, 193.

Bill reçu et lu 1re fois, 221. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 231. Rapporté avec un amendement, 263. Amendement agréé, 264. Lu 3e fois et passé, 268. Amendement agréé par les Communes, 291. S. R., 368. Chap., 91.

ASHCROFT A GLENORA, CHEMIN DE FER DE—. (*Voir Glenora.*)

ASSURANCES. Des chemins de fer Canadiens contre les accidents.

Du Canada sur la vie.

Du Canada contre les accidents.

Dominion contre l'incendie.

Sur les glaces.

Impériale sur la vie.

De London contre l'incendie.

De la Puissance contre les accidents.

Sur la vie dite le Soleil. (*Voir ces mots.*)

Rapport du Surintendant des—, 40.

ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—.

Bill reçu et lu la 1re fois, 268. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 290. En comité, 308. Rapporté, lu 3e fois et passé, 308, S. R., 368. Chap. 13.

AUDITEUR GÉNÉRAL. Rapport partiel de l'—, 44.

BAIN, L'HONORABLE THOMAS—. Nommé orateur des Communes, 340-341.

BANQUES : Liste des actionnaires des—, du Canada, 44.

De la Nouvelle-Ecosse.

Du Peuple.

De la Puissance. (*Voir ces mots.*)

COMITÉ DES—ET DU COMMERCE. Rapport nommant le—, 33. Règles 80 et 17 suspendus, 33. Adopté, 34. 1er rapport; réduction du quorum, 38. Adopté, 38.

Membres ajoutés au comité, 33.

ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—.

Bill reçu et lu 1re fois, 153. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 172. Comité, 181. Lu 3e fois et passé, 187. S. R., 255. Chap. 14.

BASSINS DE RADOUB, CONSTRUCTION DE—.

Bill reçu et lu 1re fois, 338. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 341.
En comité, lu 3e fois et passé, 344. S. R., 369. Chap. 9.

BEDLINGTON A NELSON, CHEMIN DE FER DE—.Pétition demandant un acte d'incorporation par le Fédéral, 50. Rapportée, 54.

Bill reçu et lu 1re fois, 149. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 154. Rapporté avec amendement, 160. Amendement agréé, 180. Motion pour amender le bill rejetée, 200. Lu 3e fois et passé, 200. Amendements agréés par les Communes, 222. S. R., 255. Chap., 53.

BELLEVILLE-PRINCE-ÉDOUARD, PONT—. Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 190. Rapportée, 193. Règle 52 suspendue, 193. Pétition demandant un acte d'incorporation, 204. Rapportée, 285. Règles 49 et 50 suspendues, 285.

Bill reçu et lu 1re fois, 295. Lu 2e fois et renvoyé au comité des bills privés, 299. Rapporté, 304. Règle 70 suspendue, 304. Lu 3e fois passé, 304. S. R., 368. Chap., 95.

BETTERAVE, SUCRE DE—. Pétitions pour l'encouragement des industries du, 71.**BIBLIOTHÈQUE:** Rapport des bibliothécaires, 20. Approuvé, 156.

Comité de la —. Rapport nommant le comité, 32. Adopté, 34. Message aux Communes à ce sujet, 40. Messages des Communes, 45. 1er rapport: sous-comité nommé, 156. Adopté, 157. 2e rapport du sous-comité, 332. Adopté, 340.

BIENS-FONDS, ACTES MODIFIANT L'ACTE DES TITRES DE—, 1894.

Bill reçu et lu 1re fois, 248. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 265. En comité, 272. Rapporté lu 3e fois et passé, 272. S. R., 368. Chap., 17.

BILLS: Lus pro forma, 19.

Délai pour présentation pour—privés, 79, 85.

Délai pour présentation de—privés, 38, 47, 79, 105.

Délai pour présentation de rapports sur—privés, 80, 105, 156.

Placés sur l'ordre du jour, 94, 290.

Rapport, inopportunité d'un—208, 284.

Rapport, préambule non prouvé, 209, 228.

Rayé de l'ordre du jour, 270.

Retirés. 314.

Sanctions de, 254, 368.

Comité des—privés divers: Rapport nommant le, 33. Adopté, 34. 1er rapport; réduction du quorum, 37. Quorum réduit à 5 membres, 183.

BILLETS DE CHEMINS DE FER.Vente des —. Bill reçu et lu 1re fois, 153. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 173. Rapporté avec amendements 182. Amendement agréé, 183. Lu 3e fois et et passé, 194. Amendements agréés par les Communes, 347. S. R., 369. Chap 38.

- BIRBECK, COMPAGNIE CANADIENNE DE PLACEMENTS ET D'ÉPARGNES, DE TORONTO.**
Pétition demandant un acte d'incorporation au fédéral, 71. Rapporté, 79.
Bill reçu et lu 1^{re} fois, 243. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 251. Rapporté avec amendement, 274. Amendements agréés, 274. Lu 3^e fois et passé, 286. Amendements agréés par les Communes, 305. S. R., 368. Chap., 108.
- BOTTEBELL, E. —** Congé d'absence recommandé, 187, 191, 206.
- BOUCHARD, JOSEPH —** Nommé traducteur du Hansard à salaire fixe, 74, 82.
- BOULTON, L'HON. CHARLES ARKEL —** Le Sénat informé de la mort de, 91, 92.
- BRANDON ET DU SUD-OUEST, CHEMIN DE FER DE—**. Pétition; prolongement de sa ligne, 36. Rapporté, 47.
Bill reçu et lu 1^{re} fois, 91. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 100. Rapporté, 127. Lu 3^e fois et passé, 133. S. R., 254. Chap., 54.
- BRITANNIQUE CANADIENNE, COMPAGNIE DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS—**. Etat d'affaire de la—, 25.
- BRONSON, COMPAGNIE—(BRONSON & WESTON).** Pétition demandant modification de sa charte, 49. Rapportée, 79.
Bill reçu et lu 1^{re} fois, 90. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 99. Rapporté, 119. Lu 3^e fois et passé, 126. S. R., 254. Chap., 96.
- BRUCE, COMTÉ DE—**. Pétition pour l'encouragement des industries du sucre de betterave, 71.
- BUFFALO ET FORT-ÉRIÉ, COMPAGNIE DU PONT DE—(PONT DE WELLAND À LA GRANDE ILE) :** Pétition; délai pour l'exécution de ses travaux, 72. Rapportée, 104.
Bill reçu et lu 1^{re} fois, 113. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 117. Rapport; bill renvoyé à six mois, 284. Adopté, 284. Rapport rescindé et bill renvoyé au comité, 293. Rapporté avec amendements, 298. Amendements agréés, 299. 3^e lecture remise, 302. Amendé, 305. Lu 3^e fois et passé, 305. Amendements agréés par les Communes, 321. S. R., 369. Chap., 97.
- C****ABLE DU PACIFIQUE :** Adresse pour correspondances au sujet du—, 75. Réponse, 85. (*Pour bill voir Télégraphe.*)
- CALVIN, COMPAGNIE—**. Pétition demandant modification de sa charte, 50. Rapportée, 54. Pétition pour faire changer son nom, 66.
- CAISSE de Garantie et de Retraite de la Banque de la Puissance (Caisse de Pensions de la Banque de la Puissance).** Pétition demandant modification de sa charte, 53. Rapportée, 155.
Bill reçu et lu 1^{re} fois, 153. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 166. Rapporté, 178. Lu 3^e fois et passé, 187. S. R., 254. Chap., 112.

- CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU—SUR LA VIE. Pétition demandant modification de sa charte, 50. Rapportée, 67. Pétitions des porteurs de police de la compagnie, 56, 71, 78, 118. Pétitions en faveur du bill, 83, 96, 103.
- Bill reçu et lu 1re fois, 125. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 134. Rapporté, 141. Lu 3e fois et passé, 152. S. R., 254. Chap., 99.
- ACTE RELATIF À LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU—SUR LA VIE. Pétitions de porteurs de polices d'assurance, 84, 86, 87.
- CHEMIN DE FER DU SUD DU—.(Voir Sud.)
- ASSURANCE DU —CONTRE LES ACCIDENTS. Pétition demandant modification de sa charte, 27. Rapportée, 118.
- Bill reçu et lu 1re fois, 184. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 197. Rapporté, 208. Lu 3e fois et passé, 215. S. R., 255. Chap., 98.
- ASSURANCE DU—SUR LES GLACES. (Voir Glaces.)
- CANADIAN MUTUAL BENEFIT ADVERTIZING COMPANY, (LIMITED). Pétition demandant un acte d'incorporation, 72. Rapportée, 119.
- CARBURE DE CALCIUM, FABRICATION DE—.Pétition demandant un acte d'incorporation 71. Rapportée, 230.
- CARDIGAN BRIDGE. Adresse au sujet de l'établissement d'un entrepôt de douane à— 64. Réponse, 172.
- CARLETON, J. C.—. Nommé messenger permanent, 27, 56, 287.
- CARMICHAEL, L'HON. J. W.—. Nommé sénateur, 16. Présente son bref, 16. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 17.
- CASCADE-CITY ET CARSON. Pétition de D. C. Corbin demandant de construire un chemin de fer entre—, 43. Rapportée, 54.
- CEINTURE, CHEMIN DE FER DE—DE L'ILE DE MONTRÉAL. (Voir Montréal.)
- CHAMBRE DES COMMUNES. Acte modifiant l'acte du Sénat et de la—. (Voir Sénat.)
- CHARLOTTETOWN ET MURRAY-HARBOUR. Construction d'un embranchement de chemin de fer entre—.
- Bill reçu et lu 1er fois, 352. Lu 2e fois, 355. En comité et rapporté, 355. Règle 41 suspendue, 355. Lu 3e fois et passé, 355. S. R., 369. Chap., 4.
- CHEMINS ET RÉSERVES DE CHEMINS DANS LE MANITOBA.
- Bill reçu et lu 1re fois, 348. 2me lecture remise, 353, 358. Lu 2e fois, 362. En comité et amendé, 362. Règle 41 suspendue, 362. Lu 3e fois et passé, 362. Amendement agréé par les Communes, 367. S. R., 369. Chap., 19.
- CHEMINS DE FER :
- Acte concernant les—lu *pro formâ*, 19.

CHEMINS DE FER—Suite.

Cie d'assurance des—canadiens contre les accidents. Pétition demandant modification de sa charte, 27. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 99. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passée, 139. S. R., 254. Chap. 106

COMITÉ DES—TÉLÉGRAPHES ET HAVRES. Rapport du comité de Sélection nommant le—, 33. Règles 80 et 17 suspendues pour ajouter des membres au au comité, 33-4. Rapport adopté, 34. 1re rapport; réduction du quorum. 37. Adopté 37. L'honorable M. Templeman ajouté au—, 97.

ACTE MODIFIANT DE NOUVEAU L'ACTE DES—. Pétitions en faveur du bill, 96, 139, 155, 178.

Bill reçu et lu 1re fois, 352. Lu 2e fois, 356. En comité et rapporté, 356. Règle 41 suspendue, 357. Lu 3e fois et passé, 357. S. R., 369. Chap., 37.

Subventions aux compagnies de—. (*Voir* Subventions.)

Juridiction de la Cour de l'Echiquier au sujet des dettes de—. (*Voir* Echiquier.)

AS-URANCE DES—CANADIENS CONTRE L'INCENDIE, (Assurance Dominion). Pétition pour faire remettre son acte en vigueur, etc., 103. Rapportée, 284.

Bill reçu et lu 1re fois, 264. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 287. Rapporté, 292. Lu 3e fois et passé, 299. S. R., 368. Chap., 107.

CHILCAT, PASSE—À DAWSON-CITY. Pétition de Fauquier demandant un acte pour construire un chemin de fer de—, 49. Rapporté, 67.

CLEWOW, L'HONORABLE M. —. Ajouté au comité des divorces, 312.

COALITIONS POUR GÊNER LE COMMERCE.

Bill reçu et lu 1re fois, 177. 2e lecture remise, 197, 206, 227, 239, 251, 270, 282. Lu 2e fois et et renvoyé à un comité général, 290. En comité et rapporté, 309. Lu 3e fois et passé, 311. S. R., 369. Chap., 46.

COBOURG, NORTHUMBERLAND ET PACIFIQUE, CHEMIN DE FER DE—. Pétition délai pour l'exécution de ses travaux, 71. Rapportée, 103.

Bill reçu et lu 1re fois, 88. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer Télégraphes et Havres, 111. Rapporté, 128. Lu 3e fois et passé, 133. S. R., 254. Chap., 61.

CODE CRIMINEL. Acte modifiant le—, 1892: Séduction et Enlèvement.

Bill reçu et lu 1re fois 88. Placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture, 94. 2e lecture remise, 112, 130, 140, 176, 201, 227, 250. Rayé de l'ordre du jour, 270.

CODE CRIMINEL. Acte contenant de nouvelles modifications au—, 1892.

Bill présenté et lu 1re fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 165. Comité remis, 180. En comité, 196. Comité remis, 202. En comité. 206, 212, 216, 222. Rapporté avec amendements, 223. Amendements agréés, 223. Lu 3e fois et passé, 231.

Pétition de Montréal pour faire modifier l'article 205 du—, 43.

COLOMBIE-BRITANNIQUE. Ordres en conseil relatifs aux terres fédérales dans la, 43. Interpellation au sujet de développement de la, 57.

COLOMBIE-BRITANNIQUE. CHEMIN DE FER DE LA—, ET DE L'OUEST. Pétition, émission d'obligations, 84. Rapporté, 104.

Bill reçu et lu la 1re fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres 112. Rapporté, 128. Lu 3e fois et passé, 133. S. R., 254. Chap., 63.

COLOMBIE-BRITANNIQUE. CHEMIN DE FER DU SUD DE LA—. Pétition demandant modification de sa charte, 32. Rapporté, 47.

Bill reçu et lu la 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer Télégraphes et Havres 98. Rapporté, 116. Lu 3e fois et passé, 122. S. R., 254. Chap., 55.

COLONISATION DU NORD. CHEMIN DE FER DE—. Pétition demandant un acte d'incorporation, 84. Rapporté, 104.

Bill reçu et lu la 1re fois, 88. 2e lecture remise, 111. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer Télégraphes et Havres, 117. Rapporté avec amendement, 129. Amendement agréé, 129. Lu 3e fois et passé, 134. Amendement agréé par les Communes, 197. S. R., 255. Chap., 63.

COMITÉ :

Des Banques et du Commerce.

De la Bibliothèque.

Des Bills privés divers.

Des Chemins de fer Télégraphes et Havres.

Du compte-rendu des Débats.

Des Divorces.

De l'Economie Interne et de la Comptabilité.

Des Impressions.

Des Ordres permanents.

Des Privilèges.

Du Restaurant.

De Sélection. (*Voir ces mots.*)

COMMERCE, TABLEAU DU—ET DE LA NAVIGATION, 35.

COMMISSAIRES DU HAVRE DE QUÉBEC. (*Voir Québec.*)

Du Havre de Montréal. (*Voir Montréal.*)

COMPAGNIES. ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—(Actes des clauses des compagnies et l'Acte des—)

Bill présenté et lu la 1re fois, 124. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 137. En comité, 148. Rapporté avec amendements, 148. Amendements agréés, 153. Réimpression du bill, 153. 3e lecture remise, 172. Amendé de nouveau en comité, 194. Lu 3e fois et passé, 194. Amendé par les Communes, 338. Acquiescement du Sénat, 338. S. R., 369. Chap., 40.

COMPTABILITÉ. COMITÉ DE L'ÉCONOMIE INTERNE ET DE LA—, (*Voir Économie Interne.*)

COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DU GREFFIER DU SÉNAT: Présentés, 43. Approuvés par le comité, 164.

COMPTES PUBLICS POUR 1898, 40.

COMTÉS DU CENTRE. CHEMIN DE FER DES—. Pétition demandant modification de sa charte, 66. Rapportée, 105.

Bill reçu et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer Télégraphes et Havres, 107. Rapporté, 128. Lu 3e fois et passé, 133. S. R., 254. Chap., 60.

CONSTRUCTIONS DANS LES EAUX NAVIGABLES. ACTE CONCERNANT CERTAINES—.

Bill reçu et lu 1re fois, 88. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 98. En comité et rapporté, 106. Lu 3e fois et passé, 117. S. R., 254. Chap., 32.

CONTRATS PASSÉS PAR LE GOUVERNEMENT GRÉ À GRÉ. Adresses, 190, 259.

COSTE, LOUIS, Adresse pour correspondance de M—, au sujet de la route Yukon-Teslin. 41. Réponse, 87,

DAIM. CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE DE LA VALLÉE DU—. Pétition: Délai pour l'achèvement de ses travaux, 72. Rapporté, 104.

Bill reçu et lu 1re fois, 150. 2e lecture remise, 164, 159. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 173. Rapporté avec un amendement, 225. Amendement agréé, 226. Règle 70 suspendue, 126. Lu 3e fois et passé, 326. Amendement agréé par les Communes, 240. S. R., 255. Chap., 86.

DAVIDSON, R. B.—. Rapport recommandant que son salaire soit augmenté, 115. Adopté, 134.

DÉBATS. COMITÉ DU COMPTE-RENDU DES—. Rapport nommant le—, 33. Adopté, 34. 1er rapport: traducteur du hansard à salaire fixe, 74. Adopté, 82. L'honorable M. Templeman ajouté au comité, 97. 2e rapport: Traduction du Hansard et sténographes, 320. Considération remise, 327. Adopté, 337. 3e rapport: Sténographe nommé pour faire une analyse des débats, 346. Adopté, 346.

DESJARDINS, ALPHONSE—. Chargé de la traduction des débats du Sénat, 320, 327, 337.

DESSINS DE FABRIQUE. (*Voir Marques du Commerce.*)

DISCOURS DU TRÔNE à l'ouverture du Parlement, 14. Rapporté, 19. Adresse de remerciement, 24, 25, 29. Réponse, 47.

DISCOURS DE PROROGATION, 370.

DIVISIONS DANS LE SÉNAT.

Sur une motion d'ajournement, 183.

Sur la 2^{me} lecture du bill du Grand Tronc et de l'Intercolonial, 269.

Sur la 2^{me} lecture du bill du chemin de fer du comté de Drummond, 270.

Sur la passation du bill du Grand Tronc et de l'Intercolonial, 293.

Sur le renvoi à six mois du bill du chemin de fer du comté de Drummond, 294.

Sur le bill de la représentation à la Chambre des Communes, 302.

Sur le renvoi à trois mois du bill concernant les ministères des Douanes et du Révenu de l'Intérieur, 350.

Adoption d'un rapport du comité de l'Economie interne, 366.

DIVORCES, COMITÉ DES—. Rapport nommant le—, 33. Adopté, 34.

L'honorable M. Templeman ajouté au—, 97.

L'honorable M. Clemow ajouté au—, 312.

Rapports 1, 2 et 3. (*Voir* Stock.) Rapports, 4, 6, et 9. (*Voir* Dowding.)
Rapports, 5, 7 et 10. (*Voir* Aronsberg.) Rapports, 8 et 11. (*Voir* Van Wart.)

DOMINION, ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE—. (*Voir* Chemins de fer.)

DOMINION PERMANENT LOAN COMPANY. Pétition demandant modification de sa charte, 50. Rapportée, 79.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 265. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 271. Rapporté, 293. Lu 3^e fois et passé, 299. S. R., 368. Chap., 109.

DOUANES : Adresse au sujet de l'établissement d'un entrepôt de—à Cardigan Bridge, 64. Réponse, 172.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des— :

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 268. Lu 2^e fois et renvoyé à un comité général, 282. En comité, 295. Rapporté avec amendement, 295. Amendement agréé, 295. Règle 41 suspendue, 295. Lu 3^e fois et passé, 295. Amendement agréé par les Communes, 310. S. R., 369. Chap., 22.

Acte concernant les ministères des—et du Revenu et de l'Intérieur.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 348. Lu 2^e fois sur division, 350. Règle 41 suspendue, 351. En comité et rapporté, 351. Lu 3^e fois et passé, 355. S. R., 369. Chap., 23.

DOWDING, ANNIE INKSON. Acte pour faire droit à—

Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 36. Pétition demandant un acte de divorce, 37. 4^e Rapport sur la pétition, 62. Adopté, 68.

Bill présenté et lu 1^{re} fois, 68. 6^e Rapport; avis et bill signifiés, 93. Adopté, 100. Certificat du greffier, 101. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Divorces, 101. 9^e Rapport; sur le bill, 114. Considération remise, 126. Rapport adopté, 131. Bill lu 3^e fois et passé, 131. Message aux Communes, 131. Bill passé par les Communes, 215. Message, 215. S. R., 255. Chap., 133.

DRUMMOND, CHEMIN DE FER DU COMTÉ DE—.

Adresse pour documents relatifs au—, 106. Réponse, 120.

Acquisition par l'Etat du—.

Bill reçu et lu 1re fois, 179. 2e lecture remise, 201. 2e lecture proposée, 223. Débat remis, 234. Lu 2e fois sur division, 297. En comité et rapporté, 289. Amendé, 294. Lu 3e fois sur division et passé, 294. Amendement agréé par les Communes, 347. S. R., 369. Chap., 6.

DUGDALE, J. et autres. Pétition demandant un acte d'incorporation pour un chemin de fer devant partir de Pyramid-Harbour, 50. Rapportée, 104.

DUNNE, JOHN—. Nommé huissier du Sénat, 275-76, 287.

E
EAUX NAVIGABLES, PROTECTION DES—.

Bill reçu et lu 1re fois, 235. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 250. Comité remis, 270, 290. En comité, 309. Comité remis, 319, 322. En comité, 326. Rapporté avec amendements, 327. Amendements agréés, 327. Lu 3e fois et passé, 327. Amendements agréés par les Communes, 351. S. R., 369. Chap., 31.

Constructions dans les—. (*Voir* Constructions.)

ECHIQUEUR. Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la Cour de l'—.

Bill présenté et lu 1re fois, 52. 2e lecture remise, 68. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 73. Comité remis, 82. En comité, 97. Comité levé, 98. Motion pour renvoyer de nouveau le bill à un comité général, 290. En comité, 309. Rapporté avec amendements, 309. Considération remise, 322. Amendement agréé, 326. Lu 3e fois et passé, 326.

Jurisdiction de la cour de l'— au sujet des dettes de chemin de fer.

Bill reçu et lu 1re fois, 235. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 249. En comité, 250. Rapporté, lu 3e fois et passé, 250. S. R., 255. Chap., 44.

Adresse au sujet des réclamations en cour d'Echiquier, 124.

Acte modifiant l'Acte concernant la cour de l'— au sujet des dettes de chemins de fer.

Bill présenté et lu 1re fois, 328. 2e lecture remise, 337. Lu 2e fois, 341. Règle 41 suspendue, 341. Lu 3e fois et passé, 341. Passé par les Communes, 351. S. R., 369. Chap. 45.

ECLAIRAGE DES BATISSES DU PARLEMENT.

Adresse au sujet de l'—, 64. Réponse, 236.

ECOLES, Terres des— dans le Manitoba et les Territoires. Adresse au sujet des—, 75. Réponse, 313.

Réponse à une adresse de l'année précédente, 77.

ECONOMIE INTERNE ET DE LA COMPTABILITÉ, Comité de l'—.

Rapport nommant le comité, 33. Adopté, 34. 1er rapport; réduction du quorum, 37. Adopté, 37. 2e rapport; comptes et femmes de journée, 164. Adopté, 187. 3e rapport; papeterie, messagers, 275. Amendé et adopté, 287.

Rapport du sous-comité, 363. Adopté sur division, 366.

EDMONTON AU LAC DES ESCLAVES, Chemin de fer d'—. Pétition demandant un acte d'incorporation, 43. Rapportée, 47.

Bill reçu et lu 1re fois, 88. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 98. Rapporté, 115. Lu 3e fois et passé, 121. S. R., 254. Chap. 66.

EDMONTON A LA SASKATCHEWAN, Chemin de fer d'—. Pétition de H. Roughsedge et autres, demandant un acte d'incorporation, 57. Rapportée, 79.

Bill reçu et lu 1re fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 181. Rapporté, 200. Lu 3e fois et passé, 205. S. R., 255. Chap. 65.

Chemin de fer du district d'— (Edmonton, Yukon et Pacifique.)

Bill reçu et lu 1re fois, et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 264. Rapporté, 285. Règles 52, 53 et 54 suspendues, 286. Placé sur l'ordre du jour, 286. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 291. Rapporté, 297. Motion hors d'ordre, 297. Lu 3e fois et passé, 301. S. R., 368. Chap. 64.

ELECTIONS FÉDÉRALES DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Bill présenté et lu 1re fois, 286. 2e lecture remise, 291. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 305. En comité, 312, 317. Rapporté avec amendements, 317. Amendements agréés, 317. Règle 41 suspendue, 317. Lu 3e fois et passé, 317.

ELECTORALE, Loi— des provinces. Adresse pour correspondance au sujet des amendements à la—, 76.

ELECTRIQUE, Cie— de Hull. (Voir Hull.)

EMPLOYÉS PUBLICS, Adresse au sujet des enquêtes contre les—, 84. Réponses, 226, 240, 243, 325.

ENLÈVEMENT, Séduction et enlèvement. (Voir Code Criminel.)

ÉRIÉ ET HURON, Chemin de fer—fusionné avec la Compagnie de chemin de fer et du lac Érié à la rivière Détroit. Pétition demandant un acte pour se fusionner, 50. Rapportée, 54.

Bill reçu et lu 1re fois, 121. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 130. Rapporté avec amendements, 152. Considération des amendements remise, 159. Amendements amendés et adoptés, 166. Lu 3e fois et passé, 166. Amendements agréés par les Communes, 198. S. R., 255. Chap. 67.

ESTACADES, Compagnie d'— de la Ristigouche. (Voir Ristigouche.)

ESTIMÉS pour l'année fiscale 1900, 76.

EXAMINATEURS DU SERVICE CIVIL, Rapport des—, 88.

EXPROPRIATIONS, Acte modifiant l'Acte des—.

Bill présenté et lu 1re fois, 55. 2me lecture remise, 68. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 73. Comité remis, 82. En comité, 91. Comité levé, 95. Motion pour renvoyer de nouveau le bill à un comité général, 290. Comité remis, 311. En comité, 317, 322. Rapporté avec amendements, 322. Amendements amendés et agréés, 325. Lu 3e fois et passé, 325. Amendé par les Communes, 365. Amendements agréés, 365. S. R., 369. Chap., 39.

FALSIFICATIONS, Acte modifiant de nouveau l'Acte des—.

Bill reçu et lu 1re fois, 149. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 154. En comité et rapporté, 158. Lu 3e fois et passé, 165. S. R., 254. Chap. 26.

FER, Primes sur le—. (*Voir Primes.*)

FERMES EXPÉRIMENTALES, Rapport sur les—, 87.

FIDÉICOMMIS ORIENTALE, Compagnie de—. Pétition demandant modification de sa charte, 66.

Bill reçu et lu 1re fois, 121. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 131. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 139. S. R., 254. Chap. 110.

FIDÉICOMMIS DU CANADA, Corporation générale de—. Pétition demandant modification de sa charte, 96. Rapportée, 230.

Bill reçu et lu 1re fois, 221. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 232. Rapporté, 292. Lu 3e fois et passé, 299. S. R., 368. Chap. 111.

FORCE MOTRICE, Compagnie Canadienne de—. Acte à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara. Pétition pour changer son nom, etc., 73. Rapportée, 79.

Bill reçu et lu 1re fois, 149. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 158. Rapporté avec un amendement, 176. Amendement agréé, 176. Lu 3e fois et passé, 180. Amendement agréé par les Communes, 198. S. R., 255. Chap., 105.

FOREST, Municipalité du township de—. Pétition demandant modification de l'Acte des chemins de fer, 139.

FRANCHISE, Lois de— : Correspondance relative aux—, 218.

FRUITS, Culture des— dans l'Ile du Prince-Edouard. Adresse, 200. Réponse, 296.

GÉOLOGIQUE : Département du Service— Rapport du—, 76.

Acte modifiant l'Acte de la Commission—.

Bill reçu et lu 1re fois, 248. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 265. En comité, 271. Rapporté avec amendement, 271. Amendement agréé, 271. Règle 41 suspendue, 272. Lu 3e fois et passé, 272. Amendement agréé par les Communes, 310. S. R., 368. Chap. 21.

GIBIER, Conservation du— dans les Territoires non organisés.

Bill reçu et lu 1re fois, 248. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 265. En comité, 272. Rapporté, lu 3e fois et passé, 272. S. R., 368. Chap. 20.

GLACES, Assurance du Canada sur les— Pétition demandant un acte d'incorporation, 27. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1re fois, 203. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 206. Rapporté, 221. Lu 3e fois et passé, 227. S. R., 255. Chap. 102.

GLENORA, Chemin de fer de— Pétition de J. A. Gemmill et autres, demandant un acte d'incorporation, 71. Rapportée, 119.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL. Annonce qu'il viendra ouvrir le Parlement, 13. Arrivé du— 14. Discours du Trône, 14. Rapporté, 19. Adresse de remerciement, 24. Réponse, 47. Annonce qu'il viendra sanctionner les bills, 253. Il vient, 253. Annonce qu'il viendra recevoir le nouvel Orateur, 340. Il vient, 341. Annonce qu'il viendra proroger le Parlement, 366. Il vient, 367. Discours, 370. Prorogation, 370.

GRAIN DE SEMENCE, Cautions de dettes contractées pour—

Bill reçu et lu 1re fois, 352. Lu 2e fois, 356. Règle 41 suspendue, 356. Lu 3e fois et passé, 356. S. R., 369. Chap. 18.

GRAND-CENTRAL DU NORD-OUEST, Chemin de fer— Pétition demandant modification de sa charte, 72. Rapportée, 119.

Bill reçu et lu 1re fois, 173. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 177. Rapporté, 182. Lu 3e fois et passé, 194. S. R., 255. Chap. 69.

GRAND NORD (DU CANADA), Chemin de fer le— Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 50. Rapportée, 156.

Bill reçu et lu 1re fois, 278. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 290. Rapporté avec amendements, 298. Amendements agréés, 298. Lu 3e fois et passé, 302. Amendements agréés par les Communes, 338. S. R., 369. Chap. 68.

GRAND-TRONC, Contrat avec le— pour prolonger l'Intercolonial. (Voir Intercolonial.)

GRATTON, EDOUARD— Augmentation de salaire recommandée dans le sixième rapport du comité des Impressions, 220. Adopté, 239.

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE. Informe le Sénat de la nomination de l'honorable M. Paquet, 15. De l'honorable M. Yeo, 15. De l'honorable M. Carmichael, 16. De l'honorable M. Kerr, 16. De l'honorable M. McSweeney, 16.

GREFFIER EN LOI. Rapport au sujet de l'emploi d'un sténographe par le—, 275, 287.

GREFFIER DU SENAT. Comptes et pièces justificatives du—, 43. Approuvés, 187.

GREY, Comté de—. Pétition pour l'encouragement des industries du sucre de betterave, 71.

HAMILTON, Compagnie de poudre de—. Pétition demandant modification de sa charte, 32. Rapportée, 119.

Bill reçu et lu 1re fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité de bills privés divers, 123. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 147. S. R., 254. Chap. 113.

HANSARD DU SÉNAT. Traducteur du—nommé à salaire fixe, 74, 82. Paiement pour la traduction des débats du Sénat, 320, 327, 337.

HAVRES, Comité des Chemins de fer, Télégraphes et —. (*Voir Chemins de fer.*)
DE QUÉBEC, Commissaires du—. (*Voir Québec.*)
DE MONTRÉAL, Commissaires du—. (*Voir Montréal.*)

HENEY, John—. Pétition pour la construction d'un chemin de fer, 72. Rapportée, 119.

HOLLAND, M.M.—frères. Indemnité payée à—, 320, 327, 337.

HOLMDEN, H. R.—. Nommé sténographe pour rédiger un compte-rendu analytique des débats, 346. Adopté, 346.

HOME LIFE ASSOCIATION OF CANADA. Pétition demandant modification de sa charte, 72. Rapportée, 104.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 111. Rapporté, 141. Lu 3e fois et passé, 152. S. R., 254. Chap. 114.

HUBERT, Annabella—. Pétition demandant protection, 214.

HUDSON, Compagnie de chemins de fer et de navigation de la Baie d'—et de la Yukon. (Compagnie de Chemins de fer de la Baie d'—et du Nord-Ouest.) Pétition demandant modification de sa charte, 96. Rapportée, 156.

Bill reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 196. Règle 60 suspendue, 196. Rapporté, 199. Lu 3e fois et passé, 205. S. R., 255. Chap. 70.

HULL, Cie Electrique de—. Convention entre le chemin de fer Canadien du Pacifique et la—. Pétition demandant la confirmation d'une convention, 53. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 98. Rapporté, 116. Lu 3e fois et passé, 122. S. R., 254. Chap. 59.

HURON, Comté de—. Pétition pour l'encouragement des industries du sucre de betterave, 71.

HURON ET ÉRIÉ. Compagnie de prêts et d'épargne—. Pétition demandant modification de sa charte, 54. Rapportée, 119.

Bill reçu et lu 1re fois, 177. 2e lecture remise, 189. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 191. Rapporté, 208. Lu 3e fois et passé, 215. S. R., 255. Chap. 115.

HYGIÈNE : Acte pour établir des mesures d'—sur les travaux publics.

Bill présenté et lu 1re fois, 52. 2me lecture remise, 68. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 73. En comité, 80. Rapporté avec amendement, 80. Amendement agréé, 81. Lu 3e fois et passé, 82. Passé par les Communes, 300. S. R. 369. Chap. 30.

HYPOTHÈQUES, Corporation d'— du Canada et du Canada Occidental (Mortgages). Pétition de G. Gooderham demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée 54.

Bill reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyée au comité des Banques et du Commerce, 196. Rapporté avec un amendement, 209. Amendement agréé, 209. Règles 70, 71 suspendues, 209. Amendement proposé et rejeté, 210. Lu 3e fois et passé, 210. Amendement agréé par les Communes, 222. S. R., 255. Chap. 101.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD, Chemin de fer de l'— : Réponse à une adresse au sujet des relevés des ingénieurs sur le chemin de fer de —, 171.

IMPÉRIALE, Cie Canadienne d'assurance sur la vie l'— : Pétition demandant modification de sa charte, 50. Rapportée, 54.

Bill présenté et lu 1re fois, 75. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 85. Rapport : bill retiré, 314. Adopté, 315

IMPÉRIALE, Compagnie de prêt et de placement du Canada l'— : Pétition demandant d'être reconstitués en corporation, 71. Rapportée, 119.

Bill présenté et lu 1re fois, 84. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 98. Rapporté avec amendements, 141. Amendements agréés, 142. Lu 3e fois et passé, 157. Amendé par les Communes, 240. Considération remise, 251. Amendements agréés, 266. S. R., 368. Chap. 116.

IMPRESSIONS, Comité des— : Rapport nommant le—, 32. Adopté, 34. Message envoyé au Communes, 40. Message des Communes, 45. 1er rapport : documents et A. Lemay nommé messenger, 108. Adopté, 134. 2e rapport : Salaires, 115. Adopté, 134. 3e rapport : documents, papeterie, 142. Adopté, 173. 4e rapport : documents, 167. Considération remise, 188. Adopté, 195. 5e rapport : documents, congé à Botterell, 184. Considération remise, 191. Adopté, 206. 6e rapport : documents, etc., 218. Adopté, 239. 7e rapport : papeterie, 233. Adopté, 239. 8e rapport : documents, 256. Adopté, 270. 9e rapport : documents, 329. Adopté, 343.

Ordre de la Chambre pour l'— d'une réponse à une adresse, 126. Pour l'impression d'un bill, 153, 212, 223, 239, 278. Et pour l'impression des discours sur une résolution au sujet du Transvaal, 347.

INTERCOLONIAL : Adresse : dépenses et recettes sur l'— entre Montréal et Lévis, 41.
Réponse, 102, 116, 117, 226.

Adresse : Marchandises expédiées en Europe, 76. Réponse, 121.

Adresse : Recettes et dépenses pour 1897-98 et 1898-99, 76.

Adresse : Transport des malles au Cap Tourmentine, 63. Réponse, 166.

Adresse : Arrangements supplémentaires par rapport au contrat, 205. Réponse; 215.

Adresse : Fourniture d'huiles, 343.

Contrat avec le Grand-Tronc pour prolonger l'— jusqu'à Montréal.

Bill reçu et lu 1re fois, 179. 2me lecture remise, 201, 223. 2me lecture proposée, 232, 234, 240, 242. Renvoi à 6 mois proposé, 242, 246, 249, 268, 269. Rejeté sur division, 269. Lu 2e fois sur division, 269. En comité, 287. Rapporté avec amendement, 288. Amendements agréés, 288. Lu 3e fois, et passé sur division, 293. Amendements agréés par les Communes, 347. S. R., 369. Chap. 5.

INTÉRIEUR, Département de l'— : Rapport du—, 88.

INTÉRIEUR, Acte modifiant l'Acte du département de l'—.

Bill reçu et lu 1re fois, 248. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 265.
En comité, lu 3e fois et passé, 282. S. R., 368. Chap. 15.

INTERPELLATIONS :

Développement de la Colombie-Britannique, 57.

Accusations de corruption dans la province de Québec sur la question du plébiscite, 59.

Naufrages sur les côtes du Canada, 65.

Statistiques sur l'agriculture, 304.

Etat des terrains qui entourent le Parlement, 304.

Vacance d'un siège de juge dans l'Ile du Prince-Edouard, 305.

INSPECTION GÉNÉRALE, Acte modifiant l'Acte d'—.

Bill reçu et lu 1re fois, 348. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 352, 357. Rapporté avec amendements, 357. Amendements agréés, 357. Lu 3e fois et passé, 357. Amendements agréés par les Communes, 365. S. R., 369. Chap. 25.

IRRIGATION, Compagnie d'—d'Alberta et Compagnie d'—du Nord-Ouest Canadien.
(Voir Alberta.)

JAMES, Chemin de fer de la Baie de—. Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 53. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 137. Rapporté, 175. Lu 3e fois et passé, 180. S. R., 254. Chap. 71.

Nipissingue à la Baie de—. (Voir Nipissingue.)

JUGE, Vacance d'un siège de— dans l'Île du Prince-Edouard, 305.

JUSTICE CRIMINELLE, Administration de la— dans les territoires au nord d'Ontario et Québec.

Bill présenté et lu 1^{re} fois, 222. Règle 41 suspendue, 222. Lu 2^e et 3^e fois et passé, 222. Passé par les Communes, 310. S. R., 368. Chap. 47.

KENT, Comté de—. Pétition pour l'encouragement des industries du sucre de betterave, 71.

KETCHESON, Freeman—. Adresse au sujet de la démission de—, 48. Réponse, 179

KERR, L'hon. W—. Nommé sénateur, 16. Présente son bref, 22. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 22-23.

KINGSTON & PEMBROKE, Chemin de fer de—. Pétition demandant une subvention, 323.

KLONDYKE. (*Voir Yukon.*)

Chemin de fer des mines du—. Pétition de J. A. Seybold, demandant un acte d'incorporation, 54. Rapportée, 79.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 150. Lu 2^e fois, 158. Règle 60 suspendue, 158. Renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 158. Rapporté, 200. Lu 3^e fois et passé, 205. S. R., 255. Chap. 72.

LEMAY, Augustin—. Rapport du comité des Impressions le nommant messenger, 110, 134.

LENOIR, Alfred—. Réponse à une adresse au sujet de la révocation d'—, 147.

LIBÉRATION CONDITIONNELLE DES DÉTENUS AUX PÉNITENCIERS. (*Voir Pénitenciers.*)

LINDSAY, BOBCAYGEON ET PONTYPOOL, Chemin de fer de—. Pétition demandant de remettre sa charte en vigueur, 53. Rapportée, 104.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 89. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 111. Rapporté, 129. Lu 3^e fois et passé, 133. S. R., 254. Chap. 73.

LINDSAY, HALIBURTON ET MATTAWA, Chemin de fer de—. Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 84. Rapportée, 119.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 113. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 123. Rapporté, 129. Lu 3^e fois et passé, 134. S. R., 254. Chap. 74.

LIQUEURS ENIVRANTES. Pétitions demandant une loi qui prohibe la fabrication des—, 103.

- LIQUIDATIONS, Nouvelles modifications à l'Acte des—.** Pétition au sujet du bill, 199.
 Bill présenté et lu 1re fois, 130. 2e lecture remise, 137, 148. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 153. Rapporté, 155. Renvoyé de nouveau au comité des Banques, 165. Rapporté, 221. Règle 41e suspendue, 221. Lu 3e fois et passé, 221. Amendé par les Communes, 339. Acquiescement du Sénat, 339. S. R., 369. Chap. 43.
- Acte modifiant l'Acte des— :
 Bill reçu et lu 1re fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 189. Comité remis, 202. En comité et rapporté, 223. Lu 3e fois et passé, 227. S. R., 255. Chap. 42.
- LIVRÉES DU SERVICE DU SÉNAT,** 363, 366.
- LONDON, Assurance Mutuelle contre l'incendie, de—Canada.** Pétition demandant modification de sa charte, 50. Rapportée, 119.
 Bill reçu et lu 1re fois, 153. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 173. Rapporté, 192. Lu 3e fois et passé, 201. S. R., 255. Chap. 118.
- LONDRES ET DU CANADA, Compagnie de placement et d'agence de— :**
 Bill reçu et lu 1re fois, 240. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 251. Rapporté, 274. Lu 3e fois et passé, 287. S. R., 368. Chap. 117.
- LOTERIES.** Pétitions contre les—, 73, 88.
- M**ALDSTONE, Municipalité du township de—. Pétition demandant modification de l'Acte des chemins de fer, 139.
- MALLES, Transport des—.** Adresse au sujet du— entre l'Intercolonial et le Cap Tormentine, 63. Réponse, 166.
- MANITOBA, Ordres en conseils au sujet des terres fédérales dans le—,** 43.
 Adresse au sujet des terres des écoles dans le—et des Territoires du Nord-Ouest, 75.
 Réponse à une adresse de 1898 au sujet des terres des écoles dans le—, 77.
 Chemins et réserve de chemins dans le—. (*Voir Chemins.*)
- MANITOBA ET DU SUD-EST, Chemin de fer du—.**
 Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 242. Rapporté, 261. Règles 52, 53, 54 suspendues, 262. Bill placé sur l'ordre du jour, 262. Règle 60 suspendue, 267. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et havres, 271. Rapporté, 286. Lu 3e fois et passé, 289. S. R., 368. Chap. 75.
- MARINE ET PÊCHERIES, Département de la—.** Rapport du—(Marine), 43.
- MARQUES DE COMMERCE ET DESSINS DE FABRIQUE, Acte modifiant de nouveau l'Acte des—.**Pétitions au sujet du bill, 167, 178, 182, 190, 204, 214, 233.
 Bill reçu et lu 1re fois, 129. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 135. Rapport: préambule non prouvé, 209.

McSWEENEY, L'hon. M.— Nommé sénateur, 16. Présente son bref, 28. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 289.

MESSAGE DU PRÉSIDENT. Rapport pour mettre le—sous le contrôle du concierge, 275. Rejeté, 287.

MESSAGERS, Livrée pour—du Sénat, 363, 366.

MESSAGES—

De Son Excellence :

En réponse au discours du trône, 47.

Du Sénat à la Chambre des Communes :

Communiquant la liste des noms des membres du comité des Impressions, 40.

Communiquant la liste des noms des membres du comité de la Bibliothèque, 40.

Communiquant la preuve, etc., dans l'affaire de divorce de David Stock, 77.

Communiquant la preuve, etc., dans l'affaire de divorce de A. I. Dowding, 131.

Communiquant la preuve, etc., dans l'affaire de divorce de A. Aronsberg, 140.

Communiquant la preuve, etc., dans l'affaire de divorce de I. S. G. Van Wart, 327.

De la Chambre des Communes au Sénat :

Communiquant la liste des noms des membres du comité des Impressions, 45.

Communiquant la liste des noms des membres du comité de la Bibliothèque, 45.

Renvoyant la preuve dans l'affaire de divorce de David Stock, 112.

Renvoyant la preuve dans l'affaire de divorce de A. I. Dowding, 215.

Renvoyant la preuve dans l'affaire de divorce de A. Aronsberg, 305.

Renvoyant la preuve dans l'affaire de divorce de I. S. G. VanWart, 347.

MIDDLESEX, Conseil municipal du comté de—. Pétition au sujet du vagabondage, 43.

MILICE ET DE LA DÉFENSE, Département de la—. Rapport du—, 44.

MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DU CANADA, Compagnie—. Pétition demandant un acte d'incorporation, 56. Rapporté, 193.

Bill reçu et lu 1re fois, 221. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 232. Rapporté, 245. Lu 3e fois et passé, 249. S. R., 255. Chap. 100.

- MONTRÉAL.** Pétition de— pour faire amender l'article 205 du Code Criminel, 43.
 Acte concernant les Commissaires du havre de—.
 Bill reçu et lu 1re fois, 358. Lu 2e fois sur division, 361. Règle 41 suspendue, 361. Lu 3e fois et passé, 362. S. R., 369. Chap. 36.
 Chemin de fer de Ceinture de l'île de— (Chemin de fer Terminal de Montréal.) Pétition demandant modification de sa charte, 54. Rapportée, 193.
 Bill reçu et lu 1re fois, 245. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 252. Rapporté avec amendement, 283. Amendement agréé, 284. Règle 41 suspendue, 284. Lu 3e fois et passé, 284. Amendement agréé par les Communes, 305. S. R., 368. Chap. 76.
- MORTGAGES, Compagnie canadienne de.**—(Voir Hypothèques.)
- MOTION :** Déclarée hors d'ordre, 297.
 Pour prendre de nouveau un bill en considération, 290.
 Pour placer un bill sur l'ordre du jour, 94, 262, 263, 286.
 Que la Chambre s'ajourne maintenant, 80, 231.
- NAPHTÉ,** Inspection du pétrole et du—. (Voir Pétrole.)
- NAUFRAGES SUR LES COTES,** Interpellation au sujet des—, 65.
- NAVIGATION,** Tableaux du commerce et de la—, 35.
- NAVIRES,** Licences accordées aux navires de pêche des Etats-Unis, 43.
 Sûreté des—.
 Bill reçu et lu 1re fois, 348. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général. 353. En comité et rapporté, 358. Lu 3e fois et passé, 358. S. R., 369, Chap. 33.
- NIAGARA À SAINTE-CATHERINE ET TORONTO,** Chemin de fer de—. Pétition demandant un acte d'incorporation, 70. Rapportée, 79.
 Bill reçu et lu 1re fois, 210. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 224. Rapporté avec amendements, 267. Amendements agréés, 267. Amendement proposé et rejeté, 276. Lu 3e fois et passé, 276. Amendements agréés par les Communes, 295. S. R., 368. Chap. 77.
 Welland, Compagnie de force motrice—(Voir Welland.)
- NIPISSINGUE À LA BAIE DE JAMES,** Chemin de fer de—. Pétition demandant du délai pour l'exécution de ses travaux, 53. Rapportée, 78.
 Bill reçu et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 137. Rapporté, 160. Lu 3e fois et passé, 172. S. R., 254. Chap. 78.

- NISBET, Académie— de Prince-Albert.** Pétition au sujet de la liquidation de son actif, 32. Rapportée, 104.
- Bill reçu et lu 1re fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés divers, 148. Rapporté, 205. 3e lecture remise, 210. Lu 3e fois et passé, 215. S. R., 255. Chap. 110.
- NORD, Chemin de fer Canadien du—.** Pétition demandant modification de sa charte, 57. Rapportée, 79.
- Bill présenté et lu 1re fois, 84. 2e lecture remise, 98. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 106. Rapporté avec amendements, 151. Amendements agréés, 159. Lu 3e fois et passé, 159. Amendé par les Communes, 231. Amendements agréés par le Sénat, 234. S. R., 255. Chap. 57.
- NORD, Télégraphe Commercial du—.** (*Voir Télégraphe.*)
- Chemin de fer de Colonisation du— (*Voir Colonisation.*)
- NORD-OUEST, Compagnie d'irrigation du— Canadien.** (*Voir Alberta.*)
- Rapport de la police à cheval du—, 179.
- Terres fédérales dans le—. Ordres en Conseil, 43.
- Territoires du—. Adresse au sujet des terres des écoles dans les—, 75.
- NORWOOD, H. H.—.** Adresse pour lettres de—, inspecteur de l'or dans le Yukon, 111. Réponse, 171.
- NOUVELLE-ÉCOSSE, Banque de la—.** Pétition : billets de banque pour la Jamaïque 43. Rapportée, 193.
- O'**
- NEILL, William—.** Nommé messenger permanent, 275, 287.
- ONTARIO DES CHUTES DE NIAGARA, Compagnie de force—.** (*Voir Force motrice.*)
- ONTARIO À LA RIVIÈRE LA PLUIE, Chemin de fer d'—.** Pétition pour acquérir un autre chemin de fer, 86. Rapportée, 105. Règle 50 suspendue, 105.
- Bill reçu et lu 1re fois, 174. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 177. Rapporté avec amendements, 229. Considération remise, 239. Amendements agréés, 250. Lu 3e fois et passé, 250. Amendements agréés par les Communes, 278. S. R., 368. Chap. 80.
- OR, Adresse pour lettres, etc., de H. H. Norwood, inspecteur de l'— dans le Yukon,** 111. Réponse, 171.
- ORATEUR DES COMMUNES, Nouvel— nommé,** 341.
- ORDRE, Question d'— soulevée.** Instruction à donner à un comité, 297.
- ORDRES DE LA CHAMBRE :** Au sujet du bill de la Banque du Peuple, 126, 204-5, 264. Pour l'impression des discours sur la résolution au sujet du Transvaal, 347. Au sujet du contrat avec la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, 106. Réponse, 120. Pour faire placer un bill sur l'ordre du jour, 262, 263, 286.

ORDRES PERMANENTS, Comité des—. Rapport nommant le—, 32. Adopté, 34. 1er rapport; délai pour présentation de pétitions, 38. Adopté, 38. 2e rapport: pétitions, 46. 3e rapport: délai pour présentation de bills privés, 47. Adopté, 47. 4e rapport: pétitions, 54. 5e rapport: pétitions, 67. 6e rapport: pétitions, 78. 7e rapport: délai pour pétitions, bills et rapports, 79. Adopté, 80. Quorum réduit à trois membres, 97. 8e rapport: pétitions, 103. 9e rapport: 50e règle, 105. 10e rapport: délai pour présentations de bills, 105. 11e rapport: pétitions, 118. 12e rapport: pétitions, 155. 13e rapport: délai pour rapports, 156. 14e rapport: pétitions, 193. 15e rapport: 60e règle, 193. 16e rapport: pétitions, 230. 17e rapport: règle 52, 247. 18e rapport: règles 52-53-54, 261. 19e rapport: règles 49-50-52-53-54, 262. 20e rapport: règles 49-50, 263. 21e rapport: sur pétition, 284. 22e rapport: règles 49 et 50, 285. 23e rapport; règles 52-53-54, 285.

ORIENTALE, Compagnie de Fidéicomis—. (*Voir Fidéicomis.*)

OTTAWA, Compagnie du chemin de fer électrique d'—. Pétition demandant modification de sa charte, 27. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 129. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 137. Rapporté, 160. Amendé, 172. Lu 3e fois et passé, 172. Amendement agréé par les Communes, 198. S. R., 255. Chap. 82.

“ Pétition de C. Ross et autres, demandant de construire un pont sur l'—, 53. Rapportée, 67.

“ Chemin de fer d'— et de la Gatineau. Pétition demandant modification de sa charte, 31. Rapportée, 47.

Bill reçu et lu 1re fois, 91. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 100. Rapporté, 127. Lu 3e fois et passé, 133. S. R., 254. Chap. 83.

“ Annprior et Parry-Sound, Chemin de fer d'—.

 (*Voir Atlantique.*)

Acte concernant la cité d'—.

Bill reçu et lu 1re fois, 348. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 353. En comité et rapporté, 358. Lu 3e fois et passé, 359. S. R., 369. Chap. 10.

OUVERTURE DU PARLEMENT. (*Voir Parlement.*)

PACIFIQUE, Cable du—. Adresse pour correspondances relatives au—, 75. Réponse, 85. (*Pour bill, voir Télégraphe.*)

PACIFIQUE, Chemin de fer Canadien du—. Convention entre le— et la Compagnie Electrique de Hull. (*Voir Hull.*) Pétition; nouveaux embranchements dans le Nord-Ouest, 36. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 150. 2e lecture remise, 154. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 158. Rapporté, 175. Lu 3e fois et passé, 180. S. R., 254. Chap., 58.

PACIFIQUE NORD ET DU MANITOBA, Chemin de fer du—. Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 71. Rapportée, 119.

Bill reçu et lu 1re fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 123. Rapporté, 129. Lu 3e fois et passé, 134. S. R., 254. Chap. 79.

PAPETERIE, 3e rapport du comité des Impressions pour la distribution de la—, 146-7. Adopté, 173. 7e rapport: même sujet, 233. Adopté, 239. 3e rapport du comité de l'Economie interne, 275. Adopté, 287.

PAQUET, L'hon. M.—. Nommé sénateur, 15. Présente son bref, 23. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 24.

PARLEMENT. Proclamations, 5 à 10. Appelé pour la dépêche des affaires, 11.

Ouverture du—, Communication du Secrétaire du Gouverneur général, 13. Arrivée de Son Excellence, etc., 14. Discours, 14.

Prorogation du—. Communication du Secrétaire du Gouverneur général, 366. Arrivée de Son Excellence, 367. Discours de prorogation, 370. Prorogation, 370.

Protection des terrains qui entourent les édifices du—, 304.

PÊCHE, Primes de— pour 1897-98, 43.

PEMBROKE. Corporation Episcopale Catholique Romaine de—. Pétition de la corporation épiscopale catholique romaine de Pontiac, demandant de changer son nom, 72. Rapportée, 119.

Bill reçu et lu 1re fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 122. Rapporté, 132. Lu 3e fois et passé, 137. S. R., 254. Chap. 124.

PEMBERTHY INJECTOR COMPANY.

Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 264. Rapporté, 285. Règles 52, 53, 54 suspendues, 286. Placé sur l'ordre du jour, 286. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 290. Rapporté, 297. Lu la 3e fois et passé, 301. S. R., 368. Chap. 122.

PÉNITENCIERS. Rapport, 199.

Acte à l'effet de modifier l'Acte des—.

Bill présenté et lu 1re fois, 179. 2e lecture remise, 196. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 202. Comité remis, 212. En comité, 223. Comité remis, 232. En comité, 234, 237. Rapporté avec amendements, 239. Considération remise, 250, 266. Amendements amendés en comité et agréés, 279. Règle 41 suspendue, 281. Lu 3e fois et passé, 281. Amendés par les Communes, 339. Acquiescement du Sénat, 341. S. R., 369. Chap. 48.

Libération conditionnelle des détenus aux—.

Bill présenté et lu 1re fois, 234. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 240. En comité, 251. Rapporté, lu 3e fois et passé, 251. Amendé par les Communes, 348. Amendement agréé, 348. S. R., 369. Chap. 49.

- PERTH, Comté de—.** Pétition pour faire encourager les industries du sucre de betterave, 71.
- PETERBOROUGH, Conseil municipal du comté de—.** Pétition au sujet du vagabondage, 43.
- PÉTROLE ET DU NAPHTÉ, Acte concernant l'inspection du—.**
- Bill reçu et lu 1re fois, 149. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 154. Comité remis, 158. En comité, 176, 181. Rapporté avec amendements, 181. Amendements agréés, 181. Lu 3e fois et passé, 187. Amendements agréés par les Communes, 231. S. R., 255. Chap. 27.
- PEUPLE, Banque du—.** Pétition pour se faire décharger de ses obligations, 43. Rapporté, 119.
- Bill reçu et lu 1re fois, 112. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 126. Ordre de la Chambre au comité, 204-5. Rapporté avec un amendement, 261. Ordre pour impression du rapport du sous-comité, 264. Considération remise, 271. Amendement agréé et amendé de nouveau, 275. Lu 3e fois et passé, 275. Amendements agréés par les Communes, 285. S. R., 368. Chap. 129.
- Adresse au sujet des affaires de la—, 44. Réponse, 87. Ordre de la Chambre pour l'impression et la distribution de la dite adresse, 126.
- PLÉBISCITE, Interpellation au sujet des accusations de corruption dans la province de Québec sur le—, 59.**
- Adresse pour documents relatifs à la loi sur la prohibition et aux prétendues fraudes à l'occasion du—, 60, 65, 68. Réponse, 295.
- Rapport sur le—, 76.
- Pétition au sujet du—, 311.
- POIDS ET MESURES, Acte modifiant l'Acte des—.**
- Bill reçu et lu 1re fois, 356. Lu 2e fois, 361. Règle 41 suspendue, 361. Lu 3e fois et passé, 361. S. R., 369. Chap., 20.
- POLICE FÉDÉRALE, Tableau des hommes employée dans la—, 34.**
- POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, Rapport de la—, 179.**
- PONT.** Pétition demandant un acte d'incorporation pour construire un pont sur l'Ottawa, 53. Rapporté, 67.
- PONTIAC, Corporation Episcopale Catholique Romaine de—.** (*Voir* *Pembroke*.)
- PONTIAC AU PACIFIQUE, Chemin de fer de Jonction de—.** Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 31. Rapportée, 67.
- Bill reçu et lu 1re fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 99. Rapporté, 127. Lu 3e fois et passé, 132. S. R., 254. Chap. 84.

PORTAGE-DU-FORT À BRISTOL, Chemin de fer d'embranchement de—, Pétition demandant modification de sa charte, 53. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 189. Rapport : préambule non prouvé, 228. Motion pour renvoyer le bill au comité, 239. Rapport adopté, 239.

POSTES, Rapport du maître général des—, 35.

Adresse au sujet du nombre des personnes employées dans le département des—, 34. Réponse, 230.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des—.

Bill reçu et lu 1re fois, 235. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 250. En comité et rapporté, 265. Lu 3e fois et passé, 268. S. R., 368. Chap. 29.

PRESSE, Sténographe nommé pour rédiger un compte rendu des débats pour la—, 346.

PRÊT, Acte concernant les Compagnies de—.

Bill présenté et lu 1re fois, 130. 2e lecture remise, 140, 157, 176. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 181. En comité, 201, 210. Rapporté avec amendements, 212. Amendements agréés, 212. Lu 3e fois et passé, 215. Amendé par les Communes, 321. Amendements agréés, 321. S. R., 369. Chap. 41.

PRIMES DE PÊCHE POUR 1897-98, 43.

PRIME SUR LE FER ET L'ACIER FABRIQUÉS EN CANADA.

Bill reçu et lu 1re fois, 300. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 311. En comité et rapporté, 318. Lu 3e fois et passé, 318. S. R., 368. Chap. 8.

PRINCE-EDOUARD, Ile du—. Réponse à une adresse au sujet des relevés des ingénieurs sur le chemin de fer de l'—, 171.

Adresse au sujet de la culture des fruits dans l'—, 200. Réponse, 296.

Interpellation au sujet de la vacance d'un siège de juge dans l'—, 305.

Modification de l'Acte des élections fédérales relativement à l'—. (*Voir Elections.*)

Adresse au sujet du transport des malles au Cap Tourmentine, dans l'—, 71. Réponse, 166.

PRIVILÈGES, Comité des—. Nommé, 19. Rapport du greffier relatif à l'absence d'un sénateur renvoyé au—, 30. 1er rapport, 34. Adopté, 34. 2e rapport recommandant que le siège soit déclaré vacant, 51. Adopté, 51.

PROCLAMATIONS, 5 à 11.

PROHIBITION.—(*Voir Plébiscite.*)

PROROGATION DU PARLEMENT. (*Voir Parlement.*)

PUISSANCE, Caisse de Garantie de la Banque de la—. (Voir Caisse.)

Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents de la— du Canada. Pétition demandant d'assurer contre la maladie, 49. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 157. Placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, 165. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 173. Rapporté, 179. Lu 3^e fois et passé, 187. S. R., 254. Chap. 108.

PYRAMID-HARBOUR, Pétition demandant l'incorporation d'un chemin de fer devant partir de—, 50. Rapportée, 104.

QUÉBEC, Acte à l'effet de modifier les Actes relatifs aux Commissaires du havre de—.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 149. Lu 2^e fois et renvoyé à un comité général, 173. Comité, 187. Rapporté avec amendements, 188. Amendements adoptés, 188. Amendé de nouveau en comité, 195. Lu 3^e fois et passé, 195. Amendements agréés par les Communes, 231. S. R., 255. Chap. 34.

Acte concernant les Commissaires du Havre de Québec.

Bill reçu et lu première fois, 356. Lu 2^e fois, 360. En comité et rapporté, 360. Règle 41 suspendu, 360. Lu 3^e fois et passé, 361. S. R., 369. Chap. 35.

Compagnie des Steamers de—. (Voir Steamers.)

Interpellation au sujet des accusations de corruption dans la province de— sur la question du plébiscite, 59.

QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX, Chemin de fer de—.(Chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec). Pétition pour faire changer son nom, etc., 56. Rapporté, 104.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 197. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 202. Rapporté, 226. Lu 3^e fois et passé, 231. S. R., 255. Chap. 85.

QUESTION D'ORDRE SOULEVÉE, 297.

RAPPORTS, États, etc., déposés sur la table.

Etat d'affaires de la Compagnie de prêts et de placements Britannique Canadienne, 25.

Police fédérale, 34.

Affaires des Sauvages, 35, 44.

Tableaux du Commerce et de la Navigation, 35.

Liste du Service Civil, 35.

Département du Secrétaire d'Etat, 35.

RAPPORTS, États, etc.—*Suite*

Postes, 35.

Comptes publics, 40.

Revenu de l'Intérieur, Accise, poids et mesures, gaz et électricité, 40.

Du Surintendant des Assurances, 40.

Licences aux navires de pêche des États-Unis, 43.

Primes de pêche, 43.

Ordres en conseil: terres fédérales dans le Manitoba et la Colombie-Britannique, 43.

Marine et Pêcheries, 43.

Actionnaires des banques incorporées, 44.

Obligations et garanties enregistrées au département du Secrétaire d'État, 44.

Auditeur général, 44.

Milice et Défenses, 44.

Estimés, 76.

Service Géologique, 76.

Plébiscite sur la prohibition, 76.

Agriculture, 76.

Ordres en conseil du Commissaire du Territoire du Yukon, 87.

Fermes expérimentales, 87.

Département de l'Intérieur, 88.

Bureau des Examineurs du Service Civil, 88.

Archives, 135.

Police à cheval du Nord-Ouest, 179.

Pénitenciers, 199.

Correspondance relatives aux lois de franchise, 218.

RATTÉ, Pierre—3e rapport du comité de l'Economie interne le mettant à sa retraite, 275. Adopté, 287.

RÉCLAMATIONS CONTRE LE GOUVERNEMENT. Adresse pour un état des montants payés à des entrepreneurs pour—, 125.

RÈGLES SUSPENDUES :

17e. 33.

41e. 221, 222, 248, 272, 281, 283, 284, 295, 317, 325, 327, 341, 344, 345, 351, 355, 356, 357, 360, 361, 362, 363, 367.

49e. 262, 263, 285, 345.

50e. 105, 262, 263, 285.

52e. 193, 248, 272, 286.

53e. 262, 286.

54e. 262, 286, 345.

60e. 158, 196, 267, 345.

70e. 209, 226, 304, 316.

71e. 209.

RÈGLE AMENDÉE : 80e, 33.

RÉPONSES À ADRESSES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. Au sujet de la vente des terres de écoles dans la Manitoba, 77.

Etat du coût des dépenses de voyage du premier ministre et du solliciteur général, 120.

Révocation d'Alfred Lenoir, 147.

Relevés des ingénieurs sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, 171.

REPRÉSENTATION À LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Bill reçu et lu 1re fois, 267. Motion pour seconde lecture, 290, 296. Résolution pour renvoyer le bill, 296. Débat, 300, 302. Résolution adoptée sur division, 302. Bill rejeté, 303.

RÉSOLUTION au sujet des complications qui ont surgi dans le Transvaal, 342.

RESTAURANT, Comité du—. Rapport nommant le—, 33. Adopté, 34.

REVENU DE L'INTÉRIEUR, Département du—. Rapport, états, statistiques du—, 40. Acte modifiant l'Acte du—.

Bill reçu et lu 1re fois, 135. 2e lecture remise, 140. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 149. Comité, 154. 3e lecture remise, 157. Lu 3e fois et passé, 165. S. R., 254. Chap. 24.

Acte concernant les ministères des Douanes et du—. (*Voir Douanes.*)

RICHELIEU ET D'ONTARIO, Cie de navigation du—: Pétition demandant modification de sa charte, 43. Rapportée, 104.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 99. Rapporté avec un amendement, 116. Amendements agréés, 116. Lu 3e fois et passé, 122. Amendements agréés par les Communes 135. S. R., 254. Chap. 126.

RISTIGOUCHE, Compagnie d'Estacades de la—. Pétition: incorporation par le gouvernement fédéral, 50. Rapportée, 67.

ROBERTSON, THOMAS, Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à—: Pétition au sujet d'un brevet, 71. Rapportée, 104.

Bill reçu et lu 1re fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 99. Rapporté avec un amendement, 120. Amendement agréé, 120. Lu 3e fois et passé, 126. Amendement agréé par les Communes, 197. S. R., 255. Chap. 127.

ROGER, WM.—2e rapport du comité des impressions recommandant que son salaire soit augmenté, 115. Adopté, 134.

ROSS, C. —. et autres.—Pétition demandant de construire un pont sur l'Ottawa, 53. Rapportée, 67.

RUSSELL, DUNDAS ET GRENVILLE, Chemin de fer des Comtés de—.Pétition demandant un acte d'incorporation, 74. Rapportée, 156.

Bill reçu et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 107. Rapporté avec amendement, 128. Amendement agréé, 128. Lu 3e fois et passé, 133. Amendement agréé par les Communes, 197. S. R., 255. Chap. 87.

RUTLAND A NOYAN, Chemin de fer de—. Pétition demandant un acte d'incorporation, 103.

Bill reçu et lu 1re fois, 149. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 158. Rapporté avec amendements, 183. Amendements agréés, 183. Lu 3e fois et passé, 195. Amendements agréés par les Communes, 231. S. R., 255. Chap. 88.

SAINTE-CLAIR ET ERIÉ, Compagnie du canal à navires de—. Pétition demandant un acte d'incorporation, 31. Rapporté, 47.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 98. Rapporté, 115. Lu 3e fois et passé, 121. S. R., 254. Chap. 128.

SANDFORD, L'honorable W. E.—. Le Sénat informé de la mort de—, 260.

SASKATCHEWAN, Cie de chemin de fer et de mines de la—. Pétition demandant modification de sa charte, 96. Rapportée, 119.

Bill reçu et lu 1re fois, 150. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 154. Rapporté, 160. Lu 3e fois et passé, 172. S. R., 254. Chap. 89.

SAUVAGES, Rapport du Département des Affaires des—, 35. Rapport du Surintendant des Affaires des—, 44.

SÉANCES DU SÉNAT : Le soir, 29, 42, 216, 232, 269, 277, 296, 300, 350, 358, 363.

Le matin. Motions, 357, 364. Séances, 360, 365.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT. Rapport du—, 35.

Etat des obligations et des garanties enregistrées au département du,— 44.

SÉDUCTION. (Voir Code criminel.)

SÉLECTION, Comité de—. Nommé, 29. Rapport, 32. Règles 17 et 80 suspendues, 34. Rapport adopté, 34.

SÉNAT ET LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Acte modifiant l'Acte concernant le—.

Bill reçu et lu 1re fois, 353. Lu 2e fois, 359. En comité et rapporté, 359. Lu 3e fois et passé, 359. S. R., 369. Chap. 12.

SÉNATEUR, Absence d'un—. (Voir Sutherland.)

Nouveaux sénateurs.

L'hon. M. Carmichael, 16, 17.

L'hon. M. Kerr, 16, 22, 23.

L'hon. M. McSweeney, 16, 28.

L'hon. M. Paquet, 15, 23, 24.

L'hon. M. Yeo, 15, 18, 19.

Le Sénat informé de la mort d'un—, 91-2, 260.

SERVICE CIVIL, Liste du—, 35.

Rapport des examinateurs du—, 88.

SOLEIL, Assurance sur la vie dite le—. Pétition demandant modification de sa charte 43. Rapportée, 67,

Bill présenté et lu 1re fois, 111. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 134. Rapport : bill retiré, 314. Adopté, 314.

STEAMERS DE QUÉBEC, Compagnie des—. Pétition demandant modification de sa charte, 27. Rapportée, 104.

Bill reçu et lu 1re fois, 91. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 112. Rapporté, 136.

Lu 3e fois et passé, 139. S. R., 254. Chap. 125.

STOCK, DAVID—. Acte pour faire droit à—. Pétitions, 31. 1er rapport du comité des divorces, pétition, 38. Adopté, 39. 2me rapport : *in formâ pauperis*, 39. Adopté, 39.

Bill présenté et lu 1re fois, 39. Certificat du greffier, 48. Lu 2me fois et renvoyé au comité de Divorces, 48. Rapporté, 62. Considération remise, 68. Rapport adopté, 73. Lu 3e fois et passé, 77. Message porté aux Communes, 77. Passé par les Communes, 112. Message des Communes, 112. S. R., 254. Chap. 134.

STÉNOGRAPHES DU SÉNAT, Indemnité payé aux—, 320, 327, 337.

SUBSIDES : (1er bill) Bill reçu et lu 1re fois, 248. Règle 41e suspendue, 248. Lu 2e, 3e fois et passé, 248. R. S., 256. Chap. 1.

(2e bill) Bill reçu et lu les 3 fois, 367. S. R., 370. Chap., 2.

SUBVENTIONS AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

Bill reçu et lu 1re fois, 356. Lu 2e fois, 363. Règle 41 suspendu, 363. Lu 3e fois et passé, 363. S. R., 369. Chap. 7.

SUCRE DE BETTERAVE, Pétitions pour l'enconragement des industries du—, 71.

SUD DU CANADA, Chemin de fer du—. Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 50. Rapportée, 54.

Bill reçu et lu 1re fois, 91. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 99. Rapporté, 116. Lu 3e fois et passé, 122. S. R., 254. Chap. 56.

SUD DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, Chemin de fer du—.(Voir Colombie.)

SUDBURY À WAHNAPIITAE, Chemin de fer de—. Pétition demandant un acte d'incorporation, 50. Rapportée, 119.

Bill reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 196. Rapporté, 225. Lu 3e fois et passé, 231. S. R., 255. Chap. 90.

SUTHERLAND, L'Hon. John—. Rapport du greffier relatif à l'absence de—, 29. Renvoyé au comité des Privilèges, 30. 1er rapport : considération remise, 34. Adopté, 34. 2e rapport recommandant que le siège soit déclaré vacant, 51. Adopté, 51. Adresse à Son Excellence à ce sujet, 52. Résolution, 52.

SURETÉ DES NAVIRES. (*Voir Navires.*)

TÉLÉGRAPHE, Compagnie de—Commercial du Nord : Pétition demandant modification de sa charte, 56. Rapportée, 119. Autre pétition, 66.

Bill présenté et lu 1re fois, 121. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 130. Rapporté, 152. Lu 3e fois et passé, 157. Passé par les Communes, 222. S. R., 255. Chap. 120.

Sous-marin entre le Canada et l'Australasie.

Bill reçu et lu 1re fois, 321. 2e lecture remise, 327, 340. Lu 2e fois, 344. Règle 41 suspendue, 344. En comité, lu 3e fois et passé, 344. S. R., 369. Chap. 3.

Adresse pour correspondances relatives au—, 75. Réponse, 85.

TÉMISCOUATA, Chemin de fer de—. Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 236. Rapportée, 247. Règle 52 suspendue, 248. Pétition, 248. Rapportée, 263. Règles 49 et 50 suspendues, 263.

Bill reçu et lu 1re fois, 264. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 271. Rapporté, 283. Règle 41 suspendue, 283. Lu 3e fois et passé, 283. S. R., 368. Chap. 91.

TEMPLEMAN, L'Hon. William—. Ajouté aux comités des Divorces, des Chemins de fer, et du compte-rendu des Débats, 97.

TERMINAL DE MONTRÉAL, Chemin de fer—. (*Voir Montréal.*)

TERRES FÉDÉRALES, Ordres en conseils relatifs aux— dans le Manitoba et la Colombie, 43.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des—.

Bill reçu et lu 1re fois, 249. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 265. En comité et rapporté, 272-3. Amendé, 276. Lu 3e fois et passé, 277. Amendement agréé par les Communes, 410. S. R., 369. Chap. 16.

TILBURY, Village de—. Pétition du—demandant la modification de l'Acte des chemins de fer, 96.

Township de— Nord. Pétition demandant modification de l'Acte des chemins de fer, 139.

TITRES DE BIENS-FONDS, 1894 : (*Voir Biens-fonds.*)

TOURMENTINE, Cap—. Adresse : transport des malles entre l'Intercolonial et le—, 63. Réponse, 166.

TRADUCTEUR DU HANSARD. Nommé à salaire fixe, 74, 82.

TRAVAUX PUBLICS, Acte pour établir des mesures d'hygiène sur les.—(*Voir Hygiène.*)

TRANSPORT INTÉRIEUR, Compagnie canadienne de—. Pétition demandant un Acte d'incorporation, 43. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1re fois, 121. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 130. Rapporté avec un amendement, 192. Amendement agréé, 192. Lu 3e fois et passé, 201. Amendement agréé par les Communes, 215. S. R., 255. Chap. 104.

TRANSVAAL, Résolution au sujet des complications qui ont surgi dans le—, 342.
Ordre pour l'impression des discours sur cette résolution, 347.

TUBERCULOSE, Adresse demandant copie du rapport du délégué au Congrès médical sur la— tenu à Berlin, 316.

UNIFORMES pour les messagers, 363, 366.

USURE, Acte concernant l'—.

Bill présenté et lu 1^{re} fois, 94. 2^{me} lecture remise, 112. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 122. Rapport pour faire remettre le bill à plus tard, 208. Renvoyé au comité, 222. Rapporté avec amendement, 244. Considération remise, 251. Renvoyé à un comité général, 266. En comité, 266. Comité remis, 268. En comité, 277. Rapporté avec amendement, 277. Amendements agréés, 278. Lu 3^e fois et passé, 293.

VAGABONDAGE, Pétitions demandant un acte qui amende le code criminel relativement au—, 43.

VAN WART, Isaac Stephen Gerow—. Acte pour faire droit à—.

Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 32. Pétition, 32; 8^e rapport: la pétition, 97.

Bill présenté et lu 1^{re} fois, 107. Certificat du greffier, 147. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Divorces, 148. Rapporté avec amendements, 313. Amendements, agréés, 327. Lu 3^e fois et passé, 327. Message aux Communes, 327. Passé par les Communes, 347. Message des Communes, 347. S. R., 369. Chap. 135.

VILLENEUVE, PHILOROME—. Nommé page, 275-6, 287.

WATERS, Claude—. Nommé page, 275-6, 287.

WELLAND, Canal de force motrice et de fourniture de—, (Niagara-Welland).
Pétition pour l'exécution de nouveaux travaux, 57. Rapportée, 104.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 90. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 99. Rapporté, 116. Lu 3^e fois et passé, 122. S. R., 254. Chap. 129.

WILLIAMS, George L—. Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à—. Pétition pour faire remettre en vigueur le brevet d'invention n^o 40,345, 50. Rapportée, 104.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 90. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 112. Rapporté avec un amendement, 120. Amendement agréé, 120. Lu 3^e fois et passé, 126. Amendement agréé par les Communes, 197. S. R., 255. Chap. 130.

WINDSOR, Cité de— Pétition en faveur du bill modifiant l'Acte des chemins de fer, 155.

YALE-KOUTANIE, Cie de télégraphe de— Pétition demandant un acte d'incorporation, 27. Rapportée, 54.

Bill reçu et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 99. Rapporté avec un amendement, 315. Amendement agréé, 316. Règle 70 suspendue, 316. Lu 3e fois et passé, 316. Amendement amendé par les Communes, 338. Acquiescement du Sénat, 338. S. R., 369. Chap. 131.

YEO, L'HON. M.— Nommé sénateur, 15. Présenté son bref, 18. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 19.

YUKON, Adresse au sujet de la quantité de marchandises importées et expédiées au Klondyke et au—, 34. Réponse, 171.

Ordres en conseil du Commissaire du Territoire du Yukon, 87.

Adresse pour lettres etc., de H. H. Norwood inspecteur de l'or dans l'—, 111. Réponse, 171.

Acte modifiant l'Acte du Territoire du—.

Bill présenté et lu 1re fois, 249. 2me lecture remise, 268. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 289. En comité, 306. Rapporté avec amendements, 307. Amendements agréés, 307. 3e lecture remise, 311, 317, 322. Amendé de nouveau, 323. Règle 41 suspendue, 325. Lu 3e fois et passé, 325. Amendé par les Communes, 351. Amendements agréés, 352. S. R., 369. Chap. 11.

YUKON, Chemin de fer du—Canadien : Pétition demandant un acte d'incorporation, 56. Rapportée, 79.

YUKON-BRITANNIQUE, Compagnie de mines, de commerce et de transport du— Pétition demandant de changer son nom, 72. Rapportée, 104.

YUKON-Teslin, Adresse pour correspondance au sujet de la route du—, 41. Réponse, 87.

YUKON MINING AND TRANSPORTATION COMPANY (Foreign). Pétition demandant de remettre en vigueur son acte d'incorporation, 71. Rapportée, 156.

ZÉNITH, Compagnie minière et de chemin de fer— Pétition de H. J. Beemer, demandant un acte d'incorporation, 50. Rapportée, 79.

Bill reçu et lu 1re fois, 300. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 308. Rapporté, 315. Lu 3e fois et passé, 321. S. R., 369. Chap. 92.